





L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE,

Revûë, corrigée, augmentée, & mise dans un meilleur ordre.

Par le Sieur JOVET, *Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel.*

TOME TROISIEME.





A PARIS,
Chez MONTALANT, Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel.

M. DCC. XXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





TABLE

Des Chapitres des Religions contenus dans ce troisiéme Volume.

De

Fin de la Table du troiſiéme Volume.

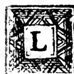


L'HISTOIRE



L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion des Tartares de l'Europe.



Es Tartares qui ſont dans l'Europe, ſont de pluſieurs ſortes ; ſçavoir, ceux de Krin ou de Nagaya, les Circaſ-ſiens, ceux de Précope, & ceux qu'on appe le Czeremiſſes.

Tartares de Nagaya.

Les Tartares Nagayes, qui demeurent entres les Rivieres de Wolga & de Jaika, jusqu'à la Mer Caspie, dont la Ville d'Astrakan est la principale, & qui ont été assujettis sous la Domination du Grand Duc de Moscovie en 1554. sont la plûpart Mahometans de la Secte des Turcs, ayant en aversion celle des Perses, dont nous parlerons ci-après ; entre lesquels s'en trouve neanmoins plusieurs, qui sont profession de la Religion Moscovite, & qui se sont fait baptiser. Il y a aussi dans la Ville d'Astrakan 5. ou 6000. Moscovites, qui y sont toûjours restez depuis la réduction de la Ville, & qu'ils en ont chassé les Tartares, lesquels y suivent la Religion de Moscovie. Ils y ont beaucoup d'Eglises, & quantité d'Images, comme dans leur Pays. Ces Tartares de Nagaya ont aussi pour voisins les Jurgenzes, qui ont un Cham, qui fait la guerre au Sophi de Perse, à cause de la Religion, & qui suit la créance des Arabes & des Turcs.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Jurgenzes.

Les Tartares Précopites ou de la petite Tartarie, qui sont descendus de la Tartarie Asiatique, & qui occupent les environs du Pont-Euxin, & qui regardent le Nord & les rivages des Pa-

luds Meotides, avec la Cherſoneſe Taurique, étoient Idolâtres avant le Mahometiſme, qu'ils ont reçû il y a plus de 200. ans : De ſorte que ces Tartares ſont Mahometans, & uſent de lettres Arabiques un peu corrompües. Ils ont un Pontife, nommé Seide, & ils entrent dans leurs Temples avec une grande humilité, & ſans aucune pompe, le Cham même n'ayant pas plus d'honneur que le commun, ni de ſiege plus éminent que les autres. 1438.

Davity, der. Edit. prem. part.

Les Moullahs ou Prêtres, ſont auſſi ſans ambition & ſans avarice, fort modeſtes & religieux : ce qui fait que les Peuples les honorent extrêmement, & les font paſſer pour des Saints. On remarque poûrtant que ceux qui ſont dans les terres fermes, ne ſont pas des plus zelez pour cette Religion, n'ayant ni Moſquées, ni Imans, c'eſt-à-dire, ni Temples, ni perſonnes prépoſées pour le culte Divin ; mais ſeulement le Cham & les Grands Seigneurs, qui obſervent régulierement la Loy de Mahomet.

Quand ils ſont malades à l'extrémité, on envoye querir le Moullah, qui vient avec l'Alcoran, qu'il ouvre & ferme juſqu'à trois fois, l'appro-

chant du visage du malade, & disant quelques prieres. Si par hasard le malade guerit, il attribüe le recouvrement de sa santé à l'Alcoran, & il fait present au Moullah d'un Mouton ou d'une Chévre. S'il vient à mourir, tous les parens s'assemblent, & le portent en terre avec de grands témoignages de tr stesse, & criant incessamment: *Alla, Alla.* Etant enterré, le Moullah fait plusieurs prieres sur la fosse, & est payé de ses peines selon les facultez de ses heritiers. Il demeure ordinairement trois jours & trois nuits en cet exercice, pour les pauvres, ne quittant point la fausse; & pour les riches, il y demeure un mois, & quelquefois jusqu'à sept ou huit.

Il y a aussi des Juifs dans la Taurique, des Armeniens, des Grecs & des Catholiques Romains, qui sont la plûpart des Italiens, particulierement des Genois en assez grand nombre, qui ont eu la liberté de conserver leur ancienne Religion, aussi bien que les autres Chrétiens. Dans les Villes de Baccasaray, les Catholiques y ont une belle Eglise, & deux à Caffa, que les Genois y ont bâties, dans le tems qu'ils ont possédé cette partie de la Cher-

sonese Taurique. Mahomet II. prit cet- 1475.
te Ville sur eux. Elle n'est presque habitée que par des Chrétiens. Les Grecs y ont douze Eglises, les Armeniens trente-deux, & les Catholiques deux, dont l'une est dédiée à Saint Pierre: Mais il faut que les uns & les autres fassent subsister leurs Prêtres, tant en ces lieux, qu'aux autres, où ils ont le libre exercice de leur Religion.

On croit que le malheur des Chrétiens de cette Isle est venu du crime des Prêtres Grecs, qui étoit si grand, que leurs Evêques & leurs Archimandrites ou Abbez, n'entroient dans leurs Eglises qu'à cheval: Mais ils sont punis de ce mépris des Eglises par celui de ceux qui les dominent, qui les traitent en esclaves, ne leur laissant même aucun pouvoir sur leurs fils, du moment qu'ils se sont présentez au Magistrat.

Les Tartares, que l'on appelle Czeremisses, qui sont près de la Riviere de Wolga, sont en partie Mahometans, & en partie Payens. Mais ceux qui sont près de Cazan, son tous Payens, qui ne sçavent ce que c'est ni de Baptême, ni de Circoncision. Toutes les ceremonies qu'ils font pour donner le

Tartares Czeremisses.

Sirnys.

nom à un enfant, consistent à désigner un certain jour, au bout de six mois, auquel ils lui donnent le nom de celui qu'ils rencontrent le premier à leur chemin. Ils croyent la plûpart qu'il y a un Dieu immortel, qui est l'Auteur de ce qui arrive de biens aux hommes, qui veut & doit être adoré : mais c'est tout ce qu'ils en sçavent ; car ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni par consequent la Resurrection des Morts ; mais que les hommes & les bêtes ont un même principe & une même fin de vie. Ils ne croyent point qu'il y a un Enfer ; mais ils ne laissent point de croire qu'il y a des Diables & des Esprits malins, qui affligent & qui tourmentent les hommes en cette vie. C'est pourquoi ils tâchent de les appaiser & de se les rendre favorables par leurs Sacrifices. Il y a un certain endroit, à quarante lieües de Cazan, qu'ils appellent Nembda, dans un lieu marêcageux, où ces Tartares font leur pelerinage & leurs devotions ; & ils croyent que ceux qui y vont les mains vuides, & qui ne portent point de present au Diable, tombent en langueur, & meurent d'une maladie lente & incurable.

Leur créance

Ils tüent un Cheval, un Bœuf ou un Mouton, pour les Sacrifices qu'ils font à Dieu, dont ils font rôtir la chair; & en ayant coupé une tranche, & pris une certaine liqueur, ils jettent l'un & l'autre dans un feu, qu'ils font devant la peau de l'animal, qui est étendüe sur une perche couchée de travers en deux arbres: & cela sert de Sacrifice. Ils prient cette peau de présenter leurs prieres à Dieu; ou ils s'adressent directement à Dieu, le priant d'augmenter le nombre de leurs bestiaux ou des autres commoditez de la vie présente, qui sont le seul objet de leurs vœux & de toutes leurs dévotions. Ils adorent aussi le Soleil & la Lune, comme les Auteurs de toutes les belles productions de la terre. Ils n'ont ni Eglises, ni Prêtres, ni Livres; & le langage des Czeremisses leur est tout particulier, n'ayant presque rien de commun avec celui des autres Tartares, ni avec le Turc, quoique ceux qui sont sujets au Czar, & qui sont obligez de converser avec les Moscovites, se servent aussi de leur Langue. Leurs Sacrifices.

Ils font toutes les ceremonies de leurs Sacrifices près de quelque tor-

rent, où ils s'assemblent, particulierement après la mort de quelqu'un de leurs amis, qui a laissé du bien. Ils font bonne chere du meilleur de ses Chevaux, qu'ils font mourir avec lui.

Tartares Circassiens.

Quant aux Tartares Circassiens de la Tartarie deserte, comprise aussi dans la Sarmathie Asiatique, qui sont ceux de Cazan, à la plûpart desquels le Grand Duc de Moscovie commande, leur Religion est presque toute Payenne; car encore qu'ils se fassent circoncire, ils n'ont neanmoins ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni Eglises. Ils font leurs Sacrifices, & sont eux-mêmes les Sacrificateurs. Le jour de Saint Elie leur est particulier pour leurs Sacrifices.

Les Tartares Circassiens sont un peu moins barbares que les Tartares de Daguestan; & il y a grande apparence que c'est depuis qu'ils vivent sous la Domination des Moscovites, & depuis qu'ils ont la conversation des Chrétiens, qu'ils se défont petit à petit de leur barbarie. Quoiqu'il soit permis aux hommes d'épouser plusieurs femmes, la plûpart neanmoins se contentent d'une seule. Quand un homme

meurt ſans enfans, ſon frere eſt obligé d'épouſer ſa veuve, comme il étoit preſcrit dans la Loy ancienne.

Leurs Sacrifices.

Relat. d'Olearius, premiere part.

Quand un homme de qualité meurt, les parens & les amis s'aſſemblent à la campagne, hommes, femmes & enfans, pour ſacrifier un Bouc : Et pour ſçavoir s'il eſt propre au Sacrifice, ils en coupent la nature, qu'ils jettent contre la muraille. Si elle ne s'y attache point, ils en tüent un autre. Si elle y tient, on acheve les ceremonies, l'écorchant & en étendant la peau au bout d'un longue perche, devant laquelle ils font leurs Sacrifices, & font boüillir & rôtir enſuite la chair, qu'ils mangent. Le feſtin étant achevé, les hommes ſe levent & vont faire leur adoration à la peau ; & après les prieres, les femmes ſe retirent. Les hommes demeurent & s'enyvrent de leur bragga & d'eau de vie, & rarement ils ſe ſeparent ſans ſe battre. Cette peau demeure ſur la perche, juſqu'à ce que la mort d'une autre perſonne de qualité y en faſſe mettre une autre à ſa place. La tête & les cornes ſont ſur une Croix noire. Cette perche eſt environnée d'une petite haye, pour empêcher les chiens d'en approcher & de profaner le myſtere.

Ils enterrent leurs morts fort honorablement. Ils ornent leurs sepulchres de piliers, & font bâtir des maisons entieres exprès sur ceux des personnes de qualité.

Pour témoigner leur deüil, ils se déchirent le front, les bras & l'estomach à coups d'ongles, & d'une maniere fort cruelle; en sorte qu'on en voit couler le sang en abondance. Leur deüil dure jusqu'à ce que leurs playes soient fermées; & s'ils veulent qu'il dure plus long-tems, ils les rouvrent souvent de la même façon.

De la Religion des Etats de Turquie en Europe; sçavoir celle de Mahomet.

De quelle maniere s'est établi le Mahometisme.

CEtte Religion portant sur le front le caractere si visible de la fausseté, on a peine à comprendre comment elle s'est si fort étendüe, qu'elle occupe une bonne partie du Monde. Elle regne dans la moitié de l'Asie, & va plus loin, puisqu'on trouve même des Mahometans dans la Chine. Elle domine dans l'Afrique sur les Côtes Septentrionales, depuis l'Egypte, jusqu'au Royaume de Maroc & de Fez,

qu'elle renferme à l'Occident. Elle occupe même encore aujourd'hui de grands Pays dans l'Europe. Mahomet lui-même auroit eu peine à se persuader que sa Religion eût pû faire tant de progrès : & apparemment, à juger des choses parce qu'on voit dans l'Alcoran, il n'avoit aucune pensée de lui faire passer l'Arabie. Il le dit lui-même dans l'Alcoran. Son ambition n'alloit pas plus loin ; & on ne voit nulle part qu'il donne aucun ordre à ses Disciples d'aller établir sa Doctrine par toute la Terre. Il auroit pris d'autres mesures pour les Loix qu'il fait, s'il avoit eu un dessein si vaste ; au moins en deux points, qui sont celui du jeûne du mois Romadan, & celui du pelerinage de la Meque, à quoi il oblige tous les Musulmans : Car le moyen de garder ce jeûne dans les Pays Septentrionnaux, où les jours sont en été de 18. de 20. de 22. heures, d'une semaine, d'un mois, & bien davantage, selon l'élevation differente du Pole, le jeûne consistant à ne point manger, & à ne point boire, depuis la premiere aurore & le petit point du jour, jusqu'à ce que le Soleil soit tout-à-fait couché. Comment auroit-on pû faire aussi le

Le P. Nau, Jesuite Missionnaire.

Chap. du Conseil.

pelerinage de la Meque des extrémitez de la Terre ? Quoiqu'il en soit, qu'on trouve dans l'Alcoran des dispenses pour ces Pays là, ou, ce qui est plus vrai, qu'on n'en trouve pas, comment la seule raison de la fausseté si apparente de la Loy Mahometane n'a-t-elle pas empêché sa propagation ?

Elle l'auroit empêché sans doute, si l'on l'avoit prêchée d'abord à des gens d'esprit & peu corrompus pour leurs mœurs, & en un tems, où il y eût eu plus de crainte de Dieu, plus d'union parmi les Chrétiens, & moins de prostitution de l'ame à la chair & au sens. Mais Mahomet n'eut affaire qu'à des Arabes d'un esprit peu éclairé, attachez furieusement aux plaisirs du corps, & adonnez à l'Idolâtrie.

Il leur composa une Religion fort accommodante. Il leur laissa l'usage des plaisirs honteux, qui étoit tout leur attachement, & la passion dominante de leur cœur impur. Je ne sçai même s'il ne leur en permit pas plus qu'ils n'en avoient auparavant, ne mettant aucunes bornes à l'amour & à la joüissance des femmes. Il n'étoit pas mal aisé après cela de leur faire quitter leur Idolâtrie, leur en laissant toutes les

commoditez & toute la liberté qu'ils en retiroient, diminuant même de la peine qu'ils avoient à rendre divers devoirs à plusieurs Dieux, & ne leur en donnant qu'un seul, pour lequel il ne vouloit en tout un an, tout au plus, qu'un seul Sacrifice; outre que c'étoit une chose tout à-fait contre leur honneur d'adorer encore des Idoles, dont on avoit renversé les Autels par toute la Terre, tout le monde ayant reconnu la vanité & le malheur infini, où le culte qu'on leur rendoit au préjudice du vrai & unique Dieu, engageoit les hommes. Les Arabes pouvoient-ils avoir un Prophete plus a leur goût? Ce qui est étonnant, c'est qu'au commencement même ils se soient opposez à lui.

Il eut aussi des démêlez avec les Chrétiens & les Juifs; mais c'étoit un parti tres-peu formidable pour leur petit nombre & leur peu de forces. Son épée en fit renoncer plusieurs à leur Foy. Il se déchaîna contre les autres en son Alcoran. Comme il avoit un zele fort moderé pour le bien des ames, & tres-ardent pour le sien propre, il leur permit de vivre de la façon qu'il leur plairoit, pourvû qu'ils lui don-

naissent de l'argent pour le prix de leur sang. Il avoit plus d'inclination pour les Chrétiens, que pour les Juifs; & l'Histoire Sarrasine même raconte qu'à sa mort, pour réparer le mal qu'il leur avoit fait, il dressa un Testament en leur faveur, ordonnant à ceux de sa Secte de vivre en bonne amitié avec eux, & de leur rendre tous les bons offices qu'ils pourroient, jusqu'à les aider dans la construction de leurs Monasteres & de leurs Eglises. C'est peut-être à cause de ces dernieres volontez de leur Prophete, qu'ils ont encore aujourd'hui quelque reste de considération pour les Prêtres & les Religieux Chrétiens, n'exigeant de leurs personnes aucune charge, & témoignant qu'ils ont ordre de les respecter, & de leur faire du bien. Ce Testament pourtant ne se trouve plus chez les Turcs.

Les Chrétiens Arabes ne se voyant point inquietez par Mahomet, qui se contentoit de deux ou trois écus par tête, qu'il tiroit d'eux tous les ans, & se trouvant d'ailleurs sans forces & dans l'impossibilité de ruiner ses méchans desseins, s'accommoderent avec lui; & peu à peu l'amour du repos &

es plaisirs du monde, les pervertit
ous, & leur fit embrasser sa Secte.

De-là le Mahometisme se répandit
& dans l'Egypte, & dans la Syrie,
pour l'accomplissement de la parole du
Fils de Dieu, qui dans l'Evangile avoit
dit, que le mauvais serviteur seroit
associé & asservi aux fideles, quand
dans l'absence de son Maître, negligeant le soin de la maison, il ne penseroit qu'à se divertir, & seroit sans
cesse *aux prises avec les autres serviteurs, les* traitant avec toute sorte d'indignité.

En ce tems-là, les Chrétiens dans
l'Egypte & dans la Syrie, n'avoient
presque plus rien du Christianisme,
que le nom, comme le racontent encore aujourd'hui leurs descendans, qui
se sont maintenus dans la créance de
l'Evangile. Ils n'étoient pas seulement
divisez du Chef de l'Eglise & de l'Eglise
Apostolique, par un commun Schisme, mais ils l'étoient entre eux par
des erreurs & des Schismes particuliers.
Ils ne se contentoient pas de la guerre
de Religion, qui ne se fait que par la
langue & par la plume; ils employoient
l'épée & les armes, pour se gagner la
Domination les uns sur les autres, &

faire triompher leur parti. Les Grecs & les Monophysites Syriens & Cophtes se déchiroient les uns les autres. Ceux-ci étoient divisez en autant de Sectes, qu'ils apportoient de differentes explications de cette unité de nature qu'ils vouloient être en Jesus-Christ : De sorte qu'ils ont formé en divers tems jusqu'a quatorze partis opposez. Ceux-là étoient partagez en Grecs, Romains, & Melchytes, & s'élevoient les uns contre les autres avec une fureur de barbares. Pendant que l'ambition de dominer les emportoit de cette maniere à répandre le sang Chrétien, le torrent des voluptez brutales les entraînoit d'un autre côté à des excès qui ne se peuvent dire, d'où ils tomboient dans le précipice de l'impieté, qui ayant banni la crainte de Dieu de leur cœur, les engageoit à la profanation des Eglises, & à sacrifier à leurs passions toutes choses, jusqu'aux plus sacrées & aux plus divines.

Ce ne furent pas les Mahometans qui établirent parmi eux leur Religion; ce furent ces malheureux Chrétiens, qui y appellerent ces Infideles par leurs désordres criminels, & par des députations

ations qu'ils leur firent expressément, pour les solliciter de venir à eux : Car e parti qui se voyoit le plus foible en quelque Pays, ou en quelque Ville, cherchoit l'appui des Arabes, qui faisoient une haute déclaration de laisser vivre chacun dans la Religion qui lui aggréoit. Il aimoit mieux devenir esclave des Infideles, que de l'être de ses ennemis, & il estimoit remporter sur eux un grand avantage & la victoire, si en perdant la liberté, il leur faisoit perdre aussi la leur.

L'on voit assez que les Chrétiens, qui l'étoient si peu, ayant fait une démarche de cette nature, en faisoient ordinairement une autre, abandonnant une Religion, de laquelle il ne leur estoit presque plus rien, pour en embrasser une nouvelle de leurs nouveaux Princes, qui leur rendoit leur liberté, qui favorisant toutes les inclinations des sens, avoit un plus bel extérieur de pieté & de respect envers Dieu, qu'ils n'en voyoient alors dans les Eglises de leurs Sectes, ni dans celles des autres, qu'ils combattoient.

De la Syrie & de l'Egypte, le Mametisme, comme un venin doux

& pénétrant, s'est répandu dans les autres parties du Monde, souvent par la division des Chrétiens, plus souvent par le désordre de leur vie ; & presque toûjours par la grande porte du libertinage & de l'amour des plaisirs : mais c'est aussi quelquefois par celle de l'impatience de souffrir un martyre continuel & sans relâche de l'orgüeil & de l'avarice du Turc, qui non content de traiter les Chrétiens avec le dernier mépris, tire d'eux tout ce qu'il peut d'argent par mille voyes pleines d'injustice, sous des prétextes faux ou frivoles.

Pour revenir maintenant à Mahomet & à sa vie, on n'en sçauroit bien sçavoir au vrai l'Histoire. Ni les Turcs, ni les Chrétiens, ne l'ont point écrite exactement & de bonne foy. Les uns & les autres n'en parlent pas même avec vrai semblance ; & ce qu'ils en disent paroît fabuleux, & inventé, pour donner credit à leur Religion.

Ce que les Auteurs en ont dit de plus vrai, c'est que c'étoit un homme d'une incontinence outrée, dont les débordemens n'avoient point de termes. Nous en avons des témoignages dans l'Alcoran, où défendant aux autres de

a Secte certaines choses en cette maniere, & leur prescrivant des Loix sur cela, en ce qui regarde principalement les dégrez de consanguinité & d'alliance, il fait dire à Dieu, que pour lui, parce qu'il est son Prophete, ces Loix & ces défenses ne le touchent pas; qu'il peut prendre autant de femmes qu'il lui plaira, & que, quelque femme que ce soit, si elle est de sa Secte, peut se prostituer à lui, & qu'il en peut user à sa liberté. De même, après avoir ordonné aux maris de tenir leurs femmes dans l'égalité, pour conserver la paix domestique, qui ne peut manquer d'être troublée, quand une femme voit sa compagne considérablement préferée à elle, & que la jalousie l'irrite; il se dispense de ce Precepte, qui est de la Loy de naturel, & il feint que c'est Dieu même qui lui dit, que pour lui, il en peut user comme il voudra. Il paroît dans un autre endroit, que ses femmes ne pouvant supporter les désordres où sa brutale passion le portoit presque jusqu'à leurs vûës, firent grand bruit à la maison, & que la querelle pensa aller jusqu'à la répudiation. Enfin donnant tant de liberté aux femmes pour

Ch. Elahzab de hor.

Ch. des Femmes.

son égard, il ôtoit aux siennes celle même d'ouvrir les yeux sur d'autres personnes que sur lui, leur recommandant une modestie de la derniere contrainte ; & il leur déclaroit qu'ayant l'honneur d'être à un Prophete comme lui, si elles manquoient en quelque maniere à la fidelité qu'elles lui devoient, Dieu les châtiroit de supplices extraordinaires, & incomparablement plus rudes que ceux qu'il feroit endurer aux autres, qui seroient coupables d'une faute, qui seroit la même, regardée en soi, mais qui n'avoit pas rapport au Prophete.

Jugez après cela de l'aveuglement épouvantable de tant de Nations, qui reverent un homme aussi débauché que celui-là, comme la plus parfaite créature qui soit sortie des mains de Dieu, comme le bien-aimé de son cœur, le premier des Prédestinez, & comme le plus saint de tous les Prophetes.

La honte que les Mahometans ont eüe des reproches qu'on leur faisoit d'avoir pour Prophete & Legislateur un homme, qui, contre l'ordinaire de tous les autres, n'étoit pas homme de prodiges, les a obligez, à ce que l'on

›it, à faire de lui l'Hiſtoire fabuleuſe
e voici.

Ils diſent que Mahomet eut pour
re un Arabe, nommé Abdallah, c'eſt-
dire, Serviteur de Dieu, & une me-
, appellée Eminé, c'eſt-à-dire, Fi-
lle: Que ſon grand-pere deſcendoit
pere en fils d'Abraham, par Iſ-
ïël, & par Abraham, d'Adam, le
emier des hommes. Dieu promit à
premier homme que le Prophete
ïtroit de lui. Il lui en paſſa même
ntrat. L'Ange Gabriël fut le Notai-
qui l'écrivit en preſence de ſoixan-
-dix mille Anges qui l'accompa-
oient.

Le lieu de la naiſſance de ce Pro-
ete eſt Medine; neanmoins il avoit
parens à la Meque, & quelques-
s diſent même qu'elle eſt ſa Patrie.
ceremonie de ſa circonciſion ſe fit
ventre de ſa mere; car il en ſortit cir-
ncis. Les Idoles devinrent noires a-
s, & ſe renverſerent. Les Anges pré-
iterent le Diable au fond de la Mer,
ù il échapa, & ſe retira ſur une
ntagne, où il pouſſa des hauts cris,
éplorant ſon malheur avec ſes Com-
gnons, qu'il y fit venir. Le ſujet de
douleur étoit que la foy de l'unité

de Dieu alloit regner par toute la Terre.

Ayant atteint l'âge de six ou sept ans, on lui donna la garde de quelques troupeaux avec les autres enfans. Ayant un jour mené son troupeau dans une vallée, il fut saisi par deux jeunes hommes d'une rare beauté, qui avoient un bassin & une éguierre d'eau, pleine d'une eau celeste. Ils le renverserent par terre, & lui ayant ouvert la poitrine, ils en tirerent le cœur, & le laverent, après qu'ils en eurent fait sortir une goutte noire & venimeuse, qui est dans celui de tous les hommes, & que les Chrétiens appellent foyer du peché & concupiscence. Ensuite de quoi ils remirent le cœur en sa place naturelle; & sa playe fut aussi-tôt bien refermée, sans qu'il y parût. Ses Camarades, fort surpris de ce spectacle, allerent donner avis de ce qu'ils avoient vû. Cela fit qu'on ne le laissa plus aller dehors : mais il cherchoit toûjours des lieux de retraite, & ne s'employoit qu'à des exercices de pieté & de dévotion.

Il y avoit dans la Ville une femme d'une ravissante beauté, & extrémement riche, appellée l'illustre Kadigé.

le augmentoit tous les jours son bien r le trafic & le négoce, envoyant ses ns trafiquer dans l'Yeman & à Daas. Elle avoit de l'inclination pour ahomet; & desirant lui faire gagner ıelque chose, elle l'envoya avec les archands qu'elle faisoit partir, à Daas. Il se fit admirer d'abord des peronnes qui composoient la Caravane, nt il fit paroître de vertus extraordiaires: De sorte qu'on le surnomma ahomet le Fidele.

La Caravane s'étant arrêtée près de amas, & assez proche d'un Monaste-, où un Religieux, nommé Bechi-, demeuroit, lequel avoit eu en rélation, que Mahomet, qui étoit du ombre, étoit le Prophete des derniers ms, l'Apôtre de Dieu, le Docteur ı Monde, & un faiseur de prodiges: ue pour preuve, il feroit reverdir un bre sec depuis cent ans, & que ce ıys, qui n'avoit point d'eau, en seit rempli en abondance. Ce que ce eligieux ayant reconnu, il fut audeınt de ce Prophete le saluer avec un ofond respect, en lui donnant les ıalitez ci-dessus: Et depuis ce tems, réputation de Mahomet commença se répandre.

Ensuite, de serviteur qu'il étoit, il devint mari, & il épousa la riche Kadigé, sa Dame; mais il ne paroissoit que la nuit à la maison, retournant le jour à sa solitude sur la montagne de Hara, où il s'occupoit aux exercices de pieté. C'étoit pendant ce tems que l'Ange Gabriël lui paroissoit, venant de la part de Dieu lui apprendre tout ce que sa Divine Majesté commande & défend, & pour l'instruire des Ordonnances de la Loy, & c'étoit aussi pendant ce tems qu'il faisoit entendre qu'il étoit dans des extases, & dans un ravissement de l'ame à Dieu, pendant quoi Dieu lui reveloit de grandes choses; ce qui le faisoit d'autant plus reconnoître Apôtre de Dieu: En quoi il n'omettoit rien pour le persuader, & pour faire recevoir la Doctrine qui lui étoit apportée du Ciel.

Les premiers de ses Sectateurs furent Abubeker & Omar, personnes de considération à la Meque, qui lui donnerent leurs filles en mariage. Mais il fut furieusement contredit par les Infideles Kerrags, & par d'autres puissantes familles. Ils le persecuterent avec fureur, & conjurerent même sa mort; de sorte qu'il fût obligé de prendre la fuite:

ıite : ce qu'il fit le 15. Juillet, la nuit u Jeudi au Vendredi de l'Ere Chré-ienne. C'eſt à ce jour que commence ı Mahometane, qui eſt pour raiſon e cela nommée Hegyre, qui ſignifie ıite. Cette fuite arriva en 622. Ce ui eſt l'Epoque ou le commencement es années de l'Hegyre, dont les Ma-ıometans ſe ſervent pour regler l'ordre x la ſuite des tems.

Il ſe retira à Medine, où il fut tres-ıien reçû, parce qu'on y étoit déja pré-enu de ſon merite, & qu'on y ſça-oit qu'il étoit envoyé de Dieu pour ıettre les hommes dans le droit che-ıin du ſalut. Pluſieurs croyoient déja n lui. C'eſt pourquoi dès qu'on ſçut ı venuë, on alla au devant de lui vec tout le reſpect qu'on devoit à un rophete de ſon caractere. Il alla deſ-endre dans la maiſon d'un des Croyans, ppellez Anſars, qui étoient de ſon arti. On n'oublia rien pour le bien ecevoir.

Mahomet ayant gagné une bonne ırtie des habitans de Medine, & s'é-nt preſque tous déclarez pour lui, il t la guerre aux Infideles, ſes enne-is, & il en obligea quantité, par la rce de ſon épée & de ſes armes, à

renoncer à l'Idolâtrie, & à le reconnoître pour le Prophete envoyé de Dieu. Enfin, après bien des victoires, qui retirerent de l'Infidelité une infinité de personnes, il passa de cette vie à l'autre, pour y aller triompher. Il monta au plus haut du plus élevé des Cieux, qui est le septiéme. L'Ange Michel, qui marchoit devant lui, le conduisit près le Trône de Dieu. Il voulut quitter ses souliers; mais Dieu l'en dispensa, & lui dit: *Venez comme vous êtes, ô l'Elite des Prophetes, & mon cher ami.* Il obéït, & s'étant approché, Dieu lui demanda ce qu'il vouloit: *Vous le sçavez mieux que moi, Seigneur*, lui répondit-il. *Je ne souhaite que le salut de ceux qui suivent, & qui suivront la Religion que j'ai prêchée. Je vous jure*, lui dit Dieu, *qu'au jour du Jugement, l'intercession d'aucun Prophete n'aura lieu, & que chacun d'eux ne parlera que pour lui-même: Mais vous, puisque vous souhaitez que tous vos Sectateurs soient sauvez, je vous l'accorde.* C'est ce qui se passa le jour de son Ascension au Ciel.

Son corps est à Medine dans son Tombeau; mais aussi frais, disent les Mahometans, qu'une nouvelle rose:

& de là il entend toutes les prieres qu'on lui fait, en quelque endroit du Monde qu'on soit, quand même on seroit éloigné de dix mille lieuës.

Voila les contes que les Turcs font de Mahomet, & qu'ils croyent être des histoires les plus veritables du Monde; mais ils en racontent bien d'autres, qui ne sont que fables ridicules, que plusieurs de leurs Docteurs ont inventées en divers tems. Ils ont crû qu'ils accrediteroient par-là leur Religion, & se délivreroient de la honte qu'on leur faisoit de l'embrasser & de la professer veritable, sur la simple parole d'un homme, qui se dit Prophete & Apôtre, & Legislateur envoyé de Dieu, sans en donner aucune marque par quelque miracle évident & inconestable.

Mais ils en ont trop dit, pour réussir en leur dessein; car outre que c'est faire mentir l'Alcoran, que de faire Mahomet homme de miracles, ceux qu'ils ont inventez, & qu'ils lui attribuent, sont si mal imaginez, & ont si peu de vrai-semblance, qu'il faut vouloir s'aveugler, & avoir perdu le bon sens, pour n'en pas voir la fausseté.

C'est une chose inconcevable que les Turcs, qui sont fort éclairez, & qui agissent avec beaucoup de pénétration dans toutes les autres affaires de paix, de guerre, de police, de gouvernement, de propre interêt, & même de science, soient en celle-ci seule, qui est la plus importante de toutes, si peu raisonnables, qu'ils en traitent en gens sans esprit, ou qui ont renoncé à toute sagesse, & s'opiniâtrent à ne suivre aucune regle de prudence.

Je ne prétens pas rapporter tout ce qu'on peut dire de cette Religion, il faudroit pour cela un trop gros volume. Mon dessein n'est que d'en faire un abregé le plus succinct que je pourrai; mais fidele & exact, qui donne une veritable connoissance d'une Religion si fameuse, qui remplit une grande partie de la Terre, dont on parle tant, & dont on est si mal informé. Je la montrerai telle qu'elle est; & en disant ce qu'elle a de mauvais, je ne celerai pas ce qu'elle semble avoit de bon. Ce n'est à la verité qu'une Religion fondée sur des fables infiniment ridicules, établie par l'homme du monde le plus débauché, dans le tems même qu'il se disoit Prophete & Legisla-

ur ; soûtenuë par des associez sangui-
ires, qui après avoir désolé l'Arabie
ndant sa vie, se firent une guerre
uelle quand il fut mort ; introduite
ns le Monde, non par la force de la
stice & de la raison, mais par vio-
nce & par tyrannie ; favorable à la
ature corrompuë, dont elle entretient
s desordres, & composée enfin de
oix & de Coutumes bonnes & mau-
aises sans distinction.

Le Démon, qui en est l'Auteur,
our la faire plus facilement recevoir,
a masquée de l'image de quelques-
nes des vertus qui donnent le plus dans
vûë. Il inspire même à ses Secta-
urs d'en pratiquer les exercices exté-
eurs : mais les faisant paroître sur le
sage, il a grand soin qu'elles ne pas-
nt pas jusqu'au cœur, pour y dé-
uire le peché, & y ruinant l'amour
ropre, y faire naître celui de Dieu.
est vrai qu'on y voit des Mahome-
ns gens d'honneur, & qui ont beau-
oup de vertus morales : mais le nom-
e n'en est pas grand ; & quand il le
roit davantage, ce ne seroit pas une
euve de la bonté de la Religion qu'ils
ofessent : ç'en seroit une seulement
la bonté de leur naturel. Les gran-

des vertus des anciens Romains & des Philosophes n'érigent pas l'Idolâtrie en veritable Religion. Que si l'on prétend qu'il y ait de la différence entre les Idolâtres & les Mahometans, parce que ceux ci n'adorent qu'un Dieu, & le vrai Dieu, & que ceux-là ruinoient la Divinité par la pluralité des Dieux, ou par le culte qu'ils rendoient à un seul, qui étoit faux ; on peut dire que les Mahometans ne connoissent pas aussi le vrai Dieu, & que celui qu'ils reverent, n'est qu'une Idole, qu'ils élevent dans leur imagination. Quoiqu'il en soit, il faut donner à leurs vertus morales toute la loüange qu'elles meritent : Mais c'est un abus de croire que la verité & la bonté d'une Religion doive s'examiner sur les vertus de quelques particuliers.

Après la mort de Mahomet, ses Disciples recüeillirent ce qu'ils pûrent de ses Ecrits, & en composerent le Livre, que les Arabes appellent Gouran ou Alcoran, c'est-à-dire, Recuëil des Préceptes, que les Mahometans estiment, comme les Chrétiens la Bible, quoique ce ne soit que des rêveries & de foles imaginations, qu'il a couvertes des principaux points de la Loy des

Alcoran.

ifs & des Chretiens, & assaisonnez
e sansualitez & de voluptez, dont il
romet la joüissance à ses Sectateurs en
autre vie.

Les Mahometans reconnoissent,
omme les Chrétiens, que les Myste-
es de la Religion ont été revelez aux
ommes en deux manieres, qui sont
Ecriture & la Tradition. Ils préten-
ent que la parole de Dieu écrite est
omprise dans leur Alcoran, & que les
Traditions se trouvent dans les Livres
e leurs Docteurs. Ils le nomment or-
inairement la Bible, c'est-à-dire, le
Livre Elmushhat, voulant dire, que
'est le Livre par excellence, qui sur-
asse autant tous les autres, que la pa-
ole de Dieu surpasse celle de tous les
ommes.

Mais bien loin de cela, c'est un Li-
re rempli de mensonges, de fables & de
contradictions, & de tres-mauvaises in-
tructions, contraires à la Loy de Dieu,
le la nature & de la raison; plein d'im-
pietez qui attaquent les veritez de l'E-
vangile; ne rapportant presque rien du
Nouveau & de l'Ancien Testament,
qu'il ne corrompe par des fables ridi-
cules. Il est d'un assez gros volume,
qui contient pourtant peu de choses :

car il y a une infinité de répétitions ennuyeuses ; & qui les retrancheroit du Livre, on le réduiroit à un tiers de sa grosseur. Plusieurs prétendus Sçavans l'ont expliqué par des Commentaires fort amples. La Glose de ces Interpretes n'est pas moins ridicule & deplorable que le Texte de l'Auteur.

Mahomet n'a pas fait seul son Alcoran ; car il ne sçavoit ni lire, ni écrire. On conserve encore en quelque lieu des monumens de l'ignorance de ce faux Prophete, où l'on garde les écrits de certains privileges qu'il y a donnez. Pour les signer & les sceller, il se frotoit la main de quelque couleur, & l'appliquoit sur le velin. Etant donc certain qu'il ne sçavoit pas écrire, il faut de necessité qu'il ait eu un Secretaire confident, qui fut le détestable Moine Sergius Bechira, qui fut le premier qui le proclama Apôtre de Dieu.

Quoiqu'il en soit, Mahomet avoit grand soin de faire accroire qu'il lui étoit apporté du Ciel par l'Ange Gabriel, qui lui rendoit souvent visite. Il tâchoit même de persuader qu'il ne lui apportoit qu'une copie de ce prétendu divin Livre, dont l'Original est gardé dans le Paradis, comme un

rand trésor. Mahomet dit qu'il lui a été envoyé de Dieu, pour confirmer les anciennes Ecritures, l'Ancien & le Nouveau Testament; & qu'il explique tout ce que Dieu a ordonné par la bouche des autres Prophetes.

Il lui fut apporté, à ce qu'il dit, au mois de Romadan, pendant une nuit, qu'il appelle la nuit de benediction; & c'est pour cela que les Mahometans celebrent leur jeûne en ce mois. Il ne l'a eu que piece à piece; & en effet il est distingué en Chapitres reçûs à la Meque, & en quelques Chapitres reçûs à Medine. Les Turcs disent qu'il étoit fait de la peau du belier qu'Abraham sacrifia à Dieu à la place de son fils Isaac; & que cet animal avoit été nourri quarante ans dans les pâturages du Paradis.

Chap de l'Alcoran.

Les Mahometans, trompez de la sorte, & malheureusement préoccupez de ces rêveries, ont une veneration inconcevable pour cet Alcoran. Ils ne souffrent pas que ceux qu'ils croyent Infideles l'ayent entre leurs mains. Quand ils le prennent, ils le baisent, l'appliquent à leurs yeux, & se le mettent sur la tête, pour marque que c'est leur amour, leur lumiere & leur cou-

ronne, & qu'ils soumettent aveuglement leur esprit à ce qu'il enseigne. S'ils le lisent, ou s'ils le manient; il faut qu'ils soient purifiez. S'ils sont tombez en quelque impureté legale, ils vont se laver avec les ceremonies ordinaires, dont je parlerai ci-après, pour être en état d'en faire la lecture avec respect, & le rendre dignes des benedictions qu'il communique à ses lecteurs. Ils le mettent toûjours dans un lieu propre & honorable. Ils en ont d'écrits en lettres d'or. Ceux qui ont un peu de moyens, en achetent, ou s'en font décrire avec divers ornemens d'or & de couleurs, & le couvrent richement. Ils font pour cela avec plaisir une dépense de quarante ou cinquante écus. Quand ils le lisent, ils branlent continuellement la tête & le corps, comme s'ils en adoroient toutes les paroles; & c'est comme le peché d'infidélité parmi eux, de faire une faute en lisant. Ils s'en servent pour apprendre à lire aux enfans; & quand ils font quelque faute, ils leur reprochent qu'ils pechent contre la Loy. Quand le Grand Seigneur marche en ceremonie, ou en faisant son entrée en quelque Ville, ou allant à la guerre, on porte

Livre devant lui, ſur un chameau
hement paré; pour ſignifier que c'eſt
ppui & la colomne de ſon Empire,
la ſource de toutes les benedictions
Dieu. Enfin ce Livre eſt le tout des
ırcs. Leurs exercices ſpirituels & leur
votion conſiſtent à le lire. L'Office
étendu divin de leurs Moſquées con-
te à en chanter quelques Chapitres.
a retraite que leurs Devots & leurs
ints y font, ſe paſſe à le lire, & à le
e jour & nuit. Les prieres qu'ils font
our les morts dans les Moſquées &
r leurs Sepulchres, ne ſont qu'une
nple lecture de ce Livre. Leurs Trai-
z & leurs Accords ſe concluent par
ı reciter la Préface, qu'ils appellent
lfateab. Il y a des fondations de per-
onnes riches, & des lieux pieux pour
lire pendant leur vie pour leur ſa-
ıt, & après leur mort, pour le repos
e leurs ames. Ils le font ſervir à tout,
ıême à la ſorcellerie, qui paſſe chez
ux pour une ſcience, bien loin d'être
ſtimée un crime. Ils le recitent ſur les
ıalades. Ils marquent les Chapitres
ivers qui gueriſſent les differentes ma-
adies. Ils en appliquent à tous les be-
oins. Il y en a qui ſont comme des
nchantemens pour ſe faire aimer; d'au-

tres, qui sont des préservatifs contre la haine des ennemis ; d'autres, qui sont pour garantir les voyageurs de tout danger : en un mot, pout tout ce qu'on peut desirer ou craindre.

L'Alcoran, comme nous l'avons aujourd'hui, n'est pas l'ouvrage de Mahomet. Il mourut qu'il n'étoit que de pieces détachées, qu'il avoit produites de tems en tems, & qu'après la lecture qu'il en avoit fait faire à ses Sectateurs, il avoit laissées entre les mains de ses femmes & de ses amis les plus confidens. Après sa mort, ceux qu'on nomme ses Compagnons, prirent le dessein de faire un Recueïl de toutes ces pieces dispersées en divers endroits, & de les réduire en forme de Livre. Ils tinrent entre eux conseil là-dessus. Ils trouverent que pour soutenir leur Secte, c'étoit un ouvrage necessaire. Osman, fils d'Affan, se chargea de l'affaire, & fit ce Recueïl, qui paroît aujourd'hui, & le composa en partie de ces pieces détachées, autant qu'il en put recouvrer, en partie de choses, dont lui & ses autres associez pûrent se ressouvenir.

Après tout, quelque diligence qu'Osman eût apporté pour faire un Alcoran

xact, & donner à ceux de sa Religion
ne même regle de leur foy, on vit avec
e tems paroître plusieurs Alcorans,
qui ne s'accordoient pas ensemble, soit
que cela fut arrivé par la faute des Co-
pistes, soit que ç'eût été un dessein for-
mé de ceux qui les avoient écrits par
les motifs d'interêt, ou de quelque au-
tre passion. Cela mettant du trouble
dans les esprits, & étant capable de
faire des différends & des Schismes dan-
gereux, les zelez de la Loy chercherent
remede à ce mal; & ils n'en trouverent
point d'autre, que de faire une assem-
blée des principaux Docteurs de la Sec-
te, & de faire apporter tous les Alco-
rans qu'on pourroit trouver, pour les
confronter. Comme l'entreprise étoit
de difficile exécution, il fallut qu'un
Caliphe s'en chargeât, & qu'il donnât
les ordres necessaires pour la faire réus-
sir. Quelques-uns disent que ce fut ce- Mathoüy.
lui du Caire; d'autres, celui de Baby- Morbas.
lone. Il y a bien apparence que quel-
que Caliphe que ce fût qui entreprît
cette affaire de la derniere importance,
pour conserver la Religion, tous les au-
tres y eurent part. L'affaire d'une Re-
ligion commune devoit se traiter d'un
commun accord. Damas fut choisi

pour le lieu du Concile. On y apporta soixante mille Alcorans sur deux cent chameaux, & il s'en trouva jusqu'à deux cent sortes, qui étoient différentes. On les examina tous sur celui d'Osman, qui fut reconnu pour le veritable & l'authentique, & on brûla tous ceux qui ne lui furent pas conformes. Aujourd'hui on n'en voit plus que d'uniformes, soit parmi les Arabes, soit dans la Turquie, soit dans la Perse, soit aux Indes, & dans tous les autres lieux où le Mahometisme s'est répandu.

Elsunné.

Outre l'Alcoran, les Mahometans ont encore plusieurs autres Livres, comme celui d'Elsunné, c'est-à-dire, Chemin, Loy ou Conseil de Mahomet, qui contient six Livres, faits après sa mort par six grands Docteurs de cette Loy. Ils ont encore leur Livre d'Azar, qui contient la vie & les faits de Mahomet, & ceux de Recele Bulugis, d'Aly & d'Almazhodi, & sept cent Volumes de leur Secte.

Diverses Sectes qui se trouvent parmi les Mahometans.

Il y a parmi les Mahometans quatre Sectes, qui passent pour orthodoxes, parce qu'elles s'accordent dans les points de l'Alcoran, dans la maniere de faire les prieres en assemblée, & sur tout dans

profeſſion de reconnoître Aboubeker
›ur le Caliphe, ou ſucceſſeur de Ma-
omet, à l'excluſion d'Aly. Les autres
:ectes, qui ſont en grand nombre,
›nt traitées d'heretiques, à cauſe de
ıuſieurs erreurs particulieres qu'on les
:cuſe de ſuivre.

Ceux qui ſont engagez en celles-ci,
›nt appellez d'un nom commun Ar-
ı, qui veut dire des gens qui rejettent
ı vraie Doctrine. Outre ce nom par-
culier qu'ils ont, ſelon la diverſité
es opinions qu'ils embraſſent, ceux
ui ſont des prétendus orthodoxes, ont
e même un nom commun, ſous le-
uel on les comprend tous. On les ap-
elle Sunnié, c'eſt-à-dire, Obſervateurs
e *la* Loy. Ces Sectes approuvées, &
ui ſe vantent d'avoir la vraie Foy, ont
hacune leur Fondateur, dont elles ti-
:nt le nom propre qui les diſtingue.
a premiere, eſt celle des Hanabêlé;
c celui qui en eſt, s'appelle Hanbali.
.e Docteur qui l'a formée, eſt Hah-
ıed, fils de Hambal. La ſeconde, eſt
elle des Malechié. On nomme Male-
hi celui qui la ſuit. Son Inſtituteur
ſt Malec. La troiſiéme, eſt celle des
Ianifié, dont l'Auteur eſt Abau Ha-
ıifé. La quatriéme, eſt celle des Scha-

faayé, qui a été établie par Mahanmad. Ce sont les quatre saints Docteurs du Mahometisme. On les considere comme des personnes d'une élevation extraordinaire. On les revere comme les Patriarches de la Loy, & comme des hommes suscitez de Dieu pour montrer le chemin de la verité & du salut. Leurs Constitutions sont reçûës comme des oracles ; & quoiqu'elles soient différentes, neanmoins, parce qu'elles ne touchent point la Foy, on les regarde comme des voyes différentes qui menent à Dieu, & qui conduisent les hommes au Ciel. Celles des Hahmed sont d'une sévérité extraordinaire, & tres-difficiles à garder. C'est pourquoi il a peu de Sectateurs. Celles de Malec sont infiniment plus douces ; aussi sont-elles suivies d'un tres-grand nombre de personnes dans toute la Côte d'Afrique. Celles des Schafayé n'ont aussi rien que de facile. Ils sont encore en plus grand nombre que les Malechié. Ils n'ont point comme eux, de Païs particulier, ni de Prince de leur Cité ; mais ils sont répandus par tous les lieux où les Mahometans dominent. Les Constitutions d'Abau Hanifé l'emportent pardessus les autres. Ce sont les illustres

ıstres & les divines, & le nombre
ceux qui les suivent passe de beau-
ıp celui des Sectateurs des autres
octeurs. Il y en a dix fois plus que de
hafayé. Les Empereurs Ottomans
sont, & la plûpart des Peuples qui
r sont soumis. Dans les Païs où ces
ctes sont mélées, comme à Alep, à
ımas, au Caire, & ailleurs, la motié du
onde est à Hanifé, & l'autre moitié est
x trois autres Docteurs. Le Roy des
artares & ses Sujets, les Rois des
des & leurs Peuples, celui de Sa-
arkand & d'Uzbec sont aussi Tani-
. Tous les Persans de même l'étoient
trefois, & il n'y a que quatre cent
ıs, ou environ, qu'ils se sont laissez
nporter au Schisme.

La différence qui se trouve entre ces
ıatre Sectes, que les Turcs reconnois-
nt pour orthodoxes, ne consiste pres-
ıe qu'en la diversité du Rite, c'est-
dire, des manieres de se purifier &
se disposer à la priere; & en de cer-
ines coutumes, plus ou moins seve-
s, qu'elles pratiquent dans l'observa-
on de l'Alcoran. Par exemple, les uns
lavent plus, les autres moins, &
fférentes parties du corps. Les uns
: font point difficulté d'épouser des

femmes Chrétiennes ; les autres n'en épousent jamais, & se restreignent à celles qui suivent leur Religion. Il y a quantité de choses semblables qui les separent les uns des autres, pour le Rite & la maniere de servir Dieu, & ne rompent pourtant pas l'union des cœurs, & la communion que les uns ont avec les autres.

Il n'y a que les erreurs essentielles contre l'Alcoran, qui divisent les Mahometans entre eux, & qui leur inspirent une haine les uns contre les autres, qui n'a rien d'égal. Quelque horreur qu'ils ayent tous pour les Chrétiens & pour les Juifs, ils ne les croyent pas si maudits, que ceux, qui faisant profession de l'Alcoran, les combattent dans leurs sentimens. Ils ne tiennent pas le salut des Chrétiens & des Juifs pour désesperé, comme beaucoup d'eux croyent que celui de leurs heretiques l'est absolument.

Les principaux de ces heretiques sont les Metoüalié, ou Sectateurs d'Alj, qui remplissent toute la Perse, & qui sont aussi répandus en divers lieux de la Turquie ; mais où ils n'osent pas le déclarer, sur tout dans les Villes, de peur de souffrir de rudes avanies, &

our ne pas s'expoſer aux perſecutions
es zelateurs de la Loy. Leur hereſie
t de ſoutenir, qu'Aly, un des com-
agnons de Mahomet, & ſon couſin
ermain, eſt le ſucceſſeur ou Calique
e ce faux Prophete; & de maudire
boubeker & Omar, qui l'ont tué,
our lui enlever cette Dignité. Ils ſe
ont même un merite devant Dieu de
ommencer leurs prieres par leur don-
ier des malediƈtions. Les Sunnié eſti-
ment Aly, & le beniſſent; mais ils main-
iennent que la ſucceſſion, ou le Caliphat
été donné à Abubeker par Mahomet,
& que c'eſt un point fondamental de
a Religion de le reconnoître. Les Me-
ioüalié les haïſſent à cauſe de cela,
uſqu'à cet excès, qu'ils croyent qu'il
ſt permis de les tuer, & que par cette
ƈtion ils gagnent auprès de Dieu ce
qu'y gagnent ceux qui font deux fois
e pelerinage de la Meque. Ils veulent
ourtant que cela ne ſoit bien permis,
qu'à l'égard de ceux qui les perſecu-
ent, diſant qu'il faut vivre paiſible-
ment avec ceux qui gardent la paix, &
principalement avec ceux qui leur ſont
oumis. Ils ne croyent point le deſtin,
omme les Sunnié, & ils admettent en
'homme une parfaite liberté de faire

le bien ou le mal. Les Sunnié rompent leur jeûne pendant le mois de Romadan, dès que le Soleil est couché : Ceux-ci attendent à le rompre, que les étoiles paroissent au Ciel, ou, si elles ne paroissent pas, qu'il soit nuit close. Les Sunnié, lorsqu'ils se purifient, se lavent, portant l'eau de la main au coude, & du genoüil en bas. Les Meroüalié ont une pratique opposée. Ils ont tant d'horreur de ceux qu'ils appellent Infideles, comme des Chrétiens & des Juifs, qu'ils se croiroient soüillez de les toucher & d'en être touchez. Si quelqu'un d'eux a bû dans un vase, ou ils ne boivent plus dedans, ou ils le rompent, ou ils le lavent & relavent, pour en ôter l'impureté, qu'il a contractée par l'attouchement du Chrétien, ou de quelque autre de ceux qu'ils mettent au nombre des Infideles. Il y a plus d'accommodement & de condescendance dans les Sunnié, qui boivent & mangent avec les Metoüalié, & qui les touchent sans aucune peine : Mais d'un autre côté, les Sunnié sont moins traitables, ne souffrant pas qu'on dise aucune chose contre leur Religion : ce que les Metoüalié ne font pas : car ils endurent tout ce qu'on dit

ontre, & ils donnent toute liberté de
ſputer, bien qu'ils ne donnent pas
lle de ſe convertir. Enfin ceux-ci
rient Dieu ſeuls à ſeuls, & préferent
tte maniere de prier à celle qui ſe
t en commun ; où au contraire les
nnié font tous enſemble leurs prie-
s d'une voix commune dans leurs
loſquées.

Outre ces heretiques de la Religion
Iahometane, il y en a de plus de tren-
autres ſortes, dont il eſt difficile de
avoir les opinions. De ce nombre
nt ceux qu'on appelle Biadié, Geli-
ié, Nedanié, Ttarounié, Daharié,
ourié & Cadrié. On y ajoute les
uſes, les Nazerieré, les Kelbie,
nt je parlerai ci-après. Mais voyons
els ſont les articles de la créance
ahometane, & de toutes ces Na-
ns.

Il n'y a rien dans l'Alcoran que les
res n'eſtiment être article de Foy,
ſuadez qu'ils ſont que tout y eſt la
e parole de Dieu. Ainſi dans leur
nion, & dans l'erreur où ils ſont,
eſt obligé de recevoir & de croire
lement tout ; parce que tout ce qui
parole de Dieu eſt également veri-
le & adorable. Neanmoins tous les

Points fondamentaux de la Loy Mahometane.

Le Pere Nau, Miſſionaire du Levant.

articles ne sont pas d'une même considération ; car bien que les uns ne soient pas plus vrais que les autres, il y en a de plus importans, il y en a qui le sont moins, & qui distinguant cependant la Religion, lui donnent l'être & la soûtiennent. Il s'en remarque quatre de cette nature dans la Religion des Turcs. Le premier, est l'Unité de Dieu. Le second, l'Apostolat de Mahomet. Le troisiéme, la Resurrection des Morts ; & le quatriéme, le Paradis & l'Enfer. On les appelle points fondamentaux, parce qu'elle roule toute sur eux, & qu'elle est établie sur eux.

Premier point de leur Religion, l'Unité de Dieu.

L'Alcoran ne cesse point d'inculquer en toutes rencontres ces quatre articles ; & quoiqu'il dise, le refrain ordinaire est : Qu'il n'y a qu'un Dieu : Que Mahomet est son Apôtre : Qu'à la fin du Monde, tous les hommes ressusciteront, pour être jugez selon leurs œuvres : Qu'ils auront le bonheur éternel du Paradis, si elles sont bonnes, ou qu'ils seront condamnez aux tourmens de l'Enfer, si elles sont mauvaises. Il ne faut pas s'imaginer que de ces quatre articles, il y en ait trois exempts d'erreur, & conformes aux veritez du Christianisme. Tous combattent la Do-

rine de l'Evangile, comme on le ver-
dans la ſuite.

Les Turcs font le capital de leur Re-
;ion, & même leur devotion, des
ux premiers points. Ils en forment
ır profeſſion de Foy. Ils commen-
nt & finiſſent preſque toûjours par-
leurs prieres & leurs autres bonnes
tions; & hors de là encore, on les
tend en tous lieux, & tres-ſouvent
ndant la journée, élever leurs voix,
prononcer du fond du cœur : *La
ıh ellah allah*, ou *Mahhamma ra-
ıl allah*. Il n'y a point de Dieu que
eu, & Mahomet ſon Apôtre. Il n'en
ıt pas davantage pour être déclaré
ıſulman. Les Chrétiens n'oſent pas
e ces paroles, ni par maniére de diſ-
ırs & de narration, ni par jeu, en
divertiſſant. Auſſi-tôt qu'ils les ont
ınoncées, on prétend qu'ils ſont
ıngez de Chrétiens en Mahometans,
on les oblige de ſuivre la Loy de
lcoran, ou de ſouffrir la mort, com-
des Apoſtats qui renient le Maho-
iſme qu'ils ont embraſſé. Il s'en eſt
les exemples terribles.

.e premier point de la Foy des Turcs
lonc l'Unité de Dieu, dont ils font
eſſion contre les Idolâtres, qui ado-

rent plusieurs Dieux, & contre les Chrétiens, qui reconnoissent en Dieu plusieurs Personnes. Ils sont loüables de combattre les Idolâtres, qui ne sont rien, & les Idolâtres, qui enlevant la gloire au vrai Dieu, la donnent à des Divinitez fausses & imaginaires; mais on ne peut assez les blâmer, & déplorer leur aveuglement, de se former une autre Idole, & de lui rendre leurs adorations, au lieu de les rendre au vrai Dieu: Car ce Dieu subsistant en une nature & une seule personne, n'est que dans leur imagination. C'est un faux Dieu. Le veritable subsiste en trois Personnes, qui sont parfaitement unies, & possedent tellement la Divinité, qu'elle est une & unique en elles.

Ce que croyent les Turcs, comme le premier mystere de leur Foy, je veux dire, qu'il n'y a qu'un Dieu, n'est pas mystere, ni mystere de Foy. C'est une verité évidente, qu'on connoît sans revelation, qui est écrite dans tous les esprits, que l'on y lit, si l'on n'a pas éteint les lumieres de la raison, & que la conscience enseigne à tous ceux que les crimes n'ont pas rendu sourds aux leçons qu'elle fait. Le vrai mystere de Foy est celui de la Religion Chrétienne,

qui

i adore un Dieu si grand, que sa ture est incomprehensible à tous les prits, sans contredire pourtant la son, qui trouve en cela dequoi adrer & se satisfaire. Elle se satisfait, rce que toutes ses lumieres lui monnt que la nature de Dieu doit être tre que celle des choses créées, & ssi differente d'elles, que le tout l'est néant; qu'elle doit être aussi élee, qu'aucun esprit n'y puisse attein- e; & qu'elle doit renfermer des perctions singulieres & infinies, qui ne ent pleinement connuës & compri- que de cet Estre infini. Ces gran- urs immenses, qui sont aussi inncevables, qu'ineffables, sont ce e la raison admire, ce qui ravit me, & ce qui remplit les Fideles de plus douce consolation.

Les Mahometans donc, par la prosion qu'ils font de l'Unité de Dieu, quoi ils mettent leur grande gloire, xterminent pas absolument l'Idolâe; mais fondant, pour ainsi dire, ites les Idoles, & les confondant en e masse, de toutes, ils en font une le, qu'ils élevent dans leur fantai-, & qui est l'image d'un faux Dieu. ôtent aussi au veritable l'honneur

qu'ils lui doivent, & le transportent à cette chimere ; & ils anéantissent en eux, autant qu'une créature le peut, le vrai Dieu, dont ils détruisent la nature.

J'ajoûte qu'il n'y a presque personne parmi tous ceux qui professent leur Religion, qui ait une vraie notion de la spiritualité & de la simplicité de l'Estre de Dieu. Où ils n'ont point de Philosophes, la plûpart se représentent Dieu corporel. S'ils l'appellent quelquefois un pur Esprit, c'est sans sçavoir ce qu'ils disent, en s'imaginant tout au plus, par l'idée d'Esprit, une chose à peu près comme la lumiere, plus dégagée de la matiere que les autres. Ce qui n'empêche pas qu'ils ne lui donnent une figure, & qu'ils ne lui attribuent ce qui ne peut convenir qu'aux corps. Leur Alcoran ne leur en fournit point d'autre idée, & les jette dans cette erreur par ses manieres de parler, ausquelles il ne donne point le correctif necessaire aux metaphores, dont on se sert, en parlant de Dieu.

La profession impie de cette fausse Unité de Dieu, subsistant en une Personne, est ce que les Turcs exigent

l'abord de ceux qui s'engagent en leur Secte. Ils la leur font faire, & par paroles, & par gestes : Car les ayant présentez aux Juges, ils lui font dire: *Il n'y a point de Dieu que Dieu*, & renoncer à ce que croyent les Chrétiens. En même tems, ils lui ordonnent de lever la main, & de n'avoir que le doigt index levé, pour témoigner cette Unité. Aprés quoi, pour le faire triompher en la personne de ces Apostats, ils les font monter à cheval, couronnez d'un turban blanc, qu'ils lui ont donné, & tenant à la main un bâton élevé, pour signe de la même Unité, qu'ils viennent de reconnoître en Dieu. En cet équipage, ils les conduisent avec applaudissement par la Ville, précedez de tambours & de fifres, & chantant devant & après eux ce fameux : *Elah ella Allah*. C'est ce qu'ils chantent aussi éternellement, non seulement dans leurs Mosquées, mais dans leurs maisons, dans leurs boutiques, dans les ruës, dans les conversations, & en leur particulier. C'est le sujet de leur musique sur leurs minarets ou madenes, qui sont chez eux ce que les cloches sont chez nous. Ils plantent audessus même une petite co-

somne, qui est unique, pour marquer encore le zele qu'ils ont d'établir l'Unité de Dieu.

C'est cet aveuglement & ce faux zele qui les portent à nier non seulement la Trinité des Personnes qui sont en Dieu, & font son essence, mais encore la Divinité de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, qu'ils mettent seulement au premier rang des grands Prophetes, avec la qualité illustre & singuliere qu'ils lui accordent d'être le Verbe & l'Esprit de Dieu. Ils croyent que reconnoître en lui la divinité, c'est la multiplier; & qu'en ruinant de cette sorte son Unité, c'est mettre dans le monde deux Dieux.

Second point fondamental de leur Religion.

Le second point fondamental de la créance des Mahometans, est l'Apostolat de leur faux Prophete. Ils croyent qu'il leur a été envoyé de Dieu, & ils le croyent, sans avoir aucune preuve de sa mission: Car ils ne peuvent la reconnoître, ni à la sainteté de sa Doctrine, qui assûrément n'est pas sainte, & qui visiblement l'est sans comparaison moins que celle de la Loy Chrétienne, & que celle même de la Mosaïque, ni aux miracles de ce Seducteur, n'en ayant point fait, sur

›ut pour convaincre les hommes sur
ı verité de ce qu'il prêchoit, comme
Alcoran l'assûre en divers endroits ;
i aux Prophetes, qui ayent précedé
: annoncé sa venuë au monde, ja-
ıais Prophete n'en ayant parlé. Ainsi
s n'ont point d'autre raison de le
oire Apôtre de Dieu, que le propre
ẻmoignage que ce malheureux s'en
end à lui-même. En quoi paroît l'a-
euglement épouventable des Maho-
ıetans, qui sans doute ne voudroient
mais aujourd'hui recevoir pour Pro-
hete envoyé de Dieu le plus qualifié
es Arabes, qui leur diroit qu'il vient
eux de la part de Dieu leur prêcher
ne Loy nouvelle, sans en donner
'autres preuves que sa parole, eux
ui, ne reçoivent aucun Envoyé du
rince, soit Bassa, soit Cady, qu'il
apporte des Commandemens authen-
ques avec le seing & le sceau Royal.

Les Turcs n'avouënt pas pourtant
ue Mahomet soit le seul qui témoi-
ne par sa parole la verité de sa mis-
on. Ils prétendent que l'Evangile l'a
ınoncée, & qu'anciennement on y
soit le nom de Mahomet, & la pro-
ıesse que Dieu l'envoyeroit pour con-
uire les hommes au droit chemin de

leur salut ; mais que les Chrétiens ont substitué en sa place le mot barbare *Faraëlit*. Ce qui les porte à dire cela, est qu'ils lisent dans l'Alcoran, au Chapitre du Rang, où l'on fait parler Jesus-Christ aux Israëlites, & leur dire qu'il leur a été envoyé, pour confirmer l'Ancien Testament, & pour leur annoncer qu'il viendroit après lui un Prophete, dont le nom seroit Mahomet. Mais tout cela se refute par l'Alcoran même.

Troisiéme point.

Le troisiéme point fondamental de leur Religion, est leur créance de la Resurrection des Morts, & le Jugement, dont voici ce que dit l'Alcoran, & la Tradition commune : Quand la fin du monde, dans le tems déterminé par les ordres de la Sagesse du Seigneur, sera arrivé, Araël, qui est l'Ange de la mort, & celui qui coupe le fil de la vie à tous les mortels, fera entendre le son de sa voix d'une maniere si effroyable, que tout ce qui restera de vivant, en mourra de peur.

Alcoran, Ch. de l'Affliction.

Alors la Terre & le Ciel changeront de face, les montagnes arrachées de leur place, sembleront marcher, & s'affaisseront, & seront réduites en poussiere ; les Etoiles tomberont du

iel ; le Ciel même tombera en ruine; n ne verra plus rien en vie ; tout ne :ra plus que confusion. Le monde yant souffert ce bouleversement ge-eral , Dieu fera sonner la trompette ar un de ses Anges. La terre en sera branlée ; & dans l'effort de ses se-ousses , elle jettera les corps morts iors des sepulchres , que Dieu rani-mera tous de son souffle. Tous les hommes paroîtront là dans la nudité qu'ils ont euë à leur création & à leur naissance , & se jetteront de la pous-iere sur la tête, dans la confusion où ls se verront. Les impies seront in-continent liez de leurs chaînes , & au-ront le visage couvert de poix & de feu. Les Anges Gardiens conduiront alors tous ces hommes ressuscitez , & les assembleront à Jerusalem , pour comparoître au Jugement , où ils se-ront témoins contre eux , ou pour eux, selon leurs bonnes ou méchantes ac-tions. Les meres saisies de terreur , oublieront leurs propres enfans. Les hommes seront comme yvres , ne sça-chant que faire & que dire , à la vûë des châtimens que la Justice de Dieu fait souffrir. Les Anges cependant , qui doivent porter le Trône de Dieu ,

Ch. de la Caverne.

Ch. du Pelerinage.

Ch. de la Purification du Jugement.

feront sur le bord des Cieux. Huit Anges seront employez à présenter à tous les hommes les Livres, où tous leurs pechez seront écrits, & où rien ne sera caché. A leur vûë, les méchans criront en désesperez : *O le malheur ! Au secours, au secours.* Ce sera en vain. Les Anges saluëront les gens de bien de la part de Dieu, & leur mettront à la main droite le Livre de compte de leurs actions, qui sera le signe de leur prédestination ; de quoi ils auront une joye extrême, & s'applaudiront à eux-mêmus d'avoir suivi la vraie Foy. Et on leur dira : *Buvez & mangez des biens du Paradis tant qu'il vous plaira.* On donnera aux méchans à la main gauche le Livre de compte de leurs œuvres. Cela les jettera dans le dernier desespoir ; car ce sera la marque de leur réprobation. Sur quoi on dira aux Démons : *Prenez-les, liez-les, précipitez les dans l'Enfer au milieu des flammes, & attachez à leurs bras des chaînes longues de 75. coudées.* La Tradition Turquesque porte, qu'auparavant qu'on prononce cet horrible Arrêt, on pesera dans une balance toutes les actions ; & qu'ensuite on étendra un fil depuis l'Orient

Ch. de la Verification.

u'à l'Occident, qu'on âppelle El-
th, c'est-à-dire, le chemin qui
duit au Ciel. Il a sous soi l'Enfer
ert. Ce fil a un tranchant extréme-
it affilé, & ce chemin est si enve-
pé de tenebres, qu'il n'y a point
nuit plus obscure. De quelque ma-
re qu'il soit, il est impossible que
pecheurs impénitens s'en sauvent.
tombent necessairement dans le
cipice. Mais les personnes saintes
nt rien à craindre, ni de ces tene-
s qui couvrent le chemin si étroit,
de la pointe affilée sur laquelle il
t marcher. Tous n'y marcheront
de même façon. On verra des gens
i le passeront comme une éclair;
utres, comme une fleche décochée;
elques-uns, à petits pas; plusieurs
narcheront en tremblant, & grand
mbre qui trebucheront & tombe-
nt dans l'Enfer. Les Saints, les Apô-
s, les Prophetes & les gens de bien
sseront avec assûrance; & ils se trou-
ront bien-tôt à la porte du Paradis,
is s'être presque apperçûs qu'ils mar-
oient sur un chemin si dangereux.
ors on prononcera l'Arrêt fatal,
nt je viens de parler. Toutes les Se-
es s'écrieront chacune à part; *Ah!*

que nous voiyons le visage de nôtre Dieu. Le connoissez vous, répondra-t-on, *vôtre Dieu ?* On montrera le Soleil à ceux qui l'ont adoré : *C'est-là*, diront-ils, *nôtre Dieu* ; & sur l'heure, par l'ordre de Dieu, le Soleil sera abîmé dans l'Enfer avec tous ses adorateurs. On en usera de même maniere avec ceux qui ont adoré le feu, & les autres créatures. Elles seront toutes condamnées à être précipitées dans l'Enfer avec ceux qui leur auront rendu des honneurs divins. Il ne restera plus sur la surface de la terre que les bienheureux serviteurs du Seigneur. On leur dira : *Que faites-vous là ?* Ils répondront comme les autres : *Nous desirons voir nôtre Dieu.* On leur présentera une Image affreuse, qui leur jettera tant d'horreur dans le cœur, qu'elle seroit capable de les faire mourir. Mais Dieu se fera voir aussi-tôt à eux dans sa gloire avec toute sa Majesté. Ils l'adoreront humblement, remplis de consolation & de joye. Ensuite ils découvriront une colomne de lumiere, & deux soleils devant eux, pour les éclairer, afin qu'ils entrent dans le Paradis, dont ils sentiront déja par avance les bonnes

irs, plus agréables que toutes celqui sont sur la terre. Il y a diverportes pour entrer en ce lieu de ces, selon les differens Etats des nts. Les Martyrs, les Penitens & gens d'oraison, les Apôtres, les ophetes & les autres Ordres, ont acun la leur. Quand ils seront tous trez dans le Paradis, & que tous s réprouvez seront dans l'Enfer, on nenera la mort sous la figure d'un ouc, entre ce lieu de joyes & le lieu e peines; & là elle sera égorgée & étruite. Cela fait, une voix se fera ntendre aux Prédestinez, qui leur ira : *Il n'y a plus de mort pour vous; lemeurez éternellement dans ce séjour le plaisir, & ayez-en une parfaite connoissance.* On dira de même aux réprouvez : *Il n'y a plus de mort pour vous; il faut que vous demeuriez éternellement dans ces feux horribles.*

C'est ainsi que selon les imaginations ridicules des Mahometans, se doit faire la Resurrection & le dernier Jugement des hommes. Leur Alcoran enseigne que les bêtes & les oiseaux doivent subir le même sort; mais on ne voit pas de quelle maniere cela se doit faire. *Ch. Elanaam.*

L'on voit en tout ce recit beaucoup d'erreurs, & le grand égarement d'esprit des Mahometans, qui ne font aucune reflection à la sottise & à la vanité de ces fables, & qui les croyoient comme des veritez tres sûres. Les sentimens qu'ils ont de la felicité souveraine du Paradis, sont encore plus extravagantes & plus opposez à la Doctrine des Livres sacrez & à la raison. La lumiere de la raison, aussi bien que les saintes Lettres, persuadent ceux qui la suivent, que la beatitude de l'homme ne peut consister en des plaisirs materiels, brutaux & honteux; mais dans le souverain bien, qui est Dieu, qui est la fin où aspire l'homme, & pour laquelle il est créé. Ce seul point devroit convaincre les esprits les moins éclairez, que la Religion Mahometane n'a point été établie de Dieu; car elle ne propose à l'homme qu'une felicité de bêtes, qui est en elle-même si pleine de honte, qu'un Turc même n'oseroit pas en joüir dans une Mosquée, qui est un lieu beaucoup moins sacré que le Paradis.

Quatriéme point fondamental de leur Religion.

Mahomet donne à son Paradis le nom d'Eden, qui est celui de nôtre

Paradis terrestre, & qui signifie un lieu de delices. Il est formé de plusieurs jardins agreables, arrosez de divers fleuves d'eau, qui ne se gâte jamais, de lait, de vin & de miel; où il y a de belles fontaines; garnies de toute sorte d'arbres chargez de fruits merveilleux. Les Saints, qui habiteront ce séjour, seront vêtus d'habits superbes. Ils auront des femmes sans nombre, remplies de toutes les perfections de la nature; & le grand bonheur des Saints de l'Alcoran sera de passer leur éternité avec elles. Le boire & le manger feront aussi une partie de leur grande felicité. A toutes lesquelles choses l'Alcoran ajoûte mille autres choses ridicules, dont le recit & la lecture sont trop fades & ennuyeux, & blessent les oreilles chastes.

Ch. de la Caver e. Ch. du Pelerina e. Ch. du Createur.

Après avoir vû ce Paradis de l'Alcoran, il faut aussi voir son Enfer. C'est une horrible prison au fond de la terre. On ne trouve là que des flammes, & d'autres effroyables tourmens, dans lesquels les damnez sont destinez de souffrir éternellement.

Cinquiéme point fondamental de leur Religion.

Les Turcs, qui contredisent en mille occasions l'Alcoran, sans y faire reflection, & qui imitent en cela leur

faux Prophete, qui en est l'Auteur, disent que cette éternité de supplices n'est pas pour les Mahometans impies ; que Mahomet a obtenu grace pour ceux qui sont de sa Secte ; & qu'après quelques années ou quelques siecles de damnation, il les retira de l'Enfer, & que les ayant purifiez dans sa Fontaine, * il les fera entrer dans le Paradis, où le Livre d'Elsunné, ou de la Loy, qui a presque autant d'autorité que l'Alcoran, dit des choses si extravagantes à son ordinaire : Car il dit que l'Ange Gabriel, qui garde les clefs, sera alors commandé, pour leur aller ouvrir les portes avec soixante & dix mille clefs, dont chacune est longue de sept mille lieuës.

*Cette Fontaine est si longue & si large, qu'on ne peut pas en faire le tour en 70000 jours.

Il semble même que l'Alcoran dit que les Diables ne seront pas damnez éternellement : au moins il dit que le Diable, après son peché, obtint de Dieu de n'avoir sa malediction, que jusqu'au jour du Jugement ; & il enseigne que les Demons ayant oüi lire l'Alcoran, en reconnurent la verité, & se firent Mahometans. Il faut que consequemment il leur donne part aux intercessions du Prophete.

Ch. des Demons.

.a plûpart des Turcs, sans pren-
garde que l'Alcoran établit pres-
: dans tous les Chapitres l'éterni-
de la damnation des Impies,
›yent que ces peines auront fin un
ır, & disent que ceux qui seront
plus long-tems dans l'Enfer, n'y
ont que sept jours.

Outre le Paradis & l'Enfer, les
ahometans font mention de deux
tres lieux, dont l'un s'appelle
draf, & qui est à peu près comme
; Limbes. Ce sera là où seront éter-
llement ceux qui n'auront fait ni
en, ni mal, ou dont les mauvaises
uvres se trouveront de poids égal
ec les bonnes, lors qu'au jour du
ıgement, elles seront pesées dans
balance. L'Alcoran en fait men-
›n, & un de ses Chapitres a ce
›m pour titre.

L'autre lieu se nomme Bargakh;
c'est là où les ames sont reservées
squ'au jour du Jugement. Ce n'est
›int un endroit déterminé. Il se trou-
: dans tous les sepulchres, où les
nes attendent le jour de la Resur-
ction, pour se réunir à leur corps.
e lieu est mi-parti. La moitié est un
:tit Paradis, où les gens de bien

goutent les avantages du Paradis, où ils doivent être quelque jour transportez. L'autre moitié est un petit Enfer, où ceux qui ont fait les delicats en ce monde, qui ont été paresseux à prier Dieu, & qui ont fait d'autres pechez, qui ne sont pas énormes & irremissibles, souffrent là de rigoureux supplices, dont les Fideles les delivrent par leurs prieres, par leurs aumônes & par leurs autres bonnes œuvres, qu'ils offrent à Dieu pour eux.

Au reste, tout ce que je viens de dire du Paradis des Mahometans, est pris à la lettre par ces Infideles, non comme des figures, qui par des choses corporelles representent les spirituelles. Plusieurs disent neanmoins que les plus doctes Turcs interpretent les choses spirituellement.

Ils croyent comme nous que le Monde n'a pas été de toute éternité; mais qu'il a été créé dans le tems par la parole de Dieu, qui fait être les choses, en disant qu'elles soient : Que le premier des hommes a été Adam : Que Dieu l'a formé de ses mains avec un peu de terre & de boüe : qu'Eve, sa femme, fut tirée de

son côté : Que les Anges, que l'Alcoran fait corporels, furent créez de feu sans fumée ; & quoiqu'ils soient en cela plus nobles que l'homme, Dieu eut pourtant pour cet homme de terre, animée de son souffle, plus de consideration que pour eux : Car non-seulement il lui donna plus de science, mais il le fit encore leur Maître, & leur commanda d'apprendre de lui le nom de toutes les choses, dont il lui avoit donné une connoissance parfaite. Il fit plus ; parce qu'il leur ordonna de l'adorer : & tous obéïrent à cet ordre, à la réserve du Demon, qui, aveuglé de son orgüeil, ne le voulut pas faire, trouvant fort indigne qu'un Ange comme lui, créé de feu sans fumée, rendît cet honneur suprême à un homme, formé de boüe. Cette désobeïssance attira sur lui la colere & la malediction de Dieu, jusqu'au jour du Jugement, & il fut à l'heure même banni & chassé honteusement du Paradis.

Alors Dieu avertit Adam de se tenir sur ses gardes, & de se défier de cet ennemi. Il y avoit un arbre dans ce Paradis, dont ce premier homme

avoit défense d'approcher, & de manger de son fruit. Ce fut de cet arbre dont le Demon se servit pour le faire pecher & le perdre : Car l'ayant abordé, il lui persuada d'approcher de cet arbre & d'en manger du fruit avec sa femme, leur promettant d'y trouver un trésor qui ne périroit jamais. La cause de leur peché fut l'orgüeil, qui les porta à vouloir s'élever audessus de leur condition naturelle ; mais leur vanité fut bien-tôt punie. Ils se virent aussi-tôt dépoüillez de la vie de la grace, dont Dieu les avoit revêtus, & se trouverent dans une honteuse nudité, qui les obligea à se couvrir de feüilles d'arbres. Dieu les chassa du Paradis, où ils ne souffroient ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid, & il les envoya sur la terre, où les hommes devinrent ennemis les uns des autres, où il les condamna à vivre & à mourir en miserables.

Neanmoins, comme ils se repentirent de leur faute, Dieu les secourut, & les rendit bienheureux.

Les Turcs ne s'expliquent point autrement dans leur Alcoran sur la chute du premier homme. Ils ne sçavent ce

que c'eſt que le peché originel, & cette corruption univerſelle de nôtre nature, dont il eſt cauſe. Ils ne le prennent que comme une faute perſonnelle, qui n'a rien du coupable que celui qui l'a faite. Mais il eſt aiſé de leur faire voir par la peine que ſouffre ſa poſterité, qu'elle n'eſt pas innocente, & qu'elle a part à ce crime.

Les Turcs ont beaucoup d'eſtime & d'amour pour Jeſus-Chriſt. Leur Alcoran leur apprend que c'eſt un Miracle dans le Monde : Qu'il eſt le Verbe & l'Eſprit de Dieu, & ſon Envoyé pour prêcher aux hommes : Qu'il a été conçû & né d'une Mere Vierge : Qu'il lui a inſpiré une ſcience toute divine : Qu'il a vêcu plein d'honneur en ce Monde, & qu'il eſt au nombre des puiſſans Interceſſeurs auprès de la Divine Majeſté : Qu'il a parlé dans le berceau comme un homme de 30. à 50. ans : Qu'il a fait des prodiges étonnans, comme de former des oiſeaux avec de la terre, & par ſon ſouffle leur donner la vie & l'eſſor, de faire voir les aveugles nez, de guerir les ladres & de reſſuſciter les morts : Qu'il a fait deſcendre du Ciel une table, où il a donné à manger à ſes Diſ-

Ch. des Prophetes. Ch. de la Vache d'Amran. Ch. de la Table.

ciples de la viande du Ciel : Que ç'a été une marque de la puissance de Dieu, qui nous a enrichis de sa grace; & que le jour de ce miracle est, & sera toûjours celebré : Que les Juifs ne l'ont pas tué ni crucifié ; mais qu'en sa place, ils crucifierent un d'entre eux, qui lui ressembloit, & qu'ils prirent pour lui, par une erreur qui les remplit de confusion : Que c'est Dieu qui est l'auteur de sa mort, & en même tems de sa gloire l'ayant aussi-tôt élevé à soi.

Mais l'Alcoran, en inspirant tant d'estime & tant d'amour pour Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, ne laisse pas de lui faire la plus cruelle des injures ; car il le dégrade de sa Dignité, & lui enleve sa couronne. Il nie qu'il soit Dieu. Il déclare impies ceux qui lui donnent cette qualité : Que le grand Messie n'est point fils de Dieu : Qu'il ne tient point à deshonneur d'être son serviteur, comme les Anges & les Cherubins : Que Dieu le peut exterminer quand il lui plaira : Que Jesus rendra lui-même témoignage au jour du Jugement, que jamais il n'a ordonné aux hommes de l'adorer lui & sa Mere, comme deux Dieux ; & qu'il

confeſſera qu'il n'eſt pas Dieu.

Les Mahometans ont auſſi de grands ntimens de reſpect pour la ſainte ierge Marie. Ils la font fille d'Amram, Ch. d'Amram. ꝛur d'Aaron, quoiqu'honteux d'un pitoyable parachroniſme qu'a fait Alcoran. Ils prétendent qu'il a voulu eulement dire, qu'elle eſt ſœur d'Aaon, & fille d'Amram, par l'eſprit l'une même Foy : Que ſa mere en tant groſſe, la voüa à Dieu, pour le ſervir dans le Temple : Que Zacharie eut ſoin de ſon éducation : Que cela lui échut par ſort, pluſieurs voulant en avoir l'honneur ; & que toutes les fois qu'il entroit dans ſa chambre, dans le lieu où elle prioit Dieu, il trouvoit quantité de differens fruits des diverſes Saiſons de l'année, dont le Ciel lui faiſoit preſent : Que cette ſainte Fille a été élevée & purifiée incomparablement plus que toutes les femmes du Monde : Qu'elle eſt Mere Ch. de Marie. & Vierge tout enſemble : Que Dieu lui envoya ſon Eſprit en forme d'homme, pour lui annoncer qu'elle ſeroit Mere du Meſſie : Qu'elle fut épouvantée de le voir auprès d'elle, & lui declara qu'elle ne vouloit point perdre ſa virginité : Qu'il lui répondit qu'elle

la conserveroit, & que ce seroit un miracle de la Toutepuissance de Dieu: Qu'elle sentit de grandes douleurs à son accouchement au pied d'un palmier, où elle s'étoit retirée, pour s'éloigner du monde, & que l'Ange la consola dans sa peine, & qu'il lui ordonna de manger & de boire, & cependant de dire à ceux qui l'aborderoient, qu'elle jeûnoit, & qu'elle avoit fait vœu de ne point parler, que quand son jeûne seroit fini: Que ses parens l'ayant vû avec son Enfant, la traiterent de femme perduë; mais qu'ayant fait signe à son Enfant de leur répondre, il fit sa justification: Qu'ainsi ses sacrez flancs ont été benis, & que Dieu lui a inspiré son Esprit.

Ch. des Prophetes. L'Alcoran parle aussi fort honorablement des Apôtres, qu'il appelle Hayoüarioun, & qu'il loüe en divers endroits, comme des gens doüez d'une grande vertu, & surtout extrémement chastes, bien qu'ils ayent gardé le celibat par devotion, & que Dieu, à ce qu'il prétend, ne leur en ait point fait de commandement.

Pour ce qui est des Chrétiens, les Turcs les tiennent tous pour des Infideles. C'est le nom même qu'ils leur

onnent, & auquel ces pauvres Ef-
aves répondent. Ils ont pourtant de
veneration pour les Religieux &
our les Prêtres. Pour leur en faire voir
es marques, ils les exemptent du tri-
ut qu'ils reçoivent des autres Chré-
ens. Ils ont ce privilege, & ils en
üiffent par tout, fi ce n'eft en la Me-
fopotamie, où les Prêtres mariez font
bligez de le payer comme les au-
es. Ils leur font encore d'autres gra-
es & d'autres careffes, & ils leur
fent qu'ils leur font recommandez
ar le Prophete. Ils difent encore dans
Livre que les Chrétiens ont des Prê-
es & des Religieux qui font hum-
es, & d'une devotion tres-tendre,
pouvant retenir leurs larmes, quand
entendent parler de la Doctrine in-
irée de Dieu. Beaucoup de Turcs mê-
e fe perfuadent que ces perfonnes
crées, ayant de la probité & de la
ence, font Mufulmans dans le cœur;
que ce n'eft que l'engagement où
font, & le refpect humain qui les
pêchent de fe déclarer.

Ils confeffent que tous les mira-
es que Jefus-Chrift a fait, font ve-
ables; mais que ceux des Chré-
ns ne fe font que par art diabo-

lique & par enchantement.

Ils disent que Dieu créa les Anges, pour manifester sa puissance; qu'ils loüent & glorifient sans cesse son nom, & sont gardiens des hommes. Ils les saluënt tous les matins, en disant *Salamalegui*; c'est-à-dire, *Je te saluë*: Et ils font cela, parce qu'ils croyent que chaque homme a 160. Anges, dont deux écrivent; l'un étant au côté droit, qui écrit les bonnes œuvres, & l'autre du côté gauche, qui écrit les mauvaises; & qu'ils sont gardiens de l'interieur & de l'exterieur, chaque sens & chaque membre en ayant un: Car si l'homme n'avoit point tant d'Anges qui le protegeassent, ils disent que les Diables seroient comme des mouches autour de lui: Que les mauvais Anges furent chassez du Paradis, pour n'avoir pas voulu adorer Adam.

Le Purgatoire.

Ils disent aussi qu'on doit toûjours prier Dieu pour les morts; parce que, si ç'a été un pecheur, les prieres lui diminuëront la peine; & que si c'est un juste, elles lui accroîtront le merite. Quelques-uns des plus sçavans Turcs ont differentes opinions touchant le Purgatoire; mais enfin ils prient

prient tous pour les morts, comme us avons déja dit.

Ils disent que Dieu a envoyé sur la re, depuis le commencement du onde, quarante mille Prophetes, :re ceux de la Bible, qui ont tous noncé sa parole en divers tems & differens endroits ; dont il y en a trois plus cheris de Dieu que les :res. Le premier a été Moïse, qui envoyé lorsque la terre étoit reme d'Idolâtrie. Il porta une Loy pleide severité, & trouva l'opiniâtreté Gentils si grande, qu'il y en eut n peu qui crurent en lui ; & cette y s'anéantit avec le tems. Ce qui igea Dieu, pour le desir qu'il avoit sauver les hommes, d'envoyer Je-Christ. Ils disent que Dieu, pour toriser davantage, & afin qu'il ne pas méprisé ; comme avoit été ïse, il le fit venir au Monde par voye extraordinaire, le faisant tre de son souffle & d'une Vierge. Loy qu'il lui fit porter au Monde, it autant douce & facile, que celle Moïse avoit été rude & difficile, eu voulant par ce moyen retirer les nmes de leur erreur ; mais qu'il uva les hommes tellement endur-

cis, qu'il y en eut aussi fort peu qui crurent en lui. De plus ils disent que sa parole fut aussi-tôt falsifiée par les principaux de ses Ministres ; & que ce qui irrita Dieu davantage, fut que ceux de Jerusalem le traiterent indignement, jusqu'à le vouloir faire mourir : ce qu'ils eussent fait, si Dieu n'eût mis un fantôme à sa place, qu'ils attacherent à une croix, pensant que ce fût Jesus-Christ.

Ils disent que pour le dernier Prophete, Dieu a envoyé Mahomet, qui est le Chef & le Sceau de tous les Prophetes, le plus cheri de Dieu, qui d'une main a apporté une Loy pleine de liberté, & de l'autre une épée, pour exterminer ceux qui ne la voudront pas recevoir : ce qui est, disent-ils, écrit dans l'Evangile ; mais que les méchans Chrétiens l'ont rayé : ce qui fait que la Loy de Mahomet ne se peut accorder avec la leur ; & neanmoins qu'elle durera jusqu'au jour du Jugement.

Deux autres points de leur Loy.

Outre les quatre points fondamentaux de leur Religion, que je viens de faire voir, ils en ont encore deux abominables, qui la font rouler & maintenir par tout où la malice & la force

ont fait prendre racine à leur Loy.

Le premier, eſt la Prédeſtination, & la fatale neceſſité, ou plûtôt l'obſtination dans laquelle ils ſont de croire fortement tous les évenemens, quand ils dépendent de nôtre liberté, tellement dans les idées éternelles, quant à leurs effets que la nature jointe à l'art, & toutes deux à la grace, n'y ſçauroient mettre empêchement quelconque: De ſorte que ſi un homme ſe tuoit lui-même, & ſe faiſoit mourir, ils tiennent cet accident tellement indépendant de la liberté de cet homicide, qu'ils ne croyent pas être en ſon pouvoir d'en empêcher ou retarder l'exécution. Nous parlerons encore ci-après de ce point de Religion.

L'autre point de cette Loy, eſt qu'elle doit être établie ſans miracles & ſans diſputes, & reçûë ſans contradiction; ſi bien qu'il ſuffit qu'elle ſoit lûë pour être obligé d'y croire: à faute de quoi, tous les contrevenans ſont paſſez au fil de l'épée, & punis de mort.

L'entrée de cette Religion eſt la Circonciſion, qui en eſt leur premier Sacrement; laquelle neanmoins, ſelon leur créance, n'eſt pas tellement neceſſaire, qu'ils ne puiſſent être ſau- La Circonciſion.

vez ſans cela : Et il n'y a aucune Loy dans l'Alcoran, qui commande aux Mahometans de ſe faire circoncire. Ils n'en ont le precepte que par Tradition. Ils diſent que Mahomet leur a ordonné, par reſpect pour Abraham, le Chef de ſa race, qui a inſtitué cette ceremonie, qui s'y eſt ſoûmis le premier, & qui a recommandé à ſes deſcendans de la pratiquer. Elle eſt chez eux d'obligation, comme étant aujourd'hui, à ce qu'ils aſſûrent, la marque de leur Religion, & une profeſſion réelle de leur ſoumiſſion à la Doctrine de l'Alcoran. Ils ne la nomment pas du nom de Circonciſion, qui n'a pas une ſignification aſſez noble. Ils l'appellent Purification. Ce n'eſt pas qu'ils croyent qu'elle les purifie du peché originel, dont ils n'ont point de connoiſſance ; c'eſt plûtôt qu'ils s'imaginent qu'elle les établit dans la pureté de la Foy, & qu'elle leur ſignifie celle des mœurs avec laquelle ils doivent vivre.

Il n'y a point de tems reglé auquel on ſoit aſtreint de la faire, comme chez les Juifs, qui circonciſent leurs enfans le huitiéme jour d'après leur naiſſance. On attend ordinairement

que les enfans soient un peu forts, omme sont ceux de cinq à six ans. On en trouve même que l'on ne circoncit qu'à dix & à treize. En quoi s suivent l'exemple d'Ismaël, fils 'Abraham, qui a été circoncis à cet ge. Et ce qui arrive souvent aux paures, qui n'ayant pas de quoi faire des estins, & la dépense accoûtumée, différent jusqu'à ce qu'ils rencontrent occasion favorable de quelque ami haritable, qui fasse circoncire ses enans, lequel ils supplient de vouloir indre les leurs aux siens, cela ne se fuse gueres, & l'on s'en fait un honeur & un plaisir. La Circoncision se it le plus souvent aux Mosquées.

Le jour qu'on a pris pour faire la remonie, étant arrivé, on habille s enfans le plus proprement que l'on ut, on les circoncit; & leur ayant taché au col une grande serviette anche, en façon d'écharpe déployée, i leur descend jusqu'aux genoux, on reconduit chez eux avec honneur. usieurs portent une fleche à la main, ur faire voir qu'ils veulent combat- pour la Foy. Les premiers jours se ssent à recevoir les complimens au gis, & à faire des festins aux parens

& aux amis, & à leur donner les divertissemens du Pays.

Ils leur font proferer dans cette ceremonie ces paroles: *La Hilla Heilla, Mehemet resul alla : Il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, & Mahomet son Apôtre ou son Envoyé.* Ils ne circoncisent point les filles ; mais leur faisent hausser le pouce, ils leur font proferer les mêmes paroles. Ils observent presque les mêmes choses que les Juifs, si ce n'est qu'après avoir coupé le prépuce, ils ne déchirent point la peau. Lorsque les Juifs embrassent la Religion des Turcs, ils ne les font point circoncire de nouveau ; mais il faut qu'ils disent : *Issa hac : Jesus est veritable.* Puis ils lui font hausser le pouce, & lui font dire les mêmes paroles que ci-dessus. On passe après cela pour vrai Musulman.

Un Renegat n'est point estimé l'être tout-à-fait, tant qu'il n'est pas circoncis : mais on ne differe gueres à faire sur lui cette sanglante ceremonie : afin qu'après cet engagement, il ne puisse plus se dédire, ni faire croire ailleurs, où il ne seroit pas connu, qu'il n'est pas Mahometan. Si auparavant que de porter sur lui cette marque, il se re-

onnoît, & va abjurer l'infidelité qu'il embrassée, il est tres rare, & il n'arive presque jamais, qu'il échappe de a mort; mais il en souffre une bien plus douce que celle à laquelle on le condamneroit, s'il avoit été circoncis; parce qu'il se retracte, avant que d'être parfait Musulman.

A l'égard de la Discipline de leur Religion, leur créance les oblige particulierement à cinq points. Le premier, de ne connoître qu'un Dieu, & Mahomet son Prophete, comme nous venons de dire. Le second, de faire cinq fois par jour leurs prieres. Le troisiéme, de jeûner tous les ans une Lune entiere. Le quatriéme, de faire l'aumône, & d'être charitable. Et le cinquiéme, d'aller une fois en leur vie visiter la sepulture de leur Prophete à Medine, & le lieu de sa naissance à la Meque. Ils sont fort religieux à observer ces cinq Commanmandemens; & quoique les Monarques Ottomans, & generalement tous les Turcs, soient tout-à-fait plongez dans la volupté, sans avoir aucune teinture des belles sciences, ils ont toutefois ceci de bon, que l'attachement qu'ils ont aux plaisirs; ne leur

Tavernier, derni.re Part.

fait jamais negliger le culte divin, & qu'avant toutes choses, ils ont soin de satisfaire à ce que la Loy exige d'eux de ce côté là. Ils sont exacts & ponctuels jusqu'à la superstition, dans tous leurs exercices de pieté, dans leur maniere de se laver, & dans les cinq principaux articles de la Religion de Mahomet.

Le premier Commandement de leur Loy.

Pour le premier, ils accoûtument tellement leurs enfans à dire : *La Hilla Heilla Alla, &c.* qu'ils ont continuellement ces paroles à la bouche, & croyent qu'elles sont si agréables à Dieu, qu'en les proférant à l'article de la mort, l'on est sauvé, quelque crime qu'on ait commis. Ce sont aussi les mêmes paroles, que les Muyezins & les Talismans chantent de quatre heures en quatre heures du haut des Tours de leurs Mosquées.

Le second Commandement. La Priere.

Pour le second Commandement, qui les oblige de faire leurs prieres, ils y sont fort ponctuels. La priere est chez les Turcs le grand moyen d'appaiser Dieu ; & être fidele à la faire aux heures reglées, & de la maniere ordonnée, c'est un signe immanquable qu'on est du nombre heureux des Prédestinez : & de même, c'en est

un aſſûré de réprobation, de la mépriſer, & de ne la point faire. Ceux qui ſont dans ce déreglement, doivent être conſiderez comme des perſonnes maudites ; & ils le ſont en effet de Dieu.

Ils ſont obligez par leur Loy de prier Dieu cinq fois le jour ; ce qu'il faut entendre du jour naturel, qui eſt de 24. heures. Il n'y a point pour cela d'heures reglées ; & c'eſt ſelon le tems que le Soleil éclaire leur horiſon. De cette maniere, l'intervale eſt plus long en Eſté entre leurs prieres, qu'il n'eſt en Hyver ; & ils fondent principalement leur devotion ſur des obſervations de cette nature. Ils font la premiere le matin à l'Aurore, ou depuis l'Aurore, juſqu'à ce que le Soleil ſe leve. La ſeconde à midi, lorſque cet Aſtre eſt à ſon Meridien, & commence à s'incliner vers l'Occident La troiſiéme à l'Aſre ou Kindy, qui eſt entre le midi du Soleil en ſon Occident, lorſque le Soleil eſt plus près de ſon couchant que de ſon midi. La quatriéme, au point du coucher du Soleil, dès qu'il commence à ne plus paroître ſur l'horiſon. Et enfin, quand le crepuſcule diſparoît, & que la nuit vient. A quoi, hors des tems de ma-

ladie, ils ne manquent jamais, quelque affaire qui leur puisse survenir. Or afin que personne, de quelque condition qu'il soit, ne prétende cause d'ignorance, il y a en chaque Mosquée, & même en quelques-unes des Places publiques, des gens gagez, qui montent à la tour de la Mosquée, ou sur la terrasse de quelque maison du quartier, ou sur quelque autre lieu élevé, pour avertir que le tems de la priere est arrivé. Il le fait, en élevant sa voix le plus qu'il peut, & disant : *Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & je confesse que Mahomet est son Apôtre : Venez à la priere, venez au salut & au bonheur. Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu. Priere & salut sur vous, ô Mahomet! ô la premiere des créatures de Dieu, & la fin & le sceau de tous ses Prophetes ! Prieres & salut sur vous, ô la plus excellente des créatures, & le défenseur de la Foy divine !* Ensuite de quoi il recite la Préface de l'Alcoran à l'honneur & pour le salut de l'ame de Belal, Belal l'Egyptien, le Chef de l'Ecriture des Mosquées ; &

quand il a fini, on commence la priere.

Or cette Preface de l'Alcoran est aux Turcs ce qu'est aux Chrétiens l'Oraison Dominicale. Ils en font le principal de leurs prieres. Ils la recitent sur les malades. C'est le sceau des accords qu'ils concluënt, & des reconciliations qu'ils font après leurs querelles. Voici comme elle est conçûë: *Au nom de Dieu clement & misericordieux, loüange à Dieu clement & misericordieux, le jour du Jugement: C'est à vous à qui nous rendons nos adorations; c'est à vous que nous nous adressons pour être aidez. Conduisez-nous au droit chemin de ceux que vous avez favorisez de vos graces, qui ne sont pas l'objet de vôtre colere, & nous ne serons pas dans l'égarement.*

Pendant que ce Chantre ou Crieur fait ainsi entendre sa voix, & qu'il avertit pour la priere, ceux qui ont envie de la faire, & qui n'ont point d'impureté legale qui les empêche, se rendent promptement à la Mosquée, où ils n'entrent point qu'après s'être purifiez, en se lavant de la maniere que je le dirai en son lieu. Ils quittent leurs souliers à la porte de la Mosquée, en y entrant, & ils les y reprennent en sortant.

La priere ſe fait de cette maniere. Lamam, qui eſt leur Eccleſiaſtique, ſe tient debout vers le midi, qui eſt marqué par une eſpece de niche, ſemblable à celles où nous mettons les ſtatuës des Saints. Derriere lui, dans le premier rang, ſont les perſonnes les plus conſiderables; le Baſſa, par exemple, avec le Cady à côté. Dans les rangs ſuivans on ſe met auſſi ſur une même ligne le plus juſtement qu'on le peut. Chacun ayant pris place de cette façon, Laman commence à entonner la priere à demi chant. Tous les autres diſent ce qu'il dit, & font ce qu'il fait. Qand il étend les mains, ils les élevent auſſi. Puis ils les baiſſent comme lui, les portent comme lui à la tête, & les joignent comme lui ſur l'eſtomach. Quand il fait des proſternations, ils en font. Quand il eſt à genoux, appuyé ſur ſes talons, ils s'y tiennent; & quand il ſe releve, ils ſe remettent auſſi debout.

Il y a diverſes ceremonies à obſerver dans les prieres, ſelon les differens tems qu'on les fait. On les pratique à l'honneur & à l'imitation de Mahomet, que l'on tient par tradition les avoir religieuſement obſervées. A

la priere du matin, l'on doit devant toutes choses faire deux profondes prosternations, & c'est une Loy indispensable. Il en faut faire quatre au commencement de celle de midi, par une égale obligation, & la finir par deux autres. On en fait aussi quatre, en commençant celle de l'Asre ou Kindy, à trois ou quatre heures après midi, selon les Saisons de l'année; mais elles ne sont pas d'une égal necessité; car on peut les omettre sans peché, lorsqu'on a quelque affaire pressée ou quelque autre empêchement. On est obligé d'en faire trois au coucher du Soleil, quand on commence la priere; & on la termine par deux autres. Celle qui se fait au tems du souper, doit être précedée de quatre, qu'il est libre d'omettre, comme celles de la priere de l'Asre ou Kyndy; mais on la doit finir par deux autres, dont on ne peut se dispenser. Enfin assemblant le nombre de toutes les prosternations, qui se font en ces cinq tems de prieres, il y en a dix-sept; & quant aux adorations, il y en a trente-quatre. Elles se font étant à genoux, & baisant humblement la terre. On observe aussi sur la fin de la priere, de

prendre un certain air de tristesse, que l'on appelle *El Althazam* ; & tournant un peu la tête a droite & à gauche, on saluë par une modeste inclination les Anges qui sont là, en leur adressant ces paroles : *Elsedm alykom* ou *rekamet allah : Que le salut & la misericorde de Dieu soit sur vous.*

Ceux qui ne peuvent, ou ne veulent pas aller prier dans la Mosquée, le font dans leurs maisons, quittant leurs souliers, étendant un tapis, sur lequel ils se mettent, & gardant les ceremonies ci-dessus. Toutes les femmes ne font presque jamais leurs prieres autre part ; car elles ne peuvent entrer dans les Mosquées avec les hommes, tant on a mauvaise opinion de leur pureté, & disant qu'elles sont un sujet de tentation aux hommes, & qu'ils seroient distraits dans leurs prieres. Ils tiennent même que leurs prieres sont inutiles, & qu'il n'y a ni Enfer, ni Paradis pour elles. Celles de Jerusalem vont neanmoins au Temple les Vendredis, & tous les jours du Romadan. Dans toutes les maisons des Grands il y a un homme commandé, pour crier au tems des prieres, comme les Chantres des Mosquées, afin

que chacun s'acquitte de son obligation. Les uns s'assemblent alors avec leur Maître dans sa chambre ; les autres vont à la Mosquée , & d'autres prient en particulier. Le Vendredi , qui est le jour de la semaine que les Mahometans prennent pour le jour de leur devotion , comme nous prenons le Dimanche, & les Juifs le Samedis ; les Bassas , les Muphtis & les Cadis vont aux Mosquées en ceremonie , tantôt à l'une , tantôt à l'autre , ou toûjours à une même , comme il leur plaît , pour y assister à midi avec le Peuple aux prieres. Leur Empereur en use de même , pour l'édification publique , à Constantinople , & ailleurs ; & il ne se dispense non plus de l'obligation de la priere , que le moindre de ses Sujets. Il est fort religieux en ce point , & c'est toûjours par-là qu'il commence la journée. C'est assez dire qu'il se leve au point du jour. Après dîné , il fait sa priere du midi , & ni ses affaires , ni ses divertissemens ne l'empêchent jamais de faire tous les jours ses prieres. Il est obligé même par une ancienne coûtume, d'aller tous les premiers Vendredis de chaque Lune , à la Mosquée neuve. Il manque

Ce fut ce jour-là que Mahomet s'enfuit de la Meque.

rarement à cette ceremonie ; & lorsqu'un premier Vendredi du mois se passe, sans qu'il y aille, le Peuple croit d'abord qu'il est malade, & des esprits remuans portent bien-tôt leurs pensées à des factions. Quand il va à la Mosquée, les principales Sultanes, sa mere, ses femmes, ou ses sœurs, se tiennent audessus de la grande porte du Serail, avec des sacs pleins d'aspres, pour jetter au Peuple ; afin qu'il prie que l'oraison que le Grand Seigneur va faire, soit exaucée.

Leur Purification.

Pour ce qui est de la Purification, que Mahomet veut que l'on pratique avant la priere, voici ce qu'il en ordonne dans l'Alcoran : *Quand vous priez*, dit-il, *lavez vous le visage & les mains jusqu'au coude, passez la main sur la tête, & passez-là aussi sur les pieds jusqu'aux talons. Que si vous êtes soüillez, ou malades, ou en chemin, ou si vous avez usé du mariage, & si vous êtes allez aux necessitez naturelles, & que vous ne trouviez point d'eau pour faire cette ceremonie, mettez la main sur le sable, passez-la sur vôtre visage, & essuyez-vous en les mains.* De telle sorte qu'ils ne manquent jamais de se laver. C'est une ceremonie

remonie qui leur sert de Confession ; & ils croyent que ce lavement les nettoye de tous leurs pechez, & de toutes les taches, tant du corps, que de l'ame.

Au reste, c'est une chose surprenante que l'exactitude avec laquelle les Turcs s'acquittent des obligations que leur Loy impose touchant la priere. Ils se font un honneur & un plaisir d'y satisfaire. Les Bassas & toutes les autres Personnes de qualité, quittent toutes leurs affaires, quand l'heure de la priere est venuë, afin de la faire. Les gens de moindre qualité ne font point cet exercice de Religion avec moins de soin. Si leurs occupations dans le negoce, ou dans le travail des mains, ne leur permet pas de le faire à l'heure précise, ils le remettent à un autre tems. Quand ils sont dans des Caravanes, & en voyage, où ordinairement on se met en chemin auparavant que le jour soit venu, on en voit plusieurs avancer chemin aux premiers rayons de l'Aurore ; & s'étant choisi un lieu honnête & commode, y étendre un tapis, ou leur manteau, & faire leurs prieres dessus : Ce qu'ils pratiquent encore aux autres heures du jour.

réglées par la Loy. Quand la Caravane a pris gîte dans la campagne, & que le tems de prier Dieu est arrivé, vous voyez en divers quartiers de ces Chantres ou Crieurs, dont nous venons de parler, qui avertissent pour la priere ; & la plûpart du monde s'assemble en divers troupes, se mettant en une même ligne, & en rang, comme dans les Mosquées, & font la priere à haute voix. Cette coûtume se garde encore plus exactement dans les Armées. Enfin l'Alcoran veut qu'on ait tant de soin à faire la priere, que si on a peur des ennemis, & qu'on soit obligé d'être sur ses gardes, pour se défendre de quelqu'une de leurs insultes, & qu'ainsi on ne puisse pas observer toutes les ceremonies que j'ai dites, on ne laisse pas pourtant de prier, en marchant à pied; & si l'on est Cavalier, sur le cheval où l'on est monté. Mais la modestie avec laquelle les Turcs prient Dieu, est quelque chose de plus admirable. On auroit peine à voir un extérieur plus composé. Soit qu'ils soient debout, soit qu'ils soient à genoux, ils tiennent la tête humblement droite, les yeux à demi baissez, sans leur permettre d'égarer leur vûë.

Tous les mouvemens qu'ils font des mains, font compaſſez. Leurs proſternations & leurs adorations ſe font par meſure & ſans précipitation. Quelque affaire preſſée qu'ils ayent, vous ne remarquez alors dans eux aucun empreſſement dans leurs actions, ni dans leurs paroles. On n'oſeroit ni cracher, ni moucher, ni faire aucun geſte qui faſſe voir qu'on a l'eſprit diſtrait ailleurs. Si le turban même tomboit de la tête, on ne le ramaſſeroit pas que la priere ne fut achevée. Quelque perſonne alors qui ſe preſente, ou qui paſſe, on n'a aucun égard pour elle. Quand ce ſeroit le Baſſa même, on ne ſe remuëroit pas pour le ſaluer; car il n'eſt pas juſte de quitter Dieu pour les hommes. Il y en a de ſi zelez, & dont le ſcrupule va ſi loin, que pendant qu'ils ſont dans l'ardeur de la priere, ils ne s'en détourneroient point, pour repouſſer l'ennemi qui entreroit dans la Ville, ou pour éteindre le feu qui prendroit à leur maiſon. Ils croiroient même faire un grand peché de porter la main à aucune partie de leur corps, pour ſe gratter; & ils veulent que le dehors ſoit conforme à ce qui ſe paſſe au dedans, & au profond

abaissement où l'ame doit être devant Dieu dans la priere.

Il n'y auroit rien de plus loüable que tout cela, si la priere se faisoit de cette sorte uniquement pour plaire à Dieu, & pour rendre à sa Majesté souveraine le souverain respect qu'on lui doit; mais l'hypocrisie & la vanité regnent là trop, & toute cette belle apparence, & cette image de vertu, n'est que l'effet d'une coûtume dominante dans presque tous ceux qui font la priere. On ne voit point qu'elle produise en eux aucun fruit. Ils n'en deviennent pas moins tyrans, moins injustes, moins impudiques; au contraire ils s'âbîment dans de plus grands vices.

Ces cinq prieres reglées par la Loy, ne sont pas les seules que fassent les Mahometans. Ils ont fort souvent le chapelet en main, composé de quantité de grains, & d'une espece de tour, qui est à la place de la Croix. Ils prétendent par son unité signifier celle de Dieu. Ils prononcent sur chaque grain quelques-uns des noms de Dieu, qui sont en grande quantité dans la Langue Arabe, partie simples, partie composez. Il y en a cent de simples, &

mille des uns & des autres. Ainsi roulant les grains entre leurs doigts, ils disent sur chacun quelques-uns de ces augustes noms; Par exemple : O l'Unique ! O l'Incomparable ! O le Tout-puissant ! O le Bon ! O le Clement ! O le Misericordieux ! O le Juste ! O le Sanctificateur ! O le Créateur ! O le Liberal ! O l'Auguste ! O le Glorieux ! O le Fort ! O le Vangeur des crimes ! O le Distributeur des biens ! & choses semblables. Quelquefois ils ne disent que leur *Heillah Hallah*, ou *Estaghe-son*, qui veut dire : *Je demande pardon à Dieu.* D'autres disent toûjours : *Loüé soit Dieu. Dieu est grand.*

Le sujet de leurs prieres est encore la santé de leur Prince, le bon succès d'une affaire, ou la conservation du Pays, & pour remercier Dieu de ce qu'il les a fait Musulmans & veritables Fideles.

Les devots font plus que cela; & après avoir fait les prieres ordinaires en leurs tems, ils les font encore dans des heures extraordinaires du jour. Il y en a qui en font avec une devotion enragée. Ils se mettent plusieurs ensemble; & un ou deux de ce nombre chantant quelque hymne d'un air fort

doux & tres touchant, les autres ne disent presque que ce mot : *Allah hom : O Dieu Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, voilà Dieu, celui est Dieu*, qu'ils repetent continuellement, sans se donner le loisir de reprendre leur haleine, & agitant toûjours leur tête & leur corps, & ne cessant point de le faire, que le vertige ne les renverse, qu'ils n'entrent en convulsion, qu'i's n'ayent perdu le sentiment, & que l'écume ne leur sorte de la bouche, comme il arrive à ceux qui tombent du haut mal. Alors les Assistans considérant ces fols comme des hommes extasiez, prennent de cette vilaine bave, & s'en frottent le visage, pour en recevoir la benediction. Ils disent que ceux-là sont possedez de l'Esprit de Dieu, & que pendant qu'ils sont en cet état, leur esprit est avec Dieu. Les Prêtres de la Mosquée les promenent le plus souvent en cet état par la Ville en Procession, précedez de leurs bannieres & de leurs étendarts; & ceci est la figure d'un Sabat de Sorciers, parce que le Peuple s'y trouve, chantant des choses abominables avec un air le plus lugubre qu'on puisse s'imaginer.

Les Mahometans ont aussi l'usage des Processions. Ils en font dans les pressans besoins, aux tems de famine, de guerre, ou de secheresse, ou en d'autres fâcheuses occasions. Ils y chantent leur fameux *la elah*, ou quelque chose de l'Alcoran, ou quelque hymne appropriée au dessein qu'on a composé, par quelque Sçavant. Quelques-uns font tous les ans des exercices spirituels de dix jours d'une maniere fort austere; car ils ne cessent jamais de prier, ou, ce qui est presque la même chose dans leur sentiment, de lire l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, ne se touchant point, & ne dormant point durant tout ce tems-là; & quand le sommeil les accable, laissant seulement tomber leur tête sur leur Livre, qu'ils relevent aussi-tôt, avec un *Estaghefor allah : Je demande pardon à Dieu.* Ils gardent pendant ces dix jours, qui sont ordinairement les derniers du mois Romadan, un jeûne si rigoureux, qu'ils ne prennent en vingt-quatre heures qu'une seule fois un potage, ou un peu de legumes, & ne boivent qu'à cette heure-là. Ils nomment ces exercices spirituels *Ehtekaf.* Ils les font dans les Mosquées,

Processions.

Exercices de dix jours.

sans en sortir, & ils s'y font quelquefois si obstinément prisonniers, qu'ils n'en sortent pas, quelque affaire pressante que ce soit qui puisse les appeller en Ville, quand ce seroit même pour y assister leurs femmes & leurs enfans à la mort; de peur de perdre par cette interruption le merite de leur retraite, & la gloire qu'elle leur procure dans le monde. Mais ces exercices sont doux en comparaison de ceux de quatorze jours, que quelques Mahometans pratiquent, quoique cela arrive assez rarement. Ils consistent, comme les premiers, à prier Dieu, & & à lire continuellement l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, sans jamais dormir qu'un petit moment, malgré soi, lorsque l'accablement du sommeil leur fait baisser les yeux & la tête: mais, comme j'ai dit, ils reviennent aussi-tôt de cet assoûpissement involontaire, qu'ils souffrent avec douleur, comme si c'étoit un peché. Leur jeûne est plus rigoureux que celui qu'ils observent aux exercices des dix jours; car le commençant de la même maniere, c'est-à-dire, ne mangeant qu'une seule fois en vingt-quatre heures le peu de choses que j'ai dit, & ne beuvant point

Autre exercice de quatorze jours.

point hors de ce tems-là, quelque soif qu'ils ayent, ils diminuënt tous les jours la quantité de leur manger peu nourissant, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à tres peu de choses, comme à ce qui pourroit tenir dans le creux de la main, & encore moins. Ils se contentent même quelquefois de quatre ou cinq figues, ou de choses semblables. La rigueur de ces exercices fait perdre courage à plusieurs, qui les commencent, sans les achever. Ce sont, à dire vrai, les plus sages; mais ce ne sont pas, au sentiment des Turcs, les plus saints. Ceux qui les achevent, les finissent assez souvent, ou par une maladie d'épuisement & d'inanition, qui les porte bien tôt au tombeau, ou par une heureuse folie, qui leur faisant perdre l'esprit, leur acquiert une haute réputation de sainteté, qui leur donne la liberté de tout dire & de tout faire saintement, jusqu'aux choses les plus honteuses, & les pechez les plus défendus par les Loix de la nature & de l'Auteur de la nature. Ceux qui s'en tirent, vie & raison sauves, sont considerez comme des gens d'un grand merite; mais on ne leur fait pas l'honneur de les canoniser, comme ces

foux, à qui on dresse de beaux sepulchres, à l'honneur de qui on bâtit des Chapelles après leur mort, où l'on va leur offrir des vœux. Il est vrai que ce ne sont pas seulement ces foux de devotion que les Mahometans reconnoissent Saints, & qu'ils honorent de la sorte; ce sont aussi des foux de nature, & quelquefois aussi de peché. Mais revenons à nôtre sujet. Nous avons fait voir les jeûnes extraordinaires des Turcs; parlons des ordinaires.

Leur troisiéme commandement.

Le troisiéme Commandement les oblige à jeûner un Carême, qui est une Lune entiere chaque année, qu'ils appellent Romadan, ou Ramazan, qui est le neuviéme de l'année lunaire, qui est l'unique, laquelle ils regardent aussi. Comme ils n'ont aucun égard à la solaire, & qu'ils n'usent point de mois intercalaires comme les Juifs, pour ajuster l'une avec l'autre; on ne peut marquer à quel mois de nôtre année celui de Romadan répond, ni par consequent en quel de nos mois ils jeûnent leur Pâque. Tous nos mois en reculent toûjours d'onze jours; par lequel leur année n'en ayant que 354. & la nôtre 365. si cette année leur

jeûne, par exemple, arrive le 22. de Septembre, l'année prochaine il arrivera l'onziéme, & l'année d'après le 31. Août, & ensuite le.... Ils le commencent le jour que la Lune, qui fait ce mois, peut être venu, & ils le finissent, quand la suivante vient à paroître. Ils ont grand soin ce jour qu'ils croyent le pouvoir découvrir, d'observer le Soleil couchant, pour faire en sorte de remarquer la premiere illumination du globe lunaire; & aussitôt qu'ils l'ont apperçû, ils tirent un coup de canon, pour avertir que le tems du jeûne est venu. Que si le mauvais tems & l'obscurité des nuées, empêchent qu'on ne voye la Lune, ils jugent du tems auquel elle devoit paroître, & sans attendre davantage, ils donnent le signal du jeûne.

On le commence par se divertir & faire grande chere toute cette nuit là, jusqu'aux premiers rayons de l'Aurore, ou, comme parle l'Alcoran, jusqu'à ce qu'on distingue le filet blanc d'avec le noir, à la faveur de la lumiere de l'Aurore. Il n'est plus permis alors ni de manger, ni de boire, ni de prendre même du tabac, bien moins d'user du mariage, dont l'usage, au senti-

ment des Orientaux Fideles & Infideles, est contraire au jeûne, croyant qu'il en corrompt la sainteté, & qu'il en détruit le merite. Cette abstinence dure tout le jour, jusqu'à ce que le globe du Soleil se soit couché sous l'horison. Dès le moment que l'on n'en découvre plus rien, le Crieur qui est sur la tour de la Mosquée, en donne avis, & on peut manger & faire les autres choses, qui pendant le jour étoient défenduës. On se contente à cette heure-là de faire promptement un leger déjeûné, & de boire le café qu'on a eu soin de tenir prêt. On fait ensuite la priere du soir, ou dans la Mosquée, ou en quelqu'autre lieu honnête. Une heure après, vient celle du souper, que l'on fait de même; & ayant donné à l'ame de cette maniere la nourriture par l'oraison, on ne songe plus qu'à faire festin, & à se réjoüir le mieux que l'on peut, & tres-souvent plus que la vertu & l'honnêteté ne permettent.

Jamais les Turcs ne font p'us grande chere que pendant leur jeûne. Ils se piquent en ce tems-là de faire une honorable dépense pour leur table, qui en d'autres tems est assez frugale. Les

pauvres mêmes font des épargnes ou des dettes, pour avoir dequoi se bien traiter pendant ce mois-là. Toutes les ruës, qui sont fermées le reste de l'année pendant la nuit, & où il est défendu de paroître sous de rigoureuses peines, en ces heures de tenebres, qu'on n'ait le fanal ou le flambeau à la main, & qu'on ne justifie la necessité qu'on a euë de sortir dehors ; toutes les ruës, dis je, sont alors ouvertes, & l'on s'y promene comme l'on veut impunément. Il y a certains lieux publics, qui sont des rendez-vous honnêtes, où l'on s'assemble, pour avoir le divertissement de la conversation, de la musique qu'on y chante, & des Comedies, ou, pour mieux dire, des Farces que l'on y jouë, & des Romans que l'on y lit. On les appelle Cahhoïié, parce que l'on y boit le café, à qui l'on donne aussi ce nom. Il s'y fait un grand concours de toute sorte de personnes, qui cherchent à se remettre du chagrin & de la peine que le jeûne leur a fait souffrir tout le jour. Le mal est que les chansons que l'on y chante, & que les farces que l'on y jouë, sont pour l'ordinaire peu honnêtes : mais si elles ne peuvent pas s'accorder avec la

ſainteté du jeûne Chrétien, elles conviennent aſſez à l'impureté de celui de la Religion Turqueſque, qui eſt pleine de corruption, & qui conſacre l'impudicité dans ſon Alcoran, où elle en fait la beatitude du Ciel.

Les perſonnes de qualité prennent leur divertiſſement chez eux avec leurs amis. Ils y donnent celui de la muſique, de la danſe & de la Comedie, après le feſtin. Voilà à quoi on paſſe les nuits du mois de Romadan, où l'on ne dort pas beaucoup. Neanmoins on s'y reſerve quelques heures pour le ſommeil & le repos ; mais une heure ou davantage avant l'Aurore, on ſe leve pour manger & boire, & pour ſe prémunir contre la rigueur du jeûne du jour.

Elle eſt tres-grande, principalement quand le mois de Romadan ſe trouve en Eſté où les jours ſont longs, les chaleurs extrêmes, la ſoif preſſante, & la foibleſſe du corps extraordinaire, par l'abbattement qu'ils ſouffrent. Il n'y a point de remede au mal, que le Soleil ne ſoit couché. La boiſſon & les reſtaurans ſont défendus pendant le jour. On ne peut prendre que celui du ſommeil ; mais les Artiſans, qui en-

durent le plus, & les Marchands, qui tiennent boutique, ne peuvent ſe donner ce ſoulagement.

C'eſt une choſe admirable que le jeûne étant ſi fâcheux & incommode, les Turcs ſoient ſi exacts à le bien garder. Je ne ſçai pas ſi en ſecret dans les maiſons, il y a bien des perſonnes qui le violent ; mais cela ne paroît pas en public. Les perſonnes de qualité l'obſervent avec autant de ſoin que les autres. Ils s'en font un honneur ; & ſi on ſçavoit qu'ils y manquaſſent, on les feroit paſſer pour des impies & pour des gens ſans Religion. Perſonne n'eſt diſpenſé de cette Loy, que les malad s & les voyageurs ; encore n'en ſont-ils pas tout-à fait diſpenſez : car ils ſont obligez, le voyage achevé, & la maladie parfaitement guerie, de faire autant de jours de jeûne qu'ils en ont omis. Après tout, la plûpart des voyageurs n'uſent point de cette diſpenſe ; & il s'en eſt vû, après des fatigues inſupportables du chemin, demeurer fermes à ſouffrir la faim & la ſoif juſqu'après le Soleil couché.

La perſuaſion qu'ils ont que le mois de Romadan, qui eſt celui de leur jeûne, eſt pour eux un mois de bene-

diction, adoucit toute la peine qu'ils endurent. C'eſt en ce mois, à ce que Mahomet leur a fait accroire, que l'Alcoran eſt venu du Ciel; & il veut que leur jeûne ſoit en actions de graces d'un ſi grand bienfait. Ils l'appellent *Schahr elſumné*, le mois de la Nation & de la Fête des Mahometans.

Ils croyent qu'en ce précieux tems, les pechez ſont brûlez & conſumez: Que Dieu eſt propice aux Penitens: Qu'il leur pardonne leurs pechez, leur donne l'eſprit d'une ſincere repentance, & que toutes les nuits il délivre de l'Enfer ſix cens mille Mahometans, tant que ce mois dure; c'eſt-à-dire, qu'ayant trente jours, il ſe trouve trois millions ſix cens mille Turcs heureuſement ſauvez des ſupplices de cet épouventable lieu: mais c'eſt-à-dire auſſi qu'il en ſauve plus qu'il n'y en a; car tous les ans il ne meure pas tant de Turcs, & à ce compte la damnation des Mahometans ne ſeroit que de quelques mois, ou tout au plus d'un an; ce qui ne s'accorde pas avec l'Alcoran & la Tradition Mahometane. Mais ces miſerables diſent une infinité de choſes de cette nature, ſans faire refle-

xion aux contradictions qui en ſuivent.

Pendant le Carême, toutes les pyramides des Moſquées ſont remplies pendant la nuit de lampes allumées, reſſemblantes à des Chapelles ardentes; ce qui eſt fort agreable à voir, & principalement à Conſtantinople, où il y a plus de dix mille pyramides accommodées de la ſorte.

On finit ce jeûne par une Fête ſolemnelle, qu'on nomme Bechiram. C'eſt la premiere des deux, qui ſont ſeules en toute l'année des Mahometans. Elle eſt aux Mahometans ce que la Pâque eſt aux Chrétiens; mais ils n'employent ces trois jours de leur Fête, qu'à faire bonne chere, & à ſe réjoüir. On l'annonce comme le commencement du jeûne, au moins par un coup de canon, dès qu'on voit la nouvelle Lune vers le coucher du Soleil. Tout le monde ſe pare de ſes beaux habits, & ſe met le plus proprement qu'il lui eſt poſſible. On ſe rend des viſites mutuelles, pour ſouhaiter que cette Fête ſoit heureuſe. On ſe fait des preſens, comme on fait en la Chrétienté au premier jour de l'an. On ſe donne la main, en ſe rencontrant;

Leur Bechiram ou Pâque.

& s'ils ont eu quelque haine & quelque different pendant l'année, tout est pardonné ce jour-là, & on se fait reciproquement des civilitez en ces termes : *Que cette Fête vous soit une Fête de benediction.*

Les grands devots ne se contentent pas de jeûner le mois de Romadan, ils jeûnent encore celui de Schaban, qui le précede, & celui de Schouar, qui le suit.

Choses prohibées pendant le Carême.

Outre ce jeûne, les Mahometans sont obligez à certaines abstinences pour le boire & pour le manger. Il leur est défendu de boire du vin, jusqu'à ce qu'ils soient en leur Paradis, où ils en trouveront des fleuves entiers. La meilleure raison qu'on apporte de cette défense, est que le vin de ce monde enyvre, & porte les hommes dans leur yvresse, à de grands désordres ; & que Mahomet l'éprouva lui même en soi-même : Car s'en étant un jour enyvré, il tua un de ses meilleurs amis ; & ce fut le sujet qui l'obligea à en défendre la boisson, lorsqu'après avoir bien cuvé son vin, recherchant celui qui avoit tué son ami, il apprit que c'étoit lui-même.

Cette défense est neanmoins violée

par bien des gens de toute ſorte de qualitez. Il y a des cabarets, que les Chrétiens ont avec la permiſſion du Gouverneur du lieu, & qu'ils achetent cherement. Les Turcs vont là boire du vin, & ils trouvent la liqueur ſi douce, qu'ils en boivent avec excès, & ne ſortent gueres, qu'elle ne leur ait donné dans la tête. Les Grands en font apporter chez eux : mais comme ils ſont obligez par le rang qu'ils tiennent, de traiter tout le jour avec des perſonnes conſiderables de leur Religion, pour ne les pas ſcandaliſer, en leur faiſant ſentir leur haleine, ils ſe réſervent au ſoir à s'en donner le plaiſir. Les Marchands auſſi, & les autres qui ſe piquent un peu d'honneur, obſervent les mêmes meſures.

Ils en uſent de cette ſorte, parce que ceux qui aiment de cœur leur Loy, ont une extrême horreur du vin, que Mahomet leur fait paſſer dans l'Alcoran pour une des plus déteſtables abominations que le Diable ait introduites dans le monde ; & a ordonné qu'ils auroient en exécration les perſonnes dont l'haleine le ſentiroit. C'eſt ce qui oblige encore les Chrétiens, qui ont des affaires avec eux, à s'en abſtenir juſqu'au ſoir.

C'eſt ce qui obligea auſſi le Grand Seigneur, qui regne aujourd'hui, de faire une défenſe rigoureuſe, il y a douze ans, à tous ſes Sujets de n'en plus boire, ſans excepter les Chrétiens. Mais cela n'a gueres duré qu'une année; & les Doüannes de l'Empire, auſſi-bien que la bourſe des Gouverneurs, ne trouvant pas leur compte à cette défenſe, non plus que l'eſtomach du Vizir de ce tems-là, & de pluſieurs Grands de la Porte, auxquels cette douce liqueur manquoit, toutes choſes ſont retournées au premier état, heureuſement pour les Chrétiens, qui en ſouffroient le plus, & qui ne celebroient les ſaints myſteres qu'avec crainte.

De plus, il y a neuf ſortes de viandes, dont l'Alcoran ne permet pas aux Turcs de manger. *Il vous eſt défendu,* dit-il, *de manger des charognes, du ſang, de la chair de pourceau, des animaux égorgez ſans proferer le nom de Dieu, de ceux qui ont été étouffez, de ceux qui ſont morts par le feu, de ceux qui ont été tuez des coups de cornes d'un autre animal, ou par la chute, & de manger auſſi des bêtes farouches, comme de la chair de Lions.*

Le quatriéme Commandement, & une des obligations principales qu'ayent encore les Turcs en leur Loy, est de faire l'aumône. *Vous ne serez point justifiez*, leur dit l'Alcoran, *que vous ne dépensiez une partie de vos biens en bonnes œuvres. Et si l'on demande combien il faut employer à ces bonnes œuvres, il faut répondre qu'il y faut employer tout ce qui reste, après qu'on a satisfait à ses propres besoins, selon l'état où l'on est, & la profession que l'on fait.*

Leur quatriéme Précepte, qui est de l'aumône.

Ch. de la Famille d'Amram.

Ch. de la Vache.

Sur ce principe, que le surplus des biens, & ce reste du necessaire doit être employé aux aumônes, les Interpretes de l'Alcoran, & les Docteurs de la Secte ont formé divers Reglemens, & ont établi certaines Loix, déterminant ce qu'on doit donner : Par exemple, que du gain que l'on tire de son trafic, il falloit prendre un de quarante, & des autres revenus, la dixiéme ou douziéme part ; & choses semblables. Cette Dîme des biens, qu'on met en aumônes, est appellée dans l'Alcoran *Elzecach*, c'est-à-dire, Justification ou Justice. On ne peut pas donner à l'aumône un nom plus illustre. Mahomet l'a pris de l'Evan-

gile des Chrétiens, qui nomment l'aumône de même : *Prenez garde*, dit ce Livre, *de ne pas faire vôtre justice*, cela veut dire vos aumônes, *devant les hommes pour en être vûs.* Ce mot signifie aussi augmentation, & on le donne à l'aumône ; parce que bien loin de diminuer les richesses, elle les augmente, semblable aux grains qu'on jette en terre, & qui s'y multiplient quelquefois au centuple.

Les pauvres tirant avantage de cette Loy, l'Alcoran, qui veut que ce qui reste du bien qu'on a, soit employé en bonnes œuvres, quand ils demandent l'aumône, ils l'appellent le droit de Dieu : *Donnez,* disent ils, *donnez-nous un double* ou quelque autre chose semblable, *Men haqq allah, du droit de Dieu* ; &, pour abreger davantage, ils se contentent quelquefois de ces deux mots, *haqq allah, le droit de Dieu :* comme s'ils disoient : Souvenez-vous que vous devez à Dieu ce que vous avez de plus qu'il ne faut pour vôtre entretien, & qu'il veut que vous lui payiez cette dette dans la main des pauvres, ausquels il l'a cedée & transportée.

Les Turcs observent tres-bien ce

Commandement, & il n'y a point de Nation au monde plus charitable que celle-là. Les Docteurs estiment qu'un homme de bien doit donner la dixiéme partie de son revenu aux pauvres, comme il vient d'être dit: ce qui fait qu'on ne trouve point de pauvres en Turquie, qui demandent l'aumône publiquement; car si quelqu'un tombe dans la necessité, il est aussi-tôt secouru par ses voisins.

Ce Précepte fait grand bien aux voyageurs; car en ces Païs chauds, où il n'y a point d'hôtelleries, cette charité Mahometane a fait de magnifiques bâtimens, que les Turcs appellent Imarets, les Persans Caravanseras, & les Indiens Serays, qui sont ouverts à tous venans, de quelque Religion qu'ils soient, personne ne se mêlant de leur demander leur Païs, leurs affaires, ou leur Religion. On y est reçû, sans qu'il en coûte; parce qu'ils sont fondez par la charité de quelques Mahometans, qui est si grande, qu'il y a de ces bâtimens, qui ont coûté plus de soixante mille écus; comme ceux de Schiras & de Casbin en Perse. Ceux qui sont riches, venant à mourir, font des legs pour bâtir des

Hôpitaux pour les estropiez & pour les malades, & même pour les oiseaux & autres bêtes estropiées, vieilles ou malades. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire tant de dépenses, font des fontaines sur les grands chemins, où ils laissent un homme, pour verser à boire à tous les passans. Ils font aussi l'aumône aux chiens & aux chats, qu'ils donnent à des pauvres gens, qui en prennent le soin, & ausquels, quand quelqu'un qui a du bien, vient à mourir, il laisse certaine somme, pour nourrir ces chiens & ces chats: même il y en a qui achetent des oiseaux au marché, qu'ils laissent ensuite envoler, estimant faire une grande charité, que de leur donner la liberté. Ils croyent aussi meriter autant, en donnant l'aumône aux chiens & aux chats, qu'aux pauvres; & que c'est une aussi grande charité de donner la liberté aux oiseaux, que de délivrer une personne de la prison.

Cinquiéme Commandement de leur Loy.

Quant au cinquiéme Commandement, qui les oblige d'aller une fois en leur vie visiter le Sepulchre de Mahomet, personne n'en est dispensé, que par l'impuissance de le faire. Ainsi les pauvres n'y sont point obligez; & sous

sous ce nom de pauvres, sont compris tous ceux qui n'ont pas assez de bien pour fournir à la dépense qu'il faut faire pour y aller, & pour en revenir. Ceux de même qui sont ou de foible complexion, ou dont la santé est ruinée, sont exempts de cette Loy; & ceux aussi, dont la presence est necessaire au Gouvernement de l'Etat. On n'est point non plus tenu d'y aller, quand les voleurs assiegent le chemin, & qu'on a une juste crainte d'en être maltraité; ou quand on est en tems de famine, ou quand les fontaines & les reservoirs sont dessechez par l'excès & la violence de la chaleur. Mais quand ces empêchemens cessent, l'obligation revient, & ceux qui ont le moyen de faire le pelerinage, & ne le font pas, ou par paresse, ou par avarice, ou par quelque autre mauvaise raison, passent pour peu gens de bien, & pour des prévaricateurs de la Loy. Ils ne meritent pas d'être Musulmans; & s'ils veulent, ajoûtent les Turcs, qu'ils meurent Chrétiens, ou Juifs, ou payens, peu importe; car ils ne valent pas mieux.

Ceux qui ne peuvent pas faire le pelerinage, pour les raisons que je

viens de dire, sont au moins obligez de recompenser cette bonne œuvre par quelque autre, comme des jeûnes qu'ils doivent pratiquer, au tems qu'il se fait.

L'Alcoran ordonne qu'on le fasse avec humilité, chasteté & paix; avec humilité, en se reconnoissant indigne de l'honneur qu'on a d'aller visiter des lieux si saints, comme sont ceux de la Meque & de Medine; avec chasteté, s'abstenant de tout commerce impur, & de l'usage même du mariage; & avec paix, vivant sans querelle, & sans faire même la guerre à ses ennemis; si ce n'est qu'on soit obligé de repousser l'injure par l'injure. La chasse même n'est pas permise, bien que la pêche le soit; & celui qui tuë alors du gibier, ou de la venaison, est censé aussi coupable, que s'il avoit en autre tems tué du bétail de son prochain: & il doit, pour satisfaction de son peché, ou faire un present à la Mosquée de la Meque, ou donner à manger aux pauvres, ou jeûner. Où il est à remarquer qu'en consideration d'un pelerinage prétendu si religieux & si saint, il y a trois mois de l'année, où tout cela est défendu par la Loy; & dans la primi-

tive Eglise du faux Prophete Mahomet, elle s'obſervoit exactement : De ſorte que ſi un Muſulman avoit alors ſon ennemi entre ſes mains, quand même ce ſeroit le meurtrier de ſon frere, non ſeulement il ne doit pas en tirer vangeance, & lui faire mauvais viſage, mais il doit lui faire accüeil, & lui parler comme il parle aux autres perſonnes. Ces mois ſont *dyrlkaadé*, où la Caravane commence aujourd'hui à marcher ; *dy elheuggé*, où s'accomplit le pelerinage ; & *Elmuharram*, où l'on en retourne ; & c'eſt le mois par où les Turcs commencent leur année lunaire. L'Alcoran ordonne à ſes Sectateurs d'avoir grand ſoin, pendant ces mois privilegiez, de s'abſtenir de tout peché & de tout déſordre ; afin de n'en profaner pas la ſainteté, & d'avoir part aux benedictions que Dieu répand alors liberalement ſur les hommes.

C'eſt une choſe admirable que le zele qu'ont les Mahometans à faire ce pelerinage. La Meque en eſt le terme. On y vient de huit à neuf cens lieuës loin, avec des fatigues incroyables, que ces pauvres Infideles trouvent douces, par l'erreur où ils ſont qu'elles

assûrent leur salut. La peine seule qu'il y a à souffrir dans les Caravanes, est tres-rude. On y est mal monté, mal nourri, mal couché, à la réserve des personnes riches, qui quelquefois vont en litiere. On ne va que sur des chameaux, ou des mulets; au moins il y en a peu qui ayent des chevaux. On ne mange rien de cuit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire ce n'est qu'un peu de ris, assaisonné avec un peu de beurre. La boisson n'est que d'eau, & souvent méchante; & quand on est dans le desert, il faut quelquefois marcher trois ou quatre jours, sans en rencontrer ni de bonne, ni de mauvaise. Celle qu'on a, a été portée dans des grands sacs de peau de cheval ou de chameau, où de quelque autre animal, dont elle tire un tres-méchant goût. On a à endurer le chaud & le froid, les vents & les orages, les tempêtes de l'air, les insultes des Arabes, les attaques de ces larrons, & la tyrannie des Gouverneurs des Provinces & des Villes, dans lesquelles on passe, qui font payer aux Pelerins les droits & non droits qu'ils prétendent leur être dûs, & qu'ils font monter le plus haut qu'ils peuvent. Outre qu'on est aussi

mal que je le dis, les dépenſes ſont tres-grandes, & elles ſont quelquefois de tout le bien que l'on poſſede.

Le voyage, en comptant la venuë & le retour, eſt à pluſieurs de huit à dix mois. On y contracte de dangereuſes & de fâcheuſes maladies, & ſouvent on y meurt. On dit que le nombre des Pelerins qui ſuccombent à la fatigue, & que la mort enleve tous les ans, eſt de huit à dix mille perſonnes. Après tout, le pelerinage eſt ſi charmant pour eux, que tout cela n'eſt pas capable de les détourner. Ils le comptent pour rien, au prix de la benediction qu'ils eſperent en retirer. S'ils meurent dans la peine, ils ſe font un bonheur extrême de leur mort.

De la maniere que ſe fait le pelerinage de la Meque.

La fin de ce fameux pelerinage, eſt de viſiter la ſainte & privilegiée Maiſon de Dieu, qui eſt à la Meque. C'eſt ainſi que les Mahometans l'appellent *Beïy allah el haram*; & d'aller auſſi à Medine y reverer le Sepulchre de Mahomet. Pour avoir le merite d'un voyage, qui eſt chez eux ſi ſaint & ſi ſanctifiant, il faut obſerver au moins cinq conditions neceſſaires, & qui ſont tellement requiſes, que ſi une

seule manque, on le perd tout, & l'on ne peut prendre la glorieuse qualité de *Haggé*, c'est-à-dire, de Pelerin & Sanctifié, qui se donne aux autres, & qui leur fait honneur le reste de leur vie, qu'on les distingue par ce beau nom. Ces conditions sont cinq. La premiere est, qu'il faut arriver à la Meque, & faire là les sept jours en Procession, ou tout seul autour de la Meque. La seconde est, qu'il se faut rendre à la montagne Aarafat. La troisiéme, qu'il faut venir là en parfait dépoüillement, qu'on nomme *Ahhoram*. La quatriéme, qu'il faut en cette marche lapider Satan. Et la cinquiéme, qu'il faut offrir à Dieu le Sacrifice d'un belier, ou d'une brebis.

Les personnes s'assembloient autrefois en quatre corps différens, en quatre differens lieux, d'où l'on portoit quatre riches pavillons, pour couvrir le Sepulchre de Mahomet. Ces pavillons s'appellent *Mahmals*, c'est-à-dire, ce qui est porté. Ils sont d'un velours verd, enrichis de broderie d'or, & ornez sur le tout de grandes lettres en cette même broderie, qui forment la profession de la Foy des Turcs, *la Ela hella Allah*, &c.

Le premier de ces pavillons, du côté de l'Orient, s'apportoit de Bagdad, lieu voisin de l'ancienne Babylone. Le second, du côté du Midy, venoit du grand Royaume d'Yeman, qui tient une bonne partie de l'Arabie Heureuse. Le troisiéme, du côté de l'Occident, étoit envoyé du Caire d'Egypte. Et le quatriéme, de Damas, du côté du Septentrion. Celui de Bagdad ne s'apporte plus. Je ne sçai pas quelle en est la cause; c'est peut-être depuis que les Persans ont fait le Schisme, qui les divise des autres Mahometans, à l'occasion du Califat, qui est le droit de la succession & de la Primauté, que ceux-ci veulent avoir été donné à Abubeker, & que ceux-là prétendent appartenir à Aly, qui étoit parent de Mahomet, comme Abubeker: Car les Persans, depuis ce temslà, étant considerez par ceux qui sont Maîtres du Sepulchre de Mahomet, comme des heretiques infames & abominables, il y a bien apparence qu'ils n'ont point voulu recevoir le pavillon, qu'ils envoyoient de Bagdad, qui étoit alors une Ville de leur Empire. Quoiqu'il en soit, ceux qui alloient autrefois sous ce pavillon, se ran-

geoient là, pour avoir le bonheur d'accompagner ce sacré present. Ils prennent maintenant une autre route, & viennent se rendre à Damas ; ou, s'ils n'ont pas tant de devotion, ils forment une Caravane particuliere, & traversent les deserts, depuis Bagdad jusqu'à la Meque. Mais la plûpart n'épargnent, ni leurs peines, ni leur argent, & ils s'assemblent à Damas, pour n'être pas privez d'un si grand bonheur & d'une benediction si avantageuse. L'on dit aussi que l'on a cessé d'apporter le pavillon d'Yeman ; & l'on a dit depuis, à l'occasion de celui de Damas, qu'on craignoit de ne pouvoir plus l'envoyer, à cause des insultes des Arabes, qui n'étant pas fidelement payez de leurs droits, pilloient la Caravane, & menaçoient de la désoler tous les ans. L'on prenoit cela pour un augure tres-fâcheux, & l'on disoit que c'étoit une marque que la Religion & l'Empire des Mahometans étoient dans la décadence, devant prendre fin, quand on cesseroit de porter ces pavillons au Sepulchre de Mahomet. A ce compte, il n'y a plus que deux Mahhanas, ou Pavillons ; celui de Damas, & celui du Caire, dont je décrirai particu-

particulierement les Caravanes.

Il y a tous les ans cinq Caravanes, qui vont à la Meque ; sçavoir, celle du Caire, qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople, & des autres lieux voisins ; celle de Damas, qui emmene tous ceux qui sont de Syrie ; celle des Magrebins ou Ponentaux, comprenant tous les Pelerins de Barbarie, de Fez & de Maroc, qui s'assemblent au Caire ; celle de Perse, ou celle des Indes, ou du Mogol.

Caravanes. *Relation de l'Envoyé d'Alger en* 1658.

Le tems que doit partir la Caravane du Caire, qui est la plus nombreuse & la plus considerable de toutes, étant arrivé, on fait la descente de la Veste de Mahomet. C'est ainsi qu'on appelle les presens que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Meque. Ces presens, que l'on travaille au Château du Caire, sont portez par la Ville en grande pompe, à la maison de l'Emire Adgé, ou Chef de la Caravane des Pelerins de la Meque. Cet Emire, ou Caravan Bachi, qui en est le Capitaine, & qui fait le voyage tous les ans, mene d'ordinaire quinze cens chameaux à lui, pour porter ses hardes, & pour en vendre aussi, &

Caravane du Caire.

en loüer à ceux qui en manquent; car il en meurt beaucoup en chemin. Il y en a cinq cens, qui ne ſervent qu'à porter de l'eau pour ſa famille. Après que les preſens ont été deux jours chez lui, il ſort de la Ville avec pompe, pour aller camper dehors. Un chameau, richement enharnaché, porte un grand Pavillon, ou Tabernacle de ſatin cramoiſi, ou de velours verd, tout brodé d'or, & principalement en certains endroits, où il y a de groſſes lettres Arabes, auſſi en broderie d'or. Sous ce Pavillon, qui eſt fait en maniere de clocher, & qui a une pomme dorée à la pointe, & quatre autres dorées à l'entour, ſont les preſens de ſa Hauteſſe, parmi leſquels, il y a ordinairement quatre pieces de velours cramoiſi, fort longues, toutes brodées de groſſes lettres Arabes d'or, larges & épaiſſes comme le doigt. Chacun ſe preſſe pour baiſer, ou du moins pour toucher ce Pavillon, auquel les Mahometans portent le même reſpect, que nous portons aux Reliques des Saints. On paſſe pluſieurs jours ſous des tentes, proche la Ville, enſuite de quoi, on va camper à douze mille près d'un Etang, appellé la Birque

C'eſt le rendez-vous de toute la Caravane, qui eſt ſouvent compoſée de cent mille Pelerins. Il y a trente-ſept journées du Caire à la Meque, & tout ce chemin ſe fait par des deſerts.

Outre toutes les incommoditez des eaux & des vivres, qu'il faut porter, il y a des vents chauds, qui ôtent la reſpiration, & qui font mourir en fort peu de tems.

Ceux qui peuvent réſiſter aux fatigues de ce voyage, reviennent ſi maigres, qu'à peine les reconnoît-on. Cependant il ne ſe paſſe point d'années, qu'il n'y ait des femmes & des enfans qui le faſſent. Quand ils en ſont revenus, on les nomme Adgi, c'eſt-à-dire, Pelerins, & ils ſont fort reſpectez toute leur vie. Dans la marche, on chante des verſets de l'Alcoran, & l'on s'y applique avec tant de zele, que l'on voit quantité de perſonnes tomber tout à coup de leurs chameaux, par la grande fatigue, & mourir en chantant.

Deux jours auparavant d'arriver à la Meque, chacun ſe dépoüille preſque nud, pour un plus grand reſpect, & on prend des ſandales, pour ne pas fouler une terre, qu'ils croyent

si sainte. Ils demeurent ainsi huit jours, pendant lesquels ils sont obligez de vivre dans la plus étroite regularité. Ceux qui sont malades, font quelques aumônes, au lieu de se dépoüiller.

Caravane de Damas.

A l'égard de la Caravane de Damas, où les Pelerins s'assemblent pour l'accompagner, le commencement de la ceremonie se fait en cette Ville-là le huitiéme du mois de Schoual, qui est le dixiéme de l'année. On choisit un chameau bien fait, d'une riche taille, fort & vigoureux; on le lave, on lui fait le poil, on le farde, on le pare, & on éleve dessus le Pavillon, dont les extrémitez lui couvrent les flancs, & une partie de sa croupe & de son col. C'est un souverain bonheur pour lui; car outre que cela le sanctifie comme les autres Pelerins, il a cela pardessus eux, qu'il est déchargé de tous les travaux de la vie, quand le voyage est achevé, & qu'il n'a plus qu'à passer doucement le tems aux dépens du public, sans être à l'avenir obligé à porter d'autres charges. Il est respecté & reveré de tout le monde comme une Relique vivante. On n'attend pas à lui rendre ses respects religieux, qu'il ait achevé sa sainte corvée. Dès qu'il com-

Relation du P. Nau, Missionnaire Jesuite.

mence à paroître dans la Procession qui se fait pour lui, & dedans, & dehors la Ville, c'est à qui lui fera toucher des mouchoirs, ou la face de son turban; & c'est à qui portera la main sur son poil, pour en recevoir la benediction, & de-là en sanctifier sa bouche & sa tête, en la baissant avec devotion.

Voici l'ordre de cette Procession. On voit à la tête quantité de fols zelez, qui dansent & qui sautent, frappant des mains, tous chantant des chansons de joye & d'amour. Suit après la Milice de Damas, composée de Janissaires, de Spaïs & de Sourbagis, qui sont les principaux Seigneurs, tous superbement montez & vêtus. Puis le chameau paroît & le Pavillon, qui est suivi du Cady & des gens qui les accompagnent. On traîne aussi devant la Milice six ou sept petites pieces de canon, qui doivent être du voyage, & faire feu contre les Arabes, en cas de besoin. La Procession étant finie, on met le Pavillon en dépôt dans le Serail du Bassa, pendant huit jours que l'on a pour se disposer au départ. Le terme en étant arrivé, l'on en donne avis dès la veille par des décharges de canon. Le lendemain on va reprendre

le Pavillon, & toute la Ville eſt en Fête, & fort en foule pour le voir partir. Toute la Milice & tous les Grands l'accompagnent pendant deux lieuës, jusqu'à un Sanctuaire, qu'ils appellent Elkobbé, c'eſt-à-dire, le Dourie. On s'arrête là; & le Baſſa & le Cady de Damas s'étant aſſemblez avec le Baſſa & le Cady des Pelerins, le Baſſa de Damas met le Pavillon entre les mains de celui-ci, en preſence de tout le monde; & s'oblige par un Acte de Juſtice, fait en bonne forme, à répondre ſur ſa tête de tous les évenemens, & à le conduire & le rapporter au même état, dans le même lieu où on le lui livre. Après cela, chacun ſe ſepare.

Le troiſiéme jour, on va camper à Mezirib, où on s'arrête quelques jours, & où pendant ce tems, il arrive de Damas pluſieurs Caravanes, dont ſe forme la grande, qui eſt de 40. ou 50. mille perſonnes. Et outre le Prince & le Baſſa, qui la conduit, elle a encore ſon Cady, qui vuide les procès & les differends qui peuvent ſurvenir entre les Pelerins; & ſon Aman, ou Chapelain, pour préſider aux prieres, qui ſe font regulierement & exacte-

ment, autant qu'on le peut, aux heures prefcrites.

Pendant les fix jours que la Caravane y féjourne, il s'y tient une Foire des plus celebres de la Turquie, où il eft permis aux Chrétiens & aux Juifs de trafiquer librement. Les Arabes s'y rendent auffi, pour y vendre leurs denrées, & y acheter ce qu'ils ne peuvent pas dérober des chofes qui leur font neceffaires. Leur Prince y vient auffi, pour y recevoir le prefent du Grand Seigneur, que quelques-uns pourroient appeller le tribut, qu'il lui paye, afin qu'il laiffe paffer en fûreté la Caravane par les deferts, où il regne. Le prefent monte à trente-fix mille écus. Si le Baffa, ou fans ordre, ou par ordre, entreprend de leur en retrancher quelque chofe, les Caravanes courent grand rifque; car ils l'empêchent en tous les endroits où ils peuvent le faire, & ne ceffent point de la combattre & de la fatiguer, qu'ils ne l'ayent réduit à l'extremité, & qu'ils n'en ayent tiré beaucoup plus que ce qu'on leur a refufé.

On demeure à Mezirib jufqu'à ce que la nouvelle Lune paroiffe, & que commence le mois, qui eft celui qu'on

appelle Dyelkaade ; & alors on abat l'étendart blanc, qui étoit élevé sur une haute pique : & comme c'est le signe du départ, chacun met aussi ses tentes & plie son bagage.

La marche est de quarante jours, ni plus, ni moins. Tous les gîtes de chaque jour sont marquez ; & quelque tems qu'il fasse, & quelque rencontre qu'on ait, il faut arriver, pour avoir la commodité de l'eau, & pour se rendre précisément au lieu de la Fête le jour qu'on la celebre. Il y a un guide gagé, qui va à la tête de la Caravane, de-peur qu'elle ne s'égare en des déserts, où les chemins ne sont gueres plus remarquables qu'ils sont sur mer, les vents remuans les sables, confondant & effaçant toutes les traces que l'on y avoit imprimées.

On arrive enfin à la Meque, Ville de l'Arabie Heureuse, pour laquelle les Mahometans ont une telle veneration, qu'ils croyent que tous ceux qui ne sont pas de leur Secte, sont indignes d'y entrer : Aussi ne leur permettent-ils pas d'en approcher même de quelques journées ; & si un Chrétien étoit surpris sur cette terre, qu'ils estiment sainte, ce seroit un sacrilege, que le

feu seul pourroit expier. La devotion porte quantité de Musulmans à entreprendre ce voyage. Il s'en rencontre neanmoins beaucoup qui le font pour trafiquer ; car les Marchands viennent de tous les côtez du Monde débarquer au Port de Ziden, sur la Mer Rouge, à douze lieuës de la Meque. Mais ce qui attire encore grand nombre de Pelerins, c'est que ce voyage absoud de tout, & que quand on l'a pû faire, quelque grand crime que l'on ait commis, on n'en sçauroit plus être recherché.

La Caravane étant donc arrivée à la Meque, aprés avoir fait le dépoüillement à quelques journées de cette Ville, comme nous avons dit, étant une des conditions essentielles du pelerinage ; & chacun s'étant humilié par le sentiment d'une veneration profonde, qu'ils ont pour la Maison de Dieu, qui est le nom qu'ils donnent à la Mosquée de cette Ville, d'où la famille de Mahomet est originaire, l'on va visiter d'abord le Kiaabe ou Beytullah, c'est-à-dire, la Maison de Dieu, qu'ils prétendent avoir été bâtie par les Anges, visitée par Adam, & transportée au sixiéme Ciel durant le Deluge, afin

qu'elle fût préservée des eaux, & depuis rebâtie par Abraham sur le modele de l'autre, qui lui fut envoyé du Ciel. Ils tournent sept fois à l'entour de cette Mosquée. Ils ont une tres-grande veneration pour ce Temple, ainsi que pour une pierre noire, nommée Alkible, ou Aliette, qui est près de la porte. Ils disent qu'elle n'est devenuë noire, que par les pechez des hommes : Qu'elle étoit blanche, lorsque l'Ange Gabriel l'apporta au Patriarche Abraham : Qu'elle lui servoit d'échaffaut, quand il bâtissoit cette Maison, & qu'elle se baissoit & haussoit à sa volonté, afin qu'il ne fit aucuns trous à la muraille. Cette Maison, qui est haute de cinq brasses, a quinze pas ou environ de longueur, & onze ou douze de largeur. La porte est d'argent massif. On y monte avec une échelle, que quâtre rouës soûtiennent. Trois colomnes de figure octogone, & environ de trois brasses & demi, soûtiennent cette Maison. Elles sont de bois d'aloës. Le dedans & le dehors sont tapissez. Il y a tout autour une muraille qui en empêche l'abord, avec un espace entre la muraille & la Maison. Deux ceintures d'or ceignent

le Kiaabe ; & à l'un des côtez de la terrasse, qui le couvre, on voit une goutiere d'or massif, qui avance dehors de la longueur d'une brasse, pour jetter les eaux de pluyes.

Les Pelerins étant arrivez à la Meque, celui d'entre eux qui peut baiser le premier la pierre noire, dont je viens de parler, est tenu pour Saint ; mais il faut qu'il le fasse au même tems qu'on se dit l'un à l'autre le Selam. Après qu'on a fini la priere, appellée Klouschlouk, le jour du Vendredi, qui se rencontre pendant le tems qu'ils y sont, chacun se jette aussi-tôt à ses pieds, pour les lui baiser, & bien souvent il meurt sur le champ, à cause de la grande foule qui l'étouffe. On est obligé, pendant ce tems-là, de faire un chemin assez long, qui va autour du Kiaabe. Un Iman, qui va devant, enseigne comme il faut le faire, & tout le monde l'imite dans toutes ses actions. Il va d'abord doucement, en marmotant quelques prieres ; puis il court & saute à certains intervales, en remuant les épaules d'une façon à faire rire : Puis ayant recommencé à marcher doucement, il continuë ensuite à sauter. On ôte tous les ans les vieilles

étoffes qui entourent le Kiaabe, pour y en mettre de neuves, & elles sont pour le Grand Seigneur. Lorsque le petit Bechiram, ou Pâque d'immolation arrive un Vendredi, il en donne des morceaux aux Mosquées neuves, & ces morceaux leur servent de Dedicace. Lorsque le petit Bechiram arrive un autre jour que le Vendredi, ces vieilles étoffes appartiennent au Sultan Scherif, qui commande là. Il en ôte l'or, & les coupe par petits morceaux, qu'il vend pour Reliques au prix de plusieurs sequins.

Ces Pelerinss demeurent ordinairement dix-sept jours dans cette Ville, priant continuellement dans cette Mosquée. Ils y sont nourris pendant ce tems, le Grand Seigneur envoyant pour cela une somme suffisante au Cheq, qui est le Sultan Scherif, qui est comme le Prêtre de la Loy & le Souverain Pontife de tous les Mahometans, de quelque Païs & de quelque Secte qu'ils soient.

Ce Prince, pour qui tous les Mahometans ont une grande veneration, est tres-riche & tres-puissant. Ce qu'il est aisé de juger, par tous les presens qu'il reçoit tous les ans du Grand Sei-

gneur & des autres Princes Mahometans. Ces presens lui appartiennent tous en propre au bout de l'an, quand il en vient de nouveaux. Il profite de même de tous ceux des Pelerins, & des sommes d'argent que ces mêmes Princes lui envoyent, pour leur faire des aumônes, dont il dispose à sa volonté ; & tous ces presens ensemble lui font un revenu, qui n'est pas concevable : car le Mahometisme s'étend bien loin en Europe, en Asie & en Afrique, comme je l'ai déja fait voir.

Il arrive à la Meque des Caravanes de plusieurs endroits du Monde ; & le jour venu qu'on doit ouvrir la devotion, le Grand Prêtre assisté de tous les gens de la Loy, fait jour & nuit les prieres & les ceremonies necessaires. Le dix septiéme jour, tous les Pelerins s'assemblent devant la tente du Cheq, qui paroît à l'entrée & debout sur un petit marchepied, pour être vû des plus éloignez, fait la priere & donne la benediction à tout le Peuple, la finissant par ces mots : *Que Dieu fasse qu'ils s'en retournent en paix comme ils sont venus.* Dès ce moment là, il faut que chacun fasse sa dépense. Le Sultan Scherif ne donne plus rien, &

c'est alors qu'il commence à faire de grands profits ; car tout ce qui se vend pour la nourriture des Pelerins est à lui : & d'ailleurs il s'entend avec les Maîtres des Caravanes, de qui les Pelerins sont tenus d'acheter des montures trois fois plus qu'elles ne valent, quand celles qu'ils ont amenées de leurs Païs, leur ont manqué en chemin.

Après avoir demeuré dix-sept jours à la Meque, ils vont coucher à un lieu, nommé Minnet, où ils arrivent la veille du petit Beiram. Ils immolent des moutons, chacun selon son pouvoir, & les distribuënt la plûpart aux pauvres. Ce jour-là même, ils reprennent leurs habits, & se remettent dans le même état qu'ils étoient huit jours auparavant. Ensuite de quoi ; ils vont au Mont Aarefat, éloigné d'une journée, où ils s'arrêtent aussi trois jours. Le premier, après avoir prié quelque tems au pied de cette montagne, ils y jettent sept pierres en montant. Ils font cette ceremonie en memoire d'Abraham, jettant ces pierres au Diable, qui le vint tenter en cet endroit, lorsqu'il étoit prêt de sacrifier son fils Ismaël ; car ils prétendent que ce fut

fur ce mont qu'il mena fon fils pour le facrifier, & que ce fils étoit Ifmaël, & non pas Ifaac. Ils veulent encore que le Sepulchre de nôtre premier pere Adam eft fur cette montagne; & qu'Adam & Eve ayant été feparez, pour punition de leur peché, fe chercherent 220. ans fur cette montagne, en y montant, pendant que l'autre en defcendoit de l'autre côté : & qu'enfin, après un fi grand nombre d'années, ils fe rencontrerent fur le fommet.

Il faut qu'ils fe rendent là tous pour le dixiéme du mois di Elhaggé, qui eft le jour qu'ils appellent *yaum elovaque fé*, le jour où l'on s'arrête, & où l'on finit le pelerinage : car ç'en eft là le terme; & quand on auroit fait tout le voyage, & gardé toutes les conditions prefcrites, fi l'on manque à fe rendre là, & qu'on n'y foit pas le jour que j'ai dit, on perd le merite du pelerinage, & la qualité de Haggi ou Sanctifié, que les autres y gagnent.

Etant tous affemblez fur cette montagne, ils font une priere, qui dure une demie heure, avant le Soleil couchant. Ils levent les mains au Ciel, implorant la mifericorde divine, pour

obtenir la remission de leurs pechez, comme ils sont persuadez que Dieu pardonna à nos premiers parens à la même heure, & au même lieu. Cette priere achevée, le Sultan Scherif, qui va toûjours avec eux, pour leur donner la benediction, fait encore l'office de Prédicateur, montre le merite de ce pelerinage, & les obligations de bien vivre, qu'il impose à ceux qui ont eu le bien de le faire. Il finit son Sermon par ces mots : *Allez, Dieu a aggréé vôtre pelerinage, il a effacé tous vos pechez, & vous a pardonné toutes vos fautes* ; & chacun répond : *Amen.*

Ce Scherif, qui gouverne la Meque pour le spirituel & pour le temporel, prend pour titre Alaman Alhascemi, c'est-à-dire, Descendu de Hascem, bisayeul de Mahomet. Il étoit autrefois Sujet du Sultan d'Egypte, & il l'est aujourd'hui du Grand Seigneur; mais de telle sorte, qu'il retient toûjours une grande autorité : car le Turc se dit humble Sujet de la Meque, sans s'en vouloir appeller Seigneur.

Après ces ceremonies, on part à la hâte, & on retourne coucher à Minnet, où il y a une Mosquée, dans laquelle

quelle se voit une caverne, où le Prophete faisoit souvent sa priere. Ce lieu leur est en grande veneration. Ils font la Fête du Sacrifice pendant trois jours; & ce en memoire de celui d'Abraham, qui immola un belier à la place d'Ismaël, son fils. Ils continuënt là à jetter des pierres.

Ces jours, & ceux qui les suivent, se passent en festins & en réjoüissances. Pendant quoi, on y tient la Foire la plus celebre de tout l'Orient; où l'on voit des richesses immenses, & toute sorte de marchandises. Il y a de grands gains à faire; & quantité de Pelerins non-seulement y regagnent toute la dépense de leur voyage, mais ils en tirent encore des profits tres-considérables.

La plûpart de ceux qui vont à la Meque, font en même tems le voyage de Medine; mais ils le font volontairement & sans y être obligez. C'est une petite Ville, appellée autrefois Sefrabe, éloignée de huit journées de la Meque, habitée par des Santons & des Dervis Turcs, qui y vivent de ce qu'ils y gagnent avec les Pelerins. Au milieu de la Ville, est la Mosquée, dans laquelle est le Tombeau de Maho- *Medine* *Le P. Nau, Jesuite.*

met. Les Pelerins y sejournent un jour ou deux. Ils y visitent le Sepulchre avec une joye & une devotion inconcevables. Il est au milieu d'une tres-grande Mosquée, dans une Chapelle faite en dôme, où l'on ne permet à personne d'entrer, qu'à celui qui en a le soin par office. Que si quelque Bassa de consideration en a la permission, il n'y entre qu'à tête & pieds nuds, rampant contre terre, avec une crainte & une frayeur qui témoignent son profond respect. Mais cette Chapelle, pour la consolation des Pelerins, a plusieurs fenêtres grillées, par où ils voyent, non pas le Sepulchre, mais le lieu, où l'on dit qu'il est derriere une petite muraille. Il est de marbre blanc, avec les Tombeaux d'Abubeker, Haly, Omar & Osman, Califes successeurs de ce faux Prophete, chacun ayant auprès de soi les Livres de sa vie & de sa Secte, qui sont fort differens. Il y a un tres-grand nombre de lampes, qui brûlent toûjours. Ce Sepulchre est dans une petite Tour, ou Bâtiment rond, couvert d'un Dôme, que les Turcs appellent Turbé. Ce Bâtiment est ouvert depuis le milieu, jusqu'a ce Dôme, & tout autour

il y a une petite galerie, dont la muraille de dedans eſt percée de pluſieurs fenêtres, qui ont de grilles d'argent, comme il vient d'être dit. C'eſt par ces fenêtres que l'on jette dans la Chapelle l'argent, l'or, les perles, les pierreries, & les autres choſes qu'on a voüées à Mahomet, ou qu'on lui preſente par devotion, comme des gages du reſpect, de l'amour & de la reconnoiſſance que l'on a pour lui. Celle de dedans, qui eſt la muraille de la Tour, eſt parée d'une infinité de pierres précieuſes à l'endroit où eſt la tête du Sepulchre. On y voit entre autres un gros diamant, large de deux doigts, & long à proportion; & au deſſus eſt le diamant, que le Sultan Oſman, fils d'Achmet, y envoya, & qui eſt pareil à celui que portent les Empereurs Ottomans. Ces deux diamans n'en faiſoient autrefois qu'un, que ce Sultan fit ſcier par le milieu. La porte par où l'on entre dans la galerie qui eſt autour du Turbé, eſt d'argent maſſif, auſſi-bien que celle par où l'on entre de la galerie dans le Turbé. On ne l'ouvre que quand il n'y a point de confuſion d'Etrangers, c'eſt-à-dire, quelque tems après le

départ des Pelerins, qui ne voyent que la galerie, & les richesses qui sont dedans, par les fenêtres & les grilles d'argent. Le vulgaire croit que le Tombeau est dans une chambre, dont les murailles sont entierement couvertes d'ayman, & que ce cercuëil, qui est de fer, reste suspendu en l'air, par la vertu de cette pierre, qui l'attire de tous côtez; mais cela n'est pas vrai. Ce Tombeau est à trois doigts de terre, & non soûtenu par des colomnes, comme quelques-uns disent. Nous en parlerons encore ci-après, & nous dirons quelque chose de particulier des restes du corps impur de ce faux Prophete.

Dans cette même Mosquée de Medine, l'on voit le Sepulchre de Fatemé, la fille unique de Mahomet. Le Grand Seigneur y envoye tous les ans une tente & un tapis, qui sont deux pieces également précieuses. Le tapis est pour couvrir le tombeau, & la tente ou pavillon, qu'on dresse contre la Mosquée, est pour le Cheq ou le Sultan Scherif, qui n'en bouge durant les dix-sept jours de devotion. Autrefois les Pelerins, qui visitoient le Tombeau de Mahomet, avoient la

liberté de couper des pieces du vieux tapis, s'estimant bien-heureux d'en avoir un petit morceau, qu'ils gardoient comme une sainte Relique; mais depuis un certain tems, ce Cheq a trouvé le secret de tirer des sommes immenses de ce tapis & de cette tente, que l'on renouvelle tous les ans: & quand le nouveau present est arrivé de la part du Grand Seigneur, il envoye, comme par une faveur singuliere, des pieces de la courtine du vieux pavillon à plusieurs Princes Mahometans, de qui il reçoit en revanche de magnifiques presens. Le Cheq fait entendre à ces Princes, qu'en attachant une de ces pieces à leurs tentes, quand ils vont à la guerre contre ceux qu'ils tiennent pour Infideles, ils n'auront que du bonheur, & ne tarderont gueres d'emporter la victoire. Il faut que ce soit un Grand Monarque; comme le Grand Cham de Tartarie, ou le Grand Mogol, à qui il envoye, ou la courtine entiere, ou le pavillon, ou le tapis; ce qu'il fait de dix ans en dix ans, ou de douze ans en douze ans, tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. De cette maniere, ce Chef de la Religion de Mahomet, qui a une espece de

domination ſur tous les membles, ſçait ſe les rendre utiles, & a trouvé le moyen de s'enrichir aux dépens de tous les Princes & de tous les Peuples Mahometans.

La plûpart des Princes de cette créance, font des preſens magnifiques à ces Moſquées de Medine, & de la Meque, & principalement les Rois des Indes; qui y ont une devotion particuliere. Ces preſens ſe font quelquefois par un vœu; & il y a quelque tems que le Grand Mogol, pour remercier le Prophete du recouvrement de ſa ſanté, envoya à la Meque un Alcoran, eſtimé quatre cens mille écus, qui avoit au milieu de ſa couverture un diamant de 103. carats, le reſte étant garni de diverſes pierreries de côté & d'autre.

Retour des Caravanes.

Tout étant fini dans ce pelerinage, les Caravanes retournent par le même chemin qu'elles étoient venuës; & le Baſſa qui les conduit, étant arrivé au lieu où il avoit reçû le pavillon & le tapis du Sepulchre de Mahomet, il les remet avec les mêmes ceremonies qu'il les avoit reçûs.

Lorſque les Caravanes retournent, les habitans des grandes Villes vont

au-devant d'elles, & les reçoivent avec de grandes ceremonies. On dit qu'il se trouve des Indiens si zelez, & si superstitieux, qu'ils se crevent les yeux, après avoir fait ce pelerinage, & après avoir vû ce Tombeau, pour ne les pas soüiller par d'autres regards. On fait beaucoup d'estime en Turquie de ceux qui ont fait ce voyage, & ils ont des privileges particuliers.

Il resteroit à parler du pardon des pechez, qui est une espece de Sacrement de la Religion des Turcs, comme la Circoncision en est le premier. Ce Sacrement, qu'ils réïterent tous les jours, est appellé *Oudou*; ce qui consiste à se laver d'eau en diverses parties de leurs corps, comme nous l'expliquerons cy après.

Ils distinguent les pechez en grands & petits; ce qui répond à la division que nous en faisons en mortels & veniels. Les petits se remettent par le simple pardon que l'on en demande à Dieu. Les Turcs ont pour cela presque à toute heure à la bouche cette Oraison jaculatoire : *Estagh for allah: Je prie Dieu de me pardonner.* Pour les grands, il faut quelque chose de plus,

comme, par exemple, se laver & avoir dans le cœur une douleur parfaite d'avoir offensé la Majesté Divine, & une sincere & ferme résolution de ne plus retomber dans les desordres que l'on a commis. Il y a des Docteurs qui disent que le pecheur doit abandonner le lieu où le peché a été commis. Les autres n'obligent pas à cela, pourvû qu'il y vive en esprit de penitence, jusqu'à ce qu'il ait acquis *eltoubé elnesouth*, c'est-à-dire, la perfection de la penitence, qui consiste à devenir constamment fidele à Dieu, lui gardant inviolablement la promesse qu'on lui a faite de ne plus retourner au peché que l'on a quitté. Les Mahometans distinguent encore deux sortes de pecheurs. Les uns ne le sont que par rencontre, & souvent par fragilité; ceux-ci obtiennent aisément pardon. Les autres le sont par habitude, & leur damnation est presque assûrée. Ces derniers sont divisez encore en deux Classes: car les uns sont des Maîtres d'iniquité, qui enseignent que tout est permis, & qu'on peut violer impunément les Loix divines & les humaines; leur salut est presque desesperé, & ils souffriront dans l'Enfer des

des peines effroyables : les autres perſeverent dans leurs pechez ; mais ils ne vont pas à cet excès de libertinage. Il y a plus d'eſperance pour ceux-ci, & il ſe pourra faire que rentrant en eux-mêmes, ils reconnoiſſent le mauvais état où ils ſont, & s'en retirent par la penitence. Ceux-ci, qui entrent en cet eſprit de componction, ſont quelquefois ſi touchez de la douleur de leurs crimes, qu'ils croyent que pour en avoir le pardon, ils doivent faire des fruits dignes de penitence, & ſatisfaire à Dieu par de bonnes œuvres ; & pour cela, s'ils ſont en doute de ce qu'il faut faire, ils vont aux Sçavans & au Mouphty, lui propoſant leur difficulté en tierce perſonne, à peu près de cette maniere : *Que devroit faire une perſonne qui ſeroit tombée en tel & tel peché, afin d'en avoir le pardon.* Sur quoi, le Docteur donne ſa réponſe, condamnant le coupable à des aumônes, ou à des jeûnes, ou à quelque choſe de ſemblable. Mais ce ſont là de belles paroles, que peu de gens ſçavent, & dont l'on ne voit que tres-rarement la pratique.

Voilà tous les points fondamentaux de leur Religion, les Preceptes

de leur Loy, & toute leur Discipline.

Leurs Ecclesiastiques.

Tavernier, 3. partie, du Serail.

L'ordre veut après cela que l'on dise quelque chose de leurs Ecclesiastiques & de leurs gens de la Loy. Il faut remarquer ici en general que les Turcs tiennent que les Loix Civiles font partie de la Religion ; & que leur ayant été données par leur Prophete, elles viennent de Dieu, & demandent une obéïssance aveugle. C'est de cette maniere qu'ils sont retenus dans le devoir, & qu'ils obéïssent aux Loix, autant par un principe de Religion & de conscience, que par la crainte des châtimens ; & ils ne s'éloignent pas fort en cela de nos maximes.

Les Mouphtis & les Cadis passent donc indifferemment sous le nom de gens de la Loy, comme si nous ne faisions qu'un même ordre de nos Theologiens & de nos Jurisconsultes ; & dans les Causes Civiles & Criminelles le Mouphty est bien souvent consulté.

Le Mouphty.

Le Mouphty est le Chef honoraire de la Loy dans tout l'Empire, & tenu pour l'interprete de l'Alcoran, le Juge souverain de la Religion : en quoi, s'il se trompe, le Grand Prêtre de la Me-

que le corrige. Je parle du Grand Mouphty de Constantinople, qui est le plus estimé, & le principal de tous; car il y en a plusieurs autres en Turquie, sur lesquels, non plus que sur les Imans ou Prêtres, il n'a aucune Jurisdiction, chacun d'eux ne reconnoissant en toutes choses que le Magistrat, & n'y ayant point entre eux de superiorité Ecclesiastique. Cela n'empêche pas que le Grand Mouphty ne soit honoré de tous les autres, & qu'il ne soit en tres-grande veneration parmi les Turcs.

Le Grand Seigneur ne donne jamais cette place qu'à un homme trescapable, & de grande probité. Il le consulte souvent dans les affaires les plus importantes. Il suit toûjours ses avis, & il n'y a que luy au monde, devant qui il se leve pour le saluer.

L'emploi de ce Mouphty n'est que de résoudre les divers cas de conscience qu'on lui propose. Ce qu'il décide est comme un Arrêt descendu du Ciel.

Il a une autorité si grande, que quand il juge ou qu'il décide de quoi que ce soit, le Grand Seigneur ne s'y oppose jamais. Le Sultan le consulte dans les *Dernieres Relation. 1685.*

affaires d'Etat, & ne bannit presque jamais un premier Vizir, & n'ôte un Bacha de son Employ, sous prétexte de crime, & n'entreprend rien de considerable, qu'il n'ait la Sentence du Mouphty; parce qu'il paroît qu'il y a plus d'équité dans le Jugement d'un homme de bien, que dans le pouvoir absolu du Prince.

Il affecte la simplicité en tout son extérieur, pour se conformer à la pauvreté que l'Alcoran ordonne à ceux de sa sorte, qui ne laissent pas d'avoir des revenus fixes & considerables. On fait pour la subsistance du Mouphty un fond de deux mille aspres par jour, qui font environ 65. livres de nôtre monnoye; & outre cela, il peut disposer de quelques Benefices, qui dépendent de certaines Mosquées Royales, & en tirer le plus d'argent qu'il lui est possible, sans craindre d'être accusé de concussion.

On le fait rarement mourir; & quand cela arrive, on le dégrade avant l'exécution. Lorsqu'il s'agit de crimes énormes, ou de trahison, on le met dans un mortier, qui est toûjurs gardé pour cela à Constantinople dans la prison des sept Tours. Son corps y est

pilé & battu, jusqu'à ce que ses os & sa chair soient réduits en boüillie.

Les Cadis sont obligez de s'y soûmettre & se sauver. Quand ils veulent rendre leurs Ordonnances plus authentiques, ils y inserent mot à mot la résolution que le Mouphty a renduë, après avoir été consulté.

On le consulte en cette maniere. On écrit sur un papier, par forme d'interrogation, la difficulté, sur laquelle on desire éclaircissement. On le présente avec un grand respect au Mouphty, qui l'ayant leuë, écrit au dessous sa réponse en deux petits mots. A present que toutes choses sont venales, jusqu'à l'honneur de la conscience, il n'est pas difficile d'avoir telle réponse que l'on veut. Elle est plus ou moins favorable, selon le plus ou moins d'argent que l'on donne.

Les Cadileskers suivent le Mouphty, & sont Juges Avocats de la Milice, les Soldats ayant ce privilege de n'être jugez que par eux : Ce qui les fait aussi appeller Juges des Armées. Il n'y en a que deux dans tout l'Empire, le Cadilesker de Romanie, & celui de Natolie, qui ont le plus de credit après le Mouphty. Ils ont séance au

Divan immediatement après le Grand Vizir.

Ensuite sont les Mollah ou Moula-Cadis, & les Cadis, qui sont Juges Civiles & Criminels, & les Juges ordinaires des divorces, de ceux qui blasphêment, qui boivent du vin, qui ne vont point aux Mosquées, & qui ne font point leur Carême, ou qui manquent à quelque autre chose.

Les Imans ou Emaums, sont les Prêtres des Turcs, & comme les Curez de leurs Mosquées, qui doivent avoir soin que toutes choses se fassent avec ordre, & dans les tems prescrits par la Loy.

Les Hogias sont les Docteurs de la Loy, & comme les Regens & les Precepteurs de la Jeunesse.

Les Scheiks leur tiennent lieu de Prédicateurs, leur exposent l'Alcoran, & leur font des exhortations publiques.

Muezims. Les Muezims sont ceux qui crient sur les Tours de la Mosquée, pour appeller le monde à l'heure de la priere, les Turcs ne se servant point de cloches, non plus que les Chrétiens dans le Levant

Talismans. Les Talismans, qui sont comme les

Diacres des Prêtres, marquent les heures des prieres en tournant un Horloge de fable de quatre heures en quatre heures.

Quant aux Religieux Mahometans, ils s'appellent Derviches, c'est-à-dire, pauvres; signifiant par là leur renoncement au monde & à ses richesses; mais ce mépris n'est en la plûpart que dans leur nom : car, pour ne rien dire des rechercheurs de la piere Philosophale, qui se rencontrent parmi eux en tres grand nombre, non seulement ils n'ont point ce dépoüillement general qui fait que l'on ne possede rien en propre, en quoi consiste la vraie pauvreté, mais il y en a fort peu qui ne s'employent à gagner du bien, ou par le trafic, ou par le travail des mains. Beaucoup même ne peuvent s'en dispenser; parce qu'ayant femmes & enfans, ils doivent avoir de quoi fournir à leur entretien. Derviches.

Tous les Derviches ne sont pas renfermez dans des Monasteres. Il y en a quantité qui demeurent en Ville dans leurs maisons. Plusieurs sont errans & vagabons; & plusieurs sont seuls en certains lieux de devotion, qu'ils déservent à l'honneur de quelque faux

Saint, qui a là son Sepulchre. Ils sont distinguez entre eux par quelque chose de particulier dans l'habit, & par les differentes pratiques de vertus, où ils s'engagent. Ceux qui sont assemblez dans les Monasteres, ou qui sont associez à ceux qui y sont, portent un habit simple & honnête, & au lieu de turban, ils ont la plûpart un haut bonnet de feûtre blanc, ou grisâtre, qui est comme un pain de sucre. Les Solitaires & les coureurs de Païs s'habillent d'une maniere grotesque: Les uns ne sont vêtus que de lambeaux de diverses couleurs; les autres portent à leur coëffure des plumes de cocq. Il y en a qui vont nuë tête & nuds pieds, & qui ne sont couverts qu'aux endroits que l'honnêteté naturelle fait cacher aux hommes. Quelques uns vont tout nuds, & marchent en cet état dans les ruës.

Il n'y a rien de plus chimerique que l'état des Religieux Turcs; car ils font profession d'être pauvres, & de le vouloir être de bon cœur, & ils amassent du bien en propre de tout leur cœur. Ils paroissent quitter le monde & ses plaisirs, & il n'y a point de vertu qu'ils connoissent moins, & qu'ils prati-

quent moins que la pauvreté & la pureté: Pour ce qui eſt de l'obéïſſance, beaucoup d'eux n'en rendent qu'à leurs propres inclinations, n'ayant aucun Superieur : & ceux qui en ont un dans les Monaſteres où il y a Communauté, n'ont pas pour lui une ſoûmiſſion plus religieuſe, que celle qu'ont des inferieurs ſeculiers à des Superieurs ſeculiers.

L'emploi de ces Derviches, ou Religieux Mahometans, eſt de faire preſque tout ce qui leur plaît. Ils ont pourtant, chacun ſelon ſon Inſtitution, des prieres & des pratiques de devotion, qu'ils doivent faire, dont je parlerai ci-après.

Ceux qui ſont reçûs dans les Monaſteres, font une eſpece de Noviciat, qui conſiſte plus à rendre quelques ſervices à la Communauté, qu'à s'étudier à une parfaite mortification. Ils ſont appellez Santons des Catholiques Orientaux ; & des Arabes, Dervis, c'eſt-à-dire, Cloîtrez, qui ſignifie Religieux. Ils ſont dix ou douze dans chaque Convent, où ils vivent dans une grande union, comme nos voyageurs Chrétiens ont remarqué dans les converſations qu'ils ont avec

eux. Ils commencent toûjours leur Service par le Sermon. Ceux qui prêchent sont assis dans de grandes chaises en forme de balcon, ayant un homme près d'eux, qui lit un article de l'Alcoran, que le Prédicateur explique ensuite. Les Auditeurs assistent à ces Prédications avec une modestie exemplaire. Ils sont assis sur de grands tapis, les bras & les jambes croisez, sans que pas un ose se mouvoir, ni cracher, ni tousser; & cela pendant une heure & demie. La Prédication finie, les Dervis vont baiser la main de leur Superieur; puis ils se mettent à danser autour de lui, au son du tambour de Biscaye, de quelques flûtes, & de deux ou trois voix, qui composent une musique qui n'est pas tout-à fait agréable: Ensuite ils vont piroüettant une demi heure, avec une si grande vîtesse, que la vûë des Spectateurs en est troublée, & jusqu'à ce que leur Superieur ayant frappé des mains, chacun se remet à sa place avec autant de froid & de modération, que s'ils n'en étoient point sortis. Cette momerie leur est à present défenduë, pour des raisons qu'on ne sçait pas, mais qui peuvent être tres bonnes.

Ils reçoivent fort bien ceux qui les vont voir, dans la pensée qu'ils ont que leurs ceremonies les peuvent convertir.

Pour venir au détail des divers Ordres Religieux qui sont chez les Turcs, voici ce que j'en ai pû recüeillir.

Un des plus considerables est celui que Scheikh Abelkader Elkaylani a institué. Ce Docteur, qui est le plus renommé des Docteurs, a donné pour regle fondamentale de la vie Religieuse, celle-ci : *Faites effort sur vous-mêmes, & vous verrez ce que vous cherchez : A proportion de la peine que vous prendrez, vous verrez un heureux succès ; & à proportion que vous vous détacherez des créatures, vous vous unirez à leur Créateur.* Il veut que ses Dervîches soient pauvrement vêtus, d'habits faits de plusieurs vieilles pieces cousuës ensemble. Il permet neanmoins aux personnes riches qui viendront se faire inscrire dans son Ordre, de demeurer en leur état, & dans les habits ordinaires que portent les gens de leur condition. Il les oblige seulement à certaines prieres le matin & le soir, outre celles qui sont communes au reste des Mahometans.

Ordre de Scheikh Abelkader Elkaylani.

Cet Ordre s'est divisé en plusieurs branches à la suite des tems ; mais toutes ont une marque commune, qui est de porter le sceau de Salomon sur leurs habits. Ce sceau est fait de deux triangles entrelacez, & mis l'un sur l'autre. Ce qui les distingue les uns des autres, est la diversité des prieres & des abstinences, que leurs Fondateurs ont prescrites.

Au reste, tous ces Fondateurs ont eu de grands égards pour les personnes riches & considérables dans le monde, à cause de leur qualité : & pour celles que leur condition engage aux Emplois du siecle, ils se contentent presque qu'elles se déclarent être du nombre de leurs Disciples, & qu'elles en donnent quelques marques, comme il leur plaira.

Le plus austere de ces Ordres Religieux du Mahometisme, est celui des Aoulisié, institué par le Scheikh Aoulis ; car la premiere de ses Regles est que ses Derviches se rendent impuissans, ou en se faisant Eunuques, ou d'une autre maniere, & qu'ils s'arrachent toutes les dents, pour s'imposer une bonne fois la necessité de ne plus goûter les plaisirs de la chair. Mais,

pour dire vrai, ces Religieux ſont en tres-petit nombre, & l'on en trouve peu aujourd'hui.

Un Ordre de grande réputation, & d'une Inſtitution plus commode que le précédent, eſt celui du Mulla Khancaré, autrement le Scheik Gelal Eldin, dont le Tombeau eſt extrémement reveré à Iconium. Il a compoſé un gros Livre en vers, qu'il intitule *Elmetnaouy*, qui contient ſoixante mille Stances fort ſpirituelles, & pleines d'enſeignemens ſalutaires pour le Reglement de la vie & des mœurs. Il ordonne à ſes Derviches de s'aſſembler tous les Lundis & les Jeudis dans le Monaſtere, & d'entendre la lecture de quelque partie de ſon Livre, & l'explication qu'en fait leur Abbé, qu'ils appellent Mulla, ou Dada. Enſuite dequoi, l'on jouë des inſtrumens, dont le concert réjoüit les Derviches d'une telle maniere, qu'il les enleve comme hors d'eux-mêmes par un ſoudain enthouſiaſme : Car alors quittant promptement leur place, & s'élançant au milieu de l'Aſſemblée, ils font la piroüette, comme je le viens de décrire, parlant des Religieux en general. Ce que Admet Uſa-

Ordre de Mulla Khancaré, ou du Scheik Gelal Eldin.

cha, Lieutenant du Bassa d'Alep, ou de Damas, interdisit le premier il y a vingt ans. Son exemple a été suivi dans tout l'Empire; ce qui fait croire que ce jeu superstitieux étoit plein d'abus, & causoit des desordres par tout.

Un autre Ordre de Derviches est celui que le Scheikh Elaxbar a institué. La maxime sur laquelle il veut que ses Disciples reglent leur conduite, est de se bien persuader que tout leur soin doit être de vuider leur cœur de l'affection du peché, & de le remplir de l'amour de Dieu, s'attachant fortement à son aimable & adorable Majesté, n'ayant point d'autre vûë que lui, & foulant aux pieds toute sorte de respects humains. Ces Derviches ont comme les autres quantité de pratiques & de devotions particulieres.

Ordre des Khalouahé.

L'Ordre des Khalouahé, ou faiseurs de retraites & exercices spirituelles, est un des plus illustres & des plus austeres. La difficulté qu'il y a à s'acquitter des obligations qu'il impose, fait qu'il n'est pas fort nombreux : Car, outre les prieres ordinaires & extraordinaires qu'ils ont à faire tous les jours, pendant tout le cours de l'année, ils

doivent entrer en retraite quatre fois dans un an, & chaque retraite doit être de quarante jours : & pendant qu'ils y sont, ils observent le jeûne rigoureux & tuant, comme j'ai parlé cy devant, veillant durant tout ce tems là, passant les jours & les nuits, ou à prier Dieu, ou à lire leur Alcoran, & n'ayant aucune communication au dehors qui puisse les distraire de leurs occupations spirituelles. Cet Ordre est partagé en diverses branches, qui modérent apparemment son austerité trop severe.

Celui des Nourbak chié est beaucoup plus considerable, & il n'y en a gueres de plus honoré. Les Derviches qui le composent, sont appellez par les Turcs en Grece *Chepakhié*. Ils ont leur demeure dans la plûpart des Hôpitaux de l'Empire Ottoman. La raison qu'on apporte du nom commun à tous les Derviches de cet Ordre de Nourbak chié, ou Gens, c'est, dit-on, que quand les autres Derviches offrent leurs prieres à Dieu, tout leur Monastere en reçoit une divine clarté; mais lorsque ceux-ci font les leurs, tout l'Univers brille de la lumiere de leurs oraisons. L'antiquité de cet Or-

dre le rend encore recommandable, aussi-bien que son Fondateur, qu'on nomme le Roy des Sçavans, Sultan & Eulama. Ses Sectateurs jeûnent trois mois consecutives chaque année.

Il y a un autre Ordre de Religieux Mahometans, qui s'appelle *El Kelchenié*, fondé dans le Grand Caire par le Scheik Madnour. Leur caractere particulier est d'aimer la musique, & de passer la nuit du Jeudy au Vendredy à chanter, recitant des Stances à l'honneur de Dieu, de Mahomet & de sa fausse Religion, sur les airs les plus beaux qu'ils ayent. Ils ne sont habillez que de pieces cousuës les unes aux autres. La lesse ou ceinture de leur turban doit être de laine de couleur d'orange.

Bakdachié. Les Bakdachié sont plus celebres. Ils font profession d'un parfait dépoüillement de toutes les choses du monde, & d'un renoncement consommé à tout ce qui n'est pas Dieu. Le bonnet de leur turban est fait de douze petites pieces de drap de couleur blanche, cousuës ensemble. Quelques uns les soupçonnent d'être heretiques; mais c'est sans raison. Leur Instituteur, appellé Bakdaché, est un homme

homme qui a vêcu dans les vrais sentimens de l'Alcoran, & qui passe parmi les Turcs pour un Saint. On donne pour preuves de sa sainteté les plus ridicules qui se puissent imaginer.

Abou Elhesen Elchedeli en a aussi institué un dans le Pays de l'Yeman, au bas-de l'Arabie Heureuse, qui ordonne une infinité de pratiques de dévotion. On ne voit gueres de ces Derviches dans l'Empire Ottoman. Abou Elhesen Elchedeli.

Enfin il y a une infinité de semblables Ordres, chacun ayant liberté d'en forger à sa fantaisie, & de se faire des Disciples.

On voit dans le Pays de Cogny, qui est un endroit de la Turquie fort considerable, une espece de Monastere, où se retirent des Religieux Mahometans, gens vagabons, hypocrites, & d'une vie libertine, dont nous venons de parler. Leur Superieur ou General, réside à Cogny avec trois ou quatre cens de ces sortes de gens, le reste étant dispersé par toute la Turquie.

Les Mahometans ont un zele ardent pour multiplier les Mosquées. On les compte dans les grandes Villes à centaines & à milliers. Il n'y a Leurs Mosquées.

presque point de quartier où il n'y en ait, & souvent plus d'une. Leur figure pour l'ordinaire, est quarrée, & toutes sont presque couronnées d'un dôme. Il y a, à un des coins, une petite tour ronde, fort élevée, qui est ouverte au haut par une ou plusieurs portes, d'où l'on entre sur un balcon, qui regne à l'entour. C'est-là le lieu où les Crieurs, qui servent de cloches, donnent nuit & jour le signal pour la priere, par les chants que j'ai rapportez ailleurs. Quand ce sont de grandes & magnifiques Mosquées, il y a de ces tours jusqu'à trois & quatre, sur le haut desquelles les Chantres s'assemblent les jours solemnels, ou pour des occasions extraordinaires. La nuit du Jeudy au Vendredy, & pendant toutes les nuits du mois Romadan, on entoure le balcon de quantité de lampes, pour honorer la prétenduë sainteté de ces jours-là par ces illuminations.

Ces Mosquées sont les Temples où ils s'assemblent pour faire leurs prieres & leurs ceremonies. Ce sont comme des Paroisses entre les Chrétiens, quoiqu'en tout tems il leur est permis d'aller en telle Mosquée qu'il leur

Mandesle.

plaît. Il n'y en a qu'une aux Villages, parce que l'Alcoran défend de faire des prieres & les ceremonies en la Mosquée, qu'on ne soit au moins quarante. C'est pourquoi dans les petits Villages il n'y a point de Mosquées ; mais il y a toûjours quelque Santon dans un Hermitage près de-là, qui a soin, aux heures qu'il faut prier, de se mettre en quelque lieu éminent, près de son Hermitage, d'où il appelle le Peuple, pour venir faire la priere avec lui en pleine campagne, où ils font ensemble les mêmes ceremonies qu'ils feroient dans la Mosquée.

Il n'est pas permis aux Chrétiens d'entrer dans une Mosquée sur peine d'être brûlé, ou de renier sa Foy, & se faire Turc, quoique plusieurs leur ayent autrefois servi d'Eglises : Car lorsque les Sarrazins ou les Arabes s'emparerent de la Terre-Sainte, il y avoit plus de 4000. Eglises, trois cens d'entre lesquelles étoient aussi belles & aussi grandes que nos Cathedrales. Après les Sarrazins, les Turcs ont achevé de tout renverser de fond en comble, à la réserve de l'Eglise du S. Sepulchre de Nôtre-Seigneur, de celle

du Sepulchre de la Sainte Vierge, de celle où elle fut conçûë, de celle de Bethléem, que les Religieux Recollects conservent encore aujourd'hui; & d'autres, que les Mahometans occupent, parce qu'ils s'en servent de Mosquées, n'étant bâties en forme de Croix, ni soûtenuës de pilastres; & parce qu'il ne s'y voit aucune figure taillée, comme le Temple où on servoit la sacrée Vierge, la Chapelle de dessus le Mont Olivet, & nombre d'autres, qui sont encore aujourd'hui les plus belles Mosquées de la Terre-Sainte.

Il n'y a rien de plus propre que le dedans des Mosquées. Le pavé est couvert de nattes & de tapis pardessus. Les murailles sont entretenuës dans une blancheur éclatante. Elles sont ornées ou des noms de Mahomet, ou de ses principaux Compagnons, ou de quelques Sentences de l'Alcoran, en lettres d'or, étant défendu par l'Alcoran d'y avoir des figures, de quelque sorte que ce soit, les appellant Idoles.

Le lieu le plus ajusté est celui qui regarde le Midi: car c'est là, où en priant Dieu, tout le monde doit tourner le corps & la vûë. Il y a au milieu

de la muraille une niche vuide, semblable à celles où nous mettons quelquefois les statuës des Saints, qui marque cette partie-là du Monde; & pour l'ordinaire on voit au dessus la profession de Foy Turquesque, *Elah, alla*, &c.

A la gauche de cette niche est la chaire du Prédicateur. On y prêche tous les Vendredis, à la priere du midi, dans les Villes & dans les Mosquées considerables; mais les Sermons qu'on y fait, ne sont que des contes & des fables, que le Kaib recite assez froidement, mais qui ne laissent pas de faire autant d'impression sur les esprits, que si c'étoient des histoires veritables: Car on les croit telles; on les écoute avec plaisir, on les retient, & on les regarde comme des démonstrations de la Religion qu'on professe; & l'on se fait honneur en diverses rencontres de conversation, de les debiter dans les Campagnies.

Le dedans des Mosquées est paré d'un grand nombre de lampes, qui ne sont point soûtenuës comme les nôtres, en des vases d'argent, ou de cuivre, bien travaillez, mais dans un simple rond de fil d'archal. On ne les allume jamais le jour, mais seulement

à la priere du commencement de la nuit & du commencement du jour.

Tout est consideré comme sacré en ces Temples prophanes. On n'y marche jamais les souliers aux pieds. Il les faut quitter, lorsque l'on y entre. On n'oseroit cracher dedans. Ce seroit un crime d'y laisser entrer un chien, bien plus de l'y amener, bien plus de l'y souffrir, & bien plus de s'en divertir. On a tant de respect pour le dehors même des Mosquées, qu'on n'en voit point les murailles gâtées d'ordures. Si quelqu'un s'avisoit dans ces endroits d'aller satisfaire à ses necessitez naturelles, il seroit tres-mal traité.

Dans les grandes Mosquées, on voit devant le Portique une grande court, où sont divers bassins de fontaines, pour se purifier devant la priere. Ils ne servent presque que pour les Tranafié & les Schafayé, qui, selon leur coûtume, peuvent se laver d'eau coulante, sans la prendre dans une éguierre.

Des Officiers qui les desservent.

Les Officiers des Mosquées sont premierement les Amanas, qui sont plusieurs, si le Temple est considerable & bien fondé. Leur emploi est celui de faire des Prédications, & de

présider à la priere, qu'ils font de la maniere que j'ai dit ailleurs. Secondement, les Chapelains, qui sont gens gagez pour lire tous les jours dans les Mosquées la dixiéme partie, ou une partie considerable de l'Alcoran, pour le repos de l'ame de celui qui l'a fondée. Ces Lecteurs, selon la qualité du lieu & de la fondation, sont dix, vingt, trente, plus ou moins. Ils s'assemblent à des heures reglées dans les Mosquées, & ils y font leur lecture en psalmodiant. Il y a des Vizirs & des grands Bassas, pour qui on lit en divers lieux des quatre & cinq fois, & encore davantage, tout l'Alcoran, tous les jours, à cause de ces édifices prétendus sacrez qu'ils ont faits, & ausquels ils ont laissé des revenus tres considérables à cette intention. Troisiémement, les Sacristains y allument les lampes le soir & le matin, & ils sont plusieurs, selon que les Mosquées, sont grandes & rentées. Quatriémement, d'autres Sacristains sont occupez à les balayer, & à y étendre les tapis, sur lesquels on fait la priere. Cinquiémement, le Portier en a les clefs, & a soin d'en ouvrir les portes toutes les fois qu'on donne le signal

du tems que la priere se va faire. Sixiémement, les Mosquées ont aussi des Crieurs ou Chantres, qui, aux heures que l'on doit faire les prieres, montent au haut des Tours de ces Temples, & qui, par un chant le plus poussé qu'ils peuvent, invitent le monde à s'acquitter de l'obligation des prieres que la Loy ordonne. Pour donner plus de force à leurs voix, & pour se garantir du mal de tête, ils se pressent les oreilles & les tempes avec les mains. On m'a dit que quelques-uns se font entendre jusqu'à une demie lieuë, & davantage. C'est le Chantre de la principale Mosquée qui donne le branle à tous les autres. Il ne leur est pas permis de commencer devant lui; mais dès qu'il a ouvert la bouche, les autres, qui l'observent du haut des tours des autres Temples; joignent leurs cris & leurs chants aux siens; & les ayant finis, ils descendent dans leurs Mosquées, où ils ont devant la chaire du Prédicateur une place destinée pour eux seuls. C'est là qu'étant descendus, ils chantent je ne sçai quoi, jusqu'à ce que le monde se soit assemblé.

Mandeslo. Ce sont aussi tous ces Officiers qui commencent

commencent les ceremonies, qui circonsisent & assistent aux funerailles, & donnent le ton & la cadence toutes les fois qu'on s'assemble à la Mosquée. Ils ne trafiquent point ; mais ils vivent honorablement, eux, leurs femmes & leurs enfans, des revenus qui leur sont assignez sur des Villes & des Villages, où il y a pour cet effet un Officier, qui reçoit les revenus, les aumônes & les legs pieux, destinez pour l'entretien, tant de la Mosquée, que des Officiers.

Fondation des Ecoles

Les Princes & les Seigneurs, qui veulent faire une belle & honorable dépense en quelque celebre Mosquée ; après l'avoir bâtie & dorée, y fondent encore deux Ecoles : l'une pour les enfans, afin qu'ils y apprennent à lire & à écrire ; l'autre pour les personnes qui aspirent à la dignité des Sçavans & des Docteurs de la Loy. Les Sciences qu'on y apprend, outre celles de l'Alcoran, sont la Grammaire Arabesque, l'Art d'interpréter, la Rhetorique, la Logique, la Physique, l'Arithmetique, la Geometrie, l'Astronomie. On les apprend d'une maniere assez superficielle, & on peut dire, sans se tromper, qu'on auroit peine aujourd'hui à

trouver parmi tous les Mahometans un seul homme qui soit veritablement sçavant. Ce n'est pas qu'il leur soit défendu de l'être, comme on se l'imagine en Europe : Ce n'est pas aussi qu'ils manquent d'esprit, car il y en a d'excellens ; mais c'est manque d'une serieuse application à l'étude, & surtout faute de bons Maîtres, qui leur expliquent les principes des Sciences, les termes des Livres dans lesquels elles sont renfermées, & la methode de parvenir à la fin qu'elles ont.

Bibliotheques. Il y a quelquefois dans ces grandes riches Mosquées des Biblioteques précieuses, remplies d'excellens Livres Arabes, Turcs & Persiens, dont l'on confie le soin à quelque homme de bien, qui est d'une fidelité éprouvée.

Revenu de leurs Mosquées. Pour ce qui est du revenu des Mosquées, il consiste en divers legs pieux qu'on leur fait, comme en plusieurs Terres & Maisons, qui leur ont été données par leur Fondateur. Il s'en trouve qui sont riches de cinquante mille écus de rente, qui sont distribuez tous les ans aux Officiers dont je viens de parler, & à chacun, selon la dignité & la peine de son Emploi. Le

Prédicateur, par exemple, aura tous les jours 60. Armani, c'eſt environ un demi écu; l'Amam, qui eſt comme le Chapelain, en aura 50. le Sacriſtain 10. ceux qui liſent l'Alcoran pour le ſalut & la proſperité de celui qui a bâti la Moſquée, pendant ſa vie, ou pour le repos de ſon ame, s'il eſt mort, en ont chacun 5. les Chantres des tours 10. & le Portier autant.

Les Monaſteres ſont auſſi des bâtimens deſtinez au culte de Dieu. Ils ſont preſque tous hors des Villes. On n'y voit point de Dortoirs & de Celulles, comme dans les Couvents des Religieux Chrétiens. C'eſt un amas de divers petits appartemens. Outre ces Monaſteres, il y a en divers lieux des Sanctuaires, où l'on va en pelerinage, pour y honorer la memoire de quelque faux Saint, qui y a ſon Tombeau. On allume devant des cierges & des lampes. Le Peuple groſſier s'imagine ſouvent qu'il fait des miracles, & que par ſon interceſſion auprès de la Divine Majeſté, on obtiendra un heureux ſuccès des affaires qu'on a alors. Ce ſont de petites Chapelles ou Dômes, bâtis dans quelque jardin, où l'on va autant par divertiſſe- Monaſteres.

ment, que par devotion.

Hôpitaux. Il n'y a pas grand nombre d'Hôpitaux. On en voit pourtant dans les grandes Villes quelques-uns, où certains jours de la semaine, on donne à manger aux pauvres qui se présentent. La distribution qu'on leur fait, est d'un peu de pain & de ris, où d'autres légumes, autant qu'il en faut pour un repas. Il y en a d'autres, qu'on nomme Marestans, où l'on renferme les fols & intraitables, & où le Medecin qui en a soin, distribüe aussi en certains jours de la semaine, des remedes aux pauvres qui en ont besoin. Il n'y en a point où l'on reçoive les malades. Si ceux-ci n'en ont point, bien moins les chiens & les chats, à qui l'erreur populaire veut que les Turcs en bâtissent. Il est bien vrai qu'on leur donne à manger dans quelques lieux, où on leur apporte des tripailles de moutons & de bœufs. C'est un legs pieux que quelque moribond a fait en leur faveur.

Il nous reste à parler du mariage des Turcs, & des obseques de leurs morts.

Mariages des Turcs. L'Alcoran permet aux Turcs d'avoir autant de femmes qu'ils en peu-

vent entretenir, ſans leur en limiter le nombre : mais ils n'en peuvent avoir que quatre pour veritables épouſes ; encore faut-il qu'ils ayent aſſez de moyens pour les entretenir également, ne traitant pas mieux les unes que les autres, afin de vivre en bonne intelligence avec elles, & de ne donner aucun lieu à la jalouſie, aux murmures & aux querelles. Les autres femmes, dont ils ſe ſervent, ne ſont qu'eſclaves & concubines. Leurs enfans ne ſont pas pourtant conſidérez comme bâtards, & ils ont autant de part à la ſucceſſion de leur pere, que ceux qui ſont nez des épouſes.

Il leur eſt défendu d'épouſer aucunes femmes de leur pere, leurs ſœurs, leurs tantes, leurs nieces, leurs nourrices, les filles de leurs nourrices, les meres & les filles de leurs femmes, les filles des femmes avec leſquelles ils ont eu affaire, les femmes de leurs enfans, & les deux ſœurs. Tous les dégrez au deſſous de ceux-là leur ſont permis. Ainſi ils peuvent ſans difficulté ſe marier avec leur couſine germaine.

Il ne leur eſt pas permis d'épouſer des femmes Idolâtres ; mais ils peu-

vent en épouser de Chrétiennes, si elles sont de condition libre, & ils doivent leur donner une dot comme aux autres. Quand cela se fait, la Chrétienne prend en Justice toutes ses précautions necessaires, pour n'être point inquietée sur la Religion ; mais elle a le déplaisir de voir tous ses enfans obligez à suivre celle de leur pere.

Lorsque les Parties ont contracté, on va au Cady, pour avoir permission de consommer le mariage, par Acte de Justice ; autrement on courroit risque d'être maltraité, comme un homme qui abuseroit d'une fille. Il se fait de grandes fêtes, & des réjoüissances qui durent huit jours : & voila comme les mariages se font.

Répudiation parmi les Turcs.

Les maris & les femmes étant malcontens les uns des autres, ont droit de se répudier. L'Alcoran prescrit les regles qu'il faut garder en le faisant. Il ne les donne que pour les hommes ; mais comme c'est une cause commune, on les applique également aux uns & aux autres. Les femmes répudiées ne peuvent point se marier à d'autres hommes, que quatre mois ne soient passez, & que l'on ne soit

assûré qu'elles ne soient point grosses.

Quand une femme est convaincuë par le témoignage de quatre Musulmans, d'être tombée en adultere, il est permis au mari de la tenir prisonniere dans sa maison, jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement, comme Mahomet le prescrit par son Alcoran. Punition de l'adultere.

A l'égard de leurs obseques, dès qu'un homme a rendu l'esprit, on ne tarde pas à l'enterrer. On le lave avec de l'eau chaude, depuis la tête, jusqu'aux pieds. Il est étendu sur un aïs, ou sur une table graissée de savon; & à mesure qu'on verse de l'eau pour le nettoyer, on le frote avec des feüilles de cyprés & du savon. Enfin on le purifie de la même maniere qu'en se lavant, on se dispose à la priere. Après qu'il est essuyé, on lui met sur les yeux du camphre dissous dans l'eau; & ayant étendu du coton sur le suaire, dans lequel on doit l'ensevelir, on le couche dessus, & on le coud dedans. Pendant toute cette ceremonie, on prie Dieu pour le mort, récitant quelque Chapitre de l'Alcoran, ou d'autres Oraisons en demi chant. Dès qu'elles sont achevées, Obseques des morts.

on met le corps dans une bierre commune. C'est une espece de lit, élevé de terre de la hauteur d'un pied, ayant à chaque bout deux bras assez longs, afin qu'on le porte plus commodément sur les épaules. Le mort est couvert des plus beaux habits qu'il avoit, & son turban est mis sur le haut de la bierre. Ses amis chargeant la bierre sur leurs épaules, la Procession commence à marcher. Les hommes précédent, & chantent sans cesse leur profession de Foy, *la elah Alla, &c.* Ce qu'ils chantent avec une ferveur admirable, jusqu'à ce qu'ils arrivent au Sepulchre. Les femmes toutes échevelées suivent, fondantes en larmes, revêtuës de leurs habits mis à l'envers, le visage noirci de noir de cheminée, se frappant des mains la poitrine; faisant semblant de s'arracher les cheveux. Les pleureuses qu'on a loüées, font avec leurs pleurs de leur côté, un autre chœur de musique, chantant des airs lugubres, dont le refrain est une roulade de sanglots. Si le mort étoit du Corps des Sçavans & des Docteurs de la Loy, ou s'il passoit pour un Saint de profession, l'enterrement est plus celebre; car les Sçavans & les Santons

C'est une bierre qui sert à tous les morts, pour les porter au tombeau.

grossissent la Procession. Ils portent à la tête un étendart de couleur verte, qui est la bien aimée du Prophete, & d'autres enseignes, qui sont certains ronds de fer, au milieu desquels est le nom de Dieu en Arabe, qu'ils mettent au haut d'une demie pique; ou ce sont des croissans placez de même; & immédiatement devant la bierre, ou sur la bierre même on porte l'Alcoran.

Ceux qui se sont chargez de la bierre, sont souvent relevez par les chemins par d'autres personnes qui s'empressent à avoir part à cet honneur, & à cette bonne œuvre. Rien ne les en rebute, non pas même la peste, en un tems où elle désoloit tout, & où l'on portoit des dix ou douze corps tout ensemble en terre.

Quand on est arrivé au lieu de la fosse, on met le corps dedans, tourné un peu sur le côté droit, ayant la tête à l'Occident, les pieds à l'Orient, & le visage vers le Midi. On défait l'endroit du suaire, qui couvre le visage du mort, pour lui mettre de la poudre sur les yeux; & en s'approchant de son oreille, on lui dit: *Ecoutez; quand les deux Anges Munker & Na-*

ker viendront à vous, & vous demanderont quel est vôtre Seigneur, quelle est vôtre Religion, quel est le lieu où vous vous tournez, en priant, & qui sont vos Freres ? Répondez: Dieu est mon Seigneur, ma Religion est celle des Musulmans, le Temple de la Meque est le lieu vers lequel je me tourne, en priant, & les vrais Croyans sont mes Freres. Mahomet est le venerable Prophete qui nous est venu avec des démonstrations évidentes & des signes incontestables, & qui nous a donné la Loy du salut : C'est le Prince des Apôtres ; qu'il vive, qu'il joüisse de la plus douce & parfaite paix : Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet est son serviteur & son envoyé. Ceux qui répondent nettement aux deux Anges de cette maniere, sont délivrez des tourmens que l'on souffre dans le sepulchre, & leur sepulture leur est un agréable Paradis ; mais ceux qui hesitent en cette réponse, endurent des peines effroyables, & leur tombeau est pour eux une fournaise ardente.

Après qu'on a donné cette salutaire instruction au mort, qui n'entend rien, comme on le peut croire, on le

couvre de terre, & l'on en remplit toute la fosse. Quelques Lecteurs se mettent à l'entour, & lisent ce qui leur plaît de l'Alcoran, pour le repos de son ame; & à son intention, on distribuë du pain & quelques confitures aux assistans. On fait aussi l'aumône aux pauvres.

Le troisiéme jour, tous les parens & les amis se trouvent au tombeau avant le soleil levé, afin de se consoler les uns les autres de la perte qu'ils ont faite. Les Lecteurs Ecclesiastiques s'y trouvent aussi, pour y lire encore quelques Chapitres de l'Alcoran; & procurer par-là au mort le secours dont il peut avoir besoin. La lecture finie, deux ou trois des plus proches parens s'étant mis en rang, on vient tour à tour les consoler. La ceremonie est, qu'on les salüe, & qu'on leur donne des benedictions; & la réponse est presque pareille.

Le septiéme jour, l'on distribüe encore des aumônes, pour le repos de l'ame du mort. L'on prépare pour cela quantité de viandes. Chacun le fait selon sa qualité & ses moyens. Les Lecteurs sont aussi de la partie, avec l'Alcoran. Les personnes riches font

venir chez eux des Derviches, outre cette honorable dépense, après la derniere priere du soir, qui se fait au tems du souper; & ces Religieux y passent la moitié de la nuit à lire ou à réciter des Chapitres de l'Alcoran, & à faire d'autres prieres, avec des agitations de tête & de corps, & avec toute la force de leur voix.

Le trente-neuviéme, on renouvelle ces bonnes œuvres. Quelques-uns font porter en quelques Monasteres les vivres qu'ils ont préparez; &, en ayant fait festin aux Derviches, ils leur font lire l'Alcoran, pour le repos de la personne décedée. D'autres envoyent à dîner aux Prisonniers. Il y en a qui font porter aux petites Mosquées de chaque quartier le manger; & l'on y prie Dieu pour le mort. Enfin la même chose se pratique au jour anniversaire; après quoi on ne fait plus rien.

Quoique je me sois assez étendu sur cette créance Mahometane, & que ce que j'en ai rapporté, suffise, pour être dûëment éclairci de cette Religion, neanmoins un Auteur moderne, dont l'Histoire m'est tombée depuis peu entre les mains, m'a paru

en avoir traité si profondément & si spirituellement, que je n'ai pas crû en devoir frustrer le Lecteur. Il est vrai que son genre d'écrire est un peu critique & délicat ; mais je ne pense pas que ce que j'en rapporterai sur ce sujet, puisse souffrir aucune censure.

Il dit d'abord qu'il a extrait cette Religion d'une Theologie Mahometane, écrite par un de leurs Docteurs, qui vivoit dans le dernier siecle, & qui faisoit profession de suivre la Doctrine la plus reçûë à Constantinople, & la plus approuvée des gens de bien ; ce qu'il est à propos de remarquer, les Mahometans étant partagez entre eux en un grand nombre de Sectes, sans parler des Persans, qui different beaucoup des Turcs : De quoi nous avons déja traité, & dont nous parlerons encore ci-après. Mais voyons cependant comme il rapporte l'origine de la Secte.

La Religion des Mahometans n'est, dit-il, presque qu'un mélange de la Religion des Juifs, & de celle des Chrétiens, qui est redevable aux Juifs & aux Chrétiens de tout ce qu'elle contient de bon, principalement pour ce qui regarde la morale. Mahomet, qui

étoit persuadé que chaque Religion doit être fondée sur la parole de Dieu, & non sur celle des hommes, a été obligé de prendre la qualité d'Envoyé de Dieu; & pour imposer davantage aux Chrétiens, il a feint d'être ce Paraclet ou Consolateur, promis dans l'Evangile. Il a même pris une partie de leurs maximes, & a reconnu nôtre Seigneur comme un grand Prophete, qui avoit l'Esprit de Dieu. D'autre part, voulant aussi attirer les Juifs à lui, & ne faire de ces deux Religions qu'une seule, qui fût plus parfaite, il a introduit dans sa prétenduë Réformation une bonne partie du Judaïsme: & c'est ce qui fait que les Mahometans prétendent que les deux Loix, tant celle de Moyse, que celle de Jesus-Christ, sont aujourd'hui abolies; & qu'ainsi l'on est obligé d'embrasser le Mahometisme, si l'on veut être veritablement fidele. Ils avoüent que ces deux Loix ont été appuyées sur la parole de Dieu; mais ils ajoûtent en même-tems qu'elles ne subsistent plus, depuis qu'il s'est communiqué à Mahomet, pour réformer la Religion. Il y a même des Mahometans, qui affirment que ni les Juifs, ni les Chré-

tiens ne peuvent avoir de principes certains & infaillibles de leur Religion ; parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Les Juifs, disent-ils, ont perdu leur Loy, & tout ce qu'ils avoient de Livres Saints, pendant le tems de leur captivité à Babylone ; & ce qu'ils nomment les Livres Canoniques, ne le sont point en effet, mais seulement quelques restes de ces anciens Livres, que les Juifs ont rétabli du mieux qu'ils ont pû après cette captivité. A l'égard des Chrétiens, ils disent que les Livres du Nouveau Testament ont été corrompus par les differentes Sectes qui ont été parmi les mêmes Chrétiens.

Mahomet donc a feint que Dieu lui a envoyé, pendant l'espace de vingt-trois ans, par le ministere de l'Ange Gabriël, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a composé le Livre, qu'on appelle Alcoran ; & ce Livre leur tient lieu d'Ecriture Sainte, faisant le principal fondement de leur Religion. Mais comme parmi les Juifs, outre les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, il y a encore le Talmud, qui explique ce qui regarde la Tradition ; les Mahometans ont aussi leur Assona,

qui contient toutes les Traditions qu'ils doivent suivre. Ils ont aussi des Interprétations de ces Livres, ausquelles ils se soumettent ; & ils distinguent de plus, aussi-bien que nous, ce qui est de precepte d'avec ce qui n'est que de conseil.

Le principal Article de leur créance est fondé sur l'Unité de Dieu. C'est pourquoi ils disent sans cesse : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : Dieu est un.* Et ils traitent d'Idolâtres ceux qui reconnoissent quelque nombre dans la Divinité, condamnant par-là avec les Juifs la Trinité des Personnes, que les Chrétiens reconnoissent en Dieu.

Le second Article fondamental de leur Religion consiste en ces paroles : *Mahomet est l'Envoyé de Dieu.* Ils prétendent par-là exclure toutes les autres Religions ; parce qu'ils disent que Mahomet est le plus excellent & le dernier de tous les Prophetes, que Dieu devoit envoyer aux hommes : Et comme la Religion des Juifs a été abrogée par la venüe de Jesus-Christ ; de même la Religion Chrétienne, selon eux, ne peut plus subsister depuis leur Prophete.

Ceux qui introduisent une nouvelle Religion, doivent faire paroître quelques miracles, afin qu'on ajoute plus de foy à leurs paroles. C'est pourquoi les Mahometans en attribüent quelques-uns à leur Legislateur. Ils assûrent qu'il fit sortir de l'eau de ses doigts, & qu'en marquant la Lune de son doigt, il la fendit. Ils disent aussi que les pierres, les arbres, les bêtes, le reconnurent pour le veritable Prophete de Dieu, & qu'ils le saluerent en ces termes: *Vous êtes le veritable Envoyé de Dieu*. Ils affirment de plus, que Mahomet alla une nuit de la Meque à Jerusalem, d'où il monta au Ciel: Qu'il vit là le Paradis & l'Enfer: Qu'il parla avec Dieu, quoique cela soit réservé aux Bienheureux, après leur mort: Qu'enfin il descendit du Ciel cette même nuit, & qu'il se trouva dans la Meque, avant qu'il fût jour.

Outre les miracles de Mahomet, les Mahometans en attribuent aussi à leurs Saints, avec cette différence neanmoins, qu'ils ne sont pas à comparer à ceux de leur Prophete. Ils parlent tres-bien de Dieu & de ses perfections, en éloignant de lui tout ce

qui peut marquer quelque imperfection. Ils reconnoissent des Anges, qui sont les exécuteurs des Commandemens de Dieu, & ils avoüent qu'il n'y a parmi ces Anges aucune distinction de sexe. Ils ajoutent de plus que ces Anges different en dignité, & qu'ils sont destinez à de certains offices, tant dans le Ciel, que sur la terre : & qu'enfin ils écrivent les actions des hommes. Ils attribuent un tres-grand pouvoir à l'Ange Gabriël ; sçavoir, de descendre dans l'espace d'une heure, du Ciel en terre, & de renverser une montagne avec une seule plume de son aîle. L'Ange Afraïl est destiné pour prendre les ames de ceux qui meurent ; & un autre, nommé Esraphil, tient toûjours à sa bouche une grande corne ou trompette, pour en sonner au jour du Jugement. Il seroit inutile, & même ennuyeux de rapporter les emplois des autres Anges. Ils croyent la Resurrection generale des Morts, & ils font un dénombrement de tous les signes qui la doivent précéder : Car ils prétendent qu'il viendra alors un Anti-Mahomet, que Jesus-Christ descendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Ma-

hometane : A quoi ils ajoutent plusieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la bête qui doit sortir de la Meque. Ils affirment de plus qu'en ce tems là, tous les animaux mourront, & que les montagnes voleront en l'air comme des oiseaux ; & qu'enfin les Cieux se fondront, & couleront en terre. Ils disent neanmoins que quelque tems après, Dieu rétablira la terre, & qu'ensuite il ressuscitera les Morts, qui paroîtront tout nuds, depuis la tête, jusqu'aux pieds ; mais que les Prophetes, les Saints, les Docteurs & les Justes, seront revêtus d'habits, & seront portez par des Anges & des Cherubins au Ciel Empirée : Que pour ce qui est des autres, ils souffriront la faim, la soif & la nudité ; & que le Soleil s'approchant à un mille de leurs têtes, ils sueront étrangement, & endureront plusieurs autres tourmens, que nous ne rapportons point. Je me contenterai de remarquer qu'ils n'étendent point les peines, que chacun doit souffrir à proportion de ses pechez, au delà de cinquante mille ans. Au reste, ce n'est pas seulement parmi nous qu'on voit Saint Michel tenant

une balance en sa main, pour peser les bonnes & les méchantes actions des hommes ; les Mahometans assûrent aussi qu'au jour du Jugement, il y aura une balance, où l'on pesera le bien & le mal : Que ceux, dont le bien pesera plus que le mal, iront en Paradis : Qu'au contraire ceux, dont les pechez sont plus pesans que leurs bonnes actions, iront en Enfer, si ce n'est que les Prophetes & les Saints intercedent pour eux.

Cette créance des Mahometans touchant le Paradis & l'Enfer, approche assez de celle des Juifs & des Chrétiens, principalement des Orientaux. Ajoutez à cela, qu'ils reconnoissent aussi une forme de Purgatoire : Car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la Foy, & dont les pechez ont été plus pesans que leurs bonnes actions, & qui n'ont point ensuite été secourus par les intercessions des Justes, ils tiennent, dis-je, que ceux-là souffriront dans les Enfers, à proportion de leurs pechez, & qu'ensuite ils iront en Paradis. Voila à peu près de quelle maniere ils reconnoissent aussi un Purgatoire, sans admettre aucun autre lieu que l'Enfer.

Outre ce Jugement general, où les Mahometans croyent que Dieu lui-même en personne fera rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent encore un Jugement particulier, qu'ils appellent le Tourment du Sepulchre ; & ce Jugement, selon leur opinion, se fait de la sorte. Aussi-tôt que quelqu'un est mort & enterré, deux des plus grands Anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant quelle est sa créance à l'égard de Dieu & du Prophete, de la Loy & du Kiblé, c'est-à-dire, du côté qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les Justes doivent alors répondre : Nôtre Dieu est celui qui a créé toutes choses : Nôtre Foy est la Foy Muslimique ou Orthodoxe ; & la veritable adresse de nos prieres est Kiabé. Les Infideles au contraire ne sçachant que répondre, sont condamnez à souffrir de grandes peines.

Dans cette Resurrection generale, ils prétendent que ceux qui sont destinez pour le Paradis, boiront, avant que d'y entrer, de l'eau de certaines fontaines, destinées à cet usage ; & que chaque Prophete aura sa

fontaine ou sa source particuliere, où il boira avec ses Sectateurs. La fontaine où Mahomet boira avec tous ceux de sa Secte, sera beaucoup plus grande que celle de tous les autres Prophetes, & elle contiendra en sa longueur, autant d'espace qu'on peut faire de chemin en un mois. Il y aura, disent-ils, sur les bords de cette source, plus d'aiguiettes, qu'il n'y a d'étoiles au Ciel; & son eau sera plus douce que le miel, & plus blanche que le lait. Ceux qui en boiront une fois, n'auront jamais soif.

Il y a bien de l'apparence que toutes ces choses là sont plûtôt des paraboles, que de veritables Histoires. C'est pourquoi il ne faut pas toûjours prendre à la lettre ce qu'on trouve dans les Livres des Docteurs Mahometans, & des autres Orientaux : Et c'est en ce sens-là qu'on doit expliquer une bonne partie de ce qu'ils disent du Paradis & de l'Enfer. Par exemple, dans la description qu'ils font du Paradis, ils assûrent qu'il est tout rempli de musc : Que ses édifices sont faits de briques d'or & d'argent : Que ceux qui y sont entrez une fois, n'en sortent jamais : Que leurs habits ne

s'usent point : Qu'il y a toute sorte de viandes délicieuses ; & que ce que l'on peut souhaiter, vient tout préparé, sans qu'il soit besoin de le cuire : Qu'en ce lieu-là l'on n'est point sujet à dormir, ni aux autres necessitez du corps : Qu'il y a des filles & des femmes divines & celestes, qui seront exemptes de toute sorte d'incommoditez. C'est ainsi qu'ils décrivent leur Paradis. A l'égard de l'Enfer, ils disent que les Infideles y demeureront éternellement avec les Diables : Qu'ils y seront tourmentez par des serpens plus grands que des chameaux, & par des scorpions plus gros que des mulets, aussi-bien que par le feu & par l'eau boüillante : Qu'étant brûlez & réduits en charbons, Dieu les fera ressusciter de nouveau, pour les faire souffrir, & qu'ainsi leurs tourmens ne finiront jamais.

Ils croyent aussi communément la Prédestination*, tant au bien, qu'au mal, & ils disent que l'une & l'autre n'arrivent que parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Il a, disent-ils, écrit de toute éternité sur une table les choses qui sont & qui doivent être ; & il est impossible que le contraire arrive.

L'infidelité & la méchanceté de l'Infidele sont aussi-bien selon sa connoissance & son desir, que l'obéïssance & la foy du Fidele. Ils ajoutent de plus que si l'on demande pourquoi Dieu a créé les méchans & les Infideles, il faut répondre à cela, que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les secrets de Dieu ; qu'il fait ce qu'il veut, & qu'il n'y a personne qui puisse lui demander raison de ce qu'il fait. C'est pourquoi un veritable Sectateur de Mahomet doit dire : Je croi en Dieu, à ses Anges, à ses Livres, & au Jugement. Je croi de plus que le bien & le mal viennent selon qu'il l'a ordonné; & qu'enfin c'est lui qui a créé l'un & l'autre.

A l'égard des Fideles, qui meurent sans avoir fait pénitence de leurs pechez, ils tiennent qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Dieu en dispose selon sa volonté : Qu'il pardonne aux uns, & qu'il condamne les autres à souffrir les peines qu'ils méritent, à cause de leurs pechez, étant neanmoins assûrez d'aller en Paradis, après avoir expié leurs fautes. Ils sont enfin persuadez que Dieu remet toute sorte de pechez, à la réser-

ve de l'Atheïsme & de l'Idolâtrie ; & c'est pour cette raison que dans les prieres qu'ils font pour les morts, ils prient aussi-bien pour les méchans, que pour les bons. Ils estiment beaucoup les prieres, les aumônes, & les autres actions pieuses que l'on fait pour les morts ; parce que cela contribuë au soulagement & au repos des ames. Ils ont une espece d'Office destiné à cela, où sont marquées les prieres qu'on doit faire aux enterremens, & les Surrates ou Chapitres de l'Alcoran, qu'on doit dire sur la fosse du mort : Lesquelles lectures étant finies, ceux qui ont été employez à cet office, disent tout haut : *Nous donnons de bon cœur à ce mort le merite de toute nôtre lecture.* Ce n'est pas par vanité qu'ils font élever des pierres sur leurs fosses ; mais afin que les passans se souviennent de prier Dieu pour le repos de leurs ames.

Les Mahometans ne s'acquittent pas seulement des actes intérieurs de la Foy, ils s'accusent de plus de tous leurs pechez, dont ils se confessent en la présence da Dieu, & à lui seul. La Pénitence, disent-ils, n'est autre chose, que de se repentir de tel & tel peché.

en prenant une ferme résolution de n'y plus retomber,

Leur morale consiste à faire le bien, & à éviter le mal. C'est ce qui fait qu'ils examinent avec soin les vertus & les vices ; & leurs Casuistes ne sont pas moins subtiles que les nôtres. Je rapporterai ici quelques-uns de leurs principes ; d'où l'on pourra juger plus facilement de leur morale. Ils sont tellement persuadez que toutes les actions, qui ne sont point accompagnées de la Foy, sont des pechez, qu'ils tiennent que celui qui la renie, perd le merite de toutes ses bonnes œuvres ; qu'autant de fois qu'il couche avec sa femme, il commet autant d'adulteres, en un mot, tout ce qu'il fait pendant ce tems-là, ne peut être agréable à Dieu, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence de son peché : & alors ils devient Musulman ou Fidele, tout de nouveau ; & il faut qu'il se marie pour la seconde fois : Et s'il a fait le voyage de la Meque, il faut qu'il en fasse un autre ; parce que toutes ses bonnes actions ont été effacées par ce reniement, & la pénitence ne les fait point revivre.

Quand ils demandent quelque cho-

ſe à Dieu dans la priere, ils doivent s'abandonner entierement à ſa volonté, & lui dire : *Mon Dieu, je vous ſupplie de ne pas m'accorder ce que je vous demande, ſi ce n'eſt pour mon bien.* Et quand ils ont obtenu de Dieu la grace qu'ils demandent, ils l'en doivent remercier, en témoignant qu'ils ſont indignes des faveurs qu'ils ont reçûës, & qu'ils ne peuvent rien faire d'eux-mêmes.

Il n'y a rien qu'ils recommandent tant que la confiance en Dieu, qu'ils reconnoiſſent être leur ſeul appui ; & ils loüent particulierement l'humilité, qui conſiſte, ſelon eux, à eſtimer les autres plus qu'eux-mêmes.

Ils donnent de tres-beaux preceptes pour ſe défaire des paſſions, & pour éviter les vices. *Si tu veux*, diſent-ils, *que l'Enfer ferme ſes ſept portes, prends garde à ne point pecher de tes ſept membres, qui ſont les yeux, les oreilles, la langue, la main, le pied, le ventre, & la partie qu'on n'oſe nommer.* Et ils font le détail de toutes les choſes dont chacune de ces parties doit s'abſtenir. La médiſance eſt un des vices, contre lequel ils crient le plus ; & il n'y a rien qu'ils condamnent tant

que les jugemens qu'on fait d'autrui, quand même ils seroient veritables. C'est sur ce principe qu'est appuyée cette maxime, qu'on ne doit point parler des choses qui nous sont cachées. Ils défendent, par exemple, de dire: Un tel est mort, ou il mourra dans la Foy; parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu a cachées. Cela, disent-ils, se peut seulement, lorsque le Prophete en a parlé; & ainsi l'on peut assûrer que Abukeker, Osman & Hali, & Homer sont dignes du Paradis. C'est aussi pour la même raison qu'ils disent qu'il n'est pas permis de dire: Un tel est mort dans l'Infidelité, ou il est digne de l'Enfer; à moins qu'on ne parle de ceux qui sont nommez expressément dans le Prophete, comme le Diable, Abusaheb & Abugehel.

Je passe sous silence le reste de leur morale, dautant que ce que j'en ai rapporté, suffit pour montrer quelle elle est.

La devotion des Mahometans s'étend jusqu'aux noms saints: comme quand ils prononcent le nom de Dieu, il faut qu'ils fassent la reverence, & qu'ils ajoutent tres-haut, tres-beni,

tres-fort, tres-excellent, ou quelque chose de semblable. Si l'on vient à prononcer le nom du Prophete Mahomet, il faut ajouter : Que Dieu lui augmente ses graces : Au nom des autres Envoyez, l'on ajoute que Dieu en est satisfait ; & enfin au nom des autres Docteurs l'on ajoute : Que la misericorde de Dieu soit sur eux.

Il n'y a point de Constitutions Monachales, qui obligent tant les Moines à obéir à leur Supérieur, que les Preceptes des Docteurs Mahometans obligent les Disciples à respecter leurs Maîtres, ausquels ils sont obligez d'obéir en toutes choses, sans oser les contredire, ni même parler trop haut en leur présence.

Comme ils distinguent ce qui est d'obligation divine d'avec ce qui n'est que de Constitution humaine, & ce qui est de précepte d'avec ce qui n'est que de conseil ; aussi se trouve-t'il parmi eux des devots, qui s'acquittent aussi exactement des conseils, que des Commandemens ; comme, par exemple, d'aller à la priere de neuf heures du matin, qui n'est point d'obligation, & de s'y prosterner deux fois au moins, ou huit tout au plus. Enfin, ou-

tre ce qui regarde la créance ou la morale parmi les Mahometans, ils ont encore leurs ceremonies, qu'ils observent assez à la lettre. Pour se distinguer des Juifs, qui ne sont obligez que d'aller trois fois le jour à la priere, Mahomet a obligé ses Sectateurs de faire cinq fois le jour la priere, pour marque d'une grande sainteté. Ils ont un grand nombre de Traditions touchant la maniere de prier, qu'il seroit ennuyeux de rapporter, après ce que j'en ai dit.

Il y a des prieres, qui sont d'obligation divine, & de necessité; d'autres, qui sont seulement de conseil & de bienséance. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point observées, rendent la priere nulle: Par exemple, dans les prieres de midi & d'après midi, qui sont d'obligation divine, la lecture se doit faire bas; mais dans celle qu'on fait le soir, avant de se coucher, & dans celle du matin, l'on doit lire à haute voix, s'il y a un Iman, c'est-à-dire, un Prêtre; mais si l'on prie seul, cela est indifférent. De plus, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes jusqu'à leurs machoires seule-

ment. Quand on eſt debout, & qu'on a la main droite ſur la main gauche, ſi c'eſt un homme, il doit placer ſes mains au deſſous du nombril; & ſi c'eſt une femme, elle les mettra ſur ſon ſein. Pour prier avec ordre, il faut ſuivre tout bas l'Imam, & l'imiter en tout ce qu'il fait. Ce ſeroit une choſe trop longue de rapporter toutes les poſtures qu'ils font dans leurs prieres. J'en ai décrit une partie. Leur modeſtie eſt d'autant plus grande, qu'ils ſont obligez d'obſerver une infinité de choſes, s'ils veulent être exaucez; car leurs prieres ſont eſtimées nulles, s'ils parlent, ou s'ils rient en priant, de ſorte qu'on les puiſſe entendre: de même, s'ils pleurent tout haut pour quelque malheur qui leur ſeroit arrivé, ou pour d'autres raiſons, à moins que ce ne ſoit à cauſe qu'on fait mention du Paradis, ou de l'Enfer; car alors la priere ne laiſſe pas d'être bonne. Il y a encore un grand nombre d'autres cas, qui rendent leur priere nulle; comme de ſe gratter trois fois en quelque endroit, de paſſer devant l'Imam pendant un proſternement, de marcher l'eſpace de deux rangs, de détourner ſon viſage de la Kiblé, de com-

mencer la priere, quand on entend commencer un autre que son Imam, de faire quelque faute dans la lecture, de saluer quelqu'un volontairement; car quand le dernier arrive par mégarde, l'on est absous de cette faute, en faisant un prosternement, qui est la pénitence ordinaire en ce cas-là.

Il est de plus défendu de prier Dieu avec un habit, dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas visite aux personnes de qualité.

Ils ne peuvent aussi prier Dieu devant le feu; ce qui n'empêche pourtant pas qu'ils ne puissent faire leurs prieres à la chandelle ou à la lampe.

Mais nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter exactement tout ce qui leur est défendu de faire pendant la priere. Quant à leurs ablutions, il est d'obligation divine parmi eux de se laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps: & la Tradition de Mahomet porte qu'on fera cette ablution avec intention de la faire; que pour bien nettoyer le corps, on versera dessus trois fois de

l'eau, en commençant de l'épaule droite à la gauche, puis ſur la tête ; & enfin ſur toutes les autres parties du corps. Si on lâche quelque vent pendant l'Abdeſt, ou ablution, ce qu'on a fait, ne ſert de rien ; car l'ablution eſt alors nulle.

Ils mettent entre les Commandemens de Dieu, de ſe laver une fois le viſage & les bras jusqu'aux coudes, de ſe moüiller la quatriéme partie de la tête, & les pieds une fois : & la Tradition de Mahomet a ordonné de ſe laver les mains par trois fois, de ſe nettoyer les dents avec un certain bois, & de ſe laver après cela la bouche par trois fois, & le nez autant de fois, ſans diſcontinuer, quand on a une fois commencé ; puis de ſe moüiller les oreilles du reſte de l'eau, dont on s'eſt ſervi pour ſe laver la tête. Il faut toûjours commencer à ſe laver par la droite ; & quand on ſe lave les mains & les pieds, il eſt d'obligation de commencer par les doigts. Il y a auſſi pluſieurs choſes qui rendent nulles ces ablutions ; mais c'eſt un peu trop s'arrêter ſur ces ceremonies.

Pour ce qui eſt des Sectes qui ſont

parmi eux, l'Auteur que je rapporte, en voulant donner quelque intelligence, qu'il a tirée de ce Theologien Mahometan, qui mérite d'être remarquée, affirme que les choses qui regardent leur Religion, sont à la verité écrites dans leurs Livres, qu'il qualifie sacrez; mais qu'il y en a une partie qui est obscure & difficile à entendre, & qu'il n'y a que les Sçavans qui les puissent pénétrer: Ce que Dieu a fait, dit il, afin que les Sçavans s'occupassent dans la lecture de ces Livres, & qu'ils enseignassent sa volonté aux autres. Comme ces Livres sont obscurs, il arrive que les Interprétes se trompent souvent: mais leurs erreurs ne sont point des pechez; & Dieu même veut, à ce qu'il dit, que ceux qui ne se sont pas appliquez à l'étude, suivent le sentiment des Docteurs, sans examiner trop scrupuleusement s'ils disent vrai, ou non; parce que c'est à eux à se soumettre, & s'ils sont trompez, ils ne pechent pas pour cela.

Ceux qui succederent à Mahomet, quoiqu'ils ayent écrit beaucoup de choses pour l'établissement & l'explication de la Loy de Mahomet, ils

n'ont pû neanmoins tout écrire, parce qu'il n'y en avoit pas grande necessité en ce tems-là, ou qu'il n'y avoit pas tant de nouveautez & tant de cas de conscience, qu'il en est arrivé depuis. Mais après que le nombre des Musulmans s'est augmenté, l'on a commencé à être partagé en sentimens, & il a été necessaire qu'il y eût des personnes qui s'appliquassent à l'étude de la Loy, pour rédiger par écrit les préceptes qu'ils tiroient de leurs Livres: Et c'est ce qui donna occasion aux differentes Sectes des Docteurs; car chacun expliquoit la Loy selon la capacité de son esprit, & donnoit au Peuple ses Interprétations: De sorte que le Peuple prit parti en peu de tems. Les uns suivoient Abunahie; les autres Cafihié: d'autres Maliké; d'autres Ahmed; d'autres Dudzahimé: En un mot, le nombre de ces Docteurs fut tres-grand; & cela a toûjours continué jusqu'à present. Au reste, ces Sectes ont toutes la même créance, en ce qui regarde l'essentiel de la Foy; mais elles différent beaucoup entre elles pour la morale, & pour les ceremonies: Laquelle diversité est, disent-ils, arrivée par la permission divine; & il

J'ai fait mention de ces Docteurs sous d'autres noms.

n'y a point de danger pour ceux qui les suivent ; car il n'y a point de Sectes, où l'on ne puisse se sauver : Cependant il faut préferer la Secte d'Abunahife à toutes les autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultez : & on le doit suivre principalement, quant à la morale. C'est pourquoi il y a plus de merite à suivre ses sentimens, que ceux des autres Docteurs, qui sont venus après lui ; & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles : Je suis de la Secte d'Abunahife. Quant à ce qui regarde les actions, le culte de Dieu & les ceremonies, je reçois tout ce qu'il a tiré des Livres Divins & des Traditions. J'ai choisi ses sentimens, pour regler mes actions. Voila en peu de mots la pensée de ce Docteur Mahometan touchant les Sectes, qui sont en grand nombre dans sa Religion, & qui ne causent point de Schisme, ni de division qui puissent apporter préjudice à l'Etat : Car ces Articles fondamentaux du Mahometisme consistent seulement à faire profession qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son Envoyé ; à faire exactement la priere & l'aumône ; à faire le pele-

rinage de la Meque, & à observer le Jeûne du Romadan. Ces cinq Articles principaux en contiennent plusieurs autres moins importans; car celui de la priere doit toûjours être employé de tout ce qui peut rendre la priere pure, comme ils prétendent que sont les ablutions; & que la Circoncision même appartient à cette pureté extérieure, qu'ils veulent être un signe de la pureté intérieure.

Et voila tout ce que cet Auteur raporte de la Religion des Mahometans.

Il resteroit encore, auparavant de finir ce Chapitre, de faire voir jusqu'où s'étend cette Religion dans les trois parties du Monde, c'est-à-dire, dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique; car pour ce qui est du nouveau Monde, qui a été découvert depuis deux siecles, le Mahometisme n'y a jamais mis le pied. **Etenduë de la Religion Mahometane.**

Quoique les opinions de leurs Docteurs soient differentes touchant l'explication de la Loy, comme nous avons vû, & qu'il y ait principalement deux grandes Sectes, celle de Mahomet, qui est la tige, & celle d'Aly, l'un de ses principaux successeurs; ces *Tavernier Relat. du Serail.*

deux Sectes generales, & les particulieres qui en dérivent, sont toutes d'accord dans les points fondamentaux que chaque Mahometan est obligé en conscience de pratiquer. J'en ai parlé plusieurs fois ; & il ne reste rien à dire la-dessus, que de faire voir où ces Sectes s'etendent.

Nous n'avons dans l'Europe de Princes Mahometans que l'Empeureur des Turcs, & le Kam de la petite Tartarie, mais dans l'Asie, il y en a plusieurs qui sont puissans, & qui occupent de grands Païs. Le Grand Seigneur y etend sa domination au delà des sources & des embouchures du Tygre, & vers le Nord, jusqu'aux Terres des Mengreliens. Pour aller de suite du Couchant au Levant, après le Grand Seigneur, il faut compter les Princes des trois Arabies, le Roy de Perse, le Grand Mogol, le Roy de Visapour, le Roy de Golconde, ceux de la Côte de Malabar, dont le plus considerable est celui de Comorin, le Grand Kam de Tartarie, & les Rois des Montagnes au Nord de la même Tartarie, qui sont entrez dans la Chine ; tous ces Rois, dis-je, suivent la Religion de Mahomet. Dans les Isles

d'Orient, le Roy des Maldives, le Roy d'Achem ou de Sumatra, l'Empereur de Java, le Roy de Bantam dans la même Isle, & le Roy de Macassar, sont tous Mahometans. Les Rois de Perse, de Visapour & de Golconde, suivent la Secte d'Ali; & les Rois des Montagnes de Tartarie, avec quelques autres, ont aussi des Sectes particulieres. D'ailleurs il faut remarquer, que hors le Grand Seigneur, le Roy de Perse, les Princes Arabes & le Kam de la grande Tartarie, tous les autres Rois que je viens de nommer, n'ont que des Idolâtres pour leurs Sujets, & tout le menu Peuple est plongé dans les tenebres du Paganisme; mais les Grands Seigneurs & toute la Soldatesque suivent la Loy de Mahomet.

Dans l'Afrique, il y a un Roy Mahometan, qui commande le long de la Côte d'Abex, qui regarde l'Arabie heureuse jusqu'au Cap de Guardafu; & sa dommination s'étend sur la Mer Rouge & sur l'Ocean. Les Gouverneurs que le Grand Seigneur tient en Egypte, & dans les Isles de la Mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la Côte de Barbarie, à Tripoli,

à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de Rois, sont aussi Mahometans: Et enfin le Roy de Fez & de Maroc suit la même. Loy.

Quoique j'aye dit que dans la Haute Turquie & dans les Provinces qui en dépendent, il n'y ait que des Mahometans, il ne laisse pourtant pas d'y avoir par tout des Grecs Schismatiques & des Juifs qui y sont soufferts, en payant le Tribut ordinaire. Nous parlerons de ces Grecs & de ces Juifs en leur lieu.

De la Religion de la Thrace.

LA Thrace fut réduite en Provinee Romaine sous l'Empereur Claude;
48. & ses Successeurs la posséderent jusqu'à Constantin le Grand, qui établit le Siege de l'Empire à Constantinople. Cette grande Province de l'Europe, qui contient vingt journées de longueur de l'Orient à l'Occident, & sept de large, reçut le nom de Romanie sous les Empereurs d'Orient, après que le Siege y fut transporté de Rome, & que Constantinople eut celui de nouvelle Rome. Elle est habitée de plus de Chrétiens, que de Turcs &

Davity de l'Europe derniere édition.

& de Juifs ensemble; mais ils sont tout-à-fait tyrannisez ; & le seul moyen qui leur reste pour se liberer en quelque façon de cette misere, est de donner leurs plus belles filles en mariage aux Turcs, afin d'en avoir du support : Ce que les Chrétiens ménagent toutefois de telle sorte, que les filles ne changent point de Religion, quoiqu'elles soient mariées selon la Loy des Turcs. Dans la Ville de Constantinople, qui est une des plus peuplées de l'Europe, il n'y a que le tiers qui soit Turc ; le reste est Chrétien, à la réserve de 30. ou 40000. Juifs, qui vivent en plus grande liberté, que dans la Chrétienté, parce qu'ils ont eu l'adresse de s'introduire dans les Partis & dans les Fermes du Grand Seigneur. Ils ont même le maniment des affaires domestiques de tous les Ministres de la Porte, ausquels ils servent ordinairement de donneur d'avis.

Cette Province a eu autrefois des Villes tres-renommées & tres-considerables, entre autres Abdere, Apollonie, Byzance, aujourd'hui Constantinople, Philippopolis, Andrinople, Trajanople, &c. Les Thraciens eurent autrefois des Rois particuliers;

ensuite ils revinrent Tributaires des Macedoniens : puis ils tomberent dans la domination des Romains. Depuis la Thrace eut le même sort que le reste de la Grece, jusqu'à ce qu'elle est demeurée sous la tyrannie des Turcs, qui en sont les seuls Souverains & les Maîtres absolus, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II.

Constantinople. La Ville Capitale de cette Province, de même que de tout l'Empire Turc, est Constantinople, autrefois Bizance, & nouvelle Rome, appellée par les Turcs Stampold, qui signifie la Ville par excellence. Deux Auteurs de même nom assûrent que l'Apôtre Saint André fonda l'Eglise de Bizance, qui fut depuis la nouvelle Rome. Mais cette fondation est contestée, & le Pape Agapet soûtient que S. Pierre avoit le premier annoncé Jesus-Christ en cette Ville. Quelques Historiens rapporterent qu'après que Bizanze fut presque détruite par l'Empereur Severe, environ l'an 197. le Diocese fut transferé à Perinthe, Ville de Thrace, qu'on nomma depuis Heraclée. Le Pape Gelase I. écrivant aux Evêques de Dardanie, dit même qu'alors Bizance n'étoit qu'une simple Paroisse de

Nicephore Callixte & Nicephore de Constantinople.

en ses Lettres lues au 5 Synode.

ce Diocese. Domitius, frere de l'empereur Probus, quittant l'an 280. la Ville de Rome, pour le zele de la Religion Chrétienne, se retira à Bizance, où il fut fait Evêque; & que ses deux fils Probus & Metrophanes lui succederent. Cet Evêché étoit Suffragant de celui d'Heraclée. Depuis Constantinople ayant eu le Siege de l'Empire d'Orient, son Eglise devint avec le tems Metropole de celle d'Heraclée, à qui elle avoit été sujette; & les Prélats d'Heraclée eurent le privilege de sacrer ceux de Constantinople, comme les Evêques d'Ostie sacrent ceux de Rome. Pour ce qui est de la Dignité de Patriarche, le troisiéme Canon du II. Concile de Constantinople, donne au Prélat de cette Ville le premier rang après l'Evêque Romain, parce qu'elle est la seconde Rome. Ce qui fournit de grands sujets de dispute. P. de Marca croit que cette Eglise n'eut que l'honneur de Patriarche, par ce Canon du II. Concile; mais que le droit lui en fut accordé dans le IV. Concile, qui est celui de Chalcedoine. Et en effet le vingt-huitiéme Canon de ce Synode ordonnoit que selon la décision des 150. Evêques, qui avoient composé le

Dissertation du Patriarche de Constantinople.

I. Concile Universel de Constantinople, la tres sainte Eglise de cette Ville, qui étoit la nouvelle Rome, joüiroit des privileges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le second rang après le Siege de la vieille Rome. Il est vrai qu'il faut remarquer que ce Canon & les deux suivans furent ajoûtez par les Evêques Orientaux, contre la volonté des Legats du Pape S. Leon, qui gouvernoit alors l'Eglise. C'est pour cela que ces Legats s'en plaignirent aux Commissaires de l'Empereur, qui ayant fait lire ce Canon dans une Assemblée faite par les Legats, & qui se trouva signé de tous les Evêques; ces mêmes Legats ayant vû que tous avoient conspiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à protester contre ce qui s'étoit fait en cela au préjudice des regles Ecclesiastiques; & S. Leon s'y opposa formellement; comme étant une nouveauté. Mais on ne prétend point décider ici cette question: & avec tout ce qu'on rapporte, pour prouver qu'on ne peut disputer au Siege de Constantinople le second rang, je ne sçai ce qu'on peut répondre à l'exemple de S. Jean Chrysostome, qui n'allégua point l'honneur de

ce second rang, attribué à sa Chaire, pour faire voir que Theophile d'Alexandrie n'étoit pas son Superieur. Il ne pouvoit ignorer les droits de son Eglise, & il avoit en celui ci une raison, pour décliner le Jugement du Synode assemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Constantinople croissant toûjours, Jean surnommé le Jeûneur, ayant trouvé le moyen d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, en la Cause de Gregoire d'Antioche, prit le titre d'Oecumenique ou d'Universel, qui fait tant de bruit dans l'Histoire. Le Pape Pelage s'opposa à ce titre, qu'il appella une usurpation nouvelle. S. Gregoire s'y opposa aussi avec chaleur, en parla comme d'un nom superbe, plein de blasphêmes, d'erreur, de venin & de
Schisme, & le condamna par une in- 595.
finité de fortes raisons, qu'on voit dans ses Epîtres. Cette dissention s'augmenta de plus en plus. Elle se fomenta par la complaisance des Empereurs, & sur tout sous l'Empire de Maurice, de Justinien le Jeune, environ l'an 692. & de Basile le Macedonien, après la celebration du VIII.
Synode Oecumenique. Photius fut pro- 869.

prement le premier Auteur du Schisme de l'Eglise Grecque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette séparation ne se forma bien que dans le onziéme siecle, & sur tout du tems du Patriarche Michel Cerularius. Depuis ce tems, les trois autres Patriarches d'Orient, quoique Superieurs en leur Diocese, ont reconnu celui de Constantinople pour Pasteur Oecumenique. Il faut encore remarquer au sujet de l'Eglise dont nous parlons, qu'elle fut étrangement persecutée par les Ariens, & que sans le secours de S. Gregoire de Nazianze, elle auroit été désolée par ces ennemis de la Divinité de Jesus-Christ. Les Nestoriens & les Partisans d'Eutiches la troublerent aussi cruellement. Elle souffrit davantage par l'erreur des Monothelites; & la persecution des Brise-Images fut si furieuse, qu'elle dépeupla cette même Eglise de Fideles. Tant d'erreurs, l'ambition de ses Pasteurs, & le Schisme déplorable qu'elle entretint, l'ont mise enfin, par un juste Jugement de Dieu, dans les fers d'une servitude funeste, où elle gemit.

Conciles Generaux de

Quatre Conciles Generaux ont été tenus en cette Ville. Le premier, qui

est le second General, par 150. Evêques, sous le Pontificat du Pape Damase, & l'Empire du Grand Theodose. Le dessein de cette Assemblée étoit de soûtenir la Doctrine du Concile de Nicée, que plusieurs faux Synodes avoient réprouvée ; de condamner l'erreur de Macedonius, qui nioit la Divinité du Saint-Esprit ; & pour mettre un Prélat Orthodoxe à l'Eglise de Constantinople, qu'Eusebe, Macedonius, Eudoxius, Demophilus, Evêques Ariens, avoient corrompuë, succedant l'un à l'autre. Ces choses y furent executées avec assez de bonheur : Car les Peres reçûrent premierement le Symbole de Nicée, qui étoit comme la base de tous les Canons Dogmatiques ; & ils en publierent un, que S. Gregoire de Nysse dressa, où ayant clairement exprimé la Consubstantialité du Fils avec son Pere, ils ajoûterent pour le Saint-Esprit, procédant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils, à cause de l'heresie de Macedonius. Dans la Version Latine de ce Symbole, qui ne se chanta que longtems après en Occident, on lit : Qui procéde du Pere & du Fils. Ce qu'on peut voir dans les Actes du II. Con-

Constantinople. 381.

cile General de Lyon, tenu sous le
1274. Pontificat de Gregoire X.

La profession de Foy étant publiée au Synode de Constantinople, on condamna les heresies des Eunomiens, des Ariens, & des Demi-Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens & des Apollinaristes, avec leurs Auteurs.

De la Doctrine de la Foy les Peres passerent à la Discipline Ecclesiastique, & firent un Canon, qui regloit la Jurisdiction de Chefs des Dioceses. J'ai remarqué ci-devant ce qui fut ajoûté en faveur des Prélats de l'Eglise de Constantinople. Baronius dit que le Pape Damase approuve ce Concile, quant à ce qui regarde la Foy seulement. Il contient 17. Canons.

Second Concile de Constantinople.

553.

Le II. Concile de Constantinople, qui est le V. General, fut assemblé sous le Pontificat du Pape Vigile, & l'Empire de Justinien. Ce Pontife, qui étoit à Constantinople, desirant ardemment la paix de l'Eglise, troublée pour les trois Chapitres, & pour les Livres d'Origene, proposa à l'Empereur de convoquer ce Concile en un lieu, où les Evêques Occidentaux se pûssent trouver. Justinien rejetta cette proposition.

proposition. Le Pape se renferma dans une autre, qui fut qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie, & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part en cette dispute. L'Empereur trouva cela raisonnable ; mais il ne fut point executé. Cependant Le Concile fut assemblé le 4. May. Eutychius, Patriarche de Constantinople, y présida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Députez d'Eustochius de Jerusalem, avec plusieurs autres Prélats, s'y trouverent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile par trois Patriarches & seize Metropolitains, d'y venir prendre sa place ; mais il s'en excusa sur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc assemblez, condamnerent dans la huitiéme Session les heresies de Nestorius, d'Eutyches & d'Origene, les Ecrits de Theodore de Mopsueste, de Theodoret de Cyr, contre S. Cyrille d'Alexandrie, & l'Epître d'Ibas d'Edesse. Le Pape Vigile, avant cela, avoit fait une Consultation, dans laquelle il répondoit article par article à 60. erreurs extraites des Livres de Theodore, que Ju-

ſtinien avoit marquées, & les confon-
dit par l'autorité de l'Ecriture & des Peres. Mais venant aux trois Chapitres, c'eſt-à-dire, aux perſonnes de Theodore, d'Ibas & de Theodoret, il diſoit que le Concile d'Epheſe, ni celui de Chalcedoine ne les ayant point ſoûmiſes à l'anathême, il ne les y pouvoit ſoûmettre : & alléguant les témoignages des Papes Leon & Gelaſe, il ordonna qu'aucun ne fût ſi hardi que de condamner les mêmes Theodore, Ibas & Theodoret. Cette Conſtitution eſt du treiziéme jour de May, auquel ſe tenoit la cinquiéme Seſſion du Concile. Les plus éclairez conviennent que l'Empereur, à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Baronius n'eſt pas de cet avis. Quoiqu'il en ſoit, il eſt sûr que ce Concile, qu'on avoit celebré pour finir le Schiſme cauſé pour défendre les trois Chapitres, l'augmenta en pluſieurs endroits: car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie, n'acquieſcerent à la détermination des Evêques Orientaux. Juſtinien, qui ſe rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier ; ou pour en revenir, ou

pour quelqu'autre raison, condamna depuis les trois Chapitres. Comme ce V. Concile Oecumenique est un des points les plus importans de l'Histoire de l'Eglise, soit pour l'autorité des Papes, soit pout celle des Conciles Generaux, les Curieux pourront voir & consulter les Auteurs qui sont rapportez par Moreti à la lettre C. *in verbo* Constantinople.

L'heresie d'Eutyches fut la source malheureuse de grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothelites est la plus dangereuse. Ces Heretiques n'osant pas s'opposer ouvertement au Concile de Chalcedoine, confessoient bien qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ; mais ils ajoûtoient qu'il n'y avoit en lui qu'une operation & une volonté. Cette heresie avoit été comme introduite par un certain Jean, surnommé Philoponus, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535. contre les Severiens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Triteites, c'est à dire, de trois Dieux, qu'il introduisit, ajoûtant qu'après l'union des natures en Jesus-Christ, il ne restoit qu'une volonté.

Ces opinions furent condamnées ; & du tems de l'Empereur Heraclius, elles se renouvellerent plus fortement. Ce Prince se trouvant à Hierapolis, à son retour de la guerre des Perses, exhorta Athanase, Patriarche des Jacobites, à souscrire aux Ordonnances du Concile de Chalcedoine. Le Prélat heretique, promit de le faire ; mais il ne vouloit admettre qu'une volonté & une operation dans la Personne de Jesus-Christ. Heraclius consulta Cyrus & Sergius, qui le tromperent, & se déclara le défenseur de cette heresie. Il publia même un Edit, qu'on nomma *Ecthese*, ou Exposition, pour soûtenir cette fausse créance. Constans, qui succeda au fils d'Heraclius, publia pour lemême sujet un Edit, qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenseur de la verité orthodoxe. Constantin, dit Pogonat, ou le Barbu, fils & successeur de Constans, suivit le bon parti. Le Pape Agathon se servit de cette occasion pour faire tenir le VI. Concile Oecumenique, qui est le III. de Constantinople. Il fut commencé le 7. Novembre de l'an 680. dans une Chapelle du Palais, qui s'appelloit *Trulle*, *Secretarium sacri*

Palatii. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppula*. Les Legats du Saint Siege & du Pape Agathon s'y trouverent, avec quelques autres Prelats d'Occident. La créance des Monothelites fut condamnée dans la dix-septiéme Session. Dans la dix-huitiéme, qui fut la derniere, on regla toutes les autres affaires ; & ainsi l'Assemblée fut concluë le 16. Septembre 681. Gregoire, Patriarche de Constantinople, fauteur de l'heresie, reconnut avec quelques autres la verité Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le seul qui persistant dans son obstination, fut excommunié & déposé. Le nombre des Prélats qui assisterent au Concile, étoit de 289. Quelques-uns disent 170. & d'autres 150. Voyez le VI. Tome des Conc. Baron. an. C. 680.

Quelques années après la celebration du VI. Concile, les Evêques Grecs assemblez dans le même lieu de Trulle, recueillirent plusieurs Canons, jusqu'au nombre de 102. qu'ils attribuerent aux V. & VI. Synodes. C'est pour cela que leur Assemblée fut nommée πενθέκτη par les Grecs, & par

les Latins *Quini-Sexta* ; comme qui diroit cinq-sixiéme, étant le supplément des deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en sont servis que pour combattre les Schismatiques par leurs propres armes.

IV. Concile de Constantinople. 869.

Le IV. Concile de Constantinople, qui est le VIII. General, fut tenu contre le faux Patriarche Photius, sous le Pape Adrien II. & les Empereurs Basile le Macedonien en Orient, & Loüis, fils de Lothaire, en Occident. Pour entendre la cause de cette convocation, il faut sçavoir que Nicephore s'étant mis sur le Thrône de Constantinople, donna sa fille Procopia à Michel Curopalate, qui fut depuis Empereur. Ce dernier, chassé par Leon l'Armenien, laissa deux fils, Theophilacte & Nicetas, que l'Usurpateur fit eunuques, & les mit dans des Monasteres. Le dernier prenant l'habit de Religion, eut nom Ignace, & succeda en 846. à S. Methodius au Siege de Constantinople, sous l'Empire de Michel III. dit le Bûveur. Ce Michel ayant chassé sa mere Theodore, qui gouvernoit tres-sagement les affaires, en donna la conduite à son oncle Bar-

das, méchant homme, lequel ayant chaſſé ſon épouſe legitime, entretenoit publiquement la femme de ſon fils. Ignace, qui voyoit avec peine ce ſcandale, en avertit fort ſouvent Bardas : mais ſes remontrances étant inutiles, il ſe ſervit des armes Eccleſiaſtiques, l'excommunia, & refuſa hardiment de l'admettre à la participation des ſaints Myſteres. Bardas, pour ſe vanger d'Ignace, l'accuſa d'avoir conſpiré contre la perſonna de l'Empereur, parce qu'il avoit refuſé de donner le voile de Religion à ſa mere Theodore, le fit chaſſer de ſon Siege, & y introduiſit l'Eunuque Photius, perſonnage tres-ſçavant, mais plein d'ambition, de ruſe & de malice. Cette uſurpation fut la ſource du Schiſme de l'Egliſe Grecque avec la Latine : Car Photius, pour ſe maintenir dans ſon Siege, mépriſa les Legats du Pape, Nicolas I. tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toute ſorte de calomnies pour faire valoir ſon uſurpation. C'eſt ce qui obligea le Pape de convoquer le VIII. Concile, Adrien II. où il envoya ſes Legats. Cette Aſſemblée fut tenuë par 102. Evêques. Elle 869. contient dix Seſſions, quatorze Ca-

nons en l'Edition Grecque, & vingt-sept en la Latine d'Anastase. Le premier ordonne, selon le commandement de l'Apôtre S. Paul aux Thessaloniciens, de garder les Traditions Apostoliques non écrites. Le second détermine qu'il faut reverer les Images du Sauveur de la même veneration que l'on revere les sacrez Evangiles. Il ajoûte aussi que l'on doit la veneration aux Images de la sainte Vierge, Mere de Dieu, des Anges & des Saints. Le quatriéme déclare que Photius n'étoit & n'avoit jamais été Evêque. Dans la VII. Session, il fut condamné, & ses Livres furent brûlez dans la VIII. Nicetas, qui a écrit la Vie de S. Ignace, dit que les Prélats souscrivant à la condamnation du même Photius, tremperent leurs plumes dans le Sang de Jesus-Christ, qu'on venoit de consacrer. Le Pape Theodore avoit fait la même chose dans un Concile qu'il assembla à Rome contre
848. Pyrrhus, Patriarche de Constantinople, Monothelite. Ce Photius fut nean-
878. moins rétabli derechef au Siege de Constantinople par l'Empereur Basile, après la mort d'Ignace, Patriarche de ce Siege. Mais cet Empereur étant

mort, son fils Leon chassa Photius, substituant Estienne en sa place. Les Grecs ne reçûrent point le Concile, que Photius étant remis sur le Siege, celebra en 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383. Evêques, fit confirmer son Election comme Canonique, réprouva le VIII. Concile Oecumenique, & fit rayer du Symbole de Constantinople le mot *Filioque*, disant qu'il avoit été ajoûté par les Latins.

Plusieurs anciens Auteurs placent ce Conciliabule entre les legitimes. Baronius se plaint avec raison de ce que dans la VI. Session du Concile de Florence, qui fut tenu à Ferrare, le Cardinal Julien Cesarini ne s'opposa pas à cela, en disputant contre Marc, faux Evêque d'Ephese, qui vouloit faire condamner le Concile VIII. & introduire le faux Synode de Photius, qu'il assûroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII.

Autres Conciles de Constantinople.

Après avoir parlé des Conciles Generaux tenus à Constantinople, je viens aux particuliers, qui ont été celebrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Heretiques. Le premier de ceux-ci est une Assemblée d'Evê-

ques Ariens ou Eusebiens, qui après le bannissement de S. Athanase, con-
536. damnerent Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adversaires de leur heresie au Concile de Nicée; qu'il n'avoit pas voulu souscrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius en sa Communion. Ils funderent sa déposition sur quelques passages d'un Livre qu'il avoit composé contre ceux d'Asterius, qui de Philosophe s'étoit fait Chrétien, & défendoit l'Arianisme, comme s'il eût soûtenu les Sectateurs de Paul de Samosate.

L'Empereur Constance, à la priere
359. d'Acacius de Constantinople, assembla un autre Synode d'Ariens, & y fit venir les Evêques de Bythinie au nombre de 50. On y dressa une Confession de Foy, qui, selon Socrate, est la neuviéme depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de consubstantialité, ni de ressemblance, ni de subsistance, ni d'hypostase. Eustatius prêsenta à l'Empereur une Formule de Foy, écrite par Eudoxe; mais il la désavoüa, à cause de son impieté, & accusa Aetius d'en être l'Auteur. Après cela, les Demy-Ariens furent con-

damnez par ceux du parti d'Acacius, Arien, vangeant ainsi les Orthodoxes des maux qu'ils avoient reçûs de ces Heretiques.

L'Ordination de Flavien à l'Episcopat d'Antioche causa un grand Schisme en Orient. Les Evêques assemblez à Aquilée, avoient prié Theodose d'assembler les Prélats d'Orient, pour re- 382.
medier à ces divisions. Il les convoqua à Constantinople, pour les faire passer à Rome, où le Pape Damase avoit assemblé les Evêques d'Occident pour le même sujet. Theodoret dit que ne croyant pas tirer aucun profit de ce voyage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laisser à Constantinople, où ils tinrent un Synode; & ils écrivirent aux Prélats assemblez à Rome, une grande Epître Synodale, qu'il rapporte, & qui fut portée par Cyriaque, Evêque d'Adane en Cilicie, Eusebe de Chalcide en Syrie, & Priscien de Sebaste en Palestine, Legats.

L'an 394. les Evêques d'Orient s'assemblerent à Constantinople, pour terminer un different qui étoit entre Agapius & Gebadius, pour le Siege de Bostra, que l'un & l'autre pretendoient, & pour la Dedicace de l'Eglise

des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin, Préfet du Prétoire, avoit bâtie au delà de la Mer, proche de Chalcedoine, en un lieu nommé *le Chêne*.

Quelques Evêques d'Asie s'assemblerent l'an 400. au nombre de 22. dans la même Ville, où Eusebe de Celbianes, qui gouvernoit l'Eglise de Valentinopolis, présenta une Requête à Saint Chrysostome contre Antonin d'Ephese, & l'accusa de sept grands crimes; comme d'avoir employé à son usage des vases sacrez, qu'il avoit fait vendre; d'avoir employé dans la chambre de son étuve des colomnes de marbre, qui appartenoient à son Eglise; d'avoir vendu les heritages, que la mere de l'Empereur Julien lui avoit laissez, & retenu le prix pour soi; d'avoir eu des enfans de sa femme depuis son installation à l'Episcopat: & enfin d'avoir fait trafic des Ordinations sacrées.

La querelle pour la Primatie des Eglises d'Antioche & d'Alexandrie, s'étant rénouvellée dans le V. siecle, pour la terminer, Proclus de Constan-
459. tinople convoqua un Synode, où il fut ordonné qu'on garderoit les Reglemens faits par les Conciles de Ni-

cée, & le I. de Constantinople.

Eutyches, Abbé d'un Monastere de Constantinople, ayant combattu avec zele les erreurs de Nestorius, fut l'inventeur d'une heresie aussi détestable que celle qu'il attaquoit. Eusebe, Evêque de Dorilée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutiches, tâcha de lui faire connoître la fausseté de ses opinions: mais voyant qu'il travailloit inutilement, il avertit Flavien de Constantinople, afin que comme Prélat Diocesain, il employât son autorité, pour éteindre ce feu naissant. Ce dernier tenoit alors un Synode, pour juger un differend arrivé entre Florent, Metropolitain de Sardes, & deux de ses Suffragans. Eusebe présenta une Requête contre Eutyches, lequel ayant comparu devant les Prélats, après une troisiéme citation, & ayant eu l'effronterie de soûtenir ses erreurs, qui étoient de confondre tellement les deux natures en Jesus-Christ, qu'il n'en admettoit qu'une, sçavoir la Divine; le Synode le dégrada du Sacerdoce, lui ôta la Superiorité de son Monastere, & le retrancha de la Communion Ecclesiastique. Ce Synode fut tenu l'an 448. Les Protecteurs d'Eutyches n'oublierent

Synode contre Eutyches Abbé.

rien pour éluder cette condamnation, & Chrysaphius, Officier de l'Empereur Theodose, lui persuada, sur les plaintes que feroit l'Heretique, de convoquer des Evêques à Constantinople, qui revissent son procès. 30. s'y
Baron. a. C. 448. 449. assemblerent en Synode, où, quoique les Procureurs & les Fauteurs d'Eutyches pûssent dire, les Actes du I. Concile furent approuvez.

Après la mort de Flavien, Prélat de
S Leon. Constantinople, le Pape envoya des Legats pour l'élection d'Anatolius. Ils trouverent que Marcien, qui avoit succedé à Theodose, soutenoit le parti orthodoxe avec un zele extrême; ce qui leur donna le moyen de convo-
450. quer un Synode, où, après la lecture de la Lettre du Souverain Pontife, à
Baron. a. C. 450. laquelle tous les Peres souscrivirent, on prononça anathême contre Eutyches & Dioscorus.

Gennade ayant été mis sur le Siege de Constantinople, signala les commencemens de son Episcopat, par la
459. convocation d'un Synode, à la priere de l'Empereur Leon. Domitien & Geminien, Legats du Saint Siege, y assisterent, avec 73. Prélats des Provinces voisines. On y reçut le Concile de

Chalcedoine. L'erreur d'Eutyches y fut condamnée, & le seul Canon qui nous reste de ce Synode, est contre les Simoniaques, qui conferoient ou recevoient les Ordres pour de l'argent. *Baron. a. C. 459.*

Pierre Cnaphée, ou le Foulon, introduit dans la Chaire d'Antioche, fut Auteur d'une nouvelle heresie, ajoûtant à l'Hymne, qui s'appelle Trisagion, ces paroles : *Qui a été crucifié pour nous*, attribuant la Passion aux trois Personnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blasphême, en firent de grandes plaintes, & s'étant assemblez à Constantinople, ils condamnerent unanimement cette erreur. 483. *Baronius.*

Jean, Patriarche de Constantinople, après Timothée, prit possession de son Siege, dans le tems que Justin fut couronné Empereur. Quatre jours après, il s'assembla avec 40. Evêques, & tous ensemble ils approuverent publiquement le Concile de Chalcedoine, condamnerent Severe & quelques autres Schismatiques, & rétablirent dans les Dyptiques les noms de S. Leon, d'Euphemius & de Macedonius. Le Pape s'opposa à ce point du rétablissement des deux derniers dans les Ar- 518. *Hormisdas.*

chives : Car bien qu'ils fussent morts pour la Foy, c'étoit pourtant hors de la Communion de l'Eglise Romaine.
tom. 4. Conc. Baron. 518. Ainsi ces noms furent encore rayez : ce qui fut une marque convaincante de l'autorité du Pape dans l'Eglise d'Orient.

L'année après la celebration de ce Synode, le Pape envoya à Constantinople des Legats ; lesquels étant arrivez la Semaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réunion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, après que les Orientaux eurent accordé tout ce qui avoit été résolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre, fut mis en sa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Legats avec des Lettres tres-respectueuses au Pape, pour le prier qu'il fût permis à quelques Eglises d'Orient de tenir dans leurs Registres le nom de leurs Evêques, qui avoient eu communion avec Acacius. Le Pape refusa cette demande, témoigna en cette occasion une fermeté merveilleuse.

Anthime, Patriarche heretique de Constantinople, ayant été chassé de son Siege, Menas fut mis en sa place

place, & avec les Legats du Pape il tint un Concile, où le même Anthime, Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reste des Acephales furent condamnez. Ce Synode contient 5. Sessions, approuvées par Justinien. Agapet. 536.

Le Pape Vigile étant passé à Constantinople, tint un Synode, où il condamna les trois Chapitres, sauf l'autorité du Concile de Chalcedoine. C'étoit un Jugement contraire à ce qu'il avoit hardiment soutenu. Aussi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie & d'Illyrie se separerent de lui, avec deux de ses Diacres. Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuser d'avoir trahi la Foy, puisqu'il ne s'en agissoit point. 547. Baronius. 574.

Jean, Patriarche de Constantinople, celebra un Synode, où Gregoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur, fut absous, & où il prit le titre d'Oecumenique ou Universel, auquel le Pape s'opposa. 587. Pelage I.

Saint Gregoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. & craignant que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau touchant le mot d'Oecumenique, que ceux de Con-

ſtantinople prenoient. Il écrivit la 70. Epître du Livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met 2. celebrez par le Patriarche Serge, ſous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de l'hereſie des Monothelites, fit une autre Aſſemblée de Prélats, où l'on approuva l'Ecthese, Edit ou Expoſition de l'Empereur Heraclius, ces erreurs des Monothelites ayant été condamnées dans le III. Concile de Conſtantinople, qui eſt le VI. General. Jean, Patriarche, ſe ſervant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanes, eut la hardieſſe de s'inſcrire en faux contre les Decrets du Synode Oecumenique, dans une Aſſemblée qu'il tint.

633.
639.
712.

L'Egliſe de Conſtantinople, qui avoit tant ſouffert par la fureur des Heretiques, ſe vit encore expoſée à de mêmes malheurs dans le VIII. ſiecle: Car l'Empereur Leon l'Iſaurique s'étant laiſſé prévenir contre les Images, aſſembla un Synode, & fit publier un Edit, que perſonne n'en auroit, ni de celles des Saints, ni de la ſainte Vierge, ni même de celles de Jeſus-Chriſt. Conſtantin Copronyme manda 338. Evêques, qui depuis le 8. Février,

726. Contre les Images
754. Baron. Tom. VI. Conc.

jusqu'au 8. Août, tinrent contre les Images un Synode réprouvé par les Orthodoxes.

Constantin VII. qui répudia sa femme légitime, pour épouser une femme de chambre, nommée Theodore, se rendit si odieux aux gens de bien, que personne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joseph, Prêtre & Oeconome de l'Eglise de Constantinople, se laissant surprendre aux prieres de l'Empereur, couronna cette femme: Ce qui irrita tellement le Patriarche Tarrasius, qu'il dégrada cet Oeconome indiscret. Nicephore, qui succeda à Constantin, fit assembler un faux Synode, où ce même Joseph fut absous; & trois ans après, il en fit celebrer un autre, que Theodore Studite appelle Meche-Synode, & dans lequel Theodore, Platon, & quelques autres Personnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illegitime de Constantin, furent condamnez & envoyez en exil. 806.

Les Heretiques Iconoclastes tinrent un Synode contre le Concile General de Nicée: mais quand Michel Porphyrogenete fut mis sur le Trône, les Prélats Orthodoxes dans un Concile 814. 842.

remirent le culte des saintes Images, Methodius ayant été mis à la place de Jean, Patriarche heretique. Les Grecs celebroient la Fête du culte rendu aux Images le premier Dimanche de Carême, qui étoit le jour de la celebration du Concile.

Baron. sur la fin du 7. T. o e.

L'an 854. Gregoire, Evêque de Syracuse, fut condamné dans un Synode tenu par saint Ignace ; ce qui causa de grands maux.

Photius ayant été introduit sur le Siege de Constantinople, celebra deux Conciles contre saint Ignace, Pasteur légitime. Le I. l'an 859. & le II. l'an 861. Il fut d'environ 318. Evéques, & on obligea les Legats, que le Pape avoit envoyez pour finir les differens entre le Patriarche légitime & celui qui avoit été introduit, d'assister au Concile. Le Pape le réprouva.

Nicolas. I.

Constantin VIII. après la mort du Patriarche Estienne II. voulut faire élire son fils Theophylacte : mais comme ce Prince étoit tres jeune, il gagna un certain Moine, nommé Thryphon, lequel, contre toute sorte de Loix Ecclesiastiques, devoit conserver la Prélature à Theophylacte. Cependant ce Moine ayant résolu de ceder sa place,

fût déposé dans un Synode. 944.

L'an 963. Nicephore Phocas succeda à Romain, & épousa sa veuve, nommée Theophane. Le Patriarche Polieucte lui interdit l'entrée de l'Eglise, pour deux raisons ; parce qu'il avoit déja épousé une autre femme, qui vivoit encore, & qu'il avoit porté au Baptême un fils de sa nouvelle épouse. Pour finir cette dispute, on assembla un Synode, où Nicephore ayant assûré par serment qu'il étoit innocent de ce dont on l'accusoit, il fut absous.

Le Patriarche Basile, convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode, & Antoine Studite fut mis en sa place. *Baron. a. C. 975.*

On met aussi un Synode tenu par le Patriarche Jean Bec, qui reconnut l'Eglise Romaine pour être la Mere des autres Eglises, & la Maîtresse de la Foy Orthodoxe ; & les Pontifes, Souverains Pasteurs des Chrétiens. 1277.

Il en fut assemblé un autre contre Barlaam, où les opinions de Grégoire de Palamas furent reçûës. Sponde en l'année 1341. 1345.

Un autre faux Synode, tenu l'an. 1345. selon Sponde, approuva les mê-

mes erreurs de ce Palamas, faux Moine, depuis Archevêque de Thessalonique, contre le Patriarche Jean, & les autres Défenseurs de la verité. On dit que l'Imperatrice Anne, veuve d'Antoine, & mere du jeune Empereur Jean V. Paleologue, présida à ce Synode; ce qui est un témoige assûré du malheur de l'Eglise Schismatique des Grecs.

Cantacuzene l. 3. ch. 18.

Il ne faut pas aussi oublier le Synode que Parthenius, Patriarche de Con-
1642. stantinople, celebra contre les mœurs de son prédecesseur Cyrille, que les Protestans avoient attiré à leur parti par argent.

Patriarches de Constantinople.

Il y a eu cent soixante Patriarches qui ont occupé ce Siege depuis Saint Alexandre, * qui en fut le premier Patriarche, parce que lui seul présidoit à toutes les Eglises Grecques dispersées par l'Orient. Même ce Patriarche s'éleva jusqu'au point de contester la Primauté au Pape de Rome. Auparavant ce saint Alexandre, il y avoit eu 23. Evêques, successeurs de saint André, ou de saint Pierre, qui y avoit annoncé le premier l'Evangile, comme le Pape Agapet le rapporte.

* mort en 335. ou 340.

Il y a eu aussi 94. Empereurs de Constantinople depuis Constantin le Grand, qui en a été le premier, jusqu'à Constantin le Petit, surnommé Paleologue, qui en fut le dernier Empereur, & qui perdit la vie à la prise de cette Ville, remportée par Mahomet II. Sultan des Turcs, qui en ont toûjours été depuis en possession, & les Princes Ottomans Maîtres de l'Empire d'Orient. Empereurs de Constantinople. 1453.

L'on remarque que cette Ville fut prise la seconde Fête de la Pentecôte, en punition de l'heresie des Grecs, qui dérogeoient à la Divinité du saint Esprit. Photius, son Patriarche, niant que le saint Esprit procedât du Fils, se separa le premier de l'Eglise Romaine, & attira à son erreur une grande partie de l'Orient; & les Grecs ont depuis perseveré en cette erreur, qui a formé leur Schisme avec l'Eglise Romaine.

La plûpart des Chrêtiens de Constantinople suivent l'Eglise Grecque, & reconnoissent pour Chef le Patriarche de Constantinople, qui demeure dans cette Ville. Il s'appelle Haab. C'est le huitiéme de cette Eglise désolée de Constantinople, qui est cepen- Grecs de Constantinople.

excommunia en mourant tous les Armeniens de sa Jurisdiction, s'ils n'abandonnoient le Schisme : Ce qui fit que la plûpart de ceux qui étoient en cette Ville, chercherent à se faire instruire. Et c'est pour cela que depuis un certain tems, un Pere Jesuite de la Mission de Constantinople s'est appliqué à l'entiere connoissance de l'Armenien vulgaire. Il fait un progrès extraordinaire chez les Armeniens, qui sont fort dociles. Le mépris que les Grecs ont pour eux, fait qu'ils s'approchent plus des Peres Missionaires, qui les traitent avec plus d'honnêteté. *Le P. Besnier.*

Les Catholiques sont en plus petit nombre, n'y ayant que 28. ou 30. familles du Païs, avec les Marchands, & ceux qui sont à la suite des Ambassadeurs, qui vivent en grande liberté de conscience, en consideration du Roy de France, que les Grands Seigneurs ont toûjours consideré pardessus tous ceux de la Chrétienté. Ils ont deux Eglises à Constantinople, & neuf à Galata, dont les principales sont celles de saint François, de saint Benoît, de Sainte Marie, de saint Pierre. Celle de saint François, qui est la *Catholiques de Constantinople.*

Paroisse desservie par les Mineurs Conventuels, est la plus grande. Saint Benoît est celle des PP. Jesuites, qui y font un fruit merveilleux: car outre leurs Prédications & leurs Confessions, ils enseignent toute la jeunesse, & même les Schismatiques, qu'ils retirent la plûpart de leurs erreurs. L'Eglise de Sainte Marie est déservie par les Observantins; & le Vicaire Patriarchal Latin y demeure, lequel a le soin des choses spirituelles. Il est à l'abri des insultes des Turcs, parce qu'il est sous la protection du Roy. Il est ordinairement Cardinal; & n'y pouvant pas résider, il y commet un Vicaire. L'Eglise de Saint Pierre est aux PP. Dominicains, qui ont un grand nombre de Couvents du côté de la Perse, où ils font un grand fruit par leurs Missions. La demeure des Catholiques est donc à Galata, qu'on appelloit autrefois Pera, qui est une Ville au-delà du Port de Constantinople, & au Fauxbourg, qui est plus haut, pour être plus près des Ambassadeurs, qui y ont leurs Hôtels, qui regardent l'entrée du Port & le Serail du Grand Seigneur.

Belles Mos- Les principales Mosquées qui se

voyent à Constantinople, sont celles de Sainte Sophie, d'Aly Baſſa, du Sultan Bajazeth, de Sultan Soliman, de Sultan Mehemet, de Sultan Selim, & de Selim II. fils de Soliman: mais la plus belle de toutes celles que les Turcs ayent fait bâtir, eſt celle du Sultan Achmet, qu'ils appellent la Moſquée neuve. Outre leſquelles, il y en a pluſieurs autres, toutes faites ſur le même modele, & riches de plus de cinquante mille écus de revenu. Au ſortir de la Moſquée de Sainte Sophie, on voit pluſieurs Cubées, ou lieux faits en forme de Chapelles, couvertes en dôme, & toutes de marbre, où ſont inhumez les fils des Grands Seigneurs, quand le nouvel Empereur les fait étrangler. quées de Constantinople.

Il y a auſſi en cette Ville pluſieurs lieux, où l'on enſeigne les plus belles Sciences; & il s'y trouve plus de dix mille Ecoliers de Perſe, de Grece, d'Italie & de la Nation Juive.

La Ville la plus conſidérable de cet Province, après Constantinople, eſt Andrinople, aſſez grande, bâtie par l'Empereur Adrien. Elle fut dans la ſuite Metropole dans le Patriarchat de Constantinople, & elle avoit onze Andrinople.

Suffragans. Elle a été celebre par la sainteté de plusieurs de ses Evêques; comme de saint Eutrope, qui vivoit dans le IV. siecle. Lucius lui succeda, & fut un fiedele défenseur de la Foy Ortodoxe contre les Ariens, qui le persecuterent, & qui le firent mourir en exil. Il avoit assisté au Concile de Sardique. Ammon, autre Evêque d'Andrinople, a souscrit à celui de Constantinople, sous Nectaire. Amurat I. prit cette Ville en 1362. qu'il fit Capitale de son Empire; & elle l'a été jusqu'en 1453. que Mahomet II. prit Constantinople. Elle est riche & peuplée, & remplie de belles Mosquées.

Les autres principales Villes de cette Province, qui sont Apollonie, Philoppopolis & Trajanopolis, ont été des Archevêchez.

Au reste, la Religion dominante de cette grande Province est celle de Mahomet, dont nous avons parlé amplement dans le Traité précedent.

De la Religion de la Grece.

CE Païs contient environ cent lieuës d'Allemagne. Il comprend la Macedoine & les Provinces qui en

dépendent, la Theſſalie, l'Epire, l'Achaie, ou Hellas, qui eſt la veritable Grece, l'Etolie, la Doride, la Locride, la Megaride, l'Attique, la Bœoce & le Peloponeſe ou la Morée, qui contient l'Achaie particulier, l'Elide, la Meſſenie l'Archadie, la Sicuonie, la Laconide & l'Argie. Aujourd'hui ce Païs eſt extrémement changé, depuis qu'il gemit ſous la tyrannie des Infideles. Preſque toutes les Places y ſont ruinées & ſans défenſe. Elle eſt preſentement diviſée en ſix grandes Provinces, qui ſont la Macedoine, l'Albanie, l'Epire, la Theſſalie, l'Achaie & le Peloponeſe. *Davity, de l'Europe.*

Les Grecs ont été les premiers qui ont reçû la Foy, par le miniſtere de ſaint Paul, qui l'annonça d'abord en Macedoine, puis en la Ville d'Athenes, à Corinthe, & à la ſuite dans les autres Provinces. Et ils ont eu un tres-grand nombre de ſaints Docteurs, comme ſaint Ignace, Origenes, ſaint Denis de Corinthe, Clement Alexandrin, Euſebe, ſaint Athanaſe, ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Baſile, ſaint Jean Chryſoſtome, &c. qui ſont les plus illuſtres ornemens de l'Egliſe. Mais la Religion y a été combatuë par

L'an de J C. 50.

diverses heresies, & les Grecs se sont ensuite separez de l'Eglise Latine, comme nous venons de le voir.

Il y a diverses Religions dans ces Païs. Les Turcs, qui les ont mis sous leur domination, y suivent la Doctrine de Mahomet, de même que quelques-uns, qui ont apostasié, pour être plus à leur aise en cette vie. Il s'y voit aussi beaucoup de Juifs; mais les Chrétiens surpassent en nombre les uns & les autres. Tous ceux qui parlent Grec, suivent la Doctrine de l'Eglise Grecque, à la réserve de quelques familles de la Ville de Pera, près de Constantinople, & quelques Isles de l'Archipel & de la Mer Mediterranée, où plusieurs Chrétiens Latins demeurent, sans toutefois que tous leurs habitans suivent l'Eglise Latine, de même que les Albanois, voisins de la Dalmatie. Ils se sont dispersez en plusieurs parties du Monde; sçavoir dans l'Europe, en Grece, dans la Macedoine, dans l'Epire, la Bulgarie, la Thrace, la Servie, la Rascie, la Moldavie, la Walachie, la Bosnie, la Podolie, & dans la Moscovie; comme encore dans les Isles de la Mer Egée, & dans quelques parties de la Pologne, de la

Dalmatie & de la Croatie : comme aussi dans quelques parties de l'Asie ; sçavoir dans la Natolie, dans la Circassie, la Mengrelie & la Russie.

Schisme des Grecs du P. Maimbourg.

Mais pour ne pas m'éloigner de mon dessein, après l'établissement du Christianisme en ce Païs de la Grece, l'Eglise universelle a été partagée en deux principales, qui sont celle de l'Occident, ou la Latine, qui comprend toutes les Provinces du Patriarchat de Rome, & celle de l'Orient, ou la Grecque, laquelle est composée des Provinces & des Eglises sujettes aux Patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, qui ont reconnu constamment dans les huit premiers siecles la primauté & la Superiorité du Pape, comme Chef de toute l'Eglise Catholique.

Perpet. de la Foy, tom. 1.

Ce seroit une chose trop longue d'expliquer en détail par quels degrez les Eglises d'Orient sont tombées dans l'état où elles sont à present. Il suffit de sçavoir en general, que des cinq Patriarches qui ont été reconnus dans l'Eglise, il n'y en a eu que trois qui ayent eu veritablement ce rang, presque dans tous les quatre premiers siecles de l'Eglise, sçavoir le Pape, le Pa-

Division generale des Eglises d'Orient.

triarche d'Alexandrie, & celui d'Antioche.

L'Evêque de Constantinople fut élevé à ce rang, & établi le second après le Pape, dans le II. Concile universel, en 381. comme il a été dit. Et quoique les Papes ayent long-tems refusé de l'approuver en ce point, les Evêques de Constantinople n'ont pas laissé de se mettre en possession de cette Dignité, & de s'y maintenir malgré l'opposition du Pape : Et elle fut enco-
451. re confirmée par le Concile de Chalcedoine, nonobstant la résistance des Legats du Pape, avec l'attibutiou de la Jurisdictinn sur les trois Dioceses ou Exarchats de Thrace & d'Asie, dont ils s'étoient déja emparez. Ensuite, par le credit que leur Siege leur donnoit auprès des Empereurs de Constantinople, ces Patriarches étendirent étrangement leur autorité, jusques-là qu'ils usurperent sur le Pape la Sicile une partie de l'Italie, & plusieurs autres Provinces, qui appartenoient à l'Eglise Occidentale.

Nilus Doxapatr., rap. par Leo Allatius de consens. Eccles. Occid. & Orient.

Un Auteur Grec, qui a fait le dénombrement des Villes & des Provinces qui obéïssoient à ce Patriarche, & qui lui étoient soumises, ou par un

droit legitime, ou par une usurpation violente, compte jusqu'à 65. Metropolitains, outre 34. Archevêques indépendans, & qui n'ont point d'Evêques sous leurs Jurisdictions. Le nombre des Evêques monte à plus de sept cent. En voici le détail. Cezarée de Capadoce a sous sa Metropole 8. Evêchez. Heraclée de Thrace dans l'Europe, en a 15. Ancyre de Galatie en a 8. Epheze en Asie en a 34. Cyzique de l'Hellespont 12. Sardes en Asie 25. Nicomedie de Bithynie 12. Nicée de Bithynie 6. Chalcedoine dans la même Province, n'en a aucuns. Side de Pamphilie en a 16. Sebaste de la petite Armenie en a 7. Amasce de Pont 7. Melitene d'Armenie 9. du nombre desquels est l'Evêché de Cucus, où saint Jean Chrysostome a été envoyé en exil. Tyana de la petite Capadoce en a 3. Gangre de la Paphlagonie 3 Thessalonique de la Thessalie 8. Claudiopolis 5. Neocesarée de Pont en Cappadoce 7. Pisinus de la petite Galatie 7. Myre en Lycie 33. Stauropolis dans la Carinthie 26. Laodicée de Phrygie 21. Synada de Phrygie 20. Iconie dans la Lycaonie 15. Antioche de Pisidie 21. Perge de Pamphilie 17. Corinthe du

Peloponese 7. Athenes dans la Grece 11. Mocysus dans la Cappadoce 4. Crete 10. Regge dans la Calabre 13. Patras du Peloponese 5. Trapeze de Lasic 5. Larisse dans la Grece 17. Lepanthe de Nicopoly 9. Philippeville de Thrace 10. Trajanopoly de Roses 7. Rhodes des Isles Cyclades 12. Philippe de Macedoine 7. Andrinople 11. Hierapoly de Phrygie 9. Rhodostolum 5. Durazzo dans l'Albanie 4. Smyrne en Asie 5. Syracuse en Sicile 21. Catane en Sicile, qui a été érigé en Archevêché à cause de S. Leon. Ammorium de Phrygie 5. Camachus d'Armenie 8. Cotice de Phrigie 13. Sainte Severine de la Calabre 4. Mitylene de l'Isle de Lesbos 6. La nouvelle Patras de Grece ou d'Achaie 4. Thebes de Grece 3. Serra de Thessalie 57. Æonis, Corcyre, Mesembie, Amastris de Pont, Cone de Phrygie, Pompejopoly de Cilicie, Atalia, démembré de Sylce, Paros, démembré de Rhodes, Lacedemone, démembré de Paris de Peloponese, Madyta, démembré pareillement d'Heraclée, aussi-bien qu'Abidos de Cyzic.

Il y a encore 34. Evêchez, qui ne reconnoissent point d'autre Jurisdi-

ction que celle du Patriarche de Constantinople, qu'il seroit ennuyeux de rapporter.

Après ce dénombrement, ce même Auteur dit que les Papes, principalement par le secours des François, ont recouvré la Jurisdiction sur la Sicile, sur la Calabre & sur toute l'Italie : Et ensuite les Sarrazins, les Tartares & les Turcs ayant désolé toutes les Provinces d'Orient, & ces derniers ayant ruiné entierement l'Empire de Constantinople, par la prise de cette Ville Imperiale, quoiqu'ils n'ayent pas entierement aboli la Religion Chrétienne dans les Provinces d'Orient qu'ils ont usurpées, ils les ont neanmoins tellement desertées, par le sacagement de la plûpart des Villes, & par les cruautez horribles qu'ils y ont exercées, qu'il ne reste plus de ce grand nombre d'Evêques, qu'environ 150. dont il y en a 35. qui sont aussi Metropolitains, la plûpart sans Suffragans, selon le compte qu'en fait un Auteur Grec, assez nouveau, traduit en Latin par un Ministre Lutherien à Dantzic, imprimé à Francfort. *Christophorus Angelus.*

Mais quoique l'éclat & la puissance de Constantinople soient ainsi in- *George Flavius.* 1655.

finiment diminuez, il ne laisse pas d'avoir encore sous sa Jurisdiction l'Asie Mineure, les Isles de l'Archipel, la Thrace, la Grece, la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Mengrelie, la Circassie, & en quelque sorte la Moscovie, qui lui rend encore quelque respect, quoique depuis le Grand Duc Basilide, elle ait un Patriarche particulier. Et dans toutes ces grandes Provinces, il y a une infinité de Chrétiens, qui reconnoissent un même Patriarche, font profession de la même Foy, conservent les mêmes Traditions, & sont engagez dans les mêmes erreurs.

Il faut pourtant convenir nonobstant les démêlez que je viens de marquer entre le Pape & le Patriarche de Constantinople, & même ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, qui ont assez souvent prétendu une certaine indépendance de l'Evêque de Rome, qu'ils n'ont pas neanmoins laissé de reconnoître sa primauté, & la prérogative de sa Dignité plus grande que celle des autres. Il est même arrivé plus d'une fois que celui de Constantinople, qui du dernier étoit devenu le premier, après celui de l'Oc-

cident, à cause de la Ville Imperiale, où il avoit son Siege, a voulu avoir la primauté & l'autorité superieure dans l'Eglise universelle, conjointement avec le Pape : Mais nonobstant toutes ces vaines prétentions, qui n'ont point eu d'effet, les Papes ne laissoient pas d'exercer toûjours leur puissance souveraine dans l'Orient, sur les Patriarches mêmes, & particulierement sur celui de Constantinople; ce qui paroît par plusieurs exemples de ceux-ci, qui furent jugez & traitez comme inferieurs par quantité de Papes, qui en ont même usé ainsi, & devant, & après la persecution des Iconoclastes. Il paroissoit donc par cette soûmission que l'Eglise Grecque ne pût être separée de la Latine ; car ni l'ambition, ni la révolte de quelques Patriarches, ni les erreurs, qui ont si souvent infecté les Provinces de l'Orient, ni les démêlez, que j'ai ci-devant marquez, n'avoient pû encore désunir ces deux Eglises ; & c'est dans cette union qu'elles joüissoient d'une profonde paix, vers le milieu du IX. siecle, après que l'Imperatrice Theodora eut entierement aboli l'heresie des Iconoclastes ; lorsque ce funeste Schisme, dont nous avons

parlé plusieurs fois, qui a désolé leur Eglise & ruiné leur Empire, commença, dont le premier Auteur fut Photius, qui s'empara du Siege de Constantinople, en chassant le Patriarche S. Ignace, qui le remplissoit si dignement. Cet Intrus, après avoir eu
Nicolas I. l'insolence d'excommunier le Pape dans un Conciliabule qu'il tint, fut condamné lui-même dans le IV. Concile de Constantinople, comme j'ai
Jean VIII. dit, & fut excommunié par le Pape, & par Marin, son Legat, qui fut depuis son Successeur.

1042. On peut encore répeter qu'environ le milieu du XI. siecle, Michel Cerularius ayant été fait Patriarche de cette Eglise par l'Empereur Constantin Monomachus, renouvella le Schisme plus grand & plus funeste qu'il n'avoit été sous Photius, commit de grandes violences, & fit semer des Lettres remplies de faussetez, qu'il imputoit au Pape & aux Latins, les accusant de judaïser, en gardant le Sabat, l'usage des Azymes; de manger des animaux suffoquez, comme font les Barbares; & de s'abstenir de chanter l'*Alleluya* pendant le Carême. Il en étoit même venu jusqu'à ce point, que de vou-

loir qu'on rebaptisât ceux qui avoient reçû le Baptême des Latins.

Ce dernier Patriarche prit pour prétexte de sa separation d'avec les Latins, leur ancienne coûtume d'offrir à Dieu le saint Sacrifice de la Messe avec du pain sans levain, & s'avisa de condamner là-dessus l'Eglise Latine, comme si elle deshonoroit la Loy de grace, en usant de pain sans levain, à la maniere des Juifs, contre l'intention de Jesus-Christ, qui avoit aboli la vieille Loy, pour faire place à la nouvelle, par des usages toûjours nouveaux : Et c'est ce que condamnerent aussi après lui plusieurs Patriarches, en se séparant des Latins. De telle sorte que ce Schisme fut entierement formé sous ce Patriarche, & se répandit ensuite dans toute l'étenduë des Eglises Orientales.

Il seroit à propos de faire ici l'Histoire de l'état où se trouvoit alors la Religion Chrétienne dans l'Orient, & faire voir que dans toutes les Provinces qu'on a partagées entre les quatre Patriarchats de l'Orient, il y a plusieurs sortes de Chrétiens fort differens, qui sont les Maronites, les Chaldéens ou Nestoriens, les Jacobites, les

Armeniens, les Melkites ou Syriens, les Georgiens, les Cophtes ou Ethiopiens; & les autres Peuples, qui sont du Patriarchat de Constantinople, hors de l'Empire, comme les Moscovites, dont nous avons décrit la Religion. Mais comme nous avons beaucoup de choses à dire de ces Sectes, nous les verrons ci après en particulier. Nous dirons seulement que tous ces Orientaux de si différentes créances sont détestez des Grecs Schismatiques, qui en ont presque autant d'aversion que des Latins.

Voilà précisément l'état où se trouvoit le Christianisme dans l'Orient, lorsque Michel Cerularius ayant attiré dans son parti les Patriarches, acheva de former ce funeste Schisme, qui sépare encore aujourd'hui l'Eglise Grecque d'avec la Romaine, quoiqu'elles s'accordassent dans presque tous les points essentiels: Car toute la diversité qu'on peut remarquer entre les deux Eglises, est celle des Dogmes & des points qui appartiennent à la Foy, ou celle des coûtumes & des usages pour le gouvernement & la police, pour la Discipline Ecclesiastique, & pour les pratiques & les ceremonies

que l'on obſerve dans l'adminiſtration des Sacremens, & dans la celebration de l'Office Divin.

Pour les uſages, il eſt certain que les Grecs en ont toûjours eu, & en ont encore aujourd'hui de tres-differens de ceux des Latins. Mais comme on ne ſe doit jamais ſeparer pour la diverſité des coûtumes & des pratiques, qui peuvent être differentes les unes des autres, ſans bleſſer l'unité de la créance & de la Foy, bien loin que l'Egliſe Romaine ait condamné celles des Grecs, non ſeulement elle le leur permet, mais auſſi elle les oblige de les retenir, même hors de la Grece, & dans Rome, où ils officient publiquement ſelon leur Rit. Les Dogmes de la Foy doivent être toûjours inviolables. Les uſages peuvent changer ſelon la diverſité des tems & des lieux, & des occaſions. Les Grecs mêmes, auſſi-bien que les Latins, en ont aſſez ſouvent changé. Ils en ont aujourd'hui que leurs Ancêtres n'avoient point, & l'on n'obſerve pas les mêmes uniformement dans toutes leurs Egliſes, ſans qu'elles ſe ſéparent pour cela de Communion. Ce n'eſt pas que depuis le Schiſme, il ne ſe ſoit gliſſé dans leurs

coûtumes beaucoup de grands abus ; qui n'étoient pas dans leur ancienne Egliſe : mais on les peut aiſément corriger ; & comme ils n'ont pas été la cauſe du Schiſme, puiſqu'ils ne ſont venus que long-tems après, ils ne doivent pas ſervir de prétexte pour le faire continuer.

Pour ce qui regarde les Dogmes & les points de Foy, qui doivent toûjours être inviolablement les mêmes dans toutes les Egliſes, les Grecs Schiſmatiques ont la même créance que nous, à la réſerve de tres-peu d'articles. Ils reçoivent auſſi-bien que les Latins, les ſept premiers Conciles Oecumeniques, contre toutes les hereſies des Ariens, des Macedoniens, des Neſtoriens, des Eutychéens, des Monothelites & des Iconoclaſtes. Ils reçoivent l'invocation des Saints, le culte des Images & des Reliques, les vœux Monaſtiques, le Purgatoire & la priere pour les Morts, le nombre des ſept Sacremens, le Sacrifice de la Meſſe, & ſurtout la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au Saint Sacrement de l'Autel, & l'admirable changement qui s'y fait du pain & du vin, au Corps & au Sang adorable de ce divin Sauveur,

Les autres points de leur créance, dans lesquels ils sont opposez à la nôtre, sont principalement ceux qui regardent les Azymes, la Procession du Saint-Esprit, & la Primauté de l'Eglise Romaine. Pour les Azymes, ils ne nient pas qu'ils ne puissent être la matiere de la consecration; mais ils les rejettent, parce qu'ils s'imaginent, ce qui est tres-faux, que Jesus-Christ ayant prévenu le tems de la Pâque des Juifs, consacra du pain sans levain. Ainsi, comme ce n'est qu'un point d'usage, qui ne touche pas l'essentiel du Sacrement, cela ne peut être une juste cause de séparation. Celui de la Procession du Saint-Esprit ne le peut être aussi, même selon la Doctrine des Grecs: Car enfin ils avoüent, en parlant comme plusieurs de leurs saints Peres, que le Saint-Esprit procede du Pere par le Fils. Et comme un saint Patriarche fut accusé au II. Concile de Nicée de ne pas dire que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils, mais du Pere par le Fils, le Pape consulté là-dessus, répondit que l'on pouvoit dire l'un ou l'autre, comme signifiant la même chose. Ainsi la veritable cause du Schisme se peut réduire au seul ar- Tarasius. Adrien I.

ticle de le Primauté de l'Eglise Romaine, à laquelle la plûpart des Evêques de l'Eglise Grecque, par l'ambition des Patriarches de Constantinople, qui veulent être les Oecumeniques, ont enfin refusé de se soûmettre. Et comme les Grecs Schismatiques ne pouvoient démentir les témoignages évidens de toute l'antiquité, & des PP. Grecs aussi bien que des Latins, qui reconnoissent tous la Primauté & la Superiorité de l'Eglise Romaine sur toutes autres ; ils se sont avisez de dire, contre ces mêmes témoignages ; qu'elle ne l'avoit pas euë de droit divin, & de Jesus-Christ par S. Pierre, mais seulement de droit humain, par les Conciles & par les Empereurs, qui lui ont donné & confirmé cette prérogative, parce qu'elle étoit la Capitale de l'Empire ; & que depuis qu'elle cessa de l'être, lorsque Constantin transporta l'Empire en Orient, & qu'il fit de Constantinople la nouvelle Rome ; & beaucoup plus encore, après que la vieille Rome fut tombée sous la domination des Barbares, les Conciles & les Empereurs transporterent ses droits, ses prérogatives & sa primauté à l'Eglise de

Conſtantinople. Mais comme après avoir eux-mêmes perdu l'Empire, qu'ils s'étoient vainement promis éternel, ils ſe ſont vûs réduits comme de malheureux eſclaves ſous la tyrannie Ottomane, & qu'ils n'ont oſé dire que leurs Patriarches avoient perdu pour cela leurs prérogatives & leurs privileges, ils ont changé de ton, & ont ſoûtenu que l'Egliſe Romaine étoit déchûë de ſes privileges, parce qu'elle étoit tombée dans l'hereſie, en ſoûtenant que le Saint-Eſprit procede du Pere & du Fils; ce qu'eux-mêmes ont avoüé plus d'une fois en des Conciles Oecumeniques être tres orthodoxe.

Quant aux articles de leur créance en particulier, qu'ils profeſſent, & qui ſont conformes à ceux de l'Egliſe Romaine, voici en quoi ils conſiſtent. Ils diſent premierement ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, que le Corps vivant de Jeſus-Chriſt, qui a été crucifié, qui eſt monté aux Cieux, & qui eſt aſſis à la droite du Pere, eſt veritablement preſent dans l'Euchariſtie, mais inviſiblement. 2. Que le pain & le vin, après l'invocation du Prêtre, & après la conſecration, ſont changez de leur propre ſubſtance, au vrai

Perpetuité de la Foy, tom. 3.

Corps & Sang de Jesus-Christ ; & que quoique les accidens qui demeurent, paroissent sous les apparences du pain & du vin, ils ne sont neanmoins ni pain, ni vin. 3. Que l'Eucharistie est un Sacrifice pour les vivans & les morts, établi par Jesus-Christ, & que les Apôtres nous ont laissé par tradition. 4. Que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est mangé tout entier impassiblement par ceux qui le reçoivent, dignes ou indignes ; les dignes le reçoivent pour leur salut, & les indignes à leur condamnation ; & qu'il est immolé sans effusion de sang, & adoré justement comme Dieu. 5. Que l'Eglise ordonne des jeûnes & l'abstinence de quelques viandes. 6. Que les Chrétiens rendent à la Vierge une veneration d'hyperdulie, & aux Saints qui sont dans le Ciel, un honneur particulier, sans diminuer l'adoration qu'on doit à Jesus-Christ. 7. Qu'il faut honorer relativement les Images des Saints, & non pas les adorer du culte de latrie. 8 Qu'il faut honorer & respecter les Saints, comme ayant souffert pour Jesus-Christ. 9. Que les Evêques, par un ordre établi de Dieu, sont au dessus des Prêtres, qui reçoi-

vent la grace divine par leur miniſtere. 10. Que l'Epiſcopat eſt neceſſaire dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. 11. Que l'Egliſe Catholique, bâtie ſur le fondement des Prophetes & des Apôtres de Jeſus-Chriſt, en étant la pierre angulaire, ſera toûjours viſible & infaillible. 12. Que le Baptême eſt neceſſaire à tous les enfans des Fideles, pour être ſauvez. 13. Que les vœux des Prêtres & des Moines, & les prieres qu'ils font, ſont agreables à Dieu. 14. Que les Livres de Tobie, de Judith, la Sageſſe, l'Eccleſiaſtique, Baruch, les Machabées ſont partie de la ſainte Ecriture, & ne ſont point rejettez comme ceux des Payens. 15. Que l'Egliſe Orientale reconnoît auſſi ſept Sacremens, comme elle l'a appris par tradition. Leſquels articles ſont contenus dans une Atteſtation de ſept Archevêques d'Orient, ſignée par eux le 18. Juillet 1671. & envoyée en France par M. de Nointel, alors Ambaſſadeur du Roy à Conſtantinople. Laquelle Atteſtation fut auſſi reconnuë & ſignée depuis par Dioniſius, Patriarche de Conſtantinople, par ceux d'Alexandrie, de Jeruſalem & d'Antioche, par 39. Metropolites & 35. Archevêques, en l'année 1672. Tous leſquels

ont reconnu cette même année une créance uniforme pour les Sacremens, au nombre de sept, saints & venerables, dont ils déclarent être en possession de tout tems; & que depuis que le saint Evangile leur a été prêché, ils sont tous veritables & necessaires pour le salut des Fideles. Que le premier d'entre eux est le saint Baptême, dans lequel est pardonné le peché originel, aussi-bien que les pechez actuels, dans ceux qui s'en trouvent coupables, & par lequel étant regenerez, nous sommes de nouveau mis dans la voie de la vie éternelle.

Le second est celui du saint Chrême, dans lequel nous recevons une force spirituelle, pour pouvoir prêcher avec assûrance ce que nous croyons dans le cœur.

Le troisiéme est celui de la sainte Communion, dans lequel étant nourris spirituellement, nous sommes conservez, & croissons dans la vie spirituelle.

Le quatriéme est celui de la Penitence, par lequel étant délivré des pechez actuels, l'homme est rétabli dans les biens que le peché lui avoit fait perdre.

Le cinquiéme eſt celui du Mariage, qu'il paroît clairement que l'Apôtre a appellé Sacrement.

Le ſixiéme eſt celui du ſaint Sacerdoce, établi par Jeſus-Chriſt, qui rend participans de la grace divine, & qui donne l'accompliſſement aux autres Sacremens.

Le ſeptiéme eſt l'Onction, qu'ils appellent Εὐχέλαιον, qui a deux effets; l'un de ſervir à la guerifon de l'ame, & l'autre à celle du corps. Laquelle créance des Sacremens a été authentiquement atteſtée, comme j'ai déja dit, & rapportée fort au long au Tome 3. de la Perpetuité de la Foy.

Neanmoins les Grecs n'ont pas laiſſé d'avoir toûjours depuis ce tems, de l'averſion des Latins; & ils ont perſiſté dans leurs erreurs, que quelques-uns rapportent au nombre de quarante-une, & d'autres font conſiſter en trente-une, comme Caucus, Archevêque de Corfou, * dans le Livre qu'il a écrit touchant les erreurs des nouveaux Grecs, adreſſé à Gregoire XIII. en fait l'énumeration telle qui ſuit.

Le P. Syrmond dans Baronius, & Sponde l'an 1438

* Il n'y a perſonne qui les aye remarquées avec plus d'exactitude que lui.

Davity de l'Europe, derniere Edition.

Premierement ils rebaptiſent tous les Latins qui ſe rangent à leur Com-

munion, n'eſtimant pas que nôtre Batême ſoit valide ; & quoique cette hereſie ne regne pas tant aux Iſles de l'Archipel, qu'aux Villes de la Terre Ferme, toutefois il s'en trouve qui font rebaptiſer nos Francs, quand ils veulent paſſer à leur Rit. D'autres ſe contentent de les faire recrêmer, qui eſt une autre hereſie. La raiſon pourquoi ils n'approuvent pas nôtre Baptême, eſt que les trois immerſions ſe doivent faire, & que l'aſperſion ne ſuffit pas. Ceux de Moſcovie ſont tellement imbus de cette perverſe opinion, que lorſque leur Grand Duc emporta la Lithuanie ſur les Polonois, il fit rebaptiſer la plus grande partie de ces pauvres Chrétiens, & ne voulut pas recevoir ſous ſa protection le Duc des Coſaques révoltez, qui avoit été baptiſé à la Romaine, qu'il ne fût derechef baptiſé à la Grecque.

2°. Ils different le Baptême des enfans juſqu'à trois, quatre, cinq, ſix, dix & dix-huit ans. Quant à la forme de leur Baptême, leurs Prêtres diſent : Que le ſerviteur de Dieu ſoit baptiſé au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit.

3°. Des ſept Sacremens de l'Egliſe,

ils ne reçoivent pas la Confirmation, ni l'Extrême-Onction : du moins, c'est qu'ils les considerent par rapport à ce qui s'observe dans l'Eglise Romaine, où le premier de ces Sacremens est donné separément du Baptême, & même aujourd'hui une des grandes occupations des Evêques, est d'administrer dans leurs visites ce Sacrement, qui leur est réservé. Le second n'est jamais donné dans l'Eglise Romaine, qu'à ceux qui sont à l'extrémité ; d'où ce Sacrement a été appellé Extrême-Onction. Mais les Grecs donnent ce premier Sacrement en même tems que le Baptême; & l'Eglise Orientale s'est toûjours conservée dans cet usage, qui est different de celui de l'Eglise d'Occident. De plus, le Prêtre administre ce Sacrement parmi les Grecs, aussi-bien que dans tout le reste du Levant ; & cet usage est si ancien dans l'Eglise Grecque, que le pouvoir de confirmer est devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Pour ce qui est de l'Extrême-Onction, les Grecs n'attendent pas, ainsi qu'il se pratique dans l'Eglise Romaine, que le malade soit à l'extremité : aussi n'appellent-ils pas ce Sacrement Extrême-

Dissertati de Lucas Holsten.

Onction ; au contraire les malades vont le recevoir à l'Eglise, quand ils y peuvent aller commodément, & on le leur administre toutes les fois qu'ils sont malades, parce qu'ils croyent que S. Jacques, dans son Epître, parle des malades, & non de ceux qui sont à l'extrémité. Ils ne font pas renouveller leur Chrême, selon l'usage de l'Eglise Catholique ; mais continuant à y mettre toûjours de la nouvelle huile pendant 30. & 40. ans, ils laissent à douter s'ils ont la matiere necessaire pour ce Sacrement. Outre cela, la forme dont ils se servent dans l'administration, est tout-à-fait differente de la nôtre ; & ils n'oignent pas les organes des cinq sens, mais seulement le front, les jouës, le menton & les mains : Et comme il est porté dans leur Rituel, il faut que sept Prêtres s'assemblent pour administrer ce Sacrement, & chacun de ces Prêtres oingt les mêmes parties, & prononce les mêmes paroles. Je laisse aux Theologiens à decider si telle Onction est un vrai Sacrement ; & si elle est Sacrement, sçavoir si celui qui est oingt sept fois, reçoit sept fois la grace de ce Sacrement.

Davity, de l'Europe derniere Edition.

4°. Ils nient le Purgatoire, quoi-

qu'ils prient Dieu pour les morts. Ce qu'il faut entendre par rapport à l'opinion des Latins, qui établissent d'ordinaire un lieu du Purgatoire, & un feu qui tourmente les ames. Mais les Grecs nient l'un & l'autre, quoiqu'ils reconnoissent comme un certain état du Purgatoire : & c'est pour cela qu'ils prient Dieu pour les morts. Il est certain que la priere pour les morts est établie dans l'Eglise dès les premiers siécles, ainsi qu'il paroît de Tertullien & des plus anciens Peres, aussi-bien que des Liturgies les plus anciennes. Peut être l'Eglise a-t-elle pris cette ceremonie des Juifs, qui prient aussi Dieu pour les morts : Laquelle coûtume étoit en usage dans les Synagogues long-tems avant la naissance du Christianisme ; & on l'y voit dès le tems que les Juifs ont été sous la Domination des Grecs. Il y a neanmoins cette difference entre les Grecs & les Latins, touchant la priere pour les Morts, que ces derniers se sont beaucoup plus expliquez ; au lieu que les premiers, & même le reste des Orientaux, sont demeurez dans des termes plus generaux. Les Latins ont pourtant retenu dans les prieres qui se font

pour les morts à la Messe, l'ancienne formule, qui convient assez avec ce que les Grecs croyent de l'Enfer, du Purgatoire, & du Paradis. Voici de quelle maniere on prie pour les morts dans la Messe des Latins. *Domine Jesu Christe, libera animas omnium Fidelium defunctorum de pœnis Inferni, & de profundo lacu: Libera eas de ore Leonis, ne absorbeat eas Tartarus, ne cadant in obscurum, &c.* Ces paroles semblent établir l'opinion des Grecs & des autres Chrétiens du Levant; car ils ne supposent qu'un lieu, qui est l'Enfer, où les ames sont retenuës comme dans une prison obscure, & l'on prie que ces ames passent de ce lieu tenebreux au lieu de lumiere & de repos, qui est le Paradis: Ce qui est entierement conforme à la priere que le Prêtre fait à la Messe, qu'on appelle *in die obitus.*

Pour ce qui regarde l'Enfer, nous ne parlerons point ici du sentiment d'Origene, qui a été neanmoins suivi par quelques Docteurs Grecs: Nous nous contenterons de dire ce qui est plus generalement approuvé parmi eux. Quand ils prient que Dieu délivre les ames de l'Enfer, cela se doit

entendre de l'état du Purgatoire; c'est-à-dire, que dans cette prison obscure, qu'ils nomment Enfer, il y a de deux sortes d'ames : les unes, dont les pechez ne sont pas si énormes, qu'elles soient condamnées éternellement à souffrir en ce lieu-là ; & les autres, qui y seront éternellement, sont veritablement condamnées aux Enfers : & c'est de ces derniers, dont on peut dire: *In Inferno nulla est redemptio*; au lieu qu'à l'égard des premieres ames, on peut dire que *in Inferno est redemptio.* Cela servira pour exprimer les Liturgies & les Livres des nouveaux Grecs, qui semblent supposer que les ames ne seront pas toûjours dans les Enfers; & qu'ainsi la peine des damnez n'est pas éternelle. En suivant cette regle, on aura une explication facile de toutes les prieres qui se font dans l'Eglise Grecque pour les morts.

Pour ce qui est du Paradis, les Grecs & les autres Orientaux sont dans cette persuasion, que les ames ne joüissent point de la felicité éternelle, & qu'elles ne sont point punies des peines de l'Enfer, jusqu'à ce qu'elles reçoivent leur Jugement de Dieu au jour du dernier & universel Jugement.

C'est pourquoi, selon le sentiment des Grecs, il faut distinguer deux Paradis. Le premier sera ce lieu lumineux & de repos, dont il est parlé dans les prieres de la Liturgie, où les ames des Bienheureux reposent, en attendant le Jugement dernier. Ce lieu est appellé dans l'Office public, qu'on recite pour les morts, le Paradis, la lumiere, la vie, la felicité, le sein d'Abraham, la region des vivans, &c. Le second Paradis sera la felicité éternelle, dont ils joüiront dans le Ciel après le Jugement universel ; & ils croyent que cette opinion est plus conforme au texte de l'Ecriture, que celle des Latins : Car ce ne sera, disent-ils, que dans ce jour-là, que Jesus-Christ, qui viendra en qualité de Juge, dira aux Elûs: *Venez les benits de mon Pere, joüissez du Royaume, qui vous a été préparé, &c.* Ils prétendent que l'opinion des Latins touchant le Paradis & l'Enfer avant le dernier jour du Jugement, n'est point fondé dans l'antiquité. On remarquera de plus que les Grecs n'ont pas tant rafiné sur la lumiere de gloire des Bienheureux, que la plûpart des Theologiens Latins, qui en ont parlé avec beaucoup de subtilité. Il y en a

même qui assûrent que les Peres Grecs nient que les Anges & les Bienheureux voyent l'Essence de Dieu dans le Ciel, & ils s'appuyent sur ces paroles de Theodoret : Les Anges ne voyent point l'Essence Divine, laquelle comprend toutes choses, & ne peut être comprise, ni conçûë ; mais ils voyent une certaine espece, qui est proportionnée à leur nature. Ce qu'ils confirment aussi par le témoignage de plusieurs autres Peres.

Un autre Auteur parlant du Purgatoire des Grecs : dit : Nôtre créance touchant cette matiere, est fort contestée par les Grecs ; & quoiqu'ils prient tous pour les morts, qu'ils fassent dire des Messes, & qu'ils fassent des aumônes pour les soulager, il y en a peu toutefois qui croyent le feu du Purgatoire. Quelques-uns admettent bien un troisiéme lieu ; mais ils ne demeurent point d'accord qu'il y ait du feu. D'autres ne croyant qu'un Paradis & un Enfer, se persuadent que par leurs prieres & leurs aumônes, ils peuvent délivrer les ames de leurs parens de ces flammes éternelles. Mais la plûpart d'entre eux suivant la fausse Doctrine de Nicephore Xanthopulus cou- *Davity, ibid.*

ché dans leur Triodi, & qui se lit le premier Vendredi de Carême dans leurs Eglises, tiennent que les ames des bons & des méchans sont retenuës dans un certain lieu, où toutes attendent le dernier jour du Jugement, avec cette difference, que les bons se consolent, dans l'esperance de joüir de la gloire éternelle, & les méchans sont affligez par anticipation, & par la crainte qu'ils ont de souffrir les peines dûës à leurs crimes, & par conséquent ils ne croyent pas de Jugement particulier, & ne veulent pas accorder que les Saints soient dans le Ciel, quoiqu'ils en celebrent les Fêtes. Ajoûtez à ces heresies celle qui trompe les plus doctes parmi eux, que ni les Anges, ni les Saints ne peuvent voir l'Essence Divine, mais seulement la lumiere qui l'environne. Gregoire Palamas & ses Sectateurs tiennent que cette lumiere est increéée, aussi-bien que toutes les operations divines; qu'elle émane de l'Essence Divine, & qu'elle en est réellement distincte, & que c'est une Divinité au dessus de la Divinité: Que cette lumiere fut vûë des Apôtres en la Transfiguration de nôtre Seigneur, que nous la pouvons voir aussi de nos

yeux corporels. Nous parlerons de cet Heresiarque ci-après, dont les Grecs celebrent la Fête le second Dimanche de Carême avec des éloges nompareils, après avoir canonisé le Dimanche auparavant l'exécrable Photius, le joignant au saint Patriarche Ignace, & disant qu'ils sont dignes d'une éternelle memoire.

5°. Ils nient que le Saint-Esprit procéde du Pere & du Fils; & c'est pour cela que le Pape Innocent, au Livre second du Sacrifice de la Messe, a remarqué que les Grecs s'étant separez de l'Eglise Romaine, commencerent à former le signe de la Croix de la droite à la gauche. Ils continuënt encore dans cette erreur. Il s'en voit plusieurs qui ne forment pas entierement le signe de la Croix, ne touchant qu'une épaule, pour marquer que le Saint Esprit ne procede que du Pere. *Davity, ibid.*

On sçait que depuis long-tems les Grecs nous disputent la Procession du Saint esprit du Pere & du Fils, & qu'ils ne veulent pas acquiescer, touchant cet article de Foy, aux définitions de tant de Conciles generaux, particulierement de celui de Florence. Ils disent communément qu'on ne doit recon-

noître que les sept premiers Conciles; & les Prêtres font croire au Peuple qu'à la fin du VII. Concile, un Ange descendit du Ciel, & assûra que tout ce qui concernoit la Foy, étoit conclu, & qu'il n'y avoit plus rien à déterminer, ni à ajoûter.

6°. Ils ne reconnoissent point absolument la Primauté du Pape. Il n'est que trop vrai que les Grecs, qui ne sont point latinisez, & même tout le reste des Orientaux, ne reconnoissent point aujourd'hui cette Primatie de Rome sur les autres Patriarches, de la maniere qu'elle est reconnuë dans l'Eglise d'Occident. Metrophanes Critopule assûre que l'Eglise Orientale ne reconnoît point d'autre Chef que Jesus-Christ, lequel a les qualitez de Chef de l'Eglise : Qu'entre les Patriarches, il n'y a aucune difference, si ce n'est de Siege, *πλὴν τῆς καθέδρας* comme il parle : Le Patriarche de Constantinople s'assied le premier, celui d'Alexandrie le second, celui d'Antioche le troisiéme, & celui de Jerusalem le quatriéme. Ils n'ont autre supériorité les uns sur les autres. Chacun est Maître chez soi; & s'ils se trouvent tous ensemble dans un même lieu, ils

Epist. de la Doctrine de l'Eglise d'Orient,

se baisent les mains. De sorte qu'aucun d'eux ne prend la qualité de Chef de l'Eglise Catholique, comme remarque le même Citopule : & par-là il veut condamner le Pape, qui prend ces qualitez. La conversation que quelques-uns d'eux ont avec les Anglois & les Hollandois, fait qu'ils apprennent à medire du Pape, & à se railler de la Papesse Jeanne, au mépris de cette autorité suprême. Davity.

7°. Ils nient que l'Eglise Romaine soit la veritable Eglise Catholique, & qu'elle soit la Maîtresse de toutes les autres Eglises. Ils préferent même leur Eglise à l'Eglise Latine, & ils excommunient le jour du Jeudy Saint le Pape & tous les Evêques Latins, comme Heretiques & Schismatiques. Et cela n'a pas été observé seulement par Caucus dans Corfou, mais par plusieurs voyageurs en differens lieux. Le P. Girolamo Dandini, Jesuite, qui a fait un voyage au Mont Liban, en qualité de Nonce, sous Clément VIII. dans la Description qu'il a faite de l'Isle de Candie, parle des Grecs en ces termes: » J'aurois bien des choses à dire, si je « voulois rapporter toutes les saletez des « Prélats & des Prêtres, & des autres «

» Ecclesiastiques de cette Nation ; leur
» séparation de l'Eglise Latine, les malédictions & les excommunications
» qu'ils fulminent contre elle dans les
» jours les plus saints, & lorsque nous
» prions Dieu pour leur conversion.

8°. Ils refusent d'adorer le Saint Sacrement en la Messe des Prêtres Latins, qui consacrent avec du pain sans levain, selon l'ancienne coûtume de l'Eglise Romaine, confirmée par le Concile de Florence. Ils lavent même les Autels où les Latins ont celebré, & ils ne veulent point que les Prêtres Latins celebrent sur leurs Autels; parce qu'ils prétendent que le Sacrifice se doit faire avec du pain levé.

Pour ce qui est de l'adoration qu'ils ne rendent point au Saint Sacrement après la consecration, cela ne se doit point aussi entendre generalement, parce qu'il est constant qu'ils adorent ce Sacrement, mais seulement par rapport à l'adoration que les Latins rendent à l'Eucharistie, aussi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles : *Ceci est mon Corps :* Comme les Grecs ne font pas consister la consecration dans ces paroles, mais dans quelques prieres qui suivent, il ne faut pas s'é-

tonner, si Caucus, qui pour juger des erreurs des Grecs, avoit pris pour regle l'usage de son Eglise, a dit qu'ils n'adoroient point l'Eucharistie : outre que même, après qu'ils ont consacré, ce qui se fait, selon leur opinion, après l'invocation du Saint-Esprit; ils n'ont point cette adoration ceremoniale de la maniere qu'elle s'observe dans l'Eglise Latine, mais ils se contentent d'adorer Jesus-Christ qu'on leur présente, en l'élevant à leur façon peu de tems avant la Communion.

Si l'adoration de l'Eucharistie est en usage parmi les Grecs.

Quoique cette adoration soit une suite necessaire de la Transsubstantiation, il se trouve neanmoins des Calvinistes, qui accordent assez facilement que les Grecs sont à peu près de même sentiment que les Latins, dans le fait de la Transsubstantiation; mais ils nient qu'ils adorent Jesus-Christ dans les Symboles consacrez, prétendant que leur culte se termine à Jesus-Christ dans le Ciel. Ce qui les fortifie dans ce sentiment, vient principalement de ce qu'on ne voit pas que les Grecs, dans la celebration de leur Liturgie, rendent beaucoup d'honneur aux sacrez Symboles, après leur consecration, comme on fait dans l'E-

glise Latine. Mais on ne doit pas juger toûjours des choses par le culte exterieur ; & c'est en quoi plusieurs se sont trompez. Il est certain que nous sommes beaucoup plus respectueux à l'égard de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, que nous ne l'avons été avant le tems des Berengariens, & même avant le tems des Calvinistes, pour tout ce qui regarde l'exterieur. Ce n'est principalement que depuis la Naissance du Nestoriarisme, qu'on a fait paroître un plus grand respect à la Vierge. L'Eglise Grecque de plus n'a rendu des honneurs excessifs aux Images, que depuis les emportemens des Iconoclastes contre ces mêmes Images. On ne dira pas pour cela qu'avant ces tems-là, on n'honoroit ni la Vierge, ni les Images. Il en est de même des Grecs & des autres Orientaux, qui sont demeurez dans leur ancienne simplicité, parce qu'ils n'ont pas eu les mêmes raisons que nous d'en sortir, & si on les accuse de n'adorer point les Symboles, il faudra aussi accuser les anciens de ne les avoir point adorez, puisqu'on ne trouve rien dans leurs Livres, ni même dans les Liturgies, qui approche du culte extérieur d'aujourd'hui.

jourd'hui. C'eſt de cette maniere qu'il faut expliquer les paroles de Caucus, quand il aſſûre qu'il n'y a point de Nation qui rende moins d'honneur au Sacrement de l'Euchariſtie, que les Grecs; & on ne peut nier qu'il n'y ait de l'excès dans ce qu'il en rapporte, les comparant aux Heretiques d'Occident.

Mais après tout, nous ne pouvons mieux juger de ce qui s'obſerve parmi les Grecs, que par les Livres qu'ils ont compoſez ſur cette matiere. Gabriel, Archevêque de Philadelphie, établit ſi fortement cette adoration dans un Livre qu'il a écrit exprès contre les Latins, qu'il n'eſt pas poſſible d'en douter. Il établit deux honneurs ou adorations, qu'on rend aux Symboles du pain & du vin. Le premier n'eſt qu'une ſimple veneration qu'on leur rend, lorſqu'ils ne ſont encore que benits & antitypes. Mais le ſecond, dont on les honore, lorſqu'ils ſont conſacrez, n'eſt pas une ſimple veneration, dit-il, mais un culte de latrie; ou veritable adoration. C'eſt ce qu'il explique plus au long, après pluſieurs Auteurs Grecs, qui établiſſent auſſi ces deux ſortes d'honneurs rendus aux

saints dons, & avant, & après la consecration. Il marque même le tems auquel se fait la derniere & veritable adoration; sçavoir, quand les Symboles ont été consacrez, & que le Prêtre étant debout à la porte du Sanctuaire, crie à haute voix: *Que chacun s'approche avec foy, respect & amour.* On ne dit plus alors, continuë l'Archevêque, comme on fait, lorsqu'on honore les antitypes: *Seigneur, souvenez vous de moi dans vôtre Royaume*; mais: *Je crois, Seigneur, que vous êtes Jesus-Christ, le Fils de Dieu vivant.* Lesquelles paroles s'adressent à Jesus-Christ sous les symboles du pain & du vin, qu'on présente au Peuple. C'est dans ce tems-là, dit ce Prélat, que le Prêtre avertit qu'il faut adorer d'un culte de latrie.

C'est aussi dans ce même tems, & par rapport aux paroles de la Liturgie, que se doit expliquer la pensée d'un Auteur Grec, quand il parle de ceux qui s'approchent des saints Mysteres: Lesquels, dit-il, faisant paroître leur pieté & leur foy, adorent, benissent & loüent comme Dieu Jesus, qu'ils connoissent dans les symboles consacrez. Simeon de Thessalonique, que

Cabasile.

Gabriel de Philadelphie a suivi en tous ses Ouvrages ; distingue, aussi-bien que lui, les deux honneurs rendus aux symboles dans une de ses Réponses, rapportées par Allatius, où il dit que si on honore les saints dons, lorsqu'ils ne sont qu'antitypes ou images, on les doit à plus forte raison honorer après leur consecration ; & qu'ils sont devenus le veritable Corps & Sang de Jesus-Christ.

On peut aussi joindre à tous ces Auteurs Metrophanes Critopule, dont le témoignage est d'autant plus considérable, qu'il a fait tout son possible dans son Ouvrage, pour déguiser la créance de son Eglise, en faveur des Protestans d'Allemagne. Il reconnoît le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & il dit que la maniere dont se fait ce changement, nous est inconnuë ; & qu'on ne la peut pénetrer : Puis il reprend seulement l'Eglise Latine en ce qu'elle porte avec pompe par les ruës le Corps de Jesus-Christ ; avoüant cependant qu'on le porte aux malades, pour leur servir de viatique : & il prouve au même endroit que les symboles ne perdent jamais leur consecration,

se servant pour cela de l'exemple de la laine, qui ayant été une fois teinte, ne perd point sa teinture. D'où l'on peut recüeillir manifestement que cet Auteur reconnoît le Corps de Jesus-Christ dans les symboles hors de l'usage, & par consequent qu'on l'y doit adorer; ne condamnant pas l'adoration & l'honneur que les Catholiques rendent en general à Jesus-Christ dans ce Sacrement, mais seulement cette grande pompe & ce magnifique appareil, quand on le porte par les ruës le jour que nous appellons la Fête du S. Sacrement.

Dandiny, ibid. Un grand abus s'est glissé parmi eux. Quand le Prêtre sort du petit Autel à l'Offertoire, pour passer au grand, tout le Peuple qui est présent, adore le pain, qui n'est pas encore consacré, & témoigne beaucoup plus de devotion en cette action, qu'au tems, ou après la consecration; car au tems de la consecration, ils éteignent les cierges, qu'ils avoient allumez pour l'Offertoire. Gabriel, Evêque de Philadelphie, a composé un petit Livre, pour faire voir que cette sorte d'adoration n'étoit pas superstitieuse, mais tres-loüable: En quoi il se trompe

aussi lourdement qu'au fait des particules, desquelles parlant au Livre des Sacremens, qu'il a fait, il enseigne qu'elles ne sont point consacrées, quoiqu'elles soient particules du même pain qui est offert, & qu'elles soient posées sur la patene, de même que l'ἄρτος, qui est leur hostie; & qu'elles soient depuis mêlées avec le Sang dans le Calice, & sur la fin de la Messe, présentées au Peuple, pour être adorées, & offertes à ceux qui desirent communier. Le Peuple, faute d'instruction, ne sçait ce qu'il en doit croire.

Plusieurs suivent encore l'heresie de Photius, de Marc d'Ephese, de Nicephore Calixte, de Michel Cerularius, & d'autres Docteurs Schismatiques, que la consecration en azyme est nulle, ne tenant pas le pain sans levain pour un vrai pain, & soutenant que nôtre Seigneur changea l'azyme en pain levé, auparavant d'instituer le Sacrement de l'Eucharistie. En leur Office du Jeudy-Saint, on lit ces abominables imprécations : Que ceux-là soient confus de honte, qui offrent en leur Sacrifice du pain sans levain. En consequence de cette heresie, ceux

qui ſuivent cette opinion, ne permettent pas à un Latin, comme j'ai déja dit, de celebrer ſur leurs Autels, & s'il arrive qu'un Prêtre Latin ait dit la Meſſe ſur un de leurs Autels, ils le lavent auſſi-tôt avec de l'eau benîte, comme étant profané, & en raclent même la ſurface. Dans les Iſles de l'Archipel, cette hereſie n'a pas tant de vogue, & les Grecs viennent aſſez ſouvent entendre la Meſſe des Latins.

Davity, ibid. Il s'en trouve encore qui ſont de l'opinion de Marc d'Epheſe, & d'autres Euchites, qui croyent que la conſecration ne ſe fait pas en vertu des paroles ſacramentales, mais par les prieres des Prêtres; & cette méchante coutume d'éteindre les cierges, quand le Prêtre ſe diſpoſe de prononcer tout haut les paroles de nôtre Seigneur, provient de cette hereſie, quoique le Peuple, ni les Prêtres mêmes des Iſles de l'Archipel n'en puiſſent pas donner la raiſon.

9°. Ils diſent que les paroles ordinaires où les Latins font conſiſter la conſecration, ne ſuffiſent pas pour changer le pain & le vin au Corps & au Sang de nôtre Seigneur, ſi l'on n'y

ajoute quelques prieres & benedictions des Peres ; & c'est ce que nous venons de dire.

10°. Ils assûrent qu'il faut donner aux enfans la Communion sous les deux especes, avant même qu'ils sçachent discerner cette viande d'avec une autre, parce que cela est de droit divin. C'est pourquoi ils donnent la Communion aux enfans immédiatement après le Baptême, & ils tiennent pour heretiques les Latins, qui sont dans un sentiment contraire. Ils prétendent être fondez en cela sur les paroles de Jesus-Christ. C'est ainsi qu'un Patriarche de Constantinople parle dans sa premiere Réponse aux Theologiens de Wittemberg : Vous dites qu'il faut communier sous les deux especes ; & en cela, vous avez raison. Ce qu'ils étendent jusqu'aux enfans, ausquels ils donnent la Communion après le Baptême, en leur donnant avec une cuilliere le Sang de Jesus-Christ, qu'on prend dans la coupe où est ce Sang avec les miettes de pain qui contiennent son Corps. En un mot toute l'Eglise Orientale est dans cet usage ; & même nos premiers Theologiens Scholastiques demeurent Jerem.

d'accord que cette coutume de communier ſous les deux eſpeces, a été religieuſement obſervées dans l'Egliſe Latine, juſqu'à ces derniers ſiecles, qu'on a trouvé à propos de la changer pour de bonnes raiſons.

11°. Ils tiennent qu'il eſt d'obligation divine aux Laïques de communier ſous les deux eſpeces, & ils traitent d'heretiques les Latins qui croyent le contraire. Et c'eſt ce que nous venons encore de voir.

12°. Ils affirment qu'on ne peut pas contraindre les Fideles, quand ils ont atteint l'âge de diſcernement, de communier tous les ans à Pâques : mais qu'il faut les laiſſer en liberté de conſcience.

13°. Ils ne portent ni reſpect, ni culte, ni veneration au tres-ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, lors même que leurs Prêtres celebrent ; & ils le portent aux malades ſans lumiere. De plus ils le gardent dans un petit ſac, & dans une boëte, ſans autre ceremonie, que de l'attacher à la muraille, au lieu qu'ils allument des lampes devant leurs Images.

14°. Ils croyent que l'hoſtie conſacrée le jour du Jeudi-Saint, eſt bien plus

plus efficace que celles qu'on consacre aux jours ordinaires.

15°. Ils nient que le Sacrement de Mariage soit un lien qu'on ne puisse rompre. C'est pourquoi ils accusent d'erreur l'Eglise Romaine, qui enseigne qu'on ne peut rompre le Mariage dans le cas d'adultere, & qu'il n'est point permis de se remarier en ce cas-là. Mais les Grecs enseignent le contraire, & le pratiquent tous les jours. Ce qu'ils soutiennent avec opiniâtreté; & prétendent que cela est conforme au nouveau Testament, aux Peres, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils disent qu'il n'y a rien de plus clair que ces paroles de l'Evangile: *Quiconque repudiera sa femme, sinon que pour cas d'adultere, & en épousera une autre, il commet un adultere.* Math. 19. 6. Il est donc manifeste, disent-ils, que l'Evangile permet de rompre le Mariage dans le cas allégué; & ne s'en rapportant pas là-dessus à l'autorité de saint Augustin & de quelques autres Peres Latins, ils assûrent que les PP. Grecs n'ont point autrement expliqué ce passage; & de plus, que toute l'Eglise Orientale convient en cela avec la Grecque. Il

est même aisé de prouver par les Histoires du Concile de Florence & du Concile de Trente, que toute l'Eglise Grecque est dans cet usage. Ce fut pour cette raison que les Ambassadeurs de Venize présenterent leur Requête au Concile de Trente, afin qu'on trouvât quelque tempérament au Canon que l'on étoit prêt de publier contre ceux qui disoient que l'adultere rompoit le Mariage. Et ce qui faisoit agir la République de Venize en cette action, étoit qu'elle avoit dans sa dépendance les Grecs de Candie, de Cypre, de Corfou, de Zante & de quelques autres lieux, qui étoient dans cet usage, contraire à celui que le Concile vouloit condamner. En effet, l'on donna satisfaction à ces Ambassadeurs, parce que leurs raisons furent trouvées bonnes, comme le Cardinal Palavicini en demeure d'accord. Il est pourtant vrai que les Grecs rompent trop facilement leurs Mariages; & non-seulement dans le cas d'adultere; mais ils prétendent encore se conformer en cela aux Loix Canonique & Civiles qu'on devroit modérer, parce qu'ils se sont trop émancipez. Outre le cas d'adultere, dis-je, il y en

F. Pa'o Hist. de Conc. d Trente.

Hist. du Conc. de Trente.

a encore d'autres de moindre importance ; où les Grecs ne font point de ſcrupule de rompre leur Mariage. Les clandeſtins ſont auſſi tolerez parmi eux. Les promeſſes faites à une fille avec jurement, & avec le raviſſement de ſa virginité, ſont parmi eux de peu de conſidération. Ils condamnent l'Egliſe Romaine de ne point permettre que les Prêtres ſoient mariez comme les leurs. On obtient de l'Evêque avec de l'argent telle diſpenſe que l'on veut : même ceux qui ſont mariez, obtiennent permiſſion de quitter leurs femmes legitimes, & d'en épouſer une autre ; quoiqu'à vrai dire, il n'y a que des libertins qui ſe ſervent de ces voies.

16°. Ils condamnent les quatriémes nôces, & à peine permettent-ils les troiſiémes.

17°. Ils ne veulent point celebrer les Solemnitez de la Vierge, des Apôtres, & les Fêtes des autres Saints, inſtituées par l'Egliſe Catholique & par les Peres, aux mêmes jours que nous les celebrons. Mais outre qu'ils le font d'une autre maniere, ils mépriſent les Fêtes de pluſieurs autres Saints tres-anciens.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

180. Ils disent qu'il faut abroger le Canon de la Messe des Latins, comme étant rempli d'erreurs ; & neanmoins ils ont leur Liturgie & leur Messe, qui sont presque en même substance que celles des Latins, selon la forme de saint Basile & de saint Chrysostome ; mais elles sont plus longues que les nôtres. Elles se disent en Langue Grecque en tous les Païs qui suivent la Doctrine des Grecs. Il ne s'en dit qu'une par jour aux Eglises Paroissiales ; mais on en dit plusieurs dans les Monasteres, selon la devotion des Religieux. Ils chantent bien les Heures Canoniales, & l'Office tous les jours ; mais ils ne celebrent pas la Messe le Lundi, le Mardi & le Jeudi. Le Prêtre qui fait l'Office, s'approchant de l'Autel, va d'abord baiser les pieds de l'Image de nôtre Seigneur, puis celle de la Vierge, de saint Jean & du Saint, qui est Patron de l'Eglise. Les prieres ordinaires étant dites, on lui porte sur l'Autel un pain environ de la grandeur d'un de deux sols, marqué d'une Croix, autour de laquelle sont ces paroles : *ô Basileus ton Joudaion*, c'est-à-dire, le Roy des Juifs. Le Prêtre, avec une lancette qui re-

presente le fer qui ouvrit le côté de nôtre Seigneur, leve la partie du pain, marquée de la Croix, & la consacre, prononçant les mêmes paroles que nos Prêtres. Le reste du pain est distribué au Peuple comme nôtre pain beni. Puis mettant du vin dans le Calice, il prend de l'eau qui est dans un petit vaisseau sur le feu, & la mêle dans le vin, pour représenter, ou le sang versé pour nous, qui est naturellement chaud, ou la descente du saint Esprit. Prenant ainsi le rond du pain qu'il a consacré, il l'éleve un peu, en se promenant dans l'Eglise, criant au Peuple: *Voici vôtre Dieu, adorez-le.* Alors chacun crie : *Je le croi, je le croi.* Etant retourné à l'Autel, il baisse la tête, ayant les mains croisées; & continuant ses prieres, il ôte toute la mie qui est sous la croûte du pain, où est le caractere de la Croix, & la met dans un vaisseau; & c'est le pain qu'on donne à ceux qui communient : car le Prêtre ne dit jamais la Messe, qu'une partie du Peuple ne communie avec lui. Le Prêtre donne à chacun des communians une petite miette de ce pain réservé, de la grandeur d'une lentille, dans une cuillier,

avec une goute de vin consacré, donnant ainsi la Communion sous les deux especes, le pain, le vin & l'eau étant mêlez ensemble. Ils portent de ce même pain consacré aux malades, le Prêtre le mettant dans la bouche du communiant.

19°. Ils nient que le Soûdiaconat soit aujourd'hui un Ordre sacré : Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que les Grecs mettent cet Ordre au nombre des moins principaux, & qui ne sont point sacrez, pour parler dans les termes des Latins, puisqu'il n'y a pas fort long-tems que les Latins mêmes en ont fait un Ordre sacré.

Davity, ibid. Les Grecs n'admettent que quatre Ordres ; sçavoir, de Lecteur, de Soûdiacre, Diacre & de Prêtrise. On ne garde point d'Interstice, non plus que l'âge déterminé par les anciens Canons ; & on voit des Prêtres qui n'ont que 16. & 17. ans. Tous les Ordres sacrez se conférent à prix d'argent, qui est une chose déplorable, qui porte le sacrilege jusques sur les Autels.

Il se voit dans leur Droit Canon, que celui qui a été ordonné Prêtre par un Evêque excommunié, ne doit jamais

dire la Messe, quand cela vient à sa connoissance. Que s'il ne le sçait pas, quand il l'a appris, il doit se faire ordonner de nouveau par un autre Evêque. Jugez si cette Loy, à laquelle ils sont tous obligez, est veritable.

20°. De tous les Conciles Generaux qui ont été celebrez dans l'Eglise Catholique par les Papes en differens tems, ils n'en reçoivent que jusqu'au septiéme Concile General, qui est le second de Nicée, qu'on assembla contre ceux qui rejettoient les Images. Les Grecs ne reçoivent point du tout les autres, & ne veulent point se soumettre à leurs Ordonnances. Ils disent qu'il ne seroit pas raisonnable de les obliger à recevoir les Conciles Latins, où ils n'ont point eu de part, non plus que les autres, où ils témoignent n'avoir été presens que par force, & plûtôt pour les interêts de l'Etat, que pour ceux de la Religion. Au reste, on les souffre dans les Etats de la Republique de Venize avec cette créance.

21°. Ils nient que la Confession auriculaire soit de précepte, ou de droit divin, prétendant qu'elle est seulement de droit positif & Ecclesiastique.

Et ce qui fait qu'ils ſuivent cette Doctrine, eſt la créance dans laquelle ils ſont qu'il n'y a proprement que le Baptême & l'Euchariſtie qui ayent été inſtituez par nôtre Seigneur, & que les autres ont été inſtituez par l'Egliſe, comme on peut voir dans la ſeconde Réponſe du Patriarche Jeremie, dont j'ai déja fait mention, aux Theologiens de Wittemberg.

22°. On ne peut cependant nier que l'uſage de la Confeſſion auriculaire ne ſoit dans l'Egliſe Grecque, auſſi bien que dans la Catholique; & que les Grecs confeſſent en détail leurs pechez, pour recevoir une pénitence conforme à la nature de ces mêmes pechez, dont il faut par conſequent découvrir la nature & l'eſpece au Confeſſeur. Il eſt neceſſaire, dit le Patriarche Jeremie après ſaint Baſile, d'expoſer tous ſes pechez à ſon Confeſſeur; & c'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans le Livre de Chryſtophe Angelus, de la Diſcipline de ſon Egliſe. Il y a cette différence neanmoins, ſi nous nous en rapportons à Metrophanes Critopule, que le Confeſſeur ne s'informe point du lieu où le peché a été commis, ni des per-

ſonnes avec qui la choſe s'eſt paſſée, ni même de la maniere ; parce que, ſelon le même Auteur, cela eſt inutile & trop curieux.

23°. Ils diſent que les Confeſſions des Laïcs doivent être arbitraires. C'eſt pourquoi on ne contraint point parmi eux les Laïcs à ſe confeſſer tous les ans, & on ne les excommunie pas pour ne le point faire.

Ils commettent de grands défauts dans l'adminiſtration du Sacrement de Confeſſion : Car premierement il faut qu'ils achettent de l'Evêque la puiſſance de confeſſer ; ce qui les rend Simoniaques. De plus, ils s'en trouve fort peu qui ſçachent la formule d'abſoudre. Ils ſe ſervent ordinairement d'une ſorte de priere, par laquelle ils demandent pardon pour leurs penitens : Joint que quelquefois celui qui a la permiſſion de confeſſer, n'eſt pas Prêtre, mais ſeulement Diacre ; & ſouvent ils donnent des pénitences publiques pour des pechez cachez, comme de ne communier de ſept ans pour un inceſte. *Davity, ibid.*

La plûpart des Prêtres Grecs ne ſe confeſſent qu'une fois l'an, en Carême, quoiqu'ils celebrent ſouvent,

D'autres Prêtres se persuadent qu'en récitant certaines prieres, par lesquelles ils se confessent à Dieu de leurs pechez, & lui en demandant pardon, ils reçoivent l'absolution de tous leurs crimes, sans qu'il soit necessaire de les confesser à un Prêtre.

Tous les Grecs, dès le berceau, communient tous les ans le Jeudi-Saint; mais ils ne s'approchent de la Confession qu'à l'âge de 12. ou 13. ans, comme s'ils n'étoient pas capables de pecher auparavant.

Ils se confessent comme nous; mais ils sont appuyez contre l'Autel, ou debout. Ils communient le jour de Pâques, après s'être reconciliez, & s'entrebaisent, en disant; *Christianos esti*; c'est à-dire, Christ est ressuscité: ce qu'ils font durant trois jours, tant à l'égard de leurs amis, que de leurs ennemis.

24°. Ils donnent la Communion aux Laïcs, soit qu'ils se portent bien, ou qu'ils soient malades, quoiqu'ils n'ayent point auparavant confessé leurs pechez à un Prêtre; & cela, parce qu'ils sont persuadez que la Confession est arbitraire, & que la Foy est la seule & la veritable préparation pour

recevoir l'Euchariftie.

25°. Ils fe mocquent des Vigiles des Latins aux Fêtes de nôtre Seigneur, de la Vierge & des Apôtres, auffi-bien que des Jeûnes des Quatre-Tems. Ils affectent même de manger ces jours-là de la viande, par un mépris qu'ils ont pour les Latins. L'Eglife Grecque, dis-je, ne convient point en cela avec la Latine ; & les Grecs ne les reçoient point, non plus qu'une partie des Saints de l'Eglife Romaine, dont ils fe mocquent, quand ils les voyent dans les Temples, comme l'on peut voir dans l'Hiftoire du Concile de Florence, compofée par Scaropulus, où il dit : *Quand j'entre dans quelques Eglifes des Latins, je n'y faluë aucun des Saints que j'y vois, parce que je n'en connois pas un. J'ai même de la peine à y reconnoître Jefus Chrift, que je n'adore point auffi, parce que je ne fçai de quelle matiere ils le repréfentent.* Ils blâment auffi les Latins de ce qu'ils fe mettent à genoux pendant les Offices Divins ; & quelques-uns ont excommunié dans un Concile Provincial ceux qui le feroient.

26°. Ils condamnent d'herefie les Latins, parce qu'ils mangent des vian-

des étouffées, & d'autres viandes, qui font défenduës dans l Ancien Teftament; mais qui ne font pas feulement prohibées par l'Ancien Teftament, mais même par le Nouveau, comme il fe voit dans les Actes des Apôtres: Ce qui n'eft point fingulier aux Grecs de Corfou & de l'Archipel. Mais tous les Orientaux generalement ont confervé cet ufage; & il n'y a pas longtems qu'il eft entierement aboli dans tout l'Occident.

27°. & 28°. Ils nient que la fimple fornication, & que l'ufure foient des pechez mortels.

29°. Ils affirment qu'il eft permis de tromper fon ennemi, & que ce n'eft pas un peché de lui faire tort.

30°. Ils font dans cette opinion à l'égard de la reftitution, que pour être fauvé, il n'eft pas neceffaire de reftituer ce que l'on a volé.

31°. Ils croyent enfin que celui qui a été une fois Prêtre, peut retourner à l'état de Laïc.

Il refte de dire quelque chofe de leur Morale, de leur Difcipline & de leurs ceremonies.

A l'égard de la Morale, il eft certain qu'ils s'émancipent fouvent, &

qu'ils n'ont point aſſez de ſoin de regler leur conſcience ſelon la Morale Chrétienne. Mais l'ignorance où ils vivent maintenant, & l'état pitoyable où ils ſe trouvent réduits, ſont la cauſe de leurs déſordres, auſquels neanmoins les perſonnes vertueuſes donnent ordre le plus qu'il eſt poſſible, comme le témoigne ouvertement le Patriarche Jeremie, qui reprend les Confeſſeurs, qui font un trafic des choſes ſaintes, & qui exigent des préſens. Il dit que ces gens-là meritent d'être punis de Dieu, & que s'il s'en trouve parmi eux, ils les châtient & leur ôtent leur emploi.

Les Evêques vendent les Ordres, & les Prêtres l'adminiſtration des Sacremens.

Pour ce qui eſt de la Diſcipline Eccleſiaſtique, ils ne ſuivent pas toûjours ce qui leur eſt preſcrit par leurs Canons. Par exemple, ils ne gardent pas exactement l'âge qui eſt requis pour la Prêtriſe & pour l'Epiſcopat, ils ſe mettent fort peu en peine des Interſtices, & ils prennent pluſieurs Ordres à la fois.

L Election de leur Patriarche n'eſt pas toûjours Canonique ; car celui qui donne le plus au Grand Seigneur, eſt ordinairement préferé aux autres. C'eſt pourquoi ils ſont ſouvent pluſieurs

qui prennent la qualité de Patiarche.

Tom. 3. de la Perpet. de la Foy.

Monsieur de Nointel, Ambassadeur pour le Roy à la Porte, marque quatre Patriarches vivans en l'année 1671. Comme les Grecs ont de l'ambition, ils cherchent tous les moyens de parvenir à cette Dignité ; & c'est ce qui cause de grands troubles dans cette Eglise. Outre l'argent que le Patriarche élû donne au Grand Seigneur pour avoir des Lettres, il est encore obligé d'acheter les voix des Evêques qui l'élisent. Chacun dans cette occasion est bien-aise de vendre sa voix le plus qu'il peut. Mais aussi le Patriarche sçait s'en recompenser, quand il fait quelque Evêque : Ce que les Evêques font aussi à l'égard des Prêtres, ausquels ils vendent les Ordres & les Cures le plus qu'ils peuvent. Et tout cela tombe enfin sur le pauvre Peuple, à qui l'on vend bien cher l'administration des Sacremens ; ce qui fait qu'ils en approchent peu.

Le Patriarche & les Evêques ne sont point mariez ; mais les Prêtres se marient avant l'Ordination : & cet usage, qui est general dans tout le Levant, est ancien. Les Grecs prétendent être fondez en cela sur les Ca-

nons des Apôtres ; & ils accusent les Latins d'avoir contrevenu aux anciennes Ordonnances de l'Eglise. S'il arrive qu'un Prêtre se marie, après qu'il a été nommé Prêtre, il ne peut plus faire aucune fonction de Prêtrise : ce qui se trouve conforme au Concile de Neocesarée ; & le Mariage n'est point rompu pour cela : au lieu que dans l'Eglise Latine le Mariage est nul, parce que la Prêtrise est un empêchement dirimant. Caucus a assûrément entendu parler de ces Prêtres, qui se marient après l'Ordination, quand il a dit que les Grecs croyent que celui qui a été une fois Prêtre, peut revenir à l'état des Laïcs. En effet il ne garde plus rien de la Prêtrise, si ce n'est qu'il retient encore quelque honneur dans l'Eglise, où il a son siege séparé du rang des Laïcs.

Le Monachisme est en grande estime parmi les Grecs, comme il paroît par la Réponse que le Patriarche Jeremie fit aux Theologiens d'Allemagne, qui avoient parlé des Moines, comme des gens inutiles : ausquels Theologiens il oppose saint Basile, & les autres Peres Grecs, qui ont fait l'éloge de la vie Monastique, & l'ont

considerée comme un genre de vie tout Angelique ; ce qu'il confirme de plus par l'autorité des Conciles, où l'on fit plusieurs beaux Reglemens touchant les Moines. Metrophanes Critopulus louë aussi le Monachisme, comme tres-ancien dans l'Eglise, & dit qu'il lui sert d'ornement. Leur genre de vie, selon le même Auteur, est fort austére, parce qu'ils ne mangent jamais de chair, sans qu'ils se soient pourtant engagez à cela par aucun vœu, mais seulement par une coûtume, qu'ils ne violent jamais. Ils ne dorment tous que quatre heures ; & il y en a qui n'en dorment que deux. Ils font trois fois le jour la priere publique dans l'Eglise ; & ceux qui ne se sont point appliquez aux Lettres, travaillent de leurs mains : de sorte qu'il n'y a point de Monastere, où il ne se trouve de toute sorte d'Ouvriers. Ils observent tous l'ancien Jeûne, c'est-à-dire, qu'ils ne mangent qu'une fois vers le soir. Tous les Religieux y vivent d'une maniere tres-dure & tres-pénitente. Ils sont fort charitables ; & ceux qui ont voyagé en ces Païs-là, leur rendent ce témoignage, qu'il n'y a point de désordre, ni de scandale

Epit. Doctr. de l'Egl. Orient.

Perp. de la Foy, tom. 1.

ſcandale parmi eux. Il y en a bien juſqu'à quatre à cinq mille ſur le Mont Athos, qui eſt comme le Noviciat de tout l'Orient, & que l'on appelle pour ce ſujet la Montagne Sainte, ἅγιον ὄρος ; parce qu'il n'eſt habité que par des Religieux, diviſez en pluſieurs Monaſteres, dont la régularité eſt ſi édifiante, qu'ils ſont même en veneration aux Turcs. Tous les Evêques ſont pris du nombre des Religeux, & ſont obligez, après leur Ordination, à l'obſervation du celibat. C'eſt pourquoi il eſt bien étrange que Saumaiſe ait oſé écrire, dans une Lettre qu'il a fait contre Grotius, que les Egliſes d'Orient ont des Evêques mariez : Ce qui n'eſt vrai ni des Grecs, ni des autres Sectes. Outre le celibat, les Evêques gardent encore l'abſtinence des viandes, dont ils ne ſe diſpenſent pas même à la mort.

Entre tous ces Monaſteres, il y en a deux fort conſidérables, dont l'un eſt appellé Untopedi, & l'autre Agias Laura. On y garde de tres-belles Reliques, qu'on va viſiter de toutes parts. Les Egliſes y ſont ſurperbement bâties, & richement ornées. Ils condamnent les hereſies modernes de

l'Europe, de Luther & de Calvin, & se sont élevez contre la Confession de Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, qu'il fit en 1629. principalement sur le fait de l'Eucharistie; & quoiqu'ils ne s'adonnent point à l'étude des Lettres, & qu'ils y en ait même beaucoup parmi eux qui ne sçavent ni lire, ni écrire, quelques-uns d'entre eux ont pourtant beaucoup écrit contre ces heresies. Ces Moines joüissent du libre exercice de leur Religion, en payant tribut aux Turcs, de même que les autres Grecs.

De Confes. Eccl. Orient. & Occid.

Leo Allatius parle beaucoup plus au long des Moines Grecs, qui sont aujourd'hui dans le Levant, & d'une maniere assez exacte. Voici en abregé ce qu'il en a remarqué.

Quoiqu'il y ait parmi les Grecs differens Moines, ils tirent tous leur origine de saint Basile, qui est le premier & le seul Auteur de la Discipline Monastique. Tous les Moines le regardent comme leur Pere, & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner tant soit peu de sa Regle. L'on voit par toute la Grece plusieurs beaux Monasteres, avec des Eglises bien bâties, où ces Moines chantent le jour & la

nuit. Ils n'ont pas tous neanmoins une même forme de vivre : car il y en a qui s'appellent κοινόβιακοὶ ; d'autres ἰδιόρρυθμοι. Les premiers, sont ceux qui demeurent ensemble, qui mangent dans un même Réfectoire, qui n'ont rien de singulier entre eux pour leurs habits ; & qui enfin ont les mêmes exercices, n'y ayant personne qui s'en puisse exempter. Il y a pourtant deux Ordres parmi eux : car les uns sont du grand & Angelique habit, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres, & font profession d'une façon de vivre plus parfaite ; ceux-là sont en plus grand nombre : les autres, qui sont du petit habit, autrement μικρόσχημοι, sont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie si parfaite. Les seconds, qu'on nomme ἰδιόρρυθμοι, vivent à leur maniere, & comme il leur plaît, ainsi que leur nom le porte. C'est pourquoi auparavant de prendre l'habit, ils donnent quelque argent, pour avoir une Cellule ; & quelques autres choses du Monastere. Le Celerier leur fournit du pain & du vin de la même maniere qu'aux autres ; mais ils pourvoyent eux mêmes au reste : & ainsi

étant exemt de ce qu'il y a d'onereux dans le Monastere, ils s'appliquent à leurs affaires. Ces derniers leguent par testament ce qu'ils possedent tant dedans, que dehors le Monastere, à leur Serviteur, ou à leur Compagnon, qu'ils appellent Disciple, & qu'ils ont choisi d'entre ceux du Monastere, pour les assister dans leurs besoins. Celui-ci, après la mort de l'autre, augmente encore par son adresse les biens dont il a herité, & il laisse par testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de Compagnon; ce qu'il a acquis. Le reste du bien qu'il possédoit, c'est-à-dire, ce que son Maître lui avoit legué en mourant, demeure au Monastere, qui le vend ensuite à ceux qui le veulent acheter. Il se trouve neanmoins parmi ces derniers Moines des miserables, qui sont si pauvres, que n'ayant pas dequoi acheter un fond, ils sont obligez de donner tous leurs soins & tout leur travail au Monastere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là font tout pour le profit du Couvent; c'est pourquoi le Couvent leur fournit ce qui leur est necessaire; & s'il leur reste quelque tems après leur tra-

vail, ils le donnent à la priere.

Il y a un troisiéme Ordre de ces Moines, ausquels on donne le nom d'Anachorettes. Ceux-ci ne pouvant pas travailler, ni supporter les autres charges du Monastere, veulent cependant vivre dans le repos de la solitude. Ils achetent une Cellule hors du Monastere, avec un petit fond, dont ils puissent vivre, & ils ne vont au Monastere que les jours de Fêtes, pour assister à l'Office. Ensuite dequoi ils retournent à leurs Cellules, où ils s'employent à leurs affaires; & ils n'ont aucunes heures arrêtées pour la priere. Il se trouve neanmoins de ces Anachorettes, qui sont sortis de leur Monastere, avec le consentement de leur Abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation & à la priere. Le Monastere leur envoye une fois ou deux le mois dequoi se nourrir, parce qu'ils ne possédent ni terre, ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé, loüent quelque vigne voisine de leur Cellule, dont ils mangent le raisin; & il y en a qui vivent de figues; d'autres vivent de cerises, ou de quelques fruits semblables. Ils se-

ment aussi des féves dans la saison. L'on en voit encore qui gagnent leur vie à décrire des Livres.

Davity de l'Europe. Un Voyageur, qui est retourné depuis peu de ce Païs, dit qu'ils portent la robe noire & le capuchon de même, & que quelques-uns vont vêtus de gris : Qu'ils ont divers Monasteres en beaucoup de lieux, comme au Mont Sinaï, au Mont Athos, au Mont Olympe de Bythinie, & ailleurs : Qu'ils sont la plûpart ignorans, s'en trouvant bien peu qui s'appliquent aux belles Lettres, parce qu'ils sont contraints de chercher le necessaire. Il ne portent point de linge, mais des chemises de laine, qu'ils filent eux-mêmes, chacun d'eux exerçant quelque art méchanique, comme j'ai dit. Les Prêtres, comme les autres, ne se servent point du nom de Freres entr'eux, mais de Pere & de Fils. Il y a peu de Prêtres parmi eux.

Religieuses. Outre les Moines, il y a des Religieuses qui vivent en Communauté, & qui sont enfermées dans des Monasteres, sous la Regle de S. Basile.

Elles ne sont pas moins austéres que les Moines pour les jeûnes, pour les prieres, & pour tout le reste de la vie

Monaſtique. Elles choiſiſſent une des plus anciennes & des plus vertueuſes de leur Communauté, pour leur tenir lieu d'Abbeſſe ; & ces Abbeſſes font la même choſe à leur égard, que les Abbez font à l'égard des Moines. Cependant ce Monaſtere de femmes dépend toûjours d'un Abbé, qui leur donne un Moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confeſſer, & pour leur adminiſtrer les Sacremens. Ce Religieux demeure proche leur Monaſtere, afin de les aſſiſter plus facilement & plus promptement dans leurs neceſſitez. Il dit auſſi la Meſſe pour elles, & regle leurs autres Offices.

Ces Religieuſes portent toutes un même habit, qui eſt noir, & un manteau de même. Elles ont les bras & les mains couvertes juſqu'au bout des doigts. Cet habit eſt de laine ſimple. Elles ont auſſi la tête rasée, & chacune a une Cellule ſeparée, où il y a dequoi ſe loger en haut & en bas. Celles qui ſont les plus riches, ont une Servante. Elles nourriſſent même quelquefois dans leurs Maiſons des jeunes filles, qu'elles élevent dans la pieté.

Après qu'elles se sont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'éguille ; & les Turcs qui ont du respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs Monasteres acheter des ceintures de leur façon. Les Abesses ouvrent volontiers les portes de leur Couvent aux Turcs, à qui il n'arrive jamais de faire aucune insolence.

Quelques Relations de Constantinople portent qu'il y en a en cette Ville, qu'on appelle Calogeres, qui sont des veuves, dont quelques-unes ont eu plusieurs maris, & qui n'embrassent cette profession que quand elles sont fort avancées en âge ; qui ne font point de vœux : Que toute leur sainteté consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier : Qu'au reste, elles demeurent presque toutes chez elles, où elles ont soin de leur ménage, de leurs enfans, & de leurs parens. Il y en a neanmoins quelques-unes qui vivent en Communauté; mais ces dernieres sont plus miserables que les premieres. Les unes & les autres vont par tout où il leur plaît : Et qu'enfin elles ont plus de liberté sous

cet habit de Religieuſes, qu'elles n'en avoient auparavant.

La vie des Laïcs eſt en pluſieurs choſes peu différente de celle des Religieux : car ils n'obſervent pas ſeulement comme eux les quatre Carêmes, dont nous parlerons ci-après, avec preſque autant de rigueur & d'auſtérité, & de plus, le jeûne du Mercredi & du Vendredi de toute l'année ; mais ils les imitent encore dans l'aſſiduité & la longueur de leurs prieres. Il y a un fort grand nombre de Laïcs, qui ſont exacts à réciter l'Horloge, c'eſt-à-dire, le Breviaire, ou les prieres que l'on fait aux diverſes heures du jour ; & ils mettent dans la récitation de ces prieres une bonne partie de la pieté : ce qui les oblige à une priere plus continuelle que celle de nos Religieux, les Offices du jour n'étant ſouvent éloignez les uns des autres que d'une heure & demie ; au lieu que, ſelon le Breviaire Latin, on ne prie que de trois heures en trois heures. Les Dimanches & les Fêtes les hommes & les femmes, & les enfans même, ſe trouvent à l'Egliſe dès deux heures après minuit, & ils y chantent des Hymnes juſqu'au Soleil levé ; aprés quoi, ils ſe

Perpet. de la Foy. tom. I.

retirent dans leurs maisons jusqu'à Tierce, c'est-à-dire, à neuf heures, qui est l'heure du Sacrifice, pour lequel ils se rassemblent. Ils disent Vêpres l'après-dîné comme les Catholiques ; mais ils y assistent avec plus d'exactitude.

Les Calvinistes se mocquent de ces pratiques, & ils traitent les austéritez des Religieux de superstitieuses. Mais ceux qui regardent la Religion avec un autre esprit qu'ils ne font, bien loin de les condamner, voyent avec une extrême douleur, que la Discipline se soit beaucoup plus relâchée en ce point dans l'Occident, que dans l'Orient. Ils sçavent que comme l'homme est composé de corps & d'ame, aussi la pieté, qui lui est propre, consiste tout ensemble dans la vertu intérieure, & dans les exercices extérieurs : Qu'il n'est pas même possible, selon la voye ordinaire, de l'entretenir & de la conserver, si on neglige ces moyens humains : Qu'ainsi, quoique l'instinct de la charité puisse être retenu par des obstacles extérieurs, qui l'empêchent quelquefois de pratiquer ces exercices, elle ne manque jamais neanmoins de s'y porter, quand elle est

libre, & qu'elle peut ſuivre ſes mouvemens naturels : Qu'elle aime à s'en faire des regles, à s'y attacher par des Loix, des vœux & des liens ſalutaires, afin d'éviter l'inconſtance & la mobilité de l'eſprit humain, qui nous porte toûjours au déreglement & au déſordre. De ſorte qu'encore qu'ils ſoient perſuadez que cette Diſcipline extérieure, que les Grecs obſervent, & ces auſtéritez qu'ils pratiquent, ne ſont pas animées de l'eſprit de charité, dont le Schiſme les rend incapables ; ils les regardent neanmoins comme des reſtes précieux de la pieté ancienne de cette Egliſe, & comme des diſpoſitions favorables pour rentrer dans l'union du Corps de Jeſus Chriſt, n'y ayant rien qui empêche la réunion des Heretiques, que cette liberté de la chair & de la vie ſenſuelle, que le Diable a établie parmi eux, pour rendre le Schiſme plus incurable.

Chytreus, Lutherien, rapporte auſſi pluſieurs choſes, pour decrier les Grecs, qui pourroient ſervir à faire leur éloge parmi les Catholiques. Il dit qu'une grande partie & du Peuple, & des Prêtres, met ſa pieté dans le culte de la Vierge & des Images, quoi

qu'ils ne les ayent point en bosse ; mais seulement en plate peinture : Qu'ils ont confiance non seulement dans les prieres & l'intercession des Saints, mais aussi dans leurs merites & dans leurs secours : Que l'on voit même parmi eux tous les jours des exemples de cette invocation horrible, & pleine d'idolâtrie, non-seulement dans leurs Eglises, mais aussi dans les prieres qu'ils font à toutes les heures : Qu'il honorent avec une superstition étrange les Images des Saints : Que la Doctrine de la Justification par la seule Foy : est obscurcie parmi eux, & qu'ils ne sont pas éloignez des opinions de la Theologie Scholastique, comme il paroît, en ce qu'ils lisent avec un extrême soin & avec admiration les Livres de saint Thomas, & particulierement sa Somme, traduite en Grec.

Je rapporte toutes ces marques extérieures de zele, qui se voyent encore dans cette Eglise, pour montrer que la Religion n'y est nullement indifférente, & que la grande oppression qu'elle souffre sous la tyrannie des Turcs, n'y a pas éteint l'amour & le zele pour la plus grande partie des

véritez de la Foy; puiſqu'il paroît au contraire qu'elle y eſt toûjours fort attachée, comme auſſi à ſon ancienne Diſcipline.

Ce que j'ai dit des Grecs ſoumis au Patriarche de Conſtantinople, ſe peut dire de même de ceux qui ſont ſoumis aux Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Celui d'Alexandrie réſide maintenant au Grand Caire, ſelon Cotovic & Chytreus. Celui d'Antioche réſide à Damas, & il exerce ſa Juriſdiction ſur ces grandes Provinces, qui compoſoient autrefois ce qu'on appelloit *Comitatus Orientis*, à l'exception des trois Paleſtines, qui furent attribuées au Patriarche de Jeruſalem par le Concile de Chalcedoine. Il eſt vrai que les Schiſmes & les hereſies des Neſtoriens, des Armeniens & des Jacobites, ont ſouſtrait à ce Patriarche un grand nombre de Province, & que dans celles mêmes qui le reconnoiſſent, il y a quantité d'autres Societez Chrétiennes, qui ont leurs Evêques & leurs Patriarches à part.

Ce fut au Concile de Chalcedoine que l'Evêque de Jeruſalem obtint la Juriſdiction ſur les trois Paleſtines,

qu'il avoit commencé de s'attribuer après le Concile d'Epheſe. Avant ce tems-là, il étoit ſoumis à l'Archevêque de Ceſarée, quoiqu'il eût déja quelque préeminence honoraire dès le Concile de Nicée, à cauſe de l'honneur que l'on portoit à la Ville Sainte. Après que les Latins eurent été chaſſez de Jeruſalem, le Sultan d'Egypte permit à l'Empereur Grec d'y établir un Patriarche de ſa Communion; & depuis ce tems-là, il y en a toûjours eu un de Communion Grecque, qui eſt un des quatre Patriarches, par leſquels ſe gouverne preſentement l'Egliſe Grecque.

Mais outre ces quatre Patriarches, qui compoſent proprement l'Egliſe Grecque, qui ſont liez entre eux de Communion, & qui ſuivent la même Doctrine & les mêmes erreurs, il y a encore dans l'Egypte, dans Jeruſalem, dans Conſtantinople, dans la Syrie, d'autres Evêques qui prennent le titre de Patriarches.

Le Patriarche des Jacobites, & celui des Maronites prennent tous deux le Titre de Patriarche d'Antioche.

Le Patriarche des Cophtes s'appelle

aussi Patriarche d'Alexandrie. Outre le Patriarche Grec qui est dans Jerusalem, les autres Nations, comme les Armeniens & les Cophtes, y ont aussi leurs Evêques.

Il y a dans Constantinople un Patriarche Armenien.

C'est par la distinction de ces divers Patriarches de diverses Sectes, qui habitent souvent en une même Ville, qu'Allatius répond à ceux qui ont voulu faire croire que ce Gabriel, qui envoya une Legation à Clement VIII. au nom des Egytiens & des Ethyopiens, pour reconnoître la Primauté de l'Eglise Romaine, dont le Cardinal Baronius a inseré la Relation à la fin du sixiéme Tome de ses Annales, étoit un Patriarche imaginaire : Car cet Auteur fait voir que quoique Meletius, qui étoit le Patriarche d'Alexandrie de la Communion Grecque, ait desavoüé cette Legation, il ne s'ensuit pas que Gabriel ne fût un veritable Patriarche des Cophtes, comme il le prouve fort bien. Quoiqu'il en soit, il est certain que le Patriarche des Cophtes n'est pas le même que celui d'Alexandrie, & que c'est de ce Patriarche des Cophtes que dépend celui des

Perpet. de la Foy, tom. 1.

Abyssins, qu'ils appellent Abuna, qui a sous sa Jurisdiction toute l'Ethyopie, dont la plûpart des Peuples sont Chrétiens. Chytreus dit qu'elle comprend jusqu'à quarante Royaumes ; & l'on peut juger de-là quelle est la multitude des Chrétiens qui composent cette Eglise.

Outre ces Patriarchats, il y a encore dans l'Orient plusieurs autres Eglises, & plusieurs Sectes tres-nombreuses, & qui occupent plusieurs Provinces.

Les Georgiens, qui habitent les Païs, qu'on appelloit autrefois Iberie, ou Albanie, suivent la Discipline & la Foy des Grecs, quoiqu'ils ayent un Archevêque indépendant, qui a sous lui dix huit Evêchez.

Les Maronites reconnoissent le Pape, quoiqu'ils suivent en plusieurs points la Discipline de l'Eglise Grecque.

Les Jacobites ont un grand nombre d'Eglises dans l'Asie, l'Assyrie, le Diarbeck, la Mesopotamie, la Nubie, l'Egypte, l'Ethyopie. Leur Patriarche, qui demeuroit autrefois dans le Monastere de Safran, s'est établi dans la Ville de Caramit. Il prend le

titre de Patriarche d'Antioche, & a ſous ſoi grand nombre de Metropolitains ou Archevêques, comme celui de Jeruſalem, de Moſul, de Damas, d'Edeſſe, de Chypre, & autres. Il eſt auſſi reconnu par un tres-grand nombre de Religieux, qui ſont tres-peu differens des Religieux Grecs.

Nous parlerons en ſon lieu de celui des Neſtoriens & Chaldéens, qui ſont en ſi grand nombre dans l'Orient, que l'on en compte juſqu'à trois cent mille familles, qui demeurent particulierement dans la Syrie, l'Aſſyrie, la Meſopotamie, la Chaldée, la Perſe, la Tartarie, & les Indes. Les Chrétiens de Saint Thomas de Malabar étoient dépendans du Patriarche des Neſtoriens, avant qu'ils ſe fuſſent réunis avec l'Egliſe Romaine. Ce Patriarche s'attribuë l'autorité & la ſucceſſion de l'Archevêque de l'ancienne Seleucie, qui ſouſcrivoit dans les Conciles après les quatre Patriarches d'Orient; la Ville de Muſal, qui eſt ſon Siege, étant, ſelon quelques-uns, la même que cette Ville de Seleucie, qui a ſuccedé à la Dignité de l'ancienne Babylone, dont il ne reſte que les ruines.

Les Armeniens Schismatiques, qui suivent l'erreur des Eutychiens, ou des demi-Eutychiens, ont deux Patriarches universels, qu'ils appellent Catholiques. Le Siege du premier est Arard, Ville d'Armenie, & sa résidence est dans un Monastere nommé Egmiathin. L'autre demeure à Cis, Ville de Caramanie. Celui là a sous lui environ 200. Evêques; & celui-ci environ 50. L'Evêque ou Patriarche Armenien, résidant à Constantinople, est sujet au Patriarche d'Egmiathin; & ceux de Jerusalem & d'Alep, au Patriarche de Cis.

Les Francs Armeniens, convertis depuis long-tems à la Foy de l'Eglise Catholique par un Pere de l'Ordre de Saint Dominique, ont toûjours un Patriarche tiré de cet Ordre, qui demeure à Naixeran.

Toutes ces Sectes sont pour la plûpart mêlées ensemble, non-seulement par le commerce, mais aussi parce qu'elles sont souvent établies dans les mêmes Provinces & les mêmes Villes, comme l'on a vû en France les Calvinistes & les Catholiques, & comme l'on voit tant de differentes Sectes en Hollande & en Angleterre. Elles a-

voient presque toutes leurs Chapelles dans l'Eglise du saint Sepulchre à Jerusalem, où les Chrétiens de toutes ces Sectes viennent tous les ans, en assez grand nombre, à la Fête de Pâques, de toutes les parties du Monde. Et comme les Catholiques de l'Europe sont aussi établis en divers endroits de l'Orient, ils se trouvent mêlez avec des Schismatiques en plusieurs de ces lieux. Ils sont spectateurs de leurs ceremonies, comme eux le sont des nôtres.

Elles ont toutes de l'aversion les unes pour les autres, comme nous avons dit. Le Patriarche de Jerusalem excommunie tous les ans, le Jeudi-Saint, toutes les autres Sectes, en y comprenant l'Eglise Romaine. Ils mettent les Armeniens presqu'au nombre des Ismaëlites, c'est-à-dire des Turcs. Les autres Sectes n'ont pas les unes pour les autres des sentimens plus favorables; & ce n'est presque la puissance des Turcs qui les opprime toutes; qui les force de vivre entre elles dans une paix temporelle.

Que si l'on veut sçavoir depuis quel tems chacune de ces Sectes s'est separée de l'Eglise Romaine, il est facile

de le remarquer, en considerant l'origine de leur division, que nous avons déja fait voir. La Procession du Saint Esprit fut premierement remuée par Photius, au neuviéme siecle, & tout-à-fait rejettée sous Michel Cerularius. La division du Patriarchat de Constantinople attira celle des trois autres Patriarches, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, parce qu'ils embrasserent l'opinion des Grecs contre l'Eglise Latine. Nestorius ayant esté condamné au Concile d'Ephese en 431. il faut prendre dès ce tems-là l'origine de sa Secte. Les Armeniens ayant embrassé la Doctrine d'Eutyches, condamnée au concile de Chalcedoine en 451. il semble que c'est de là qu'il faut prendre le commencement de leur heresie. Neanmoins d'autres disent, & plus vrai semblablement, qu'ayant été pervertis par un certain Aptiso, Syrien Jacobite, dans un Synode tenu à Tyben 103. ans après ce Concile, ce n'est que de ce tems que leur division est arrivée, leur Schisme ayant commencé assez long-tems auparavant, par la politique des Rois de Perse, qui ne trouvoient pas bon que les Evêques d'Armenie dépendissent du Siege de

Cesarée en Cappadoce. Celle des Cophtes a commencé aussi en 451. celle des Jacobites en 550. & celle des Moscovites en 867. sous l'Empire de l'ancien Basile.

Les Jeûnes des Grecs sont assez differens de ceux des Latins : car les Jeûnes de ces derniers seroient des jours de fête & de bonne chere parmi les Orientaux, dautant qu'ils ne s'abstiennent pas seulement de manger de la chair, & de tout ce qui en est tiré, comme le beurre & le fromage; mais ils ne mangent pas de poisson, se contentant de fruits & de legumes, où ils mettent tant soit peu d'huille, & boivent fort peu de vin. Les Moines jeûnent encore plus étroitement, parce qu'ils ne goûtent jamais de vin, ni d'huille, si ce n'est le Samedi & le Dimanche. Il est neanmoins permis aux Moscovites de manger du poisson, parce qu'ils n'ont ni vin, ni huille. Le Mercredi & le Vendredi ils s'abstiennent de viande & de tout ce qui en peut provenir; mais il leur est permis ces jours-là de manger du poisson.

Quant aux autres abstinences, l'Eglise Grecque observe inviolablement quatre Carêmes. Leurs Carêmes.

Le premier est commun à toute l'Eglise Catholique; pendant lequel ils s'abstiennent de chair, d'œufs, de beurre, de lait, de fromage & de poisson qui a sang. Autrefois l'huille & le vin leur étoient également défendus aux jours de Jeûnes; & S. Chrysostome assûre que de son tems les Grecs étoient si exacts en cette observance, qu'ils auroient plûtôt souffert toute sorte de tourmens, que de la transgresser. Presentement, quoiqu'il ne leur soit pas permis d'user d'huille, que le Samedi & le Dimanche, & du poisson, seulement le jour des Rameaux & de l'Annonciation, ils boivent neanmoins du vin. Ils ne mangent qu'après la Messe, laquelle ne se commence qu'à midi; mais elle dure long-tems, selon l'ancienne coûtume. Ce Carême, qui étoit autrefois de huit semaines, comme nous l'apprenons de S. Basile & d'autres, n'est maintenant que de sept. Ils commencent à s'abstenir de poisson & de laitage dès le Lundy de la Quinquagesime; mais la semaine précedente ils s'abstiennent de chair seulement. Leur Rituel porte que le sujet de cette dispense, fut pour contrequarrer la coû-

tume ridicule des Armeniens, qui jeû-nent ces huits jours tres étroitement, à cause de la mort du Chien de Sergius, Maître de Mahomet, lequel s'appelloit Messager, parce qu'il alloit toûjours devant son Maître. Mais on croit que l'envie que les Grecs portent aux Armeniens, leur a fait inventer cette impertinence.

Le second Carême des Grecs commence quarante jours avant Noël, & est appellé la Quarantaine. Ils s'abstiennent tout ce tems-là de viande, d'œufs, de fromage & de lait; mais l'usage du poisson leur est permis, à la reserve des Lundi, Mercredi & Vendredi. Toutefois plusieurs s'abstiennent encore de poisson & d'huile par devotion ces jours-là. Ceux qui veulent communier, il faut, selon l'ordonnance de leurs Confesseurs, qu'ils s'abstiennent huit jours auparavant de poisson, d'huile, & même de l'usage du mariage, s'ils sont mariez: D'où vient que ces difficultez sont cause que peu de personnes s'approchent de la Communion ce qui est un grand abus, même au Jugement des Grecs les mieux sensez, qui protestent que leurs Livres ne disent rien de cette défense.

Le troisiéme Carême est celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, qui est de douze jours; mais souvent il est de 20. & 30. selon que la Pâque avance plus ou moins : car ils commencent toûjours ce Carême huit jours après la Pentecôte; & la même abstinence leur est prescrite en celui de l'Avent, sinon que la Fête de S. Pierre & de Saint Paul arrivât un Mercredi ou un Vendredi; auquel jour il ne leur seroit pas permis de manger de la viande, comme à la Fête de Noël.

Le quatriéme est celui de l'Assomption Nôtre-Dame, qui dure quinze jours. L'abstinence est seulement de viande, d'œufs & de laitage. Le poisson leur est permis, de même que l'huille, dont plusieurs s'abstiennent pourtant par devotion. Ceux qui sont du Rit Latin en ces pays, s'accommodent pour l'ordinaire à la façon de jeûner des Grecs, particulierement pendant ces quinze jours, à cause de la devotion qu'ils ont à la sainte Vierge.

Autres Carêmes de devotion.

Outre ces quatre Jeûnes de precepte, il y en a d'autres de devotion; comme celui de S. Dimitry, Martyr, qui commence le premier jour d'Octobre, jusqu'au 26. spécialement à Thessalonique,

Theſſalonique, où ce Saint recut la Couronne du martyr. Celui de S. Michel, qui commence le premier Novembre, juſqu'au 8. & le 9. ils en celebrent la Féte. Celui de S. Athanaſe, le 7. Janvier, juſqu'au 18. Quelques-uns en jeûnent un quatriéme en l'honneur de S. Nicolas; & d'autres un cinquiéme de ſept jours, avant la Pentecôte.

Les Grecs, & les autres Levantins blâment fort le jeûne du Samedi parmi les Latins; parce qu'ils diſent que ce jour-là eſt un jour de Fête, auſſi-bien que le Dimanche : Ce qu'ils prouvent par les anciens Canons, & par la pratique des premiers ſiecles.

Enfin, pour ce qui regarde les ceremonies, on peut dire en general qu'il n'y a point de Nation qui en ait tant, parmi les Chrétiens. On peut conſulter la-deſſus leur Euchologe, ou Rituel, avec les Notes du P. Goar. Le culte qu'ils rendent aux Images, eſt ſi exceſſif, que cela n'eſt pas concevable. Je l'ai aſſez fait voir dans la Religion de Moſcovie. Quand il eſt la Fête d'un Saint, l'on met ſon Image au milieu de l'Egliſe ; & cette Image ou Peinture, repréſente l'hiſtoire de la Fête

qu'on celebre : par éxemple , de la Nativité ou de la Resurrection de Nôtre-Seigneur. Alors ceux qui sont presens , baisent l'Image : ce qui s'appelle en leur Langue, προσκυνεῖν & en Latin, *adorare*. Cette adoration ne se fait pas à genoux , ni avec quelque inclination , ou autre geste du corps ; mais simplement en baisant l'Image. Si c'est une Image de Nôtre-Seigneur , on lui baise ordinairement les pieds : Si c'est une Image de la Vierge, on lui baise les mains , & enfin si c'est celle de quelque Saint , on le baise à la face.

Ces sortes de ceremonies , & quantité d'autres , que les Grecs observent en l'adoration de leurs Images , se sont beaucoup augmentées depuis le II. Concile de Nicée , où les défenseurs des Images remporterent une grande victoire sur les Iconoclastes. C'est principalement depuis ce tems-là que les Grecs ont publié les Histoires miraculeuses de leurs Images , dont ils ont rempli leurs Livres : Et comme s'ils n'en avoient pas eu assez parmi eux , ils ont été chercher les miracles qui se sont faits à Rome , & dans les autres lieux , par la vertu des Images.

Ils disent que les Images en bosse sont des Idoles, & qu'il n'est point permis d'en honorer d'autres que de peintes. Et quoique les Moscovites soient differens des Grecs en beaucoup de choses, ne disant pas même la Messe en Grec, mais en leur Langue Sclavonne ; neanmoins, comme ils ont les mêmes erreurs qu'eux, ils mirent en pieces, il y a quelque tems, dans la Lithuanie, un Crucifix de bois, qui étoit en grande veneration.

Au reste, les Grecs établissent la plûpart de leurs ceremonies sur leurs Traditions. Ils se soucient fort peu d'examiner si ces Traditions sont anciennes, ou non. Il suffit qu'elles soient en usage, pour dire qu'elles sont Apostoliques. Et comme ils ont presentement peu de personnes habiles, ils ne sont pas capables de juger si leurs Traditions sont veritablement appuyées sur l'Antiquité. Une des ceremonies, qui a le plus étonné les Latins, est celle qu'ils observent avec un grand appareil à l'égard des Mysteres, lorsqu'ils sont sur le petit Autel, qu'ils appellent l'Autel de la Prothese, & cela avant la consecration : Car ce qui est étonnant, & en quoi j'ai déja remarqué

un grand abus, est qu'ils rendent des honneurs extraordinaires au pain & au vin, auparavant qu'ils soient consacrez, & sur lesquels on n'a encore fait qu'une simple benediction. On peut mettre au nombre des ceremonies, qui ne sont appuyées que sur la Tradition, mais Apostolique, la plus grande partie de leurs Sacremens; parce que, comme nous avons dit ci dessus, ils ne croyent pas que Jesus-Christ en soit immédiatement l'Auteur. Tous ces Sacremens sont accompagnez d'un grand nombre de ceremonies; parce qu'ils sont persuadez qu'on ne peut trop respecter extérieurement les choses saintes. C'est pourquoi ils celebrent la Liturgie, & leurs autres Offices, avec bien plus d'appareil, qu'on ne fait dans l'Eglise Romaine. Ils ont de plus un grand nombre de Livres de leurs Offices, sans avoir neanmoins de Breviaires à l'usage des particuliers, comme les Latins; parce qu'ils disent que l'Office se doit reciter dans l'Eglise publiquement, & non dans la chambre en particulier.

Davity de l'Europe derniere édition.

Ils celebrent le jour de l'Assomption avec de grandes ceremonies, & font voir par leurs anciennes coûtumes,

que ceux qui rejettent les Traditions, ont tort. Ils disent que c'est la créance de l'Eglise, fondée en la Tradition & en l'Apparition de la Vierge, rapportée en l'Horloge des Grecs, avec une Inscription Grecque, qui est interpretée : De l'Exaltation de la Vierge toute sainte, pourquoi elle s'est faite, & comment : Qu'elle est montée au Ciel en corps & en ame. Voici comme les Grecs le croyent. Les Apôtres étant assemblez pour prendre leur refection, trois jours après le decès, ou le sommeil de la Sainte Vierge, ils mirent, selon leur coûtume, depuis l'Ascension de nôtre Seigneur, un morceau de pain sur un carreau, qui étoit la place qu'ils laissoient à leur Divin Maître; & après leur repas, & leurs actions de graces, comme ils vouloient lever ce pain, en disant à leur ordinaire : *Seigneur Jesus-Christ, aydez nous*, & puis le mettre en morceaux, pour prendre chacun le sien, en forme de pain beni ; la chambre se remplissoit d'une clarté admirable, & la Vierge toute rayonnante en gloire, leur apparut, accompagnée d'une multitude d'Anges, & leur dit en les saluant : *Avete, ego vobiscum sum omnibus die-*

bus : Dieu vous garde, la paix soit avec vous, je ne vous abandonnerai jamais. Les Apôtres, surpris de joie & d'étonnement, leverent le morceau de pain en disant : *Deipara, adjuva nos* ; *Tres Sainte Vierge, Mere de Dieu, aidez-nous* ; & étant disparuë, ils allerent aussi-tôt à son Tombeau, où ne trouvant pas son Corps, ils s'écriérent : *Astitit Regina à dextris Dei in vestitu deaurato, circumdata varietate : Assûrément Nôtre-Dame est montée au Ciel en corps & en ame ; elle est assise à la main droite de son Fils.* En memoire dequoi, les Grecs, le jour de son Assomption, qu'ils celebrent sous le nom de Dormition, font encore à present, après le repas, cette ceremonie qui se fait en cette maniere. Le Prêtre se fait apporter un pain, & trois petits cierges allumez, de l'encens & du feu ; & après avoir étendu une serviette, il enleve par dessus la croûte du pain, en forme de triangle, avec le couteau, & met les cierges entre les deux croûtes : Ensuite dequoi, il chante avec les Assistans des Hymnes à la loüange de la glorieuse Vierge & de son Triomphe : Puis il encense & benit ce pain, qu'il donne au plus jeu-

ne de la Compagnie, qui le partage, & le presente à chacun, qui en le portant à la bouche, répete les paroles des Apôtres : πυνάγια Θεότικε Βοηθήσε μᾶς : *Tres Sainte Mere de Dieu, aidez-nous*. Et dautant que cette ceremonie plaît extrêmement aux Grecs, il arrive souvent qu'ils s'en servent après les Tables de leurs Panegyriques.

Les plus zelez d'entre les Evêques Grecs font gloire de laver les pieds de douze de leurs Prêtres, le Jeudi Saint dans une grande Assemblée ; ensuite dequoi, ils font une petite exhortation.

Le Vendredi Saint, comme c'est la coûtume par toute la Grece d'honorer la memoire du Saint Sepulchre de Nôtre-Seigneur, ils font un berceau portatif de fleurs & de laurier, au milieu duquel est l'Image de Nôtre-Seigneur mort ; ce que chaque Paroisse fait. La nuit étant venuë, deux Prêtres le portent par la Ville en Procession, & les autres Prêtres suivent avec des encensoirs, chantant quelques Hymnes tristes. Tous les Assistans marchent avec des cierges allumez. Au retour, on pose ce berceau au milieu de l'Eglise ; & chacun lui faisant ses adorations avec leurs signes de Croix, le va bai-

ser avec grande reverence : puis on retourne au logis prendre son repas. Ils font scrupule de rompre leur jeûne ce jour : C'est pourquoi ils ne mangent qu'après cette adoration, & la plûpart se contentent de manger du pain & de boire de l'eau.

Comme les Francs, pour une plus grande union, ont permission de garder l'ancien Calendrier dans l'Isle de S. Erini; aussi ils imitent les Grecs en plusieurs choses, qui ne dérogent point à l'autorité de l'Eglise Romaine. Ils font aussi ce jour une Procession dans cette Isle ; & outre le Sepulchre, qui est dressé dans l'Eglise où repose le Saint Sacrement, ils en ont un portatif comme les Grecs, & marchent en Procession dans un tres bel ordre, & avec beaucoup de devotion. Après l'adoration, on prêche la Passion, & il est toûjours dix ou onze heures de nuit, quand les Francs commencent à prendre leur refection. Ces exemples d'abstinences dans un Païs du Turc, sont veritablement loüables. A Anasi, qui est une Isle voisine, les femmes font paroître cette nuit la douleur qu'elles ont de cette vûë d'un Dieu mourant en Croix. Elles sont toutes déchevelées,

déchevelées, fondantes en larmes, se frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux, & jettant de grands cris. Elles font même l'office de Prédicateurs, pour toucher les cœurs : Aussi n'y a-t-il aucun Prédicateur en cette pauvre Isle, & le plus souvent point de Confesseur.

Les Panegyriques des Grecs n'ont rien moins que ce qui en porte le nom. Il est probable qu'anciennement on faisoit quelque Oraison panegyrique en l'honneur du Saint ou de la Sainte, de qui on celebroit la Fête. Le tout consiste à present à donner à souper après les Vêpres, & le lendemain à dîner après la Messe, à tous les pauvres qui se presentent. Quelquefois non seulement les pauvres, mais aussi les riches y sont invitez, quand celui qui fait la dépense, est riche. Les Peres Jesuites se trouvent souvent à ces Assemblées, non pas pour y manger, mais pour avoir occasion d'y prêcher & instruire le Peuple. A voir ces Tables, on se figure les festins des premiers Chrétiens dans l'Eglise, auparavant de communier, à l'imitation de Nôtre-Seigneur. Ils s'appelloient ἀγάπη; cela veut dire Charité.

1. Corinth. 11. Que si dès le tems de S. Paul, quelques abus se glisserent, il ne faut pas s'étonner si on en remarque à present en ceux des Grecs. Le premier est, qu'après le souper., les jeunes gens dansent avec les filles, & chantent toute la nuit, avec beaucoup de moderation pourtant. Le second abus est, que le Prêtre, au lieu de se disposer pour celebrer la Messe le lendemain, se met aussi à danser ou à boire plus que les autres. Mais ce qui est moins édifiant, c'est qu'en toutes ces ceremonies, vous ne voyez aucun Grec se confesser, quoique le Prêtre, selon l'ancienne coûtume de l'Eglise Orientale, ne manque jamais, après qu'il a communié, de se tourner vers le Peuple avec le Calice, pour l'inviter à participer avec lui à ce metz delicieux: *Venez avec crainte & avec foy*, crie-t-il. Mais comment s'en approcheroient-ils, après avoir mangé comme ils ont fait?

Les Prêtres & les Moines Grecs sont de ceux de qui nôtre Seigneur parle en S. Mathieu, qui surchargent les autres jusqu'à l'excès, & ne voudroient pas y toucher du doigt. Pour les danses, il est plus facile d'y remedier. Les

Missionaires les ont fait cesser plusieurs fois. Ceux de Policandro, qui est une autre Isle voisine, ont entierement banni les Danseurs de leurs Panegyriques, depuis que la foudre tua leur joüeur de hautbois au milieu de la danse.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur leurs ceremonies ; car il faudroit un Volume entier, pour les bien décrire. La plûpart de ces ceremonies ont des sens mystiques, si nous nous en rapportons à quelques-uns de leurs Docteurs, qui ont écrit sur cette matiere. Mais tout le monde sçait qu'il n'y a rien de plus mal fondé que cette Theologie allegorique & mystique.

J'aurois plûtôt souhaité représenter ici en abregé le chant & la Musique de la grande Eglise de Constantinople ; mais outre que cela seroit trop long, on auroit besoin de plusieurs figures.

Les noms de leurs Dignitez Ecclesiastiques sont, le Patriarche, le Metropolitain, l'Archevêque, l'Evêque, le Moine sacré, qui peut dire la Messe, qu'ils nomment Hieronime, le Prêtre ou Papas, le simple Moine, qui ne consacre pas, le Diacre & le Soûdiacre, qui servent aux Prêtres & à l'Autel, l'Anagnoste, qui lit l'Epître. Les Moi-

nes ont aussi leurs Archimandrites ou Abbez.

J'ai parlé ci-devant de leurs Patriarches, de leur nombre & de leur pouvoir. Quant aux Archevêques, il y en a quelques-uns en Grece, dont celui de Thessalonique a douze Evêques sous lui, & celui d'Athenes quelques-uns moins. Ils haïssent mortellement les Catholiques, à la réserve de ceux qui vivent sous la Domination des Venitiens, qui ont même un grand respect pour le Saint Sacrement de ces Latins, assistent à leurs Offices aux Fêtes Solemnelles, disent leurs Messes en même Eglise, à même heure ; mais en differens Autels. Les PP. Jesuites ont établi des Missions dans les Isles de l'Archipel, entre autres à Chio, à Thyne, à Naxie, à Paros, Sira, Amourgo, Athenes, Negrepont & Saint-Erini, où ils font de grands progrès. Nous en ferons un détail ci-après.

Achaïe. Athenes. Il y a grand nombre de Chrétiens dans l'Achaïe, & l'on a compté dans Athenes, en une Procession, deux cent cinquante Prêtres. Cette Ville sert de séjour à un Archevêque, qui a sous lui six Evêques, au lieu de dix qu'il en avoit autrefois, & cent cinquante

Eglises. Les Turcs se sont emparez des lieux les plus forts.

Les Evêques de Monembasie & d'Argos, qui sont dans le Peloponese ou la Morée, étoient sous l'Archevêque de Corinthe ; mais à present celui de Monembasie est Metropolitain : & Argos, & Napoli de Romanie ne font qu'un Siege Metropolitain. Quant à celui de Corinthe, il a sous lui les Evêques de Damala, de Cephalonie, de Zante, & autres.

La Morée.

Corinthe.

Il y a presentement dans Coron, Ville de cette Province, qui a été reprise par les Venitiens il y a déja quelques années sur les Turcs, des Catholiques, qui y ont rétabli la Religion. Il y a aussi des Grecs & des Juifs, qui demeurent dans la basse Ville, lesquels étoient soufferts par les Turcs, en payant le tribut, comme ailleurs.

La Religion de la Laconie ou Lacedemone, qui est aussi dans le Peloponese, est entierement conforme à celle de l'Eglise Grecque : mais quoiqu'ils se disent Chrétiens, ils sont Barbares, & presque sans Loy. Il y a dans ce Païs plusieurs autres Chrétiens Grecs, outre les Juifs & les Turcs.

Lacedemone.

Il y a dans la Macedoine grand nom-

Macedoine.

bre de Turcs, de Juifs & de Chrêtiens mêlez ensemble.

Thessalonique. Il y a plus de soixante-dix mille Juifs à Thessalonique. Les Turcs y ont seulement trois Mosquées, & les Chrétiens vingt ou trente Eglises. Son Metropolitain a plusieurs Evêques sous lui, comme celui de Cypre ou de Pydne, celui des Serviens, & ceux de Cassandrie, Lite, Rhendine, Hierisse ou S. Mont, Lycostonie ou Temple Thessalique, & quelques-autres. L'Archevêque de Serres, qui fut à Anvers en 1618. se nommoit Primat de Macedoine.

Quant aux Monasteres du Mont Athos, qu'on met au nombre de vingt-quatre, quelques-uns tirent encore certains revenus annuels de Russie, Valachie, Trebizonde, & de quelques-autres Païs. Il s'y trouvoit autrefois plusieurs bons Livres en Manuscrit, & beaucoup de Moines fort doctes; mais à present à peine s'en trouve-t-il dix qui sçachent quelque chose. Il y a bien encore quelques Livres de Theologie; mais les Historiens, les Poëtes & les Philosophes y manquent. J'ai déja parlé de la Regle de ces Calogers, & de leur genre de vie.

Outre les Turcs qui sont dans la Thessalie, il y a aussi beaucoup de Chrétiens Grecs : & de même que le Metropolitain de Thessalonique l'est de toute la Thessalie, ainsi celui de Larisse l'est de la deuxiéme Thessalie & de toute la Grece, ayant sous lui les grands Evêchez de Demetriade, de Pharsale, de Demoinque, de Ziton, de Tricca, & de quelques autres. Thessalie.

Quelques-uns des Albanois suivent l'Eglise Romaine; les autres, la Grecque. Ceux qui demeurent depuis la Bastie, jusqu'à Duras, vivent à la Grecque, & plusieurs même sçavent parler Grec; mais depuis Duras, jusqu'aux confins de l'Albanie, du côté de la Dalmatie, tous suivent l'Eglise Latine. La Valone est peuplée d'une grande multitude de Juifs, qui s'y retirerent pendant le Pontificat de Paul IV. qui les chassa d'Ancone & des autres lieux de la Marche. L'Albanie étoit le Païs de Scanderberg, Roy de cette Contrée, qui fit tant de peines à Amurath, pere de Mahomet II. Albanie.

Les Peuples d'Epire, qui est encore une Province de Grece, sont tous Chrétiens Grecs, de même que les Chimeriots, habitans de cette Con- Epire.

trée, qui n'en ont toutefois que le nom & l'apparence; neanmoins ils sont plus affectionnez aux Chrétiens, qu'aux Turcs.

Sclavons. Les Sclavons sont tous Chrétiens, qui suivent l'Eglise Romaine, sous la direction des Archevêques de Zara, de Spalato, de Raguze & d'Antivari, à la réserve de quelques Grecs, qui se trouvent dans le Diocese de Cattaro, Ville Episcopale, à present sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Bari, dans la Poüille, & autrefois de celui de Raguze, qui, de même que partie de son Diocese, est sujette au Turc, le reste consistant en 17. Villages, peuplez de Chrétiens Romains & Grecs. Au reste, en ce que possede le Turc dans la Sclavonie, en y comprenant la Bossene, il y a près de cinquante mille Catholiques, outre plusieurs Monasteres qui sont dans les Montagnes, où les Religieux de l'Ordre de Saint Faançois vivent avec autant de liberté, qu'en plusieurs endroits de la Chrétienté.

De la Religion de la Croatie.

LEs Peuples de cette Province de l'Europe, qui est au Nord de la Liburnie & de l'Istrie, sont Catholiques Romains : & quoiqu'ils soient fort tourmentez par leurs Seigneurs, & qu'ils soient voisins des Turcs, ils se maintiennent neanmoins constamment dans leur Religion. Le Turc emmera de ce Païs trente-cinq mille Chrétiens captifs, en 1592. *Davity, de l'Europe derniere Edition.*

Les Uscokes & les Morlaques sont aussi Catholiques.

De la Religion de la Dalmatie.

TOut le Peuple de la Dalmatie, Province Maritime entre la Liburnie & la Macedoine, est ferme & constant dans la Religion Catholique. L'on y voit de belles Eglises Cathedrales, & quantité de grands Convents de Religieux. L'Archevêque de Spalato a sous lui les Evêques de Segue, None, Lesine, Trau, Scardone, Sanadrie, Tine, Sebenico, & Almissa. Celui de Zara a sous sa Jurisdiction les Evêchez d'Arbe, Vegia & *Davity, ibid.*

Offero ; & celui de Reguze a sous lui les Evêques de Stagno, Tribigna, Cattaro, Ruden, Brachra, Castel Nuovo ou Rossen, & Budua.

La Dalmatie est possedée par les Turcs, & par les Venitiens. Les Turcs y ont pour principales Villes Scardone, Narenza, & quelques autres. Les Venitiens y possedent Zenregna, Nona, Zara, Sebenico, Trau, Spalatro, Almissa ; & dans de petites Isles, Veglia, Arbé, Osero.

Vers le Midy de la Dalmatie, est la Ville & Republique de Raguze, anciennement Epidaurus, qui est le Siege d'un Archevêque, comme nous venons de dire, située sur le Golphe Adriatique. Elle a conservé long tems sa liberté contre les Turcs ; mais elle a été il y a quelque tems, ravagée par eux, & assujettie à leur Domination ; & maintenant elle se conserve sous la protection du Grand Seigneur. Ses habitans n'ont pas quitté pour cela la Religion Catholique, dont ils ont toûjours fait profession, & ils en ont le libre exercice, moyennant le tribut ordinaire, qui est de vingt mille écus. L'Archevêque fait sa résidence à Raguze. Son Eglise Cathedrale, dédiée

à Saint Tryphon, eſt fort celebre. On y fait toutes les ceremonies de l'Egliſe Romaine; mais une ſeule particularité y eſt à obſerver à la Meſſe, ſçavoir, qu'après que l'on a dit l'Evangile en Latin, on le répete en Langue Eſclavone.

L'on voit auſſi quelques Grecs dans ce Païs.

Les habitans des Iſles de cette Republique ſuivent la même Religion Romaine.

De la Religion de la Bulgarie.

LEs habitans de ce Royaume ſont preſque tous Marchands Raguzois, qui y trafiquent, comme à Belgrade. Il y a un Patriarche de Bulgarie, aſſez magnifique, qui a toûjours un Agent à la Porte du Grand Seigneur, pour avoir ſoin de ſes affaires. Il paye un tribut conſiderable au Turc. Les Turcs de toute cette Province ſe retirerent volontiers à Sophie, à Cherchioi & à Jetiman, Villes où ils ont des Moſquées. On voit auſſi des Tartares à Dobruce, qui vivent à la Mahometane, & des Eunuques, qui ſont des reſtes de la faction de Tekely, de la Secte

de Haly. Les Juifs ont aussi dans Sophie plusieurs Synagogues, & y font un grand trafic.

Concile de Sardique. Cette ville de Sophie, Capitale de la Bulgarie, se nommoit autrefois Sar-
347. dique, qu'on plaçoit dans la Thrace & l'Illyrie. On y celebra un Concile General, sous l'Empire de Constance & de Constantin, contre les Ariens. La complaisance que l'Empereur Constance avoit pour les sentimens des Ariens, les rendoit insolens. Ils n'osoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverser par leurs artifices, & par les persecutions qu'ils firent souffrir aux Prélats Orthodoxes, principalement à S. Athanase.

Jules. Le Pape & les Evêques eurent recours à Constantin, qui ayant fait venir à Milan S. Athanase, fut persuadé que le seul crime de ce Prélat, étoit d'avoir trop de zele & de capacité pour défendre la Foy de Nicée. Ils lui proposerent la celebration d'un Concile general; & cet Empereur ayant approuvé ce dessein, en écrivit à son frere Constance, qui s'y accorda. Ainsi ces deux Princes, pour faire cesser les differends de l'Eglise, le convoquerent

tant de l'Orient, que de l'Occident, & ordonnerent qu'il se tiendroit dans Sardique. Il y avoit déja onze ans que le Grand Constantin étoit mort, lorsque ce Concile s'ouvrit, sous le Consulat de Rufin & d'Eusebe. Le nombre des Prélats, selon Theodoret, monta à 250. & selon S. Athanase, à près de 300. comprenant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont assisté; & selon Socrate & Sozomene, à 316. Ils étoient venus de 35. ou 37. Provinces, tant de l'Orient, que de l'Occident. Osius, Archidamus & Philozene y tinrent la place du Pape, à qui les incommoditez ne permirent pas de s'y trouver. Entre les Prélats, il y en avoit de tres-saints & de tres-celebres.

Les Ariens y vinrent accompagnez de deux Comtes, croyant par leur autorité pouvoir faire toutes choses. Saint Athanase y paroissoit, contre leur sentiment & leur esperance. Ils firent instance pour exclure de l'Assemblée ce Prélat, & quelques autres: Mais le Concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoître: ce qu'ils refuserent avec opiniâtreté; & afin d'avoir quelque occasion de se retirer, ils feignirent que Constance leur

avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour en solemniser le triomphe. Ils firent porter au Concile cette excuse par Eustate, Prêtre de l'Eglise de Sardique. Cependant l'Assemblée déclara innocent S. Athanase, & les autres Prélats Catholiques; & ensuite ayant examiné les accusations contre les Evêques dévoyez, elle en déposa plusieurs de leur Siege. Après que la Cause des particuliers fut vuidée, le concile ne voulant rien ajoûter au Symbole de Nicée, ni faire aucune Confession de Foy, songea à la Discipline generale, & on dressa les 20. Canons que nous avons, selon les Grecs, & 21. selon les Latins, qui ont suivi une autre division & un ordre different. Le premier de ces Canons est pour la Translation des Evêques. Il y en a d'autres qui regardent les Voyages de Cour, leurs Ordinations, les Appellations au Pape. Mais dans le tems que les Orthodoxes établissoient des Reglemens salutaires dans Sardique, les Ariens, qui s'en étoient retirez, tenoient un Conciliabule à Philippes, Ville de Thrace, où ils condamnerent la Consubstantialité du Fils

avec le Pere; & après avoir confirmé les premieres Sentences de dépofition contre S. Athanafe, Paul, Marcel & Afclepas, ils dépoferent le Pape, Ofius, Maximin de Trêves, Protogene de Sardique & Gaudence de Breffe. Dans un nouveau Symbole qu'ils publierent, ils ôterent au Sauveur la Dignité de Fils de Dieu, qu'ils fembloient lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire paffer cette Affemblée comme orthodoxe, ils donnerent à leur Conciliabule le nom de Concile de Sardique; de forte que plufieurs Catholiques y furent trompez. Ils écrivirent une Epître Synodale, qu'ils adrefferent à tous les Evêques Catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit Evêque des Donatiftes à Carthage. *Jules.*

Crefconius Donatifte, voulut depuis alleguer cette Epître, pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient Communion avec l'Eglife; & S. Auguftin répondit qu'elle étoit venuë des Ariens affemblez au Concile de Sardique, fans diftinguer le faux du veritable, dont il n'avoit point eu de connoiffance; ce qui eft affez furprenant. Au refte, quoique ce Concile de Sardique ait été affemblé de toutes les *Baronius A.C. 347.* *Theodoret.*

Eglises du Monde, pour être un Concile Oecumenique, il n'est point reçû comme tel, puisqu'on n'y résolut rien touchant la Foy, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée : ou bien il faut dire, comme l'a pensé M. de Marca, qu'il a perdu ce privilege, par le refus que les Orientaux ont fait de se joindre aux Evêques d'Occident.

l. 7. de Concord.

De la Religion de la Valachie, de la Moldavie, & de la Transylvanie.

LA Valachie est une Principauté, qui dépendoit autrefois de la Hongrie, & dont le Vaivode du Prince, est maintenant Tributaire du Grand Seigneur. Elle est entre la Bulgarie, la Moldavie, la Transylvanie & la Hongrie. Ses Peuples sont Chrétiens Grecs Schismatiques, & dans les ceremonies de leur Religion ils se servent de la Langue Franque ; qui est en usage presque dans tout l'Orient. Leurs Prêtres se marient, & tous reconnoissent pour Chef de leur Eglise le Patriarche de Constantinople, qui va ordinairement faire sa visite, tant en Valachie, qu'en Moldavie, pour donner sa benediction à ces Peuples, qui la reçoivent avec de grandes soûmissions. Ils lui

lui font, en récompense, de grands présens. Leur Langue a quelque rapport avec la Latine ; ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains.

La Moldavie a environ 90. lieuës d'Orient en Occident, & 70. du Septentrion au Midy. C'est une Principauté de l'Europe, qu'on a aussi connuë sous le nom de Grande Valachie, & de Valachie Cisalpine, & qui a fait autrefois partie du Royaume de Hongrie. Les Moldaves sont aussi Chrétiens Grecs, comme les Valaches, reconnoissant le Patriarche des Grecs. Ils disent qu'ils suivent la Doctrine de S. Paul, qu'ils reçûrent dès le commencement du Christianisme. **Moldavie.**

Mais outre ces Chrétiens Grecs, on trouve encore diverses Sectes & Nations, comme des Russes, des Armeniens, des Bulgares, des Saxons, des Transylvains & des Tartares, qui vivent à leur mode. Le Turc est le Maître de cette Province, & le Vaivode ou Prince, lui paye tribut, qui est à present de deux cens mille livres ; le Turc ne se souciant point de rendre ces Peuples pauvres, afin qu'ils soient soûmis.

Transsylvanie. Quant à la Transylvanie, partie Orientale du Royaume de Hongrie, dont la longueur & la largeur sont de quatre journées chacune ; c'est une Principauté, qui est habitée par trois sortes de Nations, sçavoir, des Saxons, des Bulgares & des Hongrois. Les premiers occupent la Province, qu'on nomme des sept Villes. Les Bulgares demeurent sur les bords de la Marise ; & les Hongrois se sont établis sur les frontieres de la Valachie, & suivent la Religion des Grecs.

Tous ces Peuples sont fort aveuglez dans le discernement des Religions. Ils ont donné retraite à toute sorte d'heresies ; & de toutes les Religions, dont l'exercice y est libre, la Catholique est la moins nombreuse, & la moins en usage. Il y a des Ariens, des Trinitaires, des Sabbataires, des Lutheriens, des Calvinistes & des Anabaptistes. Mais il y a plus de Lutheriens, d'Ariens & de Sabbataires, que de Calvinistes, quoique le Prince soit Calviniste. Bethléem Gabort, qui se révolta contre Gabriel Battori, qu'il fit tuer, étoit de la Réforme de Calvin. On a remarqué neanmoins qu'ils sont tantôt d'une Religion, tantôt

d'une autre ; & ſuivent leurs interêts & leur inclination dans le choix qu'ils en font.

Mais afin de mieux diſtinguer ces Peuples, particulierement les Saxons, qui demeurent dans les Villes, ils ſont la plûpart Lutheriens ; mais les Hongrois, & la plus grande partie de Sicules ſont Ariens & Calviniſtes.

Quant aux Valaches, qui habitent les Montagnes qui renferment la Tranſylvanie, ils ſuivent la Religion des Grecs, & reconnoiſſent le Patriarche de Conſtantinople ; mais ils mêlent des ceremonies du Paganiſme dans leur culte, ayant retenu pluſieurs choſes des Payens, comme les augures & les divinations, de jurer par Jupiter & par Venus, qu'ils appellent Saints, & de porter des viandes ſur les tombeaux des morts. Ils ont encore le divorce, & les ceremonies du Mariage, qui ont beaucoup de rapport avec ce que les Idolâtres ont pratiqué dans de ſemblables occaſions.

Pour ce qui eſt des Catholiques, on en compte dans la Tranſylvanie, & dans les Provinces voiſines, trente ou trente-cinq mille, qui y ont l'exercice de leur Religion aſſez libre.

De la Religion des Isles de l'Archipel qui sont dans l'Europe.

Descript. de l'Univ. de Maness. Males.

CEs Isles, appellées Cyclades & Sporades, qui sont entre la Grece & l'Asie, sont toutes sujettes au Grand Seigneur, à la réserve de quelques-unes, qui ont été conquises depuis quelques années sur lui, par les Venitiens. Celles qui sont proche de la Romanie, sont Samandrachi, Lembro, Stalimene, Tasso; & vers la Thessalie & l'Achaie, sont celles de Pelagnisi, Dromi, Scopoli, Schiati, Schiro, Negrepont, Andro, Tine, Micone, Naxia, Nio, Namphio, S. Erini, Cerigo, Ingia, Zea, Fermeria, Serphino, Sira, Sirna, Paro, Sifano, Milo, & plusieurs autres moins considérables.

L'Isle de Candie est au milieu de l'Archipel. Vers l'Occident de l'Epire, de l'Achaie & de la Morée; dans la Mer Ionienne, sont les Isles de Corfou, Sainte Maur, Cephalonie, Zante, &c.

Tous les Peuples de ces Isles sont Chrétiens; mais tous ne sont pas Catholiques. Les Latins n'en sont tout

au plus que le tiers ; encore sont-ils répandus en différentes Isles, dont quelques-unes n'ont qu'un Vicaire entretenu par le Saint Siege. D'autres, comme Naxie, Milo, Andros, Sira, Tine, Siphanto, ont leurs Prélats Latins, qui les gouvernent. L'Archevêque de Naxie est le Metropolitain, & cette Eglise est la seule qui ait retenu son ancien Chapitre. Outre cela, les Isles ont encore des PP. Jesuites & Capucins, Missionaires envoyez de France, dont le zele, la charité & la vie édifiante servent beaucoup à maintenir les anciens Catholiques, & à en faire de nouveaux. Nous parlerons ci-après de leur Mission. Et cela n'empêche pas qu'il n'y ait encore un grand nombre d'Isles abandonnées, où le Christianisme est bien tombé. Les Jesuites projettent depuis longtems d'établir des Missions volantes, qui feront deux ou trois fois l'année le tour de ces Isles, qui sont au nombre de plus de 60. Si ce projet peut s'exécuter, comme il est facile, il fera grand plaisir à la Religion, & sera cause du salut de bien des Grecs.

Avec les Latins, c'est à dire, ceux qui suivent les ceremonies de l'Eglise

Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent l'ancien Rite de leur Eglise, & qui reconnoissent le Pape. Le nombre de ces derniers est assez petit. Celui des Grecs Schismatiques est sans comparaison le plus grand. De ces Grecs, qu'on appelle Schismatiques, plusieurs le sont comme par hazard, sans sçavoir même ce que c'est que Schisme ; & ceux-là sont assez faciles à ramener : Les autres, assez éclairez pour entrevoir les difficultez qui les séparent d'avec nous, & trop obstinez pour prendre le bon parti, sont tres-attachez à leurs erreurs. Trois sortes de gens contribüent extrêmement à les y entretenir. Les premiers sont les Moines du Mont Athos, appellé le Mont Saint. Ils ne manquent jamais de venir parcourir les Isles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour administrer les Sacremens aux Grecs de leur Rite : car les Prêtres & les Curez ne daignent pas s'en donner la peine ; & quand même ils le voudroient, ils ne le pourroient pas, plusieurs d'entre eux sçachant à peine lire & écrire.

Ce n'est pas que les Moines soient plus grands Docteurs ; car il s'en voit quantité qui ne sçavent seulement pas

la forme de l'abſolution : mais comme ordinairement ils ſont plus hardis que les ſimples Prêtres, & que dans leurs diſcours ils ont ſoin de crier bien haut contre le Pape & l'Egliſe Romaine, cette hardieſſe leur tient lieu de merite, & tout le monde court à eux. Il ne faut pourtant pas croire qu'ils viennent de ſi loin, & qu'ils ſe donnent tous ces mouvemens, par pur zele de maintenir leur Religion. Les groſſes retributions qu'ils exigent pour les Confeſſions & pour leurs déclamations contre les Latins, ſont la principale raiſon qui les attire. Ils ont eux, & les autres Prêtres, une maniere de pénitence aſſez nouvelle, qu'ils enjoignent aux grands pecheurs qui ſe confeſſent à eux, c'eſt de les obliger à prendre l'onction entre les deux épaules un certain nombre de fois, bien entendu qu'à chaque onction ils donneront, les uns un écu, les autres plus ou moins, ſelon leurs pechez; ce qui produit en peu de tems de groſſes ſommes.

La ſeconde ſorte de gens qui fomentent le Schiſme d'une maniere encore bien plus dangereuſe que les premiers, ſont certains Docteurs, qui re-

viennent en Grece, après avoir étudié quelques années à Rome dans le Seminaire de saint Athanase, où il sont entretenus aux dépens du Pape. Quelques bonnes & saintes précautions qu'on prenne, il arrive, je ne sçai par quel malheur, que dès qu'ils sont de retour dans leur Païs, ils deviennent les plus irréconciliables ennemis de l'Eglise Romaine, & donnent avec fureur dans toutes les Doctrines condamnées. Comme ils sont Theologiens, & qu'ils sçavent manier les Controverses, on ne sçauroit croire les maux qu'ils causent par tout avec leurs raisonnemens captieux. De ces jeunes Etudians, qui reviennent d'Italie, il est bien rare d'en voir un en 20. années de tems, qui soit demeuré ferme dans la Foy de l'Eglise.

Mais une troisiéme cause de l'obstination des Grecs de l'Archipel dans le Schisme, & la plus insurmontable, c'est la venalité des Benefices & des Dignitez de l'Eglise Grecque, qui se vendent & s'achettent à beaux deniers comptans, comme on feroit une Charge ou une Magistrature. Les Archevêques & les Evêques, qui sont envoyez dans les Isles par le Patriarche

che de Constantinople, duquel ils ont acheté bien cher leurs Prélatures, n'ont garde de s'éloigner en rien de la créance de ce Patriarche, leur Supérieur, qu'ils sçavent tres-bien ne demander que le moindre prétexte pour les déposer, & traiter de leurs Sieges avec d'autres: Ce qui fait que quand ils seroient dans l'ame les mieux intentionnez du monde, ils ont grand soin de n'en laisser rien paroître au dehors. L'on a vû souvent deux Evêques dans un même Diocese se faire une guerre cruelle: l'un soutenu par le Peuple, qui ne vouloit point qu'on le lui ôtât, & l'autre envoyé par le Patriarche. qui en avoit reçû une plus grosse somme.

Ces abus déplorables en matiere de simonie, sont la malediction de Dieu la plus universellement répanduë sur toute l'Eglise Grecque. L'Auteur de cette Relation, dit que pendant son séjour dans les Isles, il y avoit de sa connoissance plus de 20. Patriarches de Constantinople, déposez les uns après les autres; parce que les derniers venus mettoient l'enchere, & donnoient davantage au Grand Vizir. Les Ecclesiastiques & les Moines, qui ont

continuellement ces pernicieux exemples devant les yeux, ne songent qu'à amasser de l'argent, pour devenir aussi un jour quelque chose dans leur Eglise. Quand les autres voyes leur manquent, il n'y a point de friponneries & de tours d'adresse qu'ils ne pratiquent, pour attraper de quoi venir à leurs fins. Le même Auteur en rapporte une Histoire dans sa Relation de la plus méchante foy & des impostures des Prélats Grecs les plus signalées qui se virent jamais.

La Hierarchie Grecque est assez semblable à la nôtre, à quelques noms près. Il y a le Patriarche de Constantinople, que les Schismatiques regardent comme le premier Supeurieur Ecclesiastique. Après lui, viennent les Archevêques, puis les Evêques, ensuite les Economes ou Protopapas, qui ont assez de rapport avec nos Archiprêtres, puis les Papas, qui sont comme nos Curez. Il y a grande subordination des uns aux autres, non-seulement pour le spirituel, mais encore pour les rétributions temporelles. Le Patriarche qui achete bien cher sa Dignité, s'en dédommage sur les Prélats inférieurs, en exigeant d'eux de grosses

ſommes. Ceux ci ont leur recours ſur les Econòmes & les Papas ; & ces derniers ſur le Peuple. C'eſt ce qui fait qu'un Prêtre Grec ne ſortiroit pas de ſa maiſon, pour adminiſtrer les Sacremens, quelque preſſant que fut le danger, ſi on ne payoit d'avance. Outre cela, comme les Prêtres peuvent ſe marier une fois en leur vie, & que la plûpart uſent de leur droit, il faut qu'ils trouvent de quoi entretenir leurs familles, qui deviennent quelquefois tres-nombreuſes.

Tous les Grecs ont beaucoup de devotion à la Sainte Vierge. C'eſt preſque la ſeule bonne choſe que les Schiſmatiques ayent retenu de leur ancienne Foy ; & il eſt à croire que s'ils ont jamais à ſe convertir, c'eſt par cette interceſſion puiſſante que leur viendra la grace de la converſion. Il n'y a point de maiſon qui n'ait ſon Image de Nôtre-Dame placée à l'endroit le plus apparent, avec une lampe devant, qu'on allume régulierement tous les Samedis. Mais par un mélange de devotion aſſez bizarre, tandis qu'ils rendent tous ces honneurs ſi juſtes & ſi légitimes à la Sainte Vierge, ils font paroître une grande irreverence pour

la sainte Eucharistie. Le Ciboire où les Prêtres la serrent, est une simple boëte de bois, enfermée dans un sac de toille, qu'ils pendent à un cloud derriere la porte de l'Eglise. Quand il faut porter le Saint Sacrement à quelque malade, le Prêtre prend le sac, & le met ou dans sa poche, ou sous sa robe, sans autre ceremonie. Ils croyent pourtant la réalité aussi-bien que nous, & ils donnent tous les jours mille anathêmes à Calvin & aux autres Sectaires. Les Missionaires Jesuites ont un peu remis l'Eucharistie en honneur parmi leurs Grecs Orthodoxes, par l'honneur qu'ils lui rendent eux-mêmes ; & à leur imitation, quelques Supérieurs Ecclesiastiques ont déja fait faire de petits Tabernacles de cedre doré, où le S. Sacrement repose avec plus de décence.

Voila en general quelle est la Religion des Isles de l'Archipel. Voici en particulier & dans le détail en quoi elle consiste.

Les Isles de Samotrace, Lembroc, Lemnos, Tasso.

Celle de Samandrachi, qu'on appelloit autrefois Samotrace, ainsi que celles de Lembroc, de Stalimene ou Lemnos, & Tasso, &c. suivent la plûpart la Secte de Mahomet, comme

étant les plus voisines de Constantinople. Il s'y trouve aussi plusieurs Chrétiens, qui vivent à la Grecque. Le Monte Santo, ou le Mont Athos, qui est dans cette derniere Isle, est rempli de Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile, comme nous avons dit ailleurs.

Les habitans de l'Isle de Pelagnisi, de Dromi, de Scopeli, de Schiati, & des petites qui les environnent, professent tous la Religion Grecque. Il y a aussi dans cette derniere plusieurs Caloyers ou Moines.

Pelagnisi, Dromi Scopoli, Schiati.

Celle de Negrepont, autrefois d'Eubée, qui est la plus grande de l'Archipel, a 365. mille de circuit, 90. de longueur, & 40. de largeur. La Ville Capitale porte le nom de l'Isle, & n'a que deux mille de tour. Cette Isle est fort peuplée de Mahometans, de Juifs, & de Grecs. La Ville n'est habitée que de Turcs & de Juifs. Sa principale Eglise étoit consacrée à S. Marc, qui appartenoit à des Chrétiens Latins. Elle sert à présent de Mosquée, depuis la prise de cette Isle par Mahomet II. en 1470. sur les Venitiens. Cette Eglise étoit un Evêché Suffragans d'Athenes, & il fut depuis érigé

Negrepont.

en Archevêché. Outre cette Mosquée, qui est tres-belle, il y en a trois autres, où les Turcs font l'exercice de leur Religion. Les Fauxbourgs sont peuplez de Chrétiens Grecs, & de quelques Catholiques, que les PP. Jesuites, qui y ont une Maison, instruisent dans leur créance, instruisant aussi la jeunesse Grecque avec édification de leurs parens.

Schiro Micone, Nio, Namphio, Cerigo.

Les habitans des Isles de Schiro, de Micone, d'Andros, de Nio; de Namphio, de Cerigo, d'Ingna, sont presque tous Mahometans. Il y a neanmoins beaucoup de Grecs, principalement à Micone, où il y a un Evêque, qui envoya sa profession de Foy sur le Sacrement de l'Eucharistie, sur les autres Sacremens, & sur quelques autres points particuliers, en France, en l'année 1671. icelle bien attestée, & signée de dix, tant Prêtres, qu'Officiers de cette Eglise Grecque, & qui est conçûë en ces termes:

Nous croyons & certifions que le Corps de Jesus-Christ vivant, qui a été crucifié, qui est monté aux Cieux, & qui est assis à la droite du Pere, est present dans la sainte Eucharistie, bien qu'il soit invisible, & qu'il ne paroisse

pas : Qu'il entre dans la bouche de ceux qui la reçoivent, bons & mauvais, pour le ſalut des bons & la condamnation des méchans.

Que le pain & le vin ſont veritablement changez, & perdent leur propre ſubſtance ; de ſorte qu'après la conſecration, la ſubſtance du pain & du vin ne demeure plus, mais le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt eſt preſent ſous la forme du pain & du vin.

Que la ſainte Euchariſtie eſt un veritable Sacrifice, que nôtre Egliſe, fondée ſur les Loix établies par Jeſus-Chriſt, & avec la Tradition des Apôtres, offre pour les vivans & pour les morts.

Que le Corps de Jeſus-Chriſt preſent en la ſainte Euchariſtie, doit être adoré d'une adoration de latrie.

Que l'Egliſe peut ordonner aux Chrétiens de s'abſtenir de certaines viandes.

Que les Chrétiens ont beſoin d'invoquer à leur ſecours la Sainte Vierge & les Saints, qui ſont dans le Ciel, & que cette invocation ne bleſſe point Jeſus-Chriſt, nôtre Médiateur.

Qu'il y a ſept Sacremens de l'Egliſe.

Que les Evêques, ſelon l'ordre éta-

bli de Dieu, sont au-dessus des Prêtres, & qu'eux seuls peuvent les ordonner.

Que l'Eglise Catholique subsistera toûjours, & ne deviendra point invisible.

Que l'Eglise ne se peut tromper.

Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, sont parties de la sainte Ecriture.

Que nous devons honorer les Saints & leurs Reliques.

Andros. La créance des Grecs de l'Isle d'Andros est la même que celle de Siphanto, dont je parlerai ci-après. Cette Isle a un Archevêque, qui gouverne plusieurs Chrétiens Latins, qui sont mêlez avec les Chrêtiens Grecs ; & les uns font leur Office en Latin, & les autres en Grec.

Egine. L'Isle d'Egine, qui est dans ce voisinage, est aussi un Archevêché dépendant de Constantinople.

Tine. Celle de Tine professe la Religion Romaine, & il y a fort peu d'habitans du Rit Grec.

Naxe. L'Isle de Naxe ou Naxie, est scituée au milieu de l'Archipel, à 37. degrez d'élevation. Son circuit est de plus de cent mille, c'est-à-dire de près de 35

lieuës Françoises ; sa largeur de 30. mille, qui font 10. lieuës. Elle est la plus grande & la plus agréable de toutes les Cyclades.

Relation des anciens Ducs del'Archipel.

Quatre cent soixante-quatre ans avant la Naissance de Jesus-Christ, Naxe étoit une Republique, dont celle d'Athenes ne méprisoit pas l'alliance ; & celle-ci s'en étant renduë la Maîtresse, y établit le culte des Dieux, qui étoit en veneration chez ses habitans : & ainsi l'idolâtrie s'y augmenta tellement, qu'on ne voyoit par tout que des Temples & des Idoles. Les habitans de Naxe demeurerent dans les tenebres de l'Idolâtrie, jusqu'à l'arrivée de saint Jean l'Evangeliste dans l'Isle de Pathmos. Ce grand Apôtre se voyant dans le voisinage d'une Isle si peuplée, y envoya un de ses Disciples, pour y prêcher la Foy. C'est pour cela que ces Peuples reconnoissent saint Jean pour leur Apôtre, & qu'ils celebrent sa Fête avec beaucoup de magnificence. Naxe, par la succession des tems, a été obligée de recevoir la Loy de diverses Puissances qui s'en sont emparées. Les Romains l'ont possedée long-tems. Les Empereurs Grecs s'en sont ensuite rendus

les Maîtres, & l'ont conservée jusqu'à l'arrivée des François en Orient. Mais enfin Marc Sanudo, Capitaine Venitien, s'en rendit Maître en 1207.

Celui-ci, pour se gagner l'affection de ses Sujets, dont il connoissoit l'antipatie naturelle contre les Latins, voulut qu'ils eussent la même liberté qu'auparavant d'exercer leur Religion suivant leur Rit. Il confirma l'Archevêque Grec, les Prêtres & les Religieux dans tous leurs privileges. Il exemta tous les Monasteres de l'Ordre de saint Basile de tailles & de toute sorte d'impositions. Mais cela n'empêcha pas que l'Isle ne fût bien-tôt peuplée d'un grand nombre de Latins, tant de la suite du Duc, que de plusieurs étrangers, qui y accouroient de toutes parts: De sorte que le Rit Latin commença à se rendre considérable, tant par le nombre, que la distinction des personnes qui en faisoient profession. Cela obligea Sanudo à demander un Evêque au Pape, qui le lui accorda volontiers; & afin qu'il fût dans l'Isle avec Dignité, il lui fit bâtir une Cathedrale, & lui assigna des fonds assez considérables pour son entretien.

Hist. des Duc de l'Archipel.

Le revenu de ce Prélat s'eſt depuis beaucoup augmenté par la pieté & la liberalité des Catholiques. Le Chapitre de la nouvelle Cathedrale fut peu après composé de ſix Chanoines, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt & d'un Tréſorier, qui ſubſiſtent tous encore aujourd'hui malgré la perſecution des Infideles.

Outre cette Cathedrale, il y a deux Maiſons de Religieux; l'une de Capucins, & l'autre de Jeſuites, qui s'y ſont établis, qui y font un grand fruit par leurs Miſſions. Les Grecs ont auſſi leur Archevêque, & y ont quantité de Monaſteres.

Voici la Profeſſion de Foy de ces Grecs, ſignée par eux en 1671.

Nous confeſſons premierement que dans la ſainte Euchariſtie eſt contenu, & ſe trouve ſubſtantiellement & réellement nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, avec ſon Corps, ſon Sang, ſon Ame & ſa Divinité; & que par la conſecration, la ſubſtance du pain & du vin eſt changée au Corps & au Sang de Jeſus Chriſt; lequel changement eſt appellé par les Theologiens Tranſſubſtantiation : de ſorte qu'il ne reſte plus rien du pain & du vin, que les

Perpet. de la Foy, tom. 5.

seules especes ou les apparences du pain & du vin ; & que la sainte Communion donne beaucoup de graces à ceux qui la reçoivent avec un cœur pur & net, comme au contraire il y a une grande punition pour ceux qui la reçoivent avec une conscience criminelle ; & que la sainte Eucharistie doit être adorée d'un cûlte de latrie.

2°. Nous confessons que la sainte Eglise a pouvoir d'ordonner le jeûne & l'abstinence de quelques viandes.

3°. Que nous avons besoin du secours des Saints, & que nous les pouvons invoquer avec toute sorte de justice, sans commettre aucune injustice contre Jesus-Christ, nôtre Médiateur.

4°. Que nous honorons justement leurs saintes Reliques.

5°. Que c'est en cela que consiste le culte relatif.

9°. Que les Sacremens de l'Eglise sont sept, sçavoir le Baptême, la Confirmation, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordination & le Mariage.

7°. Que les Evêques sont au dessus des Prêtres, & seuls les peuvent ordonner.

8°. Que le Gouvernement de l'Evêque est necessaire dans l'Eglise.

9°. Que la sainte Eglise demeurera jusqu'à la fin du monde inebranlable & visible.

10°. Que cette même Eglise est infaillible.

11°. & en dernier lieu, que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch, & des Machabées, font partie de la sainte Ecriture.

Toutes les Eglises & les Chapelles qui se voyent dans l'Isle de S. Erini, sont des preuves certaines que la Foy y a été grande ; mais elle y est bien diminuée ; à cause de l'ignorance des Prêtres, des Schismes & des Heresies, qui y regnent depuis tant d'années. Et il n'y a pas moins de charité de les retirer de l'abîme des erreurs où ils sont, que d'aller chercher les pauvres Sauvages de l'Amerique dans les bois. Il y a bien 300. tant d'Eglises, que de Chapelles, dans cette Isle, qui sont partie Grecques, partie Latines ; mais celles des Grecs sont plus nombreuses que celles des Francs : car de sept mille personnes qui habitent cette Isle, il n'y en a pas plus de sept cent

L'Isle de S. Erini.

Davity, der. Edit.

qui suivent le Rit Latin. Une des plus considérables Eglises est celle de Nôtre-Dame, bâtie par l'Empereur Alexis Comnene pour les Grecs. Anciennement elle appartenoit aux Francs, avec ses revenus ; mais pendant les guerres, les Evêques Francs s'étant retirez, les Metropolitains Grecs s'en sont emparez ; & la suite les Evêques Latins étant dans leurs Dioceses, ils rentrerent aussi dans les biens de leurs Eglises, par l'autorité d'Henry le Grand, le Protecteur de la Foy. Mais peu de tems après, les Grecs ayant remué, les Latins furent obligez d'en abandonner la moitié aux Grecs, qui les inquiéterent encore à la suite ; & auroient été encore obligez de désemparer, sans la résistance vigoureuse des Peres Jesuites fondez sur l'ordre du Grand Seigneur. Au bas de la Mer, du côté d'Elpanomerta, on voit aussi une Chapelle bâtie dans le roc en l'honneur des sept Dormans.

Cette Isle, aussi bien que celle de Naxe, étoit autrefois sous la domination d'un Gentilhomme Venitien; mais elle est à present sous celle du Turc, & les Chrétiens Grecs qui l'habitent,

y vivent selon leur Rit.

On voit cinq Eglises Grecques dans l'Isle de Policandro. Celle qui est consacrée à la Panagia, c'est ainsi qu'ils appellent la Vierge, sous le nom de Toute Sainte, est déservie par des Caloyers, qui y ont un Monastere. Il s'y voit aussi un Couvent de filles, appellé *Agios Janis*, c'est-à-dire, Saint Jean. Policandro.

L'Isle de Zea, située vers l'Europe, aussi dans l'Archipel, suit l'Eglise & la créance Grecque. Sa Ville, de même nom, porte titre d'Evêché dans l'Eglise Orientale ; mais l'Evêque n'y réside que la moitié de l'année, & passe l'autre moitié à Thermia, Isle voisine. Zea.

Paros ou Pario, une des Cyclades, suit aussi la même créance. Les Venitiens ont été les Maîtres de cette Isle : mais les Turcs la leur prirent avec celle de Negrepont, vers l'an 1470. Paros.

Celles de Fermeria, de Serphino, de Sira, de Sirna, & plusieurs autres petites qui les environnent, suivent aussi l'Eglise Greque. Fermeria, Serphino, Sira, Sirna.

La Religion est partagée dans l'Isle de Siphanos, les uns suivans l'Eglise Romaine, les autres l'Orientale. Les Siphanos.

Latins y ont un Evêque, & les Grecs un Archevêque, & quelques Monasteres d'hommes & de filles. Voici la créance de ceux-ci.

Perpet. de la Foy. tom. 3. Premierement, Que le Corps même de Jesus-Christ, que la Vierge a conçû sans corruption, qui a son Ame & son Esprit, crucifié, ressuscité, élevé aux Cieux, & assis à la droite du Pere, est certainement & veritablement present dans l'Eucharistie, bien qu'il soit invisible selon sa forme substantielle; & que c'est le Verbe même, Dieu & Homme, qui est dans le saint pain. 2. Qu'il entre dans la bouche de tous ceux qui le reçoivent, des dignes, & de ceux qui ne le sont pas: pour le salut des dignes, & pour la condamnation des indignes. 3. Que le pain & le vin sont changez, & transélementez; de sorte que les substances & leur nature s'écoulent, & se détruisent entierement; & que les substances du pain & du vin ne demeurent plus aprés la consecration; mais le Corps même & le Sang de Jesus-Christ present en la figure & goût du pain. 4. Que l'Eucharistie est un veritable Sacrifice, que l'Eglise, fondée sur les Loix établies par Jesus-Christ, offre

offre par Tradition des Apôtres, pour les vivans & les morts. 5. Que le saint pain, avant la consecration, est honoré d'un culte relatif, comme antitype du Corps de Jesus-Christ; mais qu'après la consecration, il le faut adorer d'un culte de latrie; car alors il est Jesus-Christ tout entier. 6. Qu'il faut que les Chrétiens invoquent la Sainte Vierge & les Saints, qui sont dans le Ciel, à leur secours, & que par-là Jesus-Christ, nôtre Médiateur, n'est offensé en aucune maniere mais qu'il en est plus honoré. 7. Qu'il faut honorer les Saints & leurs Reliques. 8. Que nous Orthodoxes, devons honorer leurs Images d'un culte relatif. 9. Qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise, sçavoir le Baptême, le saint Crême, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordre sacré, & le Mariage. 10. Que les Evêques sont au-dessus des Prêtres, & qu'ils ont seuls le droit de les ordonner. 11. Que le Gouvernement d'un Evêque Orthodoxe & veritable, est necessaire à l'Eglise. 12. Que l'Eglise Catholique ne peut jamais manquer contre la sainte Doctrine. 13. Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de

l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, quoi qu'apocryphes chez les Hebreux, sont neanmoins partie de la sainte Ecriture.

Milo. L'Isle de Milo ou Melos, qui est à côté de Candie, a deux Evêques, un Latin & un Grec. Les Eglises Grecques y sont fort bien entretenuës. Celle des Latins est hors de la Ville, & est consacrée à saint Pierre. Les Grecs & les Latins ne sont aucunement troublez dans l'exercice de leur Religion par les Turcs, sous la domination desquels est cette Isle, en payant le tribut qui leur est imposé. Il y a une belle Eglise à l'antique, près du Port, qui est déservie par les Caloyers ou Religieux Grecs.

La créance des Grecs qui habitent cette Isle, est conforme à ce qui suit.

Perpet. de la Foy, tom. 3. Ils confessent, selon la Tradition tres-manifeste de Jesus-Christ, du Vaisseau d'Election, de tout le Chœur des Apôtres, le consentement general des SS. PP. & des Constitutions Orthodoxes, que le saint pain de l'Eucharistie, que les Prêtres consacrent tous les jours, est le propre Corps de Jesus-Christ crucifié, ressuscité, élevé

au Ciel, & assis à la droite du Pere : Et ce qui est consacré dans le Calice, ils croyent que c'est le précieux Sang du Sauveur, répandu pour les hommes. 2. Que dans ce terrible Sacrifice de l'Eucharistie Jesus-Christ est tout entier, c'est-à-dire le Fils, qui est la Parole de Dieu incarné avec sa sainte Ame & son Esprit. 3. Que depuis ces paroles : *Ceci est le Corps & le Sang*, ces mysteres reçoivent une puissance, qui les dispose à la consecration ; & dans la deuxiéme priere, il ne reste plus, ni la substance du pain, ni celle du vin, mais les seules especes & accidens du pain & du vin ; & le pain est transsubstantié & est consacré au Corps de Jesus Christ vivant & animé : de même le vin est transsubstantié, & devient le veritable Sang de Dieu d'une maniere admirable. 4. Ils adorent ce mystere de l'Eucharistie d'une adoration de latrie ; car quelle adoration lui pourroit-on rendre, puisque Jesus-Christ est en lui tout entier ? 5. Que l'Eucharistie est un veritable Sacrifice, que les Prêtres offrent pour les vivans & pour les morts. 6. Que ces mystéres apportent un grand avantage à ceux qui les reçoivent avec une

ame pure, & qu'ils font le contraire à ceux qui en approchent autrement. 7. Que l'Eglise peut, dans les tems & les jours necessaires, sans aucun sujet de scandale, ordonner des jeûnes aux Fideles, lorsqu'il y a quelque necessité, ou quelque utilité dans les jeûnes; comme dans les tems de sécheresse, de guerres, de maladies contagieuses, & d'autres choses semblables : ce qui ne va point à la destruction des Traditions Ecclesiastiques. 8. Qu'ils invoquent le secours des Saints; & qu'ils honorent leurs Reliques comme saintes, & qu'ils les prennent pour leurs Intercesseurs, sans blesser la Foy Orthodoxe, ni l'honneur de Jesus-Christ, Dieu & Homme, le Médiateur des hommes auprès de Dieu. 9. Ils confessent qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise, sçavoir le Baptême, le saint Chrême, la Communion, la Penitence, le Sacerdoce, l'Onction des malades, & le Mariage honorable, τίμιος γάμος. 10. Outre cela, Jesus-Christ ayant promis à l'Eglise Catholique d'être avec elle jusqu'à la fin des siecles, ils croyent qu'elle est infaillible dans la Foy, & qu'elle demeurera jusqu'à la fin, & après la consommation

des siecles. Pour une Eglise particuliere, il peut arriver qu'elle se trompe en quelque opinion. 11. Ils confessent encore que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de Baruch, de l'Ecclesiastique & des Machabées, sont parties de la sainte Ecriture. 12. Que les Evêques seuls ont autorité sur les Prêtres, par lesquels, quand il s'en trouvent de vertueux & d'Orthodoxes, l'Eglise est utilement gouvernée, & comme il est necessaire.

L'Isle de Scio ou Chio, que les Turcs appellent Saquezada, c'est-à-dire Isle du Mastio, est à deux cent cinquante mille de Constantinople, dans le voisinage de la Natolie. Elle en a quatre-vingt-dix de circuit, & c'est une des principales de l'Archipel. Lorsque les Chrétiens possedoient l'Isle, elle appartenoit à la Maison des Justiniens, qui l'avoient achetée de la Republique de Genes, & ausquels le Grand Seigneur l'ôta en 1566. Les Chrétiens y furent d'abord traitez des Turcs avec assez de douceur. On leur conserva leur bien, & on les laissa dans le Château; mais les Galeres de Florence s'étant efforcées de surprendre cette Isle en 1595. les Turcs, qui

Scio.

Nouvelle Relation.

crurent que les Chrétiens les avoient appellez, les chasserent du Château; & peu s'en fallut qu'ils ne fissent des Mosquées de leurs Eglises. La Religion Chrétienne s'y est pourtant toûjours maintenuë depuis ce tems-là avec plus de liberté, qu'en aucun endroit de la Turquie.

Voyages de Tavernier, tom. 1.

Il y a trente-six Villes dans cette Isle, dont la principale, qui porte le nom de l'Isle, contient environ trente mille ames. Il y a à peu près quinze mille Grecs, huit mille Latins, & si mille tant Turcs, qne Juifs. Entre plusieurs Eglises Grecques & Latines, dont les dernieres sont restées du tems des Genois. Il y en a quelques-unes assez belles, & les cinq principales Eglises Latines sont la Cathedrale, & celles des Capucins, des Socolantins, des Dominicains, & des Jesuites, qui y ont aussi un College, où ils enseignent publiquement. Tous ces Religieux, dont je viens de parler portent leur habit, font les ceremonies de leurs Eglises à portes ouvertes, & même la Procession dans les ruës. Les Turcs y ont leurs Mosquées, & les Juifs leur Synagogue. Il s'y voit aussi plusieurs Monasteres de Religieux Grecs, &

même plusieurs Couvents de Religieuses, chez qui on va causer librement, jusques dans leurs chambres. Elles ne font point vœu de clôture, & sont de Religion Grecque, de l'Ordre de saint Basile. On voit à deux lieuës de la Ville un tres-beau Couvent de S. Basile, dédié à la Sainte Vierge, où il y a 200. Caloyers.

La créance de ces Grecs sur les articles suivans, est conforme à tous les précedens, comme vous allez voir. Ils confessent premierement que la Transsubstantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, se fait par le Prêtre, avec les paroles de Nôtre-Seigneur. 2. Que la Chair & le Sang entrent dans les communians. 3. Qu'après la consecration, le Corps & le Sang demeurent dans la sainte Eucharistie. 4. Que la sainte Eucharistie est offerte par les Prêtres pour les vivans & pour les morts. 5. Qu'on lui doit une adoration de latrie. 6. Que l'Eglise ordonne les jeûnes comme elle veut. 7. Elle dit que Jesus-Christ est le seul Mediateur pour le peché originel, & les personels; & qu'après sa Resurrection, tous les Saints le sont pour les choses dont nous avons be-

Perpet. de la Foy, tom. 3.

ſoin. 8. Que Dieu eſt adoré d'une maniere differente de celle dont on honore les Saints & leurs Reliques; Dieu par un culte de latrie, la Sainte Vierge d'hyperdulie, & les Saints de dulie. 9. Elle rend un honneur relatif aux Images. 10. L'Egliſe a ſept Sacremens, le Baptême, le Chrême, la ſainte Euchariſtie, la Penitence, l'Onction des malades, le Sacerdoce & le Mariage. 11. Que les Prêtres ſont ordonnez par les Evêques, par qui l'Egliſe doit être neceſſairement gouvernée. 12. Le Gouvernement des bons Evêques eſt fort utile. 13. Que l'Egliſe ne ſe trompe jamais. 14. Qu'il y a deux Egliſes, la viſible & l'inviſible: celle d'ici bas eſt viſible, celle d'enhaut inviſible. 15. Que les Livres de Tobie, Judith, la Sageſſe, de Syrac, de Baruch, des Machabées, ſont parties de l'Ecriture, & ſont lûs comme tels.

Stampalia. L'Iſle de Stampalia profeſſe la Religion Grecque, & dépend pour le ſpirituel de l'Archevêque de Sifanto, qui y fait ſa réſidence une partie de l'année. L'Egliſe pincipale eſt conſacrée à Agios Georgios. Les Papas ou Prêtres Grecs, y vivent dans une grande ignorance.

ignorance. Leur créance est semblable à toutes celles dont nous venons de parler. Les Missionaires que l'Eglise Latine envoye dans cette Isle, n'ont point de plus grand vice à combattre, à ce qu'ils disent, parmi ces Insulaires, que le blasphême, qui y est tres-commun.

Les habitans d'Amorgo professent aussi la Religion Grecque, & l'on y voit un grand Monastere de Caloyers, bâti dans le roc, & consacré à la Panagia, ou à la Toute Sainte, dont nous avons déja parlé. Ce Monastere est en grande veneration par tout l'Archipel, & ces Religieux tiennent par une pieuse tradition, que son Fondateur fut miraculeusement assisté des Anges, qui tenoient le cordeau, quand on le bâtissoit. Ils conservent avec grand respect une Image de la Sainte Vierge, & assûrent que quand elle y est invoquée, elle assiste ceux qui la reclament. On y voit aussi des Monasteres de Religieuses, qui suivent l'Institution de S. Basile. Leur créance est semblable à celle dont nous venons de parler. **Amorgo.**

L'Isle de Pathmos est fameuse par l'exil de S. Jean l'Evangeliste, & où **Pathmos.**

il composa son Apocalypse dans une grotte, nommé par les Grecs *Theoskiposti*. La Ville ou Bourgade, composée de quinze ou seize cent personnes, qui sont tous Grecs, & qui suivent le Rit de l'Eglise Orientale. On y voit un grand Monastere de Religieux Grecs, & plusieurs autres, qui sont dispersez dans l'Isle. Leur créance est de même que celle des Grecs.

Scarpanto. Les habitans de l'Isle de Scarpanto, qui est entre celles de Candie & de Rhodes, & dont les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem avoient autrefois fait un boulevart de la Chétienté contre les Sultans d'Egypte & contre les Turcs, sont presque tous de la Religion des Grecs. Son circuit est de 70. mille.

Samos, Lero, Calamo, Lango, Nissaro, Piscopia. L'Isle de Samos, où il y a un Archevêque Grec, qui est dans l'Asie, celles de Lero, de Calamo, de Lango, de Nissaro & de Piscopia, qui sont toutes Evêchez Suffragans de Samos, professent aussi la même Religion Grecque.

Relation de la Mission de Constantinople du 15 Mars 1681. Au reste, les Missionaires ont des résidences dans la plûpart des Isles de l'Archipel, principalement à Naxie à Tyne, à Santarini, Negrepont, Chio,

Smyrne, & dans Constantinople ; où ils s'exposent tous les jours à mille dangers, tant pour le salut des Catholiques, que pour convertir les Infideles, & ramener les Schismatiques au sein de l'Eglise. Ils ont soin des Baignes ou Prisons du Grand Seigneur, dans lesquelles les Esclaves Chrétiens sont renfermez. Ce sont des lieux assez bien bâtis, remplis quelquefois de plus de dix mille Esclaves. Il ne leur reste que la liberté de vivre en Chrétiens, & de faire publiquement les exercices de leur Religion. Ils ont là leurs Chapelles, destinées aux Offices Divins. Ces Peres y vont coucher la veille des Fêtes & des Dimanches. Ils y disent la Messe, & font une Exhortation avant le jour à ceux qu'on doit emmener au travail. Lorsque le jour est venu, ils vont dire encore chacun une Messe dans d'autres Chapelles pour le reste des Esclaves, & ils font, comme auparavant le jour, l'explication de l'Evangile. Les Esclaves de Russie ont dans ces prisons une Chapelle particuliere ; & comme ils étoient fort abandonnez, à cause de leur Langue bizarre & extraordinaire, on a fait venir un Pere Jesuite de Pologne, qui en a eu

soin deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'un autre lui ait succedé. Et pour faire le détail de ces Missions, nous commencerons par celle de Constantinople, qui est la plus considérable.

Relation de la Mission de Constantinople de 1698.

Ce fut l'an 1583. que les Catholiques Latins demeurerent à Pera & à Galata, Fauxbourgs de cette grande Ville, voyant que faute d'instruction, & encore plus par le mauvais exemple de ceux qui les devoient édifier, leur nombre diminuoit tous les jours, résolurent de demander des Missionaires, pour rétablir la pieté parmi eux, & réveiller le goût des Lettres dans leur Jeunesse, que la licence & l'oisiveté avoient extrêmement corrompuë. Pour exécuter ce dessein, ils crûrent ne pouvoir prendra de meilleures mesures, que d'y interesser le zele des Rois Tres-Chréiens, Protecteurs de la Religion dans le Levant.

Henry III. avoit alors pour Ambassadeur auprès de Soliman II. Jacques de Germini, Baron de Germole, habile Ministre. Les Catholiques s'adresserent à lui, & le prierent de demander un Pape, au nom de son Maître, la grace qu'ils avoient si à cœur.

Gregoire XIII.

Ce Souverain Pontife attendoit depuis long-tems l'occasion d'établir une Mission à Constantiople. Les Lettres de l'Ambassadeur de France & celles des Catholiques, lui furent renduës tout-à-propos. Pour profiter d'une conjecture si favorable, il en confera avec le General des Jesuites, & lui laissa le soin de choisir les Ouvriers qu'il jugeroit les plus propres pour commencer cette expédition.

Ce Pere General nomma d'abord le Pere Jules Mancinelli, Italien, qu'il fit Supérieur de deux autres Peres. Ils se mirent tous trois en chemin, & arriverent heureusement à Constantinople le 8. Novembre 1583. **Aquaviva.**

Ces Missionaires furent tres-bien accueillis de l'Ambasseur de France & du Baïle de Venize. Soliman avoit donné à l'Ambassadeur de France l'Eglise de saint Benoît, que ce Seigneur lui avoit demandé, pour servir à la Nation, & encore plus pour empêcher qu'elle ne fût convertie en Mosquée, selon les ordres que le Sultan en avoit déja donnez.

Les trois Peres ne furent pas longtems sans commencer les exercices de leur Mission. Dès le premier jour qu'ils

prêcherent, il y eut un si grand concours à leurs Sermons, que l'Eglise n'étant pas capable de contenir le monde qui s'y assembloit, ils furent contraints de prêcher dans les autres Eglises.

Comme leurs Sermons remuoient les consciences, on en vit bien-tôt des fruits. Les Confessions qui étoient auparavant tres-rares, devinrent fréquentes, & furent suivies des changemens des mœurs : Ce qui parut dans la réforme de plusieurs abus, & entre autres de deux principaux, fort communs à Constantinople, contre lesquels les Peres se déclarerent avec beaucoup de zele & de force. Le premier étoit parmi les Négocians, qui exerçoient de grandes usures en certains Contrats qui se faisoient sans scrupule pour le rachat des pauvres Captifs ; & le second étoit parmi des Chrétiens, & même des Catholiques, qui épousoient des femmes à la Turque, pour n'être point recherchez par les Magistrats, & qui vivoient ainsi avec sûreté dans un concubinage public. Ces deux désordres furent entierement corrigez.

Tous occupez qu'étoient ces Peres

de leurs Prédications, ils ne laisserent pas d'ouvrir une Ecole pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans des Schismatiques, aussi bien que des Catholiques, la remplirent incontinent. Leurs parens mêmes les y accompagnoient, pour profiter de l'instruction qu'on faisoit à leurs enfans. Outre ces occupations, ils alloient dans les prisons & dans les hôpitaux, pour y consoler & instruire ceux qui demandoient leur secours. De plus, il falloit encore donner des heures à des Religieux, des Prêtres & des Evêques, qui vouloient avoir des Conferences particulieres avec eux. Le Patriarche Grec d'Antioche, & celui d'Alexandrie vinrent souvent les consulter sur diverses questions de conscience, & certains doutes qu'ils avoient ;, & insensiblement dans ces entretiens ils se trouverent si persuadez de la verité de la Religion Catholique, & de la Primauté de l'Eglise Romaine, qu'ils écrivirent au Pape ; pour lui témoigner leur soumission.

Les Metropolites d'Ephese & de Cesarée suivirent leur exemple, & souscrivirent de leur main l'Acte de leur obéissance. Onze autres Prélats,

tous Metropolites, & des principaux de la Grece, firent la même chose. Le Patriarche des Armeniens, & l'Archevêque de Croia, Patriarche & Primat de toute l'Albanie, après bien des Conferences avec les Missionaires, ouvrirent enfin les yeux à la verité; & pour preuve de leur retour sincere à l'Eglise Romaine, ils voulurent aller à Rome en propres personnes, & à pied, pour y baiser les pieds du Vicaire de Jesus-Christ. Jeremie, Patriarche de Constantinople, députa deux de ses Prêtres, pour faire de sa part au Souverain Pontife la protestation de Foy. Ce dernier; peu de tems après, fut supplanté par l'ambition d'un Caloyer, nommé Baptiste, qui donna 24000. écus à la Porte, pour monter sur le Trône Patriarchal; ce qui causa un grand trouble dans l'Eglise Orientale, & ce qui est encore aujourd'hui pour elle une source de malheur & de scandale: Car les Turcs voyant qu'il y a beaucoup à gagner, en trafiquant de ces Dignitez, sont toûjours prêts de les vendre à quiconque les veut acheter plus cher; d'où il arrive que le mérite en est souvent exclus, & que le vice a tout ce

qu'il faut pour y parvenir.

C'eſt ce qui arriva, lorſque le Caloyer Baptiſte uſurpa le Siege de Conſtantinople, & c'eſt auſſi ce qui fit dire à Nicephore Caliki, Metropolite de Philippopoli, Prélat tres-Orthodoxe, que leur Egliſe s'étoit perduë, & qu'elle avoit paſſé de la nouvelle Rome à l'ancienne.

Si-tôt que cet Intrus eut obtenu la place, dont il étoit ſi indigne, les Miſſionaires ne manquerent pas de repréſenter aux mieux intentionnez d'entre les Prélats Grecs les ſuites pernicieuſes de telles uſurpations: & ils ne le firent pas inutilement: car les Evêques Catholiques, ravis de trouver des gens ſûrs, à qui ils pûſſent ouvrir leur cœur ſur l'état pitoyable de leur Egliſe, prirent tant de confiance dans les Miſſionaires, qu'ils s'aſſemblerent chez eux, & députerent un Evêque de leur Corps, pour aller à Rome préſenter leur obéïſſance au Saint Pere. Le Pape fut ſi ſatisfait de cette Députation, qu'il envoya le Pallium à Michel, Patriarche d'Antioche, qui en avoit été le principal moteur.

Cette faveur du Saint Siege augmenta la conſidération des Catholi-

ques pour les Peres, & la confiance qu'ils avoient en eux. L'un & l'autre servirent beaucoup aux Missionaires pour le bien de la Religion; car l'ambitieux Baptiste ayant été déposé par leurs soins, & Metrophane tres Orthodoxe, ayant pris sa place, ils continuerent de faire avec plus de liberté & de succés que jamais, leurs Sermons, leur Ecole, leurs Conferences, leurs visites, & tout ce que leur zele leur inspiroit. Si bien que le nombre des Catholiques s'étant de beaucoup augmenté, & les Missionaires ne pouvant plus suffire à l'abondance de la moisson, le Patriarche & l'Ambassadeur de France obligerent un d'eux d'aller en Italie demander un nouveau secours d'Ouvriers Evangeliques. Mais la guerre que Soliman déclara à la Republique de Venize, empêcha son retour, & mourut à Naples; & les autres, que la peste enleva peu de tems après à Constantinople.

Cette Ville étant demeurée quelques années sans Missionaires, l'Ambassadeur de France, qui étoit alors M. de Salignac, touché du malheur de cette Eglise abandonnée, représenta au Roy le besoin pressant de reparer

par de nouveau Missionaires la perte des premiers.

Le Roy donna ordre qu'on en fît partir six, & assigna des fonds pour leur entretien. Le succès de ces derniers fut bien different de celui de leurs prédecesseurs ; car à leur arrivée, on leur refusa leur Maison & leur Eglise de S. Benoît. Bien-tôt après les Renegats les accuserent d'être des hommes seditieux & des Espions du Pape ; & étant accusez par un puissant ennemi, le Grand Vizir, sur ces dépositions, fit arrêter les Peres. Henry IV.

Si-tôt que M. l'Ambassadeur en fut averti, il prit leurs interêts, leur fit rendre la liberté, & les remit en possession de leur Eglise.

Etant remis en liberté, ils commencerent de reprendre leurs fonctions. Ils ouvrirent leur Eglise. Ils y prêcherent tous les jours en Italien & en Grec vulgaire, avec un grand concours de Francs, de Grecs & d'Armeniens. Des Caloyers mêmes, des Papas & des Religieux du Mont Athos prierent les Missionaires de faire pour eux en particulier des Conferences, qui eurent tant de succès, que des Evêques voulurent bien les honorer de

leur presence. Le Patriarche de Constantinople y assista, & celui de Jerusalem en passant par-là.

Ces heureux commencemens furent interrompus par la mort de M. l'Ambassadeur, leur Protecteur ; & ce qui ayant renouvellé contre eux les anciennes accusations, les Missionaires furent une seconde fois arrêtez, & conduits au Tribunal du Caimacan, qui les fit mettre en prison dans des basses fosses, où ils souffrirent des maux inoüis, ausquels ils auroient succombé, sans l'arrivée du Baron de Sanoy, de la Maison de Harlay, nommé Ambassadeur en cette Cour, qui leur sauva la vie & la liberté, & les remit dans leurs premiers emplois.

Cette nouvelle persecution redoubla la ferveur non seulement des Missionaires, mais même celle des Chrétiens. Ils venoient en plus grande foule que jamais aux Instructions & aux Sermons des Missionaires.

M. L'Ambassadeur, qui les favorisoit extrêmement, vit bien qu'ils étoient en trop petit nombre ; & d'ailleurs ayant déja des vûës pour établir des Missions dans quelques Villes principales de l'Empire Ottoman,

fit venir une nouvelle troupe d'Ouvriers Evangeliques, qui devinrent ensuite capables d'en former d'autres, qui vinrent après eux; car la France a toûjours continué de donner des Missionaires à l'Orient, pour prendre la place de ceux, dont l'excès des fatigues abrege les jours. Ceux qui ont eu le bonheur de les obtenir sous le Regne de Loüis XIII. & sous le Roy d'à present, ont beaucoup accrû le Royaume de Dieu, à la faveur de la puissance redoutable de ces deux grands Princes, & du zele ardent qu'ils ont toûjours fait paroître pour la Religion.

Mais quelque protection qu'ils en ayent reçûë, ils n'ont pas cependant été exemts des traverses dont Dieu a interrompu de tems en tems le cours de leurs succès, pour redoubler leur courage, & augmenter leur Foy. Ils ont eu à souffrir de l'avarice des Turcs, de l'infidelité des faux Freres parmi les Chrétiens Schismatiques; & plus souvent de la trahison des Renegats. On a vû les uns chassez de leurs Missions avec opprobres; les autres chargez de chaînes dans les prisons: quelques-uns même ont peri par le fer & le poison.

Mais malgré leurs persecutions, ils n'ont pas laissé de porter le flambeau de la Foy dans differentes Provinces de l'Empire Ottoman, & d'éclairer un grand nombre de Chrétiens heretiques. Ils ont parcouru presque toutes les Isles de l'Archipel, particulierement dans celles de Negrepont, de Scio, de Tine, de Santorin, de Naxi & de Paros.

De plus, ils furent dans l'Anatolie, la Romanie & la Morée. Ils penetrerent même jusques dans la Syrie & dans la Terre-Sainte.

Dans toutes ces excursions, ils firent des biens considerables. Ils baptiserent quantité d'enfans & d'adultes. Ils rendirent même à l'Eglise Catholique des Prêtres, des Evêques, des Patriarches, entre lesquels on a vû le celebre Jacob, Patriarche des Armeniens, André, Patriarche des Suriens, & son ancien Maître Constantin, Archevêque de la Nation, qui sont morts tous en réputation de sainteté.

Les celebres conversions qui se firent dans les prisons des sept Tours, furent encore les fruits des travaux des Missionaires. Vingt-trois Gentilshommes Hongrois y abjurerent l'Heresie

Lutherienne. Plusieurs Catholiques d'un rang distingué y expirerent sous les coups ; & d'autres, consommez de miseres, d'une longue captivité, y moururent, pour n'avoir point voulu changer de Religion.

Mais pour en venir à un plus grand détail des occupations que ces Missionaires ont presentement à Constantinople, ils y sont au nombre de six, qui elle seule en demanderoit un plus grand qu'il n'y en a dans la Grece entiere ; car on y compte plus de cent mille Grecs, quarante mille Armeniens, autant de Juifs, environ trente mille Esclaves de differentes Nations, & grande quantité d'Européens de toutes sortes de Religions.

Leur Eglise est toûjours ouverte. Ils y font toutes leurs fonctions avec la même liberté qu'on a dans les Eglises de France. Ils y disent publiquement la Messe. Ils y administrent les Sacremens, & y prêchent la parole de Dieu. Les Fêtes & les Dimanches elle ne désemplit pas ; & ceux qui s'y rendent, pourroient faire honte aux Chrétiens de France. A la fin de la Messe, on fait une petite Instruction en differentes Langues, pour l'utilité des Chrétiens

de differentes Nations. L'après-dîné, le Sermon & les Prieres publiques étant finies, ils sont tous occupez dans des Conferences particulieres avec plusieurs personnes, qui viennent s'instruire sur des points de Religion. Pendant les tems de Carême & d'Avent, ils redoublent les Instructions dans leur Eglise. On y prêche regulierement trois fois la semaine, & souvent plusieurs fois en un jour, & en diverses Langues. L'Eglise est toûjours pleine. Les Prédicateurs, en sortant de chaire, remontent quelquefois dans celles des Eglises des Grecs & des Armeniens.

Quant aux exercices qui se pratiquent au dehors, comme de toutes les Nations qui abondent en cette Ville, celle des Grecs est la plus nombreuse, les Missionaires la cultivent ici par préference aux autres, qui trouvent dans leur propre Païs leurs instructions.

Il faut convenir que le Schisme a toûjours ici beaucoup de force, & qu'il perd un grand nombre d'ames; mais il n'est point, a beaucoup près, un ennemi si redoutable aux Missionaires, que l'ignorance & le vice.

L'ignorance

L'ignorance des Grecs eſt ſi grande, que la plûpart ne connoiſſent point d'autre difference entre leur Egliſe & la nôtre, que celle qu'ils remarquent à l'exterieur, c'eſt-à-dire dans les jeûnes & dans les ceremonies qu'ils obſervent & que nous n'obſervons pas. Ils ne ſçavent ce qu'ils doivent croire, ni ce que nous croyons. Ainſi ils ſont toûjours expoſez à tomber dans autant d'erreurs, qu'il y a d'Heretiques qui les approchent. Leurs Prêtres, bien loin de les inſtruire, ont pour la plûpart beſoin d'être inſtruits eux-mêmes. Leur Patriarche ſonge à ſe maintenir dans ſa Dignité, qui eſt continuellement expoſée à des encheres. Les Evêques de leur côté, ne ſont occupez qu'à amaſſer dequoi vivre. Pluſieurs même ſont contraints de le chercher dans des métiers.

Pour ce qui eſt du vice, comme il ſe commet impunément, il fait ici de grands déſordres. On ne laiſſe pas cependant, au milieu d'une Egliſe auſſi deſolée qu'eſt celle dont nous parlons, de trouver des ames choiſies, qui demeurent dans la pratique ſainte de leur Rit & de leurs Coûtumes.

Il eſt donc neceſſaire de ſoûtenir

la vertu de ceux-ci, de corriger les mœurs de ceux-là, & de guerir cette grossiere ignorance, qui infecte toute la Nation. C'est pour cet effet que ces Missionaires sont souvent occupez à faire les visites des Chrétiens, pour les instruire familierement, conformément a leurs besoins.

Ils vont aussi souvent rendre leurs devoirs aux Evêques & à leur Clergé, avec lesquels ils entretiennent une parfaite intelligence. La conversation est toûjours sur quelque point de Religion.

Outre cette occupation, ils en ont une autre beaucoup plus laborieuse. C'est la Mission qu'ils font dans les Bagnes du Grand Seigneur, & dans ceux de quelques Seigneurs particuliers. Ces Bagnes sont des prisons, où ces Infideles renferment les Esclaves qu'ils achettent, ou qu'ils font sur des Chrétiens dans les guerres qu'ils ont avec eux. Il y en a jusqu'à trois mille dans celui du Grand Seigneur, tous pour la plûpart Moscovites, Polonois, Roux, Allemans & François. Il n'est pas possible de faire une juste peinture de l'état déplorable de ces malheureux.

Aux approches de ces vastes cachots, on entend avec horreur le remuëment de leurs chaînes, avec le bruit des coups qu'ils reçoivent, & des cris que la violence du mal leur fait jetter. Leurs visages paroissent haves, & leurs corps attenuez des fatigues continuelles de la prison & du travail qu'on leur impose. Ils ne vivent que de pain & d'eau. Ils n'ont point d'autre lit que la terre Leur corps est à demi-nud, & le mauvais air qu'ils respirent dans un lieu si infect, engendre une infinité de vermines, qui les tourmentent continuellement; & les malades, qui ne sont pas autrement traitez que ceux qui se portent bien.

Mais l'assemblage de tant de maux, que quelques-uns de ces Esclaves souffrent depuis trente & quarante ans, rien ne leur est plus insupportable que la dureté des Officiers commis à leur garde, qui ne leur parlent que le bâton à la main; & ce qui fait que ces pauvres Captifs sont souvent prêts à se désespcrer.

C'est dans ces Bagnes que ces Missionaires trouvent une riche moisson. Comme la liberté de vivre & mourir

en Chrétien, eſt le ſeul bien qui reſte à ces miſerables, ces Miſſionaires les aident à en faire un bon uſage.

Toutes les Fêtes & Dimanches, deux d'entre eux ſe rendent de tres-grand matin dans ces priſons, pour les faire prier Dieu, leur dire la Meſſe, & les inſtruire avant qu'ils aillent au travail. Etant partis, les Miſſionaires demeurent auprès des malades, pour leur faire entendre la Meſſe, les conſoler dans leurs maux, & leur rendre les ſervices dont ils ſont capables.

Le ſoir, au retour du travail, ils retournent aux Bagnes pour les encourager, & ne les point laiſſer tomber dans le deſeſpoir; Et c'eſt dans ces lieux qu'il ſe voit de grandes converſions, & que Dieu répand tous les jours ſes benedictions.

Voilà une partie des biens qui ſe font dans la Miſſion de Conſtantinople. Mais quelques grands qu'ils ſoient en nombre, il en reſte encore beaucoup à faire; car il y a bien des Grecs qui demeurent ſans inſtruction, les Armeniens ſont preſque abandonnez, les Eſclaves de l'un & l'autre ſexe, qui ſont dans les maiſons particulieres, ne peuvent être ſecourus: D'où il arrive

que plusieurs d'entre eux, gagnez ou forcez par leurs Maîtres, renoncent à leur Religion. Tout ce que ces Missionaires peuvent faire, est de leur envoyer quelques bons Livres, pour les entretenir dans le Christianisme.

Il faut ajoûter parmi les biens qui se font à Constantinople ceux que les Missionaires ont tâché de faire dans Andrinople.

Le zele que feu M. Girardin, Ambassadeur du Roy, a toûjours eu pour la Religion, lui avoit fait entreprendre l'établissement d'une Mission fixe dans cette Ville, qui est aujourd'hui la demeure ordinaire du Grand Seigneur. Le vice & l'erreur qui y regnoient, joints à l'abandon où étoit un grand nombre d'Esclaves de toutes les Nations de l'Europe, qui vivoient sans instruction, & qui mouroient sans secours, furent pour lui un puissant motif pour y établir des Missionaires. Mais la mort ayant prévenu l'exécution de ses desseins, M. de Châteauneuf, son succeseur, voulut achever ce que son prédecesseur avoit commencé. Les premiers Missionaires qu'il y établit, y travaillerent avec beaucoup de succès à l'instruction des Grecs

& des Armeniens de cette Ville : Mais la peste ayant ravagé cette Ville, ils furent enveloppez dans le malheur commun. Il eût été à souhaiter qu'il y eût une demeure stable, pour y en placer d'autres ; mais le fonds ayant manqué, ils se contentent que deux d'entre ceux de Constantinople aillent de tems en tems porter la Mission dans cette Ville. Voici ce que porte leur derniere Relation. Il y a beaucoup plus de travail que quatre Missionaires n'en sçauroient faire ; car on y compte plus de 8000. Grecs ; plus de 400. familles Armeniens ; & beaucoup d'autres Chrétiens de diverses Nations & de diverses Sectes. Ils font toutes leurs fonctions dans l'Eglise de la Republique de la Raguse avec toute liberté ; & ce sous la protection de M. l'Ambassadeur.

Mais c'est s'être assez étendu sur les Missions de Constantinople & d'Andrinople ; il faut parler des autres de Grece.

Relation de la Mission de Smirne 1695. Smirne, si fameuse autrefois, pour être la principale des sept Eglises de l'Asie, & le lieu où s'assembloient les Etats Generaux du Païs, est encore aujourd'hui une des plus celebres &

des plus illustres Villes de la Domination du Grand Seigneur. Elle est de la Natolie, au fond d'un Golfe de l'Archipel, au côté droit de l'Isthme; où commence la Presqu'Isle de Clazomene, qui est vis-à-vis de l'Isle de Schio. On y compte plus de soixante mille habitans, dont il y en a la moitié de Chrétiens de l'un & de l'autre Rit, avec un grand nombre de Juifs, & encore une plus grande affluence, d'Etrangers, que le commerce y attire, non seulement de toutes les Nations de l'Asie, mais encore de celles de l'Europe.

Il y a presentement sept Missionaires dans cette Ville, bien différente de ce qu'elle étoit autrefois, lorsque le Saint Esprit n'avoit aucun reproche à lui faire. Les desordres qui ont deshonoré Constantinople, ont passé jusqu'à Smirne; & d'une Eglise si parfaite, ils en ont fait une Eglise pleine de rides & de taches. L'Apôtre Saint Jean la sanctifia autrefois par sa presence, & S. Polycarpe, Disciple de cet Evangeliste, & nommé par lui Archevêque de Smirne, y souffrit à l'âge de 86. ans un glorieux martyre.

Les Missionaires y furent introduits

sur la fin de l'année 1623. M. de Celi, de la Maison de Harlay, Ambassadeur à la Porte, les demanda, sur la remontrance que M. Samson, alors Consul des François, lui fit du besoin que cette Ville avoit de Missionaires, pour tâcher à réparer les breches que le Schisme & ses suites y avoient faites. Ils y firent des instructions en differentes Langues, & l'exemple du Consul, qui s'y trouvoit des premiers, y attira toute sa Nation, & celle-ci toutes les autres. Les Grecs sur tout y vinrent en grand nombre. Sept années se passerent ainsi dans des succès considerables; mais le changement de Consul qui arriva, causa une révolution dans les emplois des Missionaires. Une persecution obligea les Missionaires de changer cinq ou six fois de demeure. On les poursuivoit par tout, & ils furent reduits à se cacher dans des Vaisseaux sur le Port.

Pendant les cinq années que dura cette tempête excitée contre les Missionaires, ils ne laisserent pas de visiter secretement les plus zelez Chrétiens, pour entretenir leur pieté. L'Archevêque, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui n'avoit pû empêcher

cette

cette persecution, gemissoit de son côté, se voyant sans le credit de pouvoir proteger des personnes, dont l'Eglise avoit reçû de si grands services; craignant donc de les perdre, & pressé d'autre côté par les Catholiques de sa Nation, qui le conjuroient d'avoir recours au Roy Tres-Chrétien, leur puissant Protecteur, il prit la résolution de lui presenter une Requête au nom des Grecs, dont il étoit l'Archevêque, aussi-bien que les Armeniens, animez de cet exemple, qu'ils adresserent au Pape & au Roy au nom de leur Nation. Urbain. VIII. Loüis XIII. 1632.

Ces deux Lettres, qui font voir les heureuses dispositions qui étoient alors dans ces Peuples, & qui sont encore aujourd'hui les mêmes, eurent tout l'effet qu'en devoient attendre ceux qui les écrivirent. Ce Roy, également juste & pieux, fit mettre dans les instructions de son Ambassadeur un Article en faveur des Missionaires, confirmé & renouvellé plusieurs fois, dont voici l'Extrait.

L'emploi principal de l'Ambassadeur du Roy à la Porte, est de proteger, sous le nom & l'autorité de Sa Majesté, les Maisons Religieuses, éta-

blies en differens endroits du Levant; comme aussi tous les Chrétiens qui y vont & en viennent, à dessein de visiter les saints lieux de la Terre-Sainte. C'est pourquoi Sa Majesté recommande à M. de Marcheville, son Ambassadeur à la Porte, de travailler sans relâche à maintenir les Religieux dans la possession de leurs Maisons, & dans la joüissance entiere des libertez & franchises, qui leur ont été accordées par les Capitulations faites entre le Roy & le Grand Seigneur, & même d'y en ajoûter de nouvelles, s'il est possible, afin d'affermir lesdits Religieux dans leurs établissemens, & les mettre à couvert des persecutions & des avanies, qui leur sont suscitées par les ennemis de nôtre Religion. Mais comme parmi les Religieux, il n'y en a point qui ayent eu plus de traverses, & qui ayent souffert plus de violence que les Missionaires Jesuites : & de plus, comme il y a toûjours à craindre que la mauvaise volonté de ces mêmes ennemis de nôtre sainte Loy ne tâche par de nouvelles entreprises à troubler le zele de ces Missionaires dans l'exercice de leurs fonctions, ledit sieur de Marcheville aura l'œil qu'il

ne se passe rien au préjudice de ces Missionaires : Et s'il arrive qu'il se forme, où qu'on exécute quelque entreprise contre eux, il en portera incontinent ses plaintes au Grand-Seigneur & à ses Ministres, afin de réparer sans délai tout ce qui pourroit être contraire aux Articles accordez en leur faveur par sa Hautesse.

M. l'Ambassadeur satisfit pleinement aux ordres de la Cour. Il mit bien-tôt les Missionaires de Smirne en état d'y avoir un établissement solide. Leurs ennemis ne dirent plus mot. Les Peres recommencerent les exercices de leur Mission avec une ferveur nouvelle, & avec une entiere liberté, qui passa à leurs successeurs, & dont ils joüissent encore aujourd'hui.

Ce n'est pas qu'ils ayent toûjours eu un calme parfait. Des orages de tems en tems se son élevez contre eux; mais l'abondance de leur consolation a été plus grande que celle de leurs peines. Ils ont vû des Prêtres & des Evêques envoyer à Rome leur profession de Foy, & demander la benediction du Souverain Pontife, comme une marque de leur réünion volontaire avec le Saint Siege. Ils ont vû un grand

nombre de Grecs & d'Armeniens suivre en cela l'exemple de leur Pasteur, & donner ensuite des marques éclatantes de leur foy & de leur vertu. Ces marques ont paru dans la frequentation des Sacremens, dont plusieurs n'avoient pas approché depuis bien des années; dans des reconciliations, qui ont fait beaucoup d'honneur à la Religion; dans le retranchement de plusieurs abus, que le libertinage avoit introduits; mais particulieremen dans le courage que plusieurs Chrétiens ont fait voir, en donnant leur sang & leur vie pour Jesus-Christ. L'on espere que les exemples de ces hommes genereux, qui ont édifié les Chrétiens d'Orient, n'édifieront pas moins les Chrétiens d'Occident.

C'est ainsi que les benedictions du Ciel n'ont point cessé de couler en abondance sur la Mission de Smirne, & sur les Missionaires, jusqu'en 1688. qu'un grand tremblement de terre ruina presque toute la Ville, & pensa perdre la Mission.

Ce qui arriva le 10. Juillet de cette année. En moins de 24. heures, la terre s'entrouvrit jusqu'à huit fois, & engloutit plus des deux tiers de la Ville.

Quelques heures après, on vit des tourbillons de feu s'échapper par des crevasses de la terre. Un grand vent qui s'éleva pour lors, les porta de tous côtez, & alluma un affreux incendie, qui acheva de consumer les restes des ruines. Vingt mille hommes perirent, soit par le feu, soit par le bouleversement des maisons. Celle des Missionaires fut du nombre de celles dont il ne parut plus aucun vestige. Ils enleverent pourtant le saint Ciboire du Tabernacle de la Chapelle, malgré le peril évident, qu'ils porterent sur le bord d'un Capitaine Marseillois, qui étoit sur le Port.

Enfin ils perdirent tout le reste. Mais dans cette perte commune, ce qui leur fut plus sensible, fut de se voir presque sans esperance de pouvoir rétablir leur Mission : car la politique des Turcs ne souffre point de rétablissement des Eglises détruites, croyant par-là sapper les fondemens de la Religion Chrétienne. Mais la Providence, qui veilloit sur eux, ne les affligea, ce semble, alors, que pour réparer aujourd'hui leurs pertes avec usure. M. Girardin, qui étoit alors Ambassadeur à la Porte, ayant appris le malheur de

cette Ville, y envoya incessamment M. Blondel, son Chancelier, avec des Patentes du Consulat, lequel donna dans cette occasion de grandes preuves de son merite & de son habileté : car il sçut si bien gagner la confiance de toutes les Nations, que malgré les pertes qui les avoient découragez, il leur fit prendre la résolution de rendre leur commerce plus florissant que jamais.

Il n'attendoit plus que les ordres de M. l'Ambassadeur, pour travailler au rétablissement de la Chapelle des Missionaires. Ce fut ici, où ils connurent parfaitement le credit des Ambassadeurs de France en cette Cour. M. Girardin n'eut pas plûtôt demandé, de la part du Roy son Maître, un Commandement pour rebâtir, non pas une Chapelle, mais une Eglise entiere, qu'il l'obtint, & l'envoya en diligence au Consul, qui fit jetter les fondemens de la nouvelle Eglise, si tôt qu'il l'eut reçû ; & sa generosité lui fit trouver dans ses propres deniers les avances necessaires.

Messieurs de la Chambre Royale du Commerce de Marseille pourvûrent aussi aux besoins de la Religion, & à

ceux des Miſſionaires. Ils leur firent rebâtir une Egliſe à leurs frais ; & pour cela, ils ordonnerent des levées ſur tous les Vaiſſeaux François qui chargeroient à l'Echelle de Smirne : & en moins de deux ans, l'Egliſe fut achevée. Le troiſiéme Decembre l'ouverture s'en fit, & fut miſe ſous la protection de S. Loüis. La ceremonie en fut faite par M. le Vicaire Apoſtolique en preſence de l'Archevêque des Armeniens & de pluſieurs autres Prélats. M. le Conſul y aſſiſta à la tête de la Nation. Tout ce qu'il y avoit de Grecs & d'Armeniens à Smirne, y donnerent des marques de leur pieté. La journée ſe paſſa dans tous les exercices de Religion. On y preſcha en trois Langues differentes. Aprés la grande Meſſe & les Vêpres, la benediction du Saint Sacrement fut ſuivie d'une décharge generale de tous les canons qui étoient ſur les Vaiſſeaux François, pendant qu'on entendoit de tous côtez les cris de *Vive le Roy*. Mais ce qui parut de plus remarquable, c'eſt que tout cet éclat qu'il ſemble qu'on doit éviter en tout ce Païs-là, bien loin de choquer perſonne, édifia ceux qu'on auroit crû y devoir trouver à redire. Pluſieurs de ce

nombre furent presens à la ceremonie avec beaucoup de respect. On dit même que quelques-uns d'eux, charmez de la pieté des Fideles, s'écrierent en leurs Langues : *O que les Chrétiens ont de Foy !* Ce qui est tres-constant, c'est que ce jour-là, pour eux, aussi bien que pour les Catholiques, fut un jour de joye & de réjoüissance.

Depuis ce tems-là, cette Eglise a toûjours été frequentée. On y voit quantité de Communians à toutes les Messes. Les Dimanches ils assemblent dans leur court les pauvres de la Ville, à qui ils font le Cathecisme, & l'aumône à la suite.

L'Ecole se tient tous les jours, matin & soir.

Ils continuënt leur Mission sur les Vaisseaux François, Venitiens, Genois & Ragusois, qui sont au Port. On n'oublie pas celle des Hôpitaux & des Prisons, non plus que les visites des familles Chrétiennes.

Dans tous ces emplois, les Missionaires font des conversions & de bonnes œuvres.

On a tout sujet d'être content des Grecs & des Armeniens de cette Ville. Le nombre des Catholiques s'aug-

mente parmi eux. Ils vivent avec édification, & souffrent avec patience les avanies que leur Religion leur attire.

Ils ont encore établi des Congregations de devotion, ausquelles chacun s'enrôle.

De même que l'établissement d'un Seminaire, pour détruire peu à peu le Schisme, si enraciné dans l'Orient & pour ramener tant de brebis égarées au commun Pasteur de l'Eglise. Ce projet a été formé à Paris il y a quelques années, destiné non-seulement pour former les nouveaux Missionaires à la vie Apostolique, & pour leur donner le tems d'apprendre les Langues & les Dogmes des Orientaux, mais encore pour y élever des enfans, choisis dans les differentes Nations du Levant, & les instruire, pour être un jour en état de remplir les Dignitez Ecclesiastiques, & d'en chasser le Schisme, qui s'en est emparé.

Il y a presentement avec eux six jeunes Seminaristes de grande esperance. Le Bâtiment pour ce dessein leur manquoit; mais ils ont encore trouvé dans les liberalitez de Messieurs du Commerce de Marseille, dequoi reparer ce

que le tremblement de terre leur avoit fait perdre, & dequoi bâtir un Seminaire. Lorsqu'il sera achevé, ils auront dequoi loger plusieurs Missionaires & plusieurs Seminaristes, & cette Mission aura l'avantage de fournir des Ouvriers Evangeliques à toutes les Provinces d'Orient, & de leur donner un jour des Prelats pour les gouverner.

Voilà l'état de la Mission de Smirne, & les biens qui s'y sont faits. Il reste à parler de celles de l'Archipel.

Missions dans les Isles de l'Archipel.

Les Isles de l'Archipel ouvrent une grande carriere au zele des Missionaires. Elles sont presque toutes Chrétiennes. Peu de Turcs s'y sont établis. Le Grand Seigneur y envoye de tems en tems un Bacha, pour y recüeillir le tribut qu'elles lui doivent. Les Chrétiens qui les habitent, sont pour la plûpart du Rit Grec, & y sont aussi attachez qu'aux veritez de l'Evangile. Ils ont un pareil attachement pour toutes leurs erreurs. On en a compté autrefois jusqu'à 46. Ce nombre est diminué à present. Les Peuples y sont d'un naturel doux. La liberté de les instruire y est fort grande, & ils reçoivent avec joye les Ouvriers de l'Evangile.

Un des premiers établissemens que les Missionaires ayent fait dans ces Isles, fut dans celle de Chio.

Cette Isle est une des plus considérables de l'Archipel. On y compte jusqu'à quatre-vingt mille ames, dont il y en a dans la Ville environ quarante mille. Les Chrétiens du Rit Latin obéïssent à un Evêque du même Rit, quoique Grec de Nation. Le nombre des Schismatiques est beaucoup plus grand. Ils ont leur Archevêque, qui les gouverne.

Mission de Chio.

Relation de 1695.

Il n'y a point de Païs dans tous les Etats du Grand Seigneur, où l'on ait eu jusqu'à present plus de liberté, que dans cette Isle, pour exercer les fonctions de la Religion Chrétienne.

Les Chrétiens de l'un & de l'autre Rit ont dans Chio plusieurs Eglises, où l'Office Divin se fait avec beaucoup de régularité & de devotion. Les PP. Jesuites y ont un College, où il y a environ 300. Ecoliers, qu'on éleve dans l'étude des belles Lettres, & dans la vertu. On instruit outre cela quantité de jeunes Ecclesiastiques, & on les prépare à recevoir les Ordres sacrez. Il y a dans leur Maison quatre Congregations, aussi belles & aussi

bien ornées qu'en France. Elles sont partagées selon les âges des Congreganistes, & non pas selon leur qualité. Il y en a une pour les veillards. La seconde est pour les persones mariées. La troisiéme est pour les jeunes gens, qui sont audessus de 15 ans, & la quatriéme est pour ceux qui sont audessous. Le nombre de ces Congregations se monte environ a 400. Il fait beau voir tous ces vieillards marcher deux à deux dans les ruës le cierge à la main, accompagner le Saint Sacrement avec une modestie tout-à-fait grande, étant précedez des autres Congreganistes, qui marchent selon leur âge, dont plusieurs portent sur des brancarts ornez les precieuses reliques de quelques Martyrs, qui ont autrefois versé leur sang, pour planter dans l'Orient, & dans leur Patrie même la Foy de Jesus-Christ.

Leur Eglise est fort belle. Le Roy de Pologne y a fait un present d'un Soleil d'argent massif, tres délicatement travaillé. La Maison entretient dix ou douze Jesuites, tous originaires de l'Isle même, d'où la Province de Sicile tire continuellement de tres-bons Sujets. C'est parmi eux qu'on

choisit des Confesseurs de la Langue Grecque, qui sont à la Penitencerie de S. Pierre de Rome, & à celle de Nôtre-Dame de Lorette.

A un mille de la Ville, on voit l'Eglise de S. Isidore, Patron de l'Isle. Les Sciotes ont une veneration particuliere pour ce Saint. Son Corps est conservé dans un caveau ménagé dans l'épaisseur de la muraille.

Les fruits que ces Peres faisoient dans l'Isle dont nous venons de parler, & dans les autres Isles voisines, inspirerent à l'Evêque de Tyne, Visiteur de la Mer Egée, le desir de demander des Missionaires. Mission de Thyne.

Le premier qui se sentit appellé de Dieu pour y aller, fut le Pere Michel Albertin, natif de cette Isle, qui vint au secours de sa Patrie, si-tôt qu'il eut reçû la Lettre de son Evêque. Mais quelque tems après, il fut obligé de demander des Compagnons au Superieur General de Grece, qui lui en envoya un en 1677. Ces deux Peres partagerent entre eux les travaux de la Mission. Ils allerent de Village en Village, exhortant & instruisant tous les Chrétiens qui sont au nombre de quinze mille sous la conduite d'un seul Evêque. Relation de 1695.

La Republique de Venise apprenant quelques années après, les succès des deux Missionaires, y en envoya encore deux. Ce nouveau secours causa d'autant plus de joye à ces Insulaires, qu'ils cherchoient les moyens d'établir chez eux une Mission fixe, pour y conserver les Peres. L'Evêque voulut qu'un des quatre s'appliquât uniquement à l'instruction de son Clergé. Il l'assembloit regulierement deux fois la semaine dans sa Cathedrale, où tous les Curez des Villages se trouvoient. L'Assemblée étoit d'environ 80. Ecclesiastiques. L'Evêque étoit à la tête. Le Missionaire leur faisoit des Conferences sur les devoirs de leur état, & sur les cas de conscience. Ce qui fit de merveilleux effets: Et ces Ecclesiastiques étant ainsi bien instruits, faisoient des changemens & des conversions surprenantes. Le plus surprenant de tous ces changemens, fut celui qui arriva dans une partie de l'Isle de Thyne, la plus éloignée de la Forteresse, & la plus voisine d'Andros. Elle s'appelle Ozomeria. Les habitans y vivoient plûtôt en brigands, qu'en Chrétiens. Ils se rendoient redoutables par tout pour

leurs méchantes actions. Ces Peres y allerent, & firent si bien, qu'ils les reduisirent, & les rendirent doux comme des agneaux.

Cette Isle ayant été ainsi toute renouvellée par les soins des Missionaires, l'Evêque les pria de parcourir les Isles de Thermia, de Zia, de Micono, d'Andros & de Milo. Il voulut qu'un d'eux y allât en qualité de son Grand-Vicaire, & il lui mit entre les mains un Bref du Pape, par lequel le Pere avoit le pouvoir de relever des Censures Ecclesiastiques un Evêque, quelques Prêtres & des Clercs, qui y étoient tombez. Isles de Thermia, Zia, Micono, Andros, Milo.

Les autres Missionaires eurent dans leurs courses particulieres de ces Isles, tout le succès qu'ils pouvoient esperer. Ils vont tous les ans les visiter.

La Mission de Naxie commença en 1627. l'Archevêque ayant invité les Missionaires d'y aller.

Cette Isle est assez belle. Elle n'est habitée que par les Grecs, qui payent le tribut aux Venitiens & au Grand Seigneur; les Missionaires joüissent de la liberté d'y exercer leur ministere.

Les premiers qui vinrent dans cet-

te Isle, y trouverent quantité de superstitions Payennes, qu'ils eurent assez de peine à abolir. L'ignorance n'y étoit pas moins grande ; mais on n'en étoit plus surpris, lorsqu'on voyoit celle des personnes qui devoient les instruire, qui étoient même dans une grande corruption de mœurs, une grande faineantise & une grande mollesse, disant tres-rarement la Messe, & s'acquittant aussi mal de leurs autres devoirs. Les Missionaires s'appliquerent d'abord à la réforme de ces Pasteurs, & les ayant instruits, ils travaillerent tous ensemble de concert à celle des Peuples, & avec tant de fruit, qu'il ne reste aujourd'hui aucune des superstitions anciennes. La pureté y est plus grande que dans aucune Isle de l'Archipel. Le Clergé y est tres-reglé. Le Chapitre, qui est aujourd'hui le seul qui subsiste dans l'Empire Turc, y est assez nombreux. Il est composé d'un Archevêque, d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Trésorier & de plusieurs Chanoines & Chapellains.

Il y a dans l'Eglise des Missionaires une Confrairie de Pénitens, qui a 400. ans d'ancienneté. Les plus considérables

ſidérables du Rit Grec & Latin ſont de ce nombre. Tous vivent dans la pratique de la charité & de l'auſtérité de l'Evangile. Ils vont au Service des pauvres & des malades. Ils fréquentent tres-ſouvent les Sacremens, & recitent l'Office Divin Fêtes & Dimanches. Ils aſſiſtent à des Conférences ſpirituelles. Ils marchent dans les ceremonies publiques nuds pieds, & revêtus d'un ſac.

Outre cette Confrairie, ils ont une Congregation de Nôtre-Dame, dont ceux qui la compoſent, contribüent beaucoup à maintenir la pieté dans cette Iſle.

Pour faire un bien ſolide parmi les Grecs de cette Iſle, on éleve leurs enfans avec beaucoup de ſoin.

On a auſſi une devotion toute particuliere au S. Sacrement. Lorſqu'on le porte en Proceſſion, les Chrétiens expoſent leurs malades dans les ruës où il doit paſſer, & celui, qui en parcourant autrefois la Judée, gueriſſoit ceux qui ſe préſentoient devant lui, rend encore aſſez ſouvent à leurs malades la ſanté qu'ils lui demandent en paſſant.

Après que ces Miſſionaires ont em-

ployé leur zele & leur ferveur dans cette Isle de Naxie, ils visitent les Isles voisines, qui sont les suivantes.

La Mission de l'Isle de Paros.

L'Archevêque de Naxie envoya ces Missionaires en 1641. dans l'Isle de Paros. Il obligea un d'entre eux de prendre la qualité de son Vicaire General, & lui donna l'administration de l'Eglise de Saint George. Ils y trouverent quinze ou seize mille Chrétiens, distribuez dans trois Villes, & dans plusieurs Villages, presque tous du Rit Grec. Quelques remedes qu'ils avoient porté avec, & dont ils se sont servis tres-heureusement, leur gagnerent en peu de tems l'amitié de ces Insulaires. S'étant introduits de cette maniere, ils s'étudierent d'abord à remettre en vigueur l'exercice de la Religion, qui étoit tres-languissant. Les Eglises étoient en désordre, & sans les ornemens même les plus necessaires. Ils rétablirent celle de S. George, qui leur avoit été donnée dans la Ville d'Agoussa, & y prêcherent ensuite. Les Peuples y accoururent, & furent tellement touchez de leurs Sermons, qu'on voit un changement notable parmi eux.

Relation de 1655.

Une Image de Nôtre-Dame, qui étoit dans l'Eglise de cette Ville, a été

une occasion favorable de rétablir la devotion envers cette glorieuse Mere de Dieu, qui y étoit abolie. Les plus sçavans du Païs ont dit à ces Peres qu'on sçavoit par tradition que cette Image avoit été poussée par les flots de la Mer jusques dans leur Port, pendant la persecution des Iconoclastes : Qu'ayant été ensuite portée tres-honorablement au Château, on l'avoit retrouvée le lendemain transportée dans l'endroit où elle est aujourd'hui : Que la même chose étoit arrivée jusqu'à trois fois, & qu'à la troisiéme, on avoit trouvé auprès d'elle tous les instrumens necessaires pour y élever une Chapelle : Ce qui fit comprendre aux habitans que Nôtre-Dame avoit choisi cet endroit, où elle vouloit être honorée. Cette Image est d'un bois inconnu, & qui paroît être incorruptible. Cette Chapelle est aujourd'hui un lieu d'une grande devotion. On y voit des marques de plusieurs miracles operez par l'intercession de la Sainte Vierge. Il est certain qu'elle a donné à cette Isle des preuves d'une particuliere protection. Une des plus évidentes fut lors qu'Ally Bacha, General des Armées du Grand Seigneur, vint avec

plusieurs Galeres, pour contraindre les Insulaires de lui payer le tribut, qu'ils portoient eux-mêmes volontiers au Grand Vizir, sans qu'on vînt ainsi l'enlever par force. Ce General descendit d'abord dans l'Isle de Syra; & après l'avoir pillée, & fait pendre l'Evêque avec plusieurs habitans, il vint à celle de Paros, pour la traiter avec la même cruauté. Toute l'Isle eut recours à Nôtre Dame. On entendoit chacun s'écrier: *Marie, Mere de Dieu, venez à nôtre secours*. Pendant qu'on étoit en prieres, une grosse tempête s'éleva tout-à-coup, qui repoussa bien loin toute la Flote, qui ne put jamais approcher.

Cette Isle de Paros auroit besoin d'une Mission fixe; mais le peu de revenu des Missionaires ne pouvant y suffire, ils tâchent de tems en tems d'y faire quelques visites, aussi bien que dans les Isles de Syra & d'Amourgo.

Mission de Syra & d'Amourgo.

Il n'y a rien de considérable à dire de l'Isle de Sira, non plus que de celle d'Amourgo, où il n'y a que neuf cent personnes, & un ancien Monastere de Religieux Grecs, qui est sous le Titre de Nôtre Dame. Les Missionaires font tous les jours dans ces deux Isles des profits assez notables.

Ils ont encore été à Athenes, qui est la Capitale d'Achaïe, située dans un endroit qui regarde une grande plaine, remplie d'une multitude d'oliviers, qui rendent trente mille écus de revenu à l'Aga Eunuque de la Grande Sultane, qui en est Gouverneur. Mission d'Athenes.

La Ville est habitée moitié de Turcs, moitié de Grecs. Il peut encore y avoir douze à quinze mille ames. Il y a plusieurs Monasteres de Religieux & de Religieuses de Saint Basile, qui ont grand besoin de secours spirituels.

Il est arrivé dans cette Mission ce que l'on n'a point vû ailleurs. Les Turcs ont été les premiers à presser les Missionaires de s'y établir. Le Bacha, à leur sollicitation, en écrivit à l'Ambassadeur de France, & demanda pour eux à la Porte d'y établir une Maison. Ils en eurent une pendant quelques tems; mais comme ils ne pouvoient entretenir des Ouvriers dans tant de résidences differentes, ils se contentent d'y faire des Missions de tems en tems.

Les Chrétiens de Negrepont les inviterent pareillement d'aller dans leur Isle, qui n'est éloignée de Thebes Mission de Negrepont.

que de cinq lieües, & de deux journées d'Athenes. Il y a beaucoup de travail & beaucoup de fruit à faire dans cette Mission, particulierement auprès des Esclaves Galeriens, qui y passent l'hyver. Le nombre en est grand. Celui des Latins peut monter jusqu'à cinq ou six cent. Ils sont sans secours, n'y ayant ni Religieux, ni Prêtres Latins dans cette Isle. Parmi les Esclaves dont nous venons de parler, il se trouve quantité de Lutheriens, dont plusieurs ont été convertis.

Outre les biens que tous les Missionaires ont fait dans cette Isle parmi les Esclaves & les Grecs, ils en ont fait encore de tres-grands parmi les Albanois, dont les Villages de Negrepont sont peuplez. La plûpart d'entre eux ne s'étoient jamais confessez, non pas par irreligion, mais plûtôt par ignorance, ou manque de Confesseurs en qui ils eussent confiance.

Il s'est vû des actions héroïques en l'un & l'autre sexe de cette Nation, pour la Foy, & à raison de quoi, les Missionaires ont souffert des persecutions, aussi-bien que des habitans de cette Isle.

Au reste, l'air de cette Isle est fort

corrompu ; ce qui fait que les Missionaires se contentent d'y aller en certains tems faire des visites, joint qu'ils ont une résidence à S. Erini, par où nous allons finir.

L'Isle de Saint-Erini peut avoir huit à neuf mille habitans Grecs & Latins. Il y a cinq Villes & plusieurs Villages. Les Latins les plus considérables demeurent à Scaro, où est le Siege de leur Evêque ; & les principaux Grecs demeurent à Pirgo avec l'Evêque de leur Rit. On voit encore dans cette Isle quantité d'Eglises ou de Chapelles. La plus considérable porte le nom de Nôtre-Dame.

Mission de Saint-Erini.

Relation de 1695.

Le Pape ayant été instruit de l'état où l'ignorance & le Schisme l'avoient réduite, ordonna aux Missionaires de Chio d'aller tous les ans la visiter. L'Evêque Latin voyant les fruits de leurs courses Apostoliques, voulut avoir une Mission stable. Il en écrivit au Superieur General des Missions de Grece, qui lui envoya deux Peres, & leur donna une place, par Contrat fait dans toutes les formes. Ensuite ils ouvrirent leur Ecole, qui fut bien-tôt remplie ; car les Grecs aiment extrêmement de voir instruire

Paul V.

leurs enfans. Ils firent en même tems des Instructions dans leurs Chapelles. Ils établirent une Congregation de Notre-Dame, & n'oublierent rien de tous les exercices ordinaires des Missions. Ils soulagent les malades par les remedes qu'ils leur appliquent. Ils mettent plusieurs pauvres en état de gagner leur vie, après les avoir instruits de leur devoir de Chrétien. Ils reconcilient à l'Eglise plusieurs Schismatiques, & font tous les jours des conversions. Voila ce qui concerne l'état de cette Isle pour les fruits qu'on y a vûs.

A l'égard des Missionaires, comme les principales occupations d'un Ouvrier de l'Evangile sont d'agir & de souffrir, ceux qui ont travaillé dans l'Isle de Saint-Erini, ont trouvé des croix à porter. Les Disciples de l'Heretique Gregoire Palamas & de Marc d'Ephese, leur ont fait une guerre mortelle, jusqu'à attenter souvent à leur vie. Lorsque M. de la Haye étoit Ambassadeur à Constantinople, il fallut qu'il employât tout son credit, pour défendre les Missionaires contre la violence de ces Heretiques. Ils ont encore beaucoup souffert de la pauvreté dans laquelle ils ont vêcu, & où ceux qui

qui leur ont ſuccedé, vivent encore aujourd'hui.

L'Iſle de Saint-Erini eſt déja tres-pauvre par ſa ſterilité naturelle, & par les pillages des Corſaires où elle eſt continuellement expoſée.

Mais s'ils ont part aux ſouffrances de ceux qui ont établi cette Miſſion, ils en ont auſſi à leurs conſolations; car on voit multiplier preſqu'au centuple les fruits qu'ils ont commencé d'y cüeillir. Toutes les Fêtes & tous les Dimanches, ils ſont accablez de Confeſſions. Les Evêques Grecs & Latins des cinq Villes de cette Iſle, les invitent continuellement à prêcher dans leurs Egliſes.

L'Ecole qu'ils ont établie ici pour l'éducation de la jeuneſſe, & qui a été fondée par Madame la Préſidente de Neſmond, fait des biens que l'on ne peut imaginer; car non-ſeulement les jeunes gens y apprennent les belles Lettres, avec les principes de la vie Chrétienne, pour être un jour eux mêmes les Apôtres de leur Iſle, mais ils ſervent pour faire des Inſtructions publiques. Voila un ſujet de joye tres-ſenſible & tres-conſolant pour l'Illuſtre Famille, qui eſt la Fondatrice d'un ſi grand bien.

Ils distribuent avec beaucoup de succès & de fruit les remedes qui leur viennent de France, qui ont fait des cures merveilleuses, & leur ont aussi servi à guerir des ames plus malades que les corps.

La Congregation érigée en l'honneur de la Sainte Vierge, est tres-fervente. Comme ils ne sont dans cette Isle que trois Missionaires, ils avoüent qu'ils ne pourroient pas, sans le secours des Congreganistes, satisfaire à tant de devoirs differens.

Enfin la plus grande marque que l'on puisse donner des benedictions que Dieu verse sur la Mission de Saint-Erini, c'est que de tous les Grecs & de tous les Latins qui y habitent, à peine en voit-on presentement qui ne soient tres-Catholiques. Voila l'état present des Missions de Grece.

De la Religion de l'Isle de Candie.

CAndie ou Crete, Isle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, est située à l'entrée de l'Archipel. Sa longueur est de 70. mille d'Allemagne, & sa largeur est de 15. Elle étoit autrefois sous la Domination des Romains; puis sous celle des

Empereurs de Constantinople, qui la donnerent au Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Venitiens en 1204. Ils la posséderent jusqu'en 1669. qu'elle fut prise par les Turcs; au moyen de quoi, tous ces Peuples furent soumis à la Domination du Grand Seigneur. Le premier Siege a commencé en 1645. lorsque Ussan Bacha vint avec une Armée de cinquante mille hommes investir la Ville; mais il fut obligé de se retirer, après la perte de la plus grande partie de son Armée. En 1667. le Grand Vizir Achmet Coprogli Bassa y mit le Siege, & contraignit la Place de se rendre au mois de Septembre 1669. Mais cette Conquête coûta cinq ou six cent mille hommes au Grand Seigneur, ayant même exposé son Etat à des révoltes souvent commencées dans la Ville de Constantinople.

Auparavant la prise de cette Isle, il y avoit cinq Eglises & trois Convents dans la Capitale de cette Isle, Saint Marc, la Cathedrale, qui étoit le Siege de l'Archevêque, & que les Turcs ont convertie en Mosquée; l'ayant épargnée pendant le Siege, & garantie des boulets de leur Artillerie,

dans l'esperance d'y établir leur culte, étoit une des magnifiques Eglises de la Grece, desservie par des Chanoines. Les autres Eglises étoient servies par des Prêtres, partie de la Religion Catholique, partie de la Communion Grecque. Le Superieur des Grecs, qui est dans cette Ville, n'a point d'autre Titre, que celui de Protopapa, ou premier Prêtre, comme dans l'Isle de Corfou; mais il se distingue par ses habits, qui consistent en une soutane grise, toute chamarée de galons d'or, & en un grand manteau noir, fait en forme de robe-de-chambre. Il a la barbe & les cheveux long, & un chapeau noir, sur la têtiere duquel est une Croix de taffetas bleu. Les autres Prêtres portent la soutane & le manteau noir, & n'ont point de Croix sur le chapeau.

Il y a encore à present des Chrétiens Romains, des Grecs & des Juifs, qui y sont soufferts, de même que dans d'autres Etats du Turcs, en payant le tribut ordinaire. Mais les Mahometans y sont en plus grand nombre, y faisant l'exercice de leur Religion dans les Mosquées qu'ils y ont bâties depuis qu'ils sont les Maîtres de cette

Ville. Les Chrétiens Grecs & Latins y ont aussi toute liberté dans l'exercice de la leur.

Les obseques & funerailles des habitans de cette Ville, à la reserve des Catholiques, se font ainsi: Quand les personnes, qui sont un peu au-dessus du commun, meurent, on les enterre dans un cercüeil de bois de senteur, & on les habille de ce qu'elles avoient de plus beau, avec des marques de leur condition & de leur profession. Si c'est un homme, les hommes font la ceremonie de l'inhumation, & les femmes font celles de leur sexe. De tems en tems, quelqu'un se détache de la troupe, dont le corps est environné, disant plusieurs choses à sa loüange. Puis on se bat la poitrine, & on fait semblant de s'arracher les cheveux de regret d'avoir perdu une personne si parfaite.

Leurs ceremonies pour les Morts. *Sturjs.*

De la Religion des Isles de Corfou, de Zanthe, de Cephalonie, de Sainte-Maure, de Cerigo, & quelques autres.

Les habitans de ces Isles, qui sont sous la Domination de la Republique de Venise, suivent la Religion des

Grecs Schismatiques. Ce que cette Republique est obligée de tolerer, de crainte qu'ils ne secoüent le joug. Il en étoit de même en Candie, auparavant que l'Isle fût sous la Domination des Turcs, dont le Peuple étoit extrêmement ennemi du nom & de la Religion des Latins. Mais il ne laissoit pas d'y avoir parmi eux des Catholiques. Toutes ces Isles sont dans la Mer Mediterranée.

L'Isle de Corfou. La premiere qui se rencontre, est celle de Corfou, vers la Côte de l'Epire, Province de la Turquie Méridionale en Europe, à l'embouchure du Golfe de Venize; & c'est pour cela qu'elle est appellée la Porte de l'Italie.

D'vity, de l'Europe derniere Edition Elle a six-vingt milles de circuit. Sa longueur est de 40. ou 50. & sa largeur de 24. Les Venitiens en sont les Maîtres depuis 1382. Il y a dans sa Ville Capitale, qui porte le même nom, un Archevêque du Rit Latin. Sa Cathedrale, qui est Sainte Marie, est magnifique. *Manesson Malet Descript. de l'Univers.* On y voit aussi les Eglises de S. Jacques & de S. François, avec des Convents, des Observantins & des Augustins, & un bel Hôpital de la Confrairie de S. Jacques, composée d'Italiens, pour les Esclaves échappez

de la servitude du Turc. Les Grecs qui y sont en tres-grand nombre, n'ont point de Prelat, & leur conduite spirituelle est soûmise à une espece de Vicaire, qu'ils appellent Protopapa. Ils y ont plusieurs Temples, mais étroits & mal propres, faits la plûpart de bois. Le plus beau est celui de S. Spiridion, où ils conservent avec grande veneration le Corps de ce Saint. L'Archevêque de Corfou a pour Suffragans les Evêques de Cephalonie & de Zanthe. La Ville contient plus de vingt-cinq mille ames.

Zanthe est une Isle fort peuplée, contenant environ cinquante Villages, & cinquante mille de tour. La Ville qui porte le même nom, contient 20. à 25. mille habitans. C'est le Siege d'un Evêque, que le Pape appelle l'Evêque de Zanthe dans ses Bulles, à qui le Senat de Venise, dans ses expeditions, donne le titre d'Evêque de Cephalonie. Ces deux Isles ne font qu'un Diocese, où il y a près de cinquante Paroisses Grecques, avec un grand nombre de Convents de Caloyers ou Religieux Grecs, qui ont aussi leur Evêque. Toutes ces Eglises n'ont chacune qu'un seul Autel, dont la Tri-

L'Isle de Zanthe.

bune est tournée vers l'Orient. Ces Autels sont ornez de peintures plates, les Grecs ne souffrant point de figures de relief dans leurs Eglises. Les Monasteres de Religieuses suivent aussi le Rit Grec. Quoique cette Isle soit fort peuplée, & sous la Domination des Venitiens, il y a neanmoins peu de Chrétiens de l'Eglise Romaine. Il y a pourtant deux Convents de S. François ; l'un des Conventuels, & l'autre des Observantins, qui ont l'administration de la Paroisse d'Argostoli à Cephalonie.

Chaque Nation a son Evêque. Le Grec demeure près l'Eglise Cathedrale, au Fauxbourg, & le Latin dans la Ville, où est l'Eglise Cathedrale des Latins.

Il faut remarquer que dans tous les Etats des Venitiens, il n'est permis aux Grecs ailleurs qu'en cette Isle & à Venize, d'avoir des Evêques particuliers de leur Religion ; & ce afin d'ôter le sujet des révoltes, qui naissent bien souvent par le moyen des intrigues & de l'autorité des Evêques Grecs : Et ils ont permis l'établissement d'un Evêque Grec en cette Isle, afin que les Grecs des Isles circonvoi-

Cornelli en ses Memoires. Hist. Geograph. de Venize.

ſines puiſſent recevoir les Ordres, pour ne pas être obligez d'aller chercher des Evêques ſujets au Turc.

Comme pour parvenir à l'Epiſcopat, il faut avoir profeſſé la Vie Monaſtique de S. Baſile, tout le territoire de Zanthe eſt plein de Monaſteres de cet Ordre. Leur abſtinence eſt admirable. Ils ne mangent jamais de viande, qu'ils ne ſoient malades, & n'ayent obtenu diſpenſe ; & trois jours de la ſemaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi, ils ne ſe nourriſſent que de lait, de poiſſon & d'huile. Ils font outre cela quatre Carêmes. Le premier, qui eſt celui d'avant Pâques, eſt de ſept ſemaines, durant leſquelles ils s'abſtiennent d'huile & de tout animal qui a du ſang, & ne mangent, comme les Juifs, que des poiſſons qui n'en ont point, & des choſes ſeches, comme des œufs & du poiſſon ſalé, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils peuvent manger toute ſorte de poiſſon, & le jour de l'Annonciation qu'il leur eſt permis de manger de la viande, pourvû que cette Fête arrive avant la Semaine Sainte. Le ſecond Carême eſt de trois ſemaines, & un peu plus, depuis le Lundi d'après l'Octave de la Pente-

côte, jusqu'à la veille de S. Pierre & de S. Paul. Le troisiéme commence au 1. Août, & dure jusqu'au 15. Le quatriéme est de 40. jours, depuis le 15. Novembre, jusqu'à Noël. Mais durant ce dernier, ils peuvent manger du poisson, à la reserve du Mercredi & du Vendredi.

On voit dans cette Isle des Marchands Juifs dispersez dans les Villages, comme dans la Ville; aussi y ont-ils trois Synagogues.

Cephalonie. L'Isle de Cephalonie a environ 170. mille de circuit. Ses habitans sont la plûpart Grecs. Il y a aussi des Italiens, mais en plus petit nombre. Chaque Nation y vit selon sa coûtume & sa Religion. Ils sont gouvernez par un Noble Venitien; ce qui fait qu'on y parle Italien par-tout. C'est un Evêque, auquel l'Eglise de l'Isle de Zanthe a été annexée. En 1499. les Venitiens en chasserent les Turcs, & repeuplerent l'Isle de Chrétiens.

Il y a un Evêque Grec en la petite Cephalonie, qui est vêtu à la façon des Grecs, & comme les autres Prêtres de cette Nation. Ces Evêques Grecs sont bien souvent mariez, contre la coûtume des autres, & ne sont

la plûpart gueres sçavans, ni riches.

L'Isle de Sainte-Maure a environ 70. milles de circuit. Outre la Ville, qui en est la Capitale, elle a trente Villages, que les Grecs de la Terre-Ferme repeuplent tous les jours. Ils y vivent à present plus paisiblement, depuis que le Generalissime Morosini a repris cette Place sur les Turcs en 1684. lesquels en avoient été les Maîtres fort long-tems, l'ayant conquise sur les Venitiens, qui y rétablissent tous les jours le culte de la veritable Religion, plusieurs Catholiques Italiens y étant aussi rentrez, qui suivent la Religion Romaine.

Sainte-Maure.

Coronelli, Descript. de la Morée.

L'Isle, qui est ici la derniere en nombre, est Cerigo, qui est la premiere de l'Archipel vers l'Europe, laquelle a environ soixante mille de circuit. La Ville, qui porte le même nom que l'Isle, est sous la direction spirituelle d'un Archevêque Latin, qui a sous lui huit grandes Eglises, entre lesquelles sont les Convents de Saint François des Freres Mineurs & de Saint Augustin. Les habitans sont presque tous Grecs, faisant profession de leur Religion. Il y a quelques Convents de Caloyers Grecs, dont le plus celebre

Manesson Malet Descript. de l'Univers.

Le P. Coronelli.

est celui de San Giovanni della grotta, taillé dans le roc, où les Religieux ne laissent pas de monter toutes les nuits, pour y faire leurs prieres. Les habitans ont une veneration particuliere pour ce lieu, parce qu'ils disent que ce fut en cet endroit que S. Jean commença son Apocalypse.

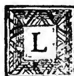
La Republique de Venise possede cette Isle depuis la division de l'Empire Grec. Elle y entretient une forte garnison, composée d'Italiens, sous la conduite d'un Proveditеur.





L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de l'Asie en general.



'ASIE est une des quatre parties du Monde la plus grande. Elle est bornée par l'Ocean au Septentrion, à l'Orient & au Midi. C'est cet Ocean, que nous appellons Septentrional Glacial, Scythique ou Mer de Tartarie. Celui du Levant est la Mer de la Chine, &

Geographes Modernes. au Midi, il y a l'Ocean ou Mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'Occident, l'Asie est separée de l'Afrique de la Mer Rouge, depuis le Détroit de Babel-Mandel, jusqu'à l'Isthme de Suez. Elle est separée de l'Europe par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la Mer Noire, la Mer de Marmora, le Détroit de Caffa, les Marais Meotides, &c. Quoiqu'il en soit, sa plus grande longueur, depuis l'Hellespont, jusqu'à la Ville de Malaca, sur la pointe la plus avancée de l'Inde dans la Mer du Levant, contient treize cens lieuës d'Allemagne, & de largeur douze cens; c'est-à-dire, comme d'autres comptent, elle a d'Occident en Orient 1750. lieuës, depuis l'Archipel, jusqu'à l'Ocean de la Chine, & du Midi au Septentrion, 1550. depuis Malaca, jusqu'à la Mer de Tartarie. Les Modernes la divisent en cinq Royaumes principaux, sçavoir en celui du Grand Seigneur, du Roy de Perse, du Grand Mogol, du Roy de la Chine, & du Grand Cham de Tartarie. Elle a merité que le premier homme fut formé dans son sein, & que d'elle on ait envoyé des Colonies dans tout le reste de l'Univers. Elle a enseigné aux hom-

mes les ceremonies ſaintes, les coûtumes ſacrées & les ſacrifices agreables à Dieu; & elle a vû Jeſus-Chriſt durant tout le tems de ſa vie mortelle, où il a achevé le grand ouvrage de nôtre Redemption. Pluſieurs grandes Monarchies ont été établies dans cette partie du Monde; car après le Deluge, l'Empire des Aſſyriens y commença. Il paſſa depuis aux Medes, puis aux Perſes, & enſuite aux Grecs. Les Parthes s'y établirent auſſi, & les Perſes y rentrerent depuis, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des Turcs & des Sarazins. Mais il s'eſt relevé depuis le commencement du XVI. ſiecle, ſous Iſmaël Sophi. Elle a vû encore l'Empire des Sarazins, qui s'étendoit en Aſie, & en divers autres Etats. C'eſt encore en cette partie qu'on a vû commencer les Loix, les Arts & les Sciences; & que les Religions, qui ont depuis paru dans le reſte du Monde, ont auſſi été établies: Le Paganiſme, parmi les Aſſyriens; le Judaïſme, parmi les Hebreux; le Chriſtianiſme, dans la Terre-Sainte; & le Mahometiſme, dans l'Arabie.

Preſentement toute l'Aſie eſt habitée de Mahometans, ou d'Idolâtres, &

même d'Adorateurs du Diable, comme en Calicut ; ou du Feu, comme en quelques lieux de la Perse ; ou de Juifs, qui sont dispersez en divers endroits, même dans la Chine & dans la Tartarie, où ils ont un Païs particulier ; ou bien de Chrétiens : & ces derniers sont plûtôt esclaves, que libres, parce qu'ils sont sujets aux Mahometans, ou aux Idolâtres. Il est vrai que les Espagnols & les Portugais, qui sont Catholiques Romains, sont libres, & font même la Loy à beaucoup de Peuples, aussi bien que les Hollandois, qui se sont fortifiez en divers lieux, & ont aussi l'exercice libre de leur Religion. Les Chrétiens de S. Thomas, qui sont aux Indes, n'y sont pas aussi violentez par les Idolâtres, non plus que les Grecs Schismatiques, & plusieurs Grecs de ces Sectes dispersées dans differentes parties de l'Asie. En un mot, toutes ces differentes Religions y subsistent ensemble. 91. Conciles ont été celebrez, tant dans l'Asie Majeure, que dans la Mineure, & dans la Syrie. Nous parlerons des principaux en leurs lieux, en parlant des Provinces & des Villes.

Il faut éclaircir maintenant tout ce

que nous venons de dire, & décrire en particulier toutes ces Religions ; & pour en parler par ordre, il eſt à propos de commencer par les Etats du Grand Seigneur, qu'il poſſede dans cette partie du Monde, ſçavoir, la Natolie, la Syrie, la Turcomanie, avec la Meſopotamie, & toutes les trois Arabies.

De la Religion de la Natolie.

LA premiere Province d'Aſie, qui eſt ſous la Domination du Grand Seigneur, eſt la Natolie, ou, pour parler plus Grec, Anatolie. C'eſt une grande Cherſonneſe, ou Preſqu'Iſle, étant toute entourée de la Mer Mediterranée, de l'Archipel, & du Pont-Euxin. C'eſt proprement l'Aſie Mineure. Elle comprend la Cappadoce, la Galatie ou Gallo-Grece, la Province du Pont & de Bithinie, la Licie, la Pamphilie, la Cilicie ou Caramanie, l'Armenie Mineure, la Miſie Majeure & Mineure, la Phrygie Majeure & Mineure, l'Ionie, la Doride, l'Æolie, la Lydie & la Carie, qui compoſent l'Aſie propre. La longueur de cette grande Peninſule eſt d'un mois de che- *Geographie du Prince.*

min, & sa largeur de 15. jours. Les habitans de cette grande Province sont la plûpart Mahometans & Turcs naturels. Il y a aussi beaucoup de Juifs & de Chrétiens Grecs & Armeniens, de la Religion desquels nous parlerons ci-après.

La Cappadoce.

La Cappadoce, qui est une Province de l'Asie Mineure, appellée aujourd'hui Amasie, longue d'environ 45000. pas, est sous la Domination des Mahometans. Il y a quantité de Chrétiens par tout le rivage qui est le long de la Mer Majorque, qui suivent la Religion Grecque. La Ville de Trebizonde, qui étoit autrefois la Capitale d'un Empire, qu'y établit Isaac Comnene, fugitif de Constantinople, & qui fut aboli par Mahomet II. Empereur des Turcs, est dans cette Province. Les Metropolitains de Trebizonde, d'Erisso & de Cerasus ou Hemid, sont de la Jurisdiction du Patriarche de Constantinople; car ils sont tous Chrétiens Grecs. Le premier Metropolitain sous le Patriarche de Constantinople, est celui de Cesarée de Cappadoce. Il y a une Mission établie dans Trebizonde depuis quelques années, dont nous parlerons dans la

Trebizonde.

Religion de la grande Armenie.

Le Païs de la Lycaonie, qui fait partie de la Cappadoce, est habité de Chrétiens Grecs, de Turcs & d'Arabes, ces deux derniers faisant profession de la Loy de Mahomet. On y voit aussi des Juifs qui y trafiquent.

La Galatie.

La Galatie, qui est aussi un Païs d'Asie, appellé Gallo-Grece, à cause que les habitans étoient mêlez de Grecs & de Gaulois étrangers, qui s'y habituerent, après avoir ravagé l'Italie, est encore peuplée de Mahometans & de Grecs, comme ceux de la Cappadoce & de la Lycaonie. S. Paul a écrit une Epître aux Peuples de Galatie.

Le Pont & la Bithinie.

Le Pont & la Bithinie furent autrefois deux Provinces ; mais elles sont à present réünies en une : les Turcs & les Mahometans occupent tous ces Païs. Il y a neanmoins plusieurs lieux mêlez de Chrétiens Grecs & de Turcs, comme Nicomedie, Pruse, Nicée & Chalcedoine, qui ont chacun leur Metropolitain. Celui de Chalcedoine a 60. Eglises sous sa Metropole, sans aucun Evêque, & chaque Eglise n'a que deux ou trois cens personnes, & quelquefois elle n'en a que cinquante.

L'Eglise Metropolitaine de Pruse est sous l'Invocation des SS. Apôtres. A Lupada, les Chrétiens avoient encore trois Prêtres & six Eglises en 1574. mais cela est diminué depuis ce tems. Le Mont Olympe, qui est dans ce voisinage, est peuplé d'un grand nombre de Moines, qui sont fort estimez, à cause de leur grande régularité & de leur édification.

1. Concile General de Nicée.

Trois des principaux Conciles ont été assemblez dans cette Province de Bithinie, dont le premier des Generaux fut celebré à Nicée, au sujet d'Arius, Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, en 325. sous le Pontificat de S. Sylvestre & l'Empire de Constantin le Grand. Ce Prince avoit écrit à Arius, & n'avoit rien obmis, pour s'opposer à ses erreurs; mais voyant ses soins inutiles, il crut devoir user d'un plus grand remede, pour arrêter le cours d'un si grand mal, & il se persuada qu'un Concile, composé d'Evêques de toutes les parties du Monde, étoit l'unique moyen qui lui restoit, pour réünir toute l'Eglise sous une même créance. Ainsi il écrivit aux Prélats de toutes les Provinces de l'Empire des Lettres tres-respectueuses, par lesquelles il les

prioit de se trouver à Nicée pour un jour qu'il leur marquoit. Il en vint de toutes les Provinces, & le nombre monta jusqu'à 318. Osius de Cordouë, Vitus & Vincent, Prêtres de l'Eglise de Rome, y vinrent Legats de la part du Pape. Les principaux Evêques, qui composoient cette illustre Assemblée, étoient Confesseurs de Jesus-Christ, & ils en portoient les marques sur le corps. Arius eut aussi des Partisans, qui voulurent troubler le Concile, en accusant de crimes les Evêques Catholiques; mais l'Empereur fit brûler leurs Libelles diffamatoires. Constantin prit sa place au milieu du rang des Evêques, & ne voulut point être assis dans un Trône, laissant cet honneur à l'Evangile de Jesus-Christ. Ce Prince y fit un beau Discours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des questions de la Foy, & qu'il en laissoit la décision aux Evêques. Arius entra aussi dans le Concile. Il y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes. Mais il y fut convaincu par les Evêques, & particulierement par S. Athanase; & ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussi-bien que ses

Ouvrages, & ſon Livre, intitulé *Thalie*. On y établit la Conſubſtantialité du Verbe par une Profeſſion de Foy ou Symbole, qui fut dreſſé par ordre du même Concile, qui fit auſſi un Reglement touchant la Fête de Pâques, ordonnant de la celebrer en un même jour. Et en effet ce Concile avoit été convoqué pour deux motifs, dont l'un, qui regarde la Doctrine, étoit la neceſſité de s'oppoſer aux erreurs d'Arius; & l'autre, qui concernoit la Diſcipline de l'Egliſe, étoit fondé ſur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la Fête de Pâques devoit être celebrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres Reglemens à faire touchant la Diſcipline de l'Egliſe. Le Concile y pourvut par 20. Canons, qui ont ſervi de regle à tous les ſiecles à venir, & que Theodoret appelle les Loix de la Police Eccleſiaſtique. Le premier de ces Canons défend d'ordonner ceux qui avoient été volontairement mutilez. Le ſecond défend de baptiſer les Cathecumenes, qui ne ſont pas encore aſſez inſtruits, ſi ce n'eſt dans une preſſante neceſſité. Le troiſiéme marque quelles femmes peuvent demeurer avec les Clercs. Le quatriéme regle

l'Ordination des Evêques. Les autres prescrivent les choses necessaires pour la Discipline, soit pour le Reglement des Eglises, les Excommunications, les Penitences, l'Ordination des Clercs, &c.

Le II. Concile de Nicée, qui est le VII. General, fut assemblé en 787. contre les Iconoclastes ou Brise-Images, sous Adrien I. Les Empereurs d'Orient avoient soûtenu les erreurs de ces Heretiques, & avoient persecuté ceux qui honoroient les saintes Images. Après la mort de Leon IV. en 780. l'Eglise commença de respirer en Orient, durant le Regne de Constantin, sous la conduite de sa mere Irene, qui s'empressa beaucoup pour rétablir les Images. Et en effet, après avoir fait mettre S. Taraise sur le Siege de Constantinople, elle fit si bien, que le Pape trouva bon qu'on celebrât un Concile General. Il s'y trouva 360. Evêques, qui s'assemblerent sept fois; ce qu'on exprime en sept Actions ou Sessions. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on rétabliroit les Images de Jesus-Christ, de sa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les reverer, & à rapporter aux

II. Concile de Nicée, VII General.

Originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on revereroit les Reliques des Saints ; Que ceux qui auroient des sentimens contraires, seroient excommuniez; & que s'ils étoient Evêques, ils seroient déposez. Après cela, on apporta l'Image de Jesus-Christ, nôtre Sauveur, & chacun l'adora, le genoüil en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'exécution de leurs Decrets. On revit ensuite les Actes d'un faux Concile, que les Iconoclastes avoient tenu à Constantinople : & après avoir renversé par des raisons & des passages de l'Ecriture, les argumens qu'on y alleguoit contre les Images, le Concile prononça anathême contre cette Assemblée de méchans, & contre ceux qui, par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des Empereurs Iconomaques. On y dressa aussi 22. Canons. Le second de ces Canons défend d'ordonner ceux, qui pour le moins, ne sçavent pas le Pseautier. Le troisiéme est encore pour l'élection des Evêques. Le septiéme défend de consacrer des Eglises ou des Autels, où il n'y a point de Reliques des Saints. Le quatorziémé regle l'Ordination des Clercs, & le

le quinziéme leur défend d'être attachez à deux Eglises ; c'est-à dire, qu'il défend la pluralité des Benefices. Le seiziéme leur défend de porter des habits trop beaux Le dix septiéme s'oppose aux nouvelles Fondations des Monasteres ; & le vingtiéme, conforme aux Regles de S. Basile, au vingthuitiéme Canon du Concile d'Agde, tenu en 506. & à l'onziéme du II. de Seville, tenu en 619. défend les doubles Monasteres d'hommes & de filles ; c'est-à-dire, qu'il ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même Maison. Innocent III. avoit depuis ordonné la même chose.

Comme le Schisme est le caractere le plus commun de l'Heresie, les Ariens, après avoir divisé l'Eglise, se partagerent eux mêmes, ayant proposé differentes Confessions de Foy au Concile de Sirmich, en 357. L'Empereur Constance, leur Protecteur, ayant dessein de les réünir, fit le projet d'un Concile Oecumenique, qui se devoit assembler à Nicomedie en 358. Mais un tremblement de terre, qui ruina cette Ville, empêcha l'exécution de ce dessein. Constance ne sçachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'An- Faux Concile de Nicée.

cyre, qui lui conseilla de convoquer ce Concile à Nicée, puisque les Prélats étoient déja en chemin. L'Empereur approuva ce dessein, & ordonna que les Evêques se trouveroient à Nicée en 359. Que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des Deputez, pour porter leurs sentimens; & que l'Assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient & dix d'Occident, pour lui venir apporter l'Arrêté du Concile; afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit convenable aux Ecritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire: Ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le Maître, & en former les Décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'Empereur, & le tremblement de terre, qui avoit aussi ruiné Nicée, en empêcherent encore l'execution. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher à surprendre les Fideles par un Symbole, qu'ils daterent de Nicée, dans la Province de Thrace, où quelques-uns s'assemblerent. Mais cela n'eut point de suite.

S. Athan. Baronius.

Concile General de Chalcedoine

Un autre Concile fut tenu à Chalcedoine, Ville Archiepiscopale de Bithinie, qui fut le IV. entre les Generaux, celebré en 451. Theodose étant

mort, Marcion, ſon ſucceſſeur, convoqua un Concile à Nicée : mais quelques affaires de l'Empire luy ayant fait changer de deſſein, on le transfera à Chalcedoine, où *630.* & ſelon quelques-uns, *636.* ſe rendirent, & les Legats du Pape. Les erreurs d'Eutyches y furent condamnées. Il ſoutenoit qu'il n'y avoit en Jeſus-Chriſt qu'une ſeule nature, ſçavoir la nature Divine. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, qui tenoit ſon parti, qui d'ailleurs étoit accuſé & convaincu de pluſieurs crimes énormes, ſubit la même condamnation. Le Titre de Metropole fut ôté à Alexandrie, & donné à l'Egliſe de Chalcedoine. On y regla pluſieurs autres affaires Eccleſiaſtiques, & on y fit 27. Canons. Le ſixiéme défend de recevoir aucun aux Ordres, ſans titre patrimonial. Le quatorziéme interdit les Nôces avec une perſonne Infidele, même Heretique, ſi elle ne promet de ſe convertir. Le ſeiziéme excommunie les Religieux & Religieuſes, qui ſe marient au préjudice de leurs vœux. Le vingt-quatriéme défend de ſéculariſer les Monaſteres conſacrez par les Evêques. Anatolius, Patriarche de Conſtantinople, en

ayant ajoûté trois pour son Eglise, les Legats du Saint Siege rassemblerent le Concile le lendemain, où ils firent une protestation comme d'abus de ces Canons ajoûtez au préjudice des Regles Ecclesiastiques. Ainsi se conclut ce grand & celebre Concile, qui a toûjours été en une singuliere veneration à l'Eglise.

Concile de Neocesarée.

Il s'en est encore tenu un à Neocesarée, Ville Metropole de la Cappadoce du Pont, par Saint Gregoire de Thaumaturge, Prélat de cette Ville, environ l'an 261. pour l'avantage de l'Eglise. On estime qu'on y écrivit une Epître contre ceux qui mangeoient les viandes offertes aux Idoles. Ce fut lui qui distingua les quatre degrez de la Penitence publique. 1. Celui de gemir. 2. D'écouter. 3. De se prosterner. 4. De participer aux prieres des Fideles, qui se terminoient par la participation des Sacremens. Environ l'an 313. ou 314. 13. des Prélats, qui avoient convoqué le Concile d'Ancyre, en celebrerent un autre à Neocesarée, où ils firent 14. Canons. Le premier dépose le Prêtre qui se marira. Le second ordonne penitence à ceux qui se marient souvent; non pas pour condamner les

nôces, mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le ſixiéme eſt au ſujet des femmes Cathecumenes, qui ſont groſſes. Le ſeptiéme défend aux Prêtres de ſe trouver aux feſtins des ſeconds Mariages. Le onziéme ordonne qu'un Prêtre, qui avant ſon Ordination, aura commis un peché d'impudicité, s'il le confeſſe, n'offre pas l'Euchariſtie, mais qu'il exerce ſeulement les autres miniſteres de ſon degré. Il ajoûte que l'opinion de pluſieurs eſt, que les autres pechez ſont effacez par l'Ordination. Le douziéme eſt contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le Baptême étant malades.

De la Religion de la Cilicie ou Caramanie.

IL y a des Chrétiens Armeniens dans cette Province, qui eſt encore de la Natolie. Ces Armeniens ont leur Patriarche à Lajaſſe, & n'ont pour Langue vulgaire que la Grecque toute pure. Il y a auſſi des Juifs; mais ceux du Païs ſont preſque tous Mahometans. La Caramanie, qui étoit autrefois un Royaume, comprend auſſi la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie,

de la Pisidie & de la Cappadoce. Tarse, qui est dans la Pamphilie, est la Patrie de S. Paul.

De la Religion de la grande & petite Phrygie, ou Troade.

LEs habitans de ces deux Provinces sont la plûpart Mahometans. Ceux de la Troade sont partie Turcs & Arabes, mais qui suivent tous la Loy de Mahomet; & partie Grecs Chrétiens. Il y a encore maintenant à Troye, Ville ruinée par les Grecs, des Chrétiens; & il s'y voit aussi des Temples, qui ne sont pas tout-à-fait ruinez. On y voit quantité de Croix gravées dans des pierres.

Ces Provinces sont encore de l'Asie Mineure.

Concile de Laodicée. Dans la grande Phrygie, fut assemblé un Concile à Laodicée, sur le Fleuve Lycus. Le Cardinal Baronius estime qu'il fut tenu en 314. avant le Concile de Nicée, sous Neunenius, Metropolitain de Phrygie, pour réformer les mœurs des Ecclesiastiques & des Seculiers. C'est ce qu'on y propose en 59 Canons. En quelques-uns, on y voit des preuves évidentes du

Sacrifice de la Messe, du Jeûne du Carême, de la distinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Penitence publique. Voyez Baronius sur la fin du IV. Volume de ses Annales.

S. Paul parle des Laodicéens dans l'Epître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit que les Heretiques de son tems, & sur tout Marcion, avoient une certaine Lettre, qu'ils se communiquoient, que cet Apôtre avoit écrite à ceux de Laodicée, &c. Aujourd'hui Laodicée est entierement ruinée.

De la Religion de la grande & petite Misie, de l'Æolide & de l'Ionie.

CEs Provinces de la Grece, qui sont encore de l'Asie Mineure, étant toutes assujetties aux Turcs, il ne faut point douter que les Peuples ne suivent la Religion Mahometane, Il s'y trouve aussi des Grecs Schismatiques. A l'égard de l'Ionie, il y a des Metropolitains des Chrétiens Grecs à Smyrne & à Ephese, qui sont des Villes de cette Province ; mais les Mahometans font le plus grand nombre. Smyrne est habitée par 60000. Turcs, 15000. Grecs, 8000. Arme- *Moreri.* *Smyrne.*

niens, & 6. ou 7000. Juifs, qui y ont tous l'exercice de leur Religion libre. Pour ce qui est des Chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces Nations y a l'exercice de sa Religion entierement libre. Les Turcs y ont 15. Mosquées, & les Juifs 7. Synagogues. Les Latins y ont trois Eglises, les Grecs deux, & les Armeniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau Convent, & leur Eglise sert de Paroisse, où ils font les fonctions Curiales. Il y a aussi des Jesuites François, & des Observantins ou Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Armeniens & les Juifs, demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la Mer, est habité par les Francs ou Chrétiens d'Europe, qui sont François, Italiens, Anglois & Hollandois. Chaque Nation a son Consul.

Tavernier.

Ephese.

Quant à Ephese, qui est un Archevêché de cette même Province d'Ionie, elle est pareillement sous la Domination des Turcs, & est aussi peuplée de Grecs & de Juifs. L'Apôtre S. Paul, qui y a fait un séjour de trois ans, a écrit une Epître aux Ephesiens,

Epist. ad Ephes.

étant dans les liens à Rome. Les PP. du Concile d'Ephese, dans une Epître Synodale qu'ils adresserent au Clergé & au Peuple de Constantinople, disent que la Sainte Vierge, Mere de Dieu, vint accompagnée de S. Jean l'Evangeliste, de la Judée à Ephese, où elle demeura jusqu'à son heureux départ de ce monde.

Concile General d'Ephese.

Ce fut en cette Ville que fut assemblé un Concile, qui fut le III. General, l'an 431. contre l'Herefie de Nestorius, Patriarche de Constantinople, qui ôtant à la Sainte Vierge le Titre de Mere de Dieu, soûtenoit, pour autoriser son erreur, qu'il falloit admettre en Jesus-Christ deux hyposthases ou personnes, comme il y avoit deux natures; & qu'il y avoit deux Fils & deux Christs; l'un Dieu, qui avoit Dieu pour Pere; l'autre homme, qui avoit Marie pour Mere: Ce qui faisoit qu'on ne la devoit pas appeller *Teotocon*, Mere de Dieu, mais *Christotocon*, Mere de Christ. Le bruit de ces erreurs se répandant dans l'Orient, les Catholiques s'éleverent contre lui, specialement Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, qui en avertit le Pape, Celestin, & écrivit contre l'Herefiarque. Ce der-

nier écrivit une Lettre au Pape, qui dans cette conjoncture, assembla un Synode à Rome, où tout d'une voix, l'impieté Nestorienne fut condamnée, & Nestorius. On en tint un autre à Alexandrie, dont Nestorius se mocqua.

L'Empereur Theodose voyant que la question qui troubloit l'Eglise, ne pouvoit se terminer que par un Concile General, travailla à en faire assembler un à Ephese, qui fut indiqué au jour de la Pentecôte, auquel S. Cyrille présida comme Vicaire du Pape, à la tête de 200. Prélats qui composerent cette Assemblée. S. Augustin y devoit assister; mais ceux qui lui porterent les Lettres, le trouverent mort.

Baron. a. C. 430. Ce Concile contient sept Actions ou Sessions. Dans la seconde, Nestorius y fut déposé de tout degré Ecclesiastique, & ses erreurs condamnées. Le Peuple, qui avoit attendu jusqu'au soir à la porte de l'Eglise où l'on tenoit le Concile, ayant appris que l'Heresiarque étoit déposé, en témoigna une joye incroyable. Dans la sixiéme Session, les erreurs de Pelage, & plusieurs autres Heresies furent de nouveau anathematisées. On substitua en

la place de Nestorius Maximien, homme d'une grande pieté.

Autres Conciles tenus à Ephese.

Avant ce Concile General d'Ephese, les Evêques de cette Ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le I. fut assemblé par Policrate, environ l'an 198. au sujet de la celebration de la Fête de Pâques. L'on y résolut que, selon l'ancienne coûtume de l'Asie, on la celebreroit le quatorziéme de la Lune : De quoi on avertit le Pape qui gouvernoit alors l'Eglise, & qui jugeant le Decret des Prélats Asiatiques contraire à la Tradition Apostolique, leur récrivit, & les sépara de sa Communion. Victor.

Saint Chrysostome y tint un Synode de 79. Evêques, en 400. pour regler les affaires de l'Asie. Heraclide fut mis à la place du Prélat de cette Eglise, mort depuis quelque tems, ayant été accusé à Constantinople par Eusebe de Celbianes. Six Evêques, convaincus de Simonie, y furent aussi déposez.

En 449. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, assembla à Ephese un Synode, qui merita justement le nom de Brigandage, *Prædatorium Ephesionum*. Les erreurs d'Eutyches y furent approuvées. Les Legats du Pape y fu- S. Leon.

rent recusez ; & Flavien, après y avoir été déposé de l'Episcopat de Constantinople, y fut battu si outrageusement, qu'il en mourut trois jours après.

Le Pape ayant appris le mauvais traitement de ses Legats, la mort de Flavien, l'emprisonnement & l'exil des Prélats, & le triomphe de l'Heresie sur l'Eglise de Dieu, en conçut un tres-sensible déplaisir ; & ayant assemblé un Concile à Rome, il cassa ce Conciliabule d'Ephese, & anathematisa Dioscore.

De la Religion de la petite Armenie.

LA derniere Province de la Natolie ou de la petite Asie, est la petite Armenie, où est la Ville de Sebaste, qui est la Capitale. Les habitans de cette Province, appellez Turcomans, sont Mahometans, observans étroitement leur Loy ; mais les Armeniens naturels & originaires du Païs, sont la plûpart Chrétiens, qui ont un Patriarche, nommé Catholique, & en leur langage, *Anduolen*, qui fait sa demeure à Cis en Cilicie ou Caramanie. Nous verrons la Religion de ces Armeniens amplement décrite dans la grande Armenie ou Turcomanie.

De la Religion des Isles de la Natolie.

CEs Isles sont le Pont-Euxin, que nous appellons la Mer Noire; le Propontide, qui est la Mer de Marmora, entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie Mineure & la Thrace; l'Hellespont, qui est un Détroit de Mer entre l'Europe & l'Asie, qu'on appelle aujourd'hui le Détroit de Gallipoli, ou les Dardanelles. Il ne faut pas s'étonner si tous les Peuples, qui habitent ces Isles, professent la Loy de Mahomet, puis qu'elles appartiennent aux Turcs. La Ville de Tenebos, qui est contenuë dans une de ces Isles, est habitée par des Turcs seulement; & les Chrétiens sont dehors, dispersez en divers endroits de l'Isle.

De la Religion des Isles de l'Archipel de l'Asie.

LA premiere Isle que l'on rencontre, est celle de Lesbos ou Metelin, qui a 260. mille de tour, & 70. mille de longueur. Sa Ville principale est Mytilene, qui fut prise par les Turcs en 462. dont ils ont toûjours été les Maîtres depuis. Ses habitans sont par- Lesbos

tie Turcs, & partie Chrétiens Grecs ; vivans selon les Loix Turquesques, quant au Gouvernement ; mais pour la Religion, ils suivent le Rit de l'Eglise Grecque, & en ont le libre exercice.

Samos. L'Isle de Samos, qui est sur le rivage d'Ionie, vis-à-vis Ephese, & qui a 87. mille de tour, est peuplée de quelques Chrétiens Grecs, qui sont sous la Jurisdiction d'un Archevêque Grec. Le revenu de cette Isle est ordinairement affecté à l'une des Sultanes.

Cos. L'Isle de Cos ou Lango, qui a 25. lieuës de tour, étoit sous la Domination des Chevaliers de Rhodes, lorsque Soliman la prit ; & elle a toûjours appartenu depuis aux Turcs, qui l'habitent. Il n'y a que les Villages de cette Isle qui soient habitez par les Chrétiens Grecs.

Scarpanto. A l'égard de celle de Scarpanto, j'en ai dit quelque chose, en faisant mention de celles de l'Europe.

De la Religion de l'Isle de Rhodes.

CEtte Isle, qui est une des plus considerables de cet Archipel, a six vingt mille de tour. La Religion Ca-

tholique y étoit autrefois tres-floriſſante. Après la perte de Jeruſalem & d'Acre, les Hoſpitaliers ou Chevaliers de Saint Jean, prirent Rhodes aux Sarazins, qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. Foulques de Villaret, François, Grand Maître de l'Ordre, fut le Chef de cette entrepriſe, qu'il exécuta heureuſement le 15. Août 1309. ou 1310. L'Ordre, qui eut le nom de Rhodes, en fut Maître juſqu'en 1522. que Soliman s'en rendit le poſſeſſeur par la trahiſon d'un Chancelier de l'Ordre, qui étoit d'intelligence avec Soliman : De telle ſorte que depuis ce tems, les Turcs ſont Maîtres de Rhodes, où ils ont un Baſſa.

Beaucoup de Turcs s'y ſont établis, qui y vivent à la Mahometane, & quelques Juifs, qui y ſont allez d'Eſpagne, y profeſſent leur Religion, en payant le tribut, de même que les Grecs, qui y profeſſent la même Religion que tous ceux d'Orient, ſous un Siege Archiepiſcopal. Ces Grecs ne peuvent pas demeurer dans la Ville de Rhodes, & n'oſeroient même y coucher, de peur d'être accuſez de trahiſon ; mais ils y peuvent trafiquer le

jour. Il y a aussi dans cette Ville quelques Catholiques, qui ont été Esclaves ; qui y sont habituez. Il y a une Ville de même nom dans cette Isle, où il y avoit deux Convens Latins, de S. Augustin & de S. François ; une Eglise de S. Pantaleon, & une de Saint Jean-Baptiste, qui étoit fort magnifique ; une autre de Sainte Catherine, & quelques autres de Grecs. Mais les Turcs ont converti toutes ces Eglises en Mosquées, & se sont servi des Auberges des Chevaliers, pour y loger les Janissaires.

Davity de l'Asie.

De la Religion de l'Isle de Chypre.

Davity, de l'Asie, derniere Edition.

CEtte Isle, une des plus fameuses de la Mer Mediterranée, dans l'Asie, qui a six cens cinquante mille de circuit, porte le Titre de Royaume. L'Eglise y fut fondée par l'Apôtre S. Paul, qui y prêcha le premier l'Evangile avec S. Barnabé. Ce dernier y souffrit le Martyre, & son Corps y fut trouvé sous l'Empereur Zenon, l'an 385. avec l'Evangile de S. Mathieu sur sa poitrine. Les Villes les plus considerables qui restent dans cette Isle, sont Nicosie & Famagouste. Nicosie,

autrefois le Siege des Rois Chrétiens, qui ont occupé le Païs, & particulierement de ceux qui étoient de la Maison de Lusignan, originaire de France, étoit aussi le Siege de l'Archevêque de toute cette Isle. Elle est aujourd'hui le séjour du Bacha, que le Grand Seigneur envoye pour commander dans l'Isle. L'Eglise Metropolitaine, consacrée autrefois à sainte Sophie, a été réduite en Mosquée, aussi-bien qu'un Monastere d'Augustins.

Il y a eu autrefois en cette Isle quatorze Evêchez, qui étoient tous Grecs; mais ils furent réduits à quatre par Innocent III. en faveur de la Reine Aliz; & ceux-ci furent l'Archevêché de Nicosie Grec & Latin, l'Evêché de Famagouste, aussi double, l'Evêché de Paphos de même, & celui de Limisso. Les Evêques Latins avoient des Villages & des Dîmes; mais les Grecs exigeoient des Prêtres & des Diacres, qui leur étoient sujets, une pension annuelle, à la maniere des Prelats Grecs des autres Provinces. L'Archevêque & les Evêques Grecs reconnoissoient les Latins pour Superieurs, étant confirmez par eux, après qu'ils avoient été élûs par le Conseil du Roy, &

quand il y avoit quelques Procès pardevant les Evêques, on appelloit des Grecs aux Latins. Les Evêques Grecs ne demeuroient pas dans les Villes dont ils portoient le nom : mais le Pape Alexandre IV. leur aſſigna d'autres lieux pour leur demeure, car l'Evêque Grec de Nicoſie faiſoit ſon ſéjour à Solie, & s'appelloit Evêque de Solie, & Adminiſtrateur du Peuple Grec de Nicoſie ; l'Evêque de Paphos demeuroit en la Ville d'Argos ; celui de Limiſſo avoit ſon Siege à Amathonte : & parce que cette Ville étoit ruinée, il demeuroit à Leſcara ; & l'Evêque de Famagouſte à Carpaſſi : Mais enſuite ils s'en retournerent aux premiers Villes, à la réſerve de celui de Limiſſo, qui eſt toûjours reſte à Leſcara. Il faut auſſi obſerver que l'Archevêque Latin de Nicoſie, qui s'appelloit Archevêque de Cypre, ne reconnoiſſoit aucun Patriarche, mais dépendoit immediatement du Pape ; pourquoi on l'appelloit Primat du Royaume, & Legat né du Saint Siege. Mais dans la ſuite ſous Pie IV. les Venitiens venant à être Patrons de cet Archevêché, préſenterent quatre perſonnes au Pape, l'une deſquelles il nommoit Archevêque : De

telle ſorte, qu'ils éliſent toûjours quatre Sujets, à l'un deſquels le Pape confere cette Dignité.

Les Grecs ont conſervé quatre Egliſes dans cette Iſle, & les Francs deux, dont il y en a une occupée par une Miſſion de Capucins. Ces Grecs y ont donc un Archevêque, qui réſide pareillement à Nicoſie, dont il prend le Titre. Il a pour Suffragans les Evêques de Cerine, de Larneca & de Baffo.

Cette Ville de Nicoſie fut priſe par les Turcs en 1570. & toute l'Iſle, l'année ſuivante, ſur les Venitiens.

Outre les Egliſes Grecques & Latines qui ſont dans cette Iſle, il y a encore des Sectes de ces Egliſes, ſçavoir, des Armeniens, des Cophtes, des Maronites, des Neſtoriens & des Jacobites, qui ſe retirerent de la Paleſtine, lorſque Saladin prit Jeruſalem. Il y a auſſi des Indiens & des Georgiens; De tous leſquels nous parlerons ci-après. Chacune de ces Sectes a ſon Evêque. Elles y ont été retablies depuis; & les Turs y laiſſent vivre chacun en liberté de conſcience, de même qu'aux autres Païs où ils dominent, ne demandant autre choſe que la Seigneurie, & le payement du tribut qu'ils exigent.

Relat. nouv. des Missions Franc. L'état présent de l'Eglise de ce Royaume est, que d'un Archevêque & de trois Evêques qui y sont, il y en a deux qui reconnoissent le Saint Siege. Le Peuple y languit dans une extrême ignorance, & gemit sous la tyrannie qui l'opprime.

Je ne parlerai point ici de la Religion des Grecs, qui sont en grand nombre dans cette Isle, parce que j'en ai traité ailleurs. Je remarquerai seulement qu'ils sont fort attachez à leurs coûtumes & à leurs anciennes ceremonies; que leur chant est musical, & qu'ordinairement ils ne disent que des grandes Messes, qui sont fort longues. *Tavernier, tom. 1.* Ils se levent les Dimanches & les Fêtes entre une & deux heures après minuit, pour chanter Matines. Pour cet effet, un Clerc va de porte en porte, qui frappe avec une cressele, pour éveiller le monde, en criant en leur Langue : *Chrétiens, allez à l'Eglise.* Les hommes & les vieilles femmes, qui ont plus de zele, ne manquent pas d'y aller ; mais les filles & les jeunes femmes ne sortent point la nuit, à cause des Turcs, & elles n'assistent qu'à la priere du matin, & à la Messe qui se dit ensuite.

Il y a auſſi beaucoup de Juifs dans cette Iſle.

De la Religion de l'Iſle de Larneca.

CEtte Iſle, qui eſt entre Chypre & Alep, a deux cens lieuës de tour. La Ville ne paroît qu'un grand Villa- lage, où il y a neanmoins quatre Conſuls, à cauſe du grand abord des Marchands de toute l'Iſle; ſçavoir, un François, un Anglois, un Hollandois, & un Venitien. Les trois parties des habitans ſont Chrétiens Européens & Grecs, & la quatriéme partie eſt de Turcs; ce qui fait qu'on y parle également la Langue Grecque, Italienne & Turque. Comme les Mahometans y ſont les moins nombreux, les Chrétiens ne ſouffrent pas beauconp d'eux, & ils exercent leur Religion avec preſqu'autant de liberté qu'en France; juſques-là que l'on y fait la Proceſſion du Saint Sacrement avec grand éclat, & au bruit des boëtes. Il y a une petite Maiſon de Capucins, qui deſſervent la Chapelle du Conſul de France, & une autre de Religieux Italiens, qui dépendent du Gardien de Jeruſalem.

Tavernier, tom. 1. Relation nouvelle des Miſſions Franc.

De la Religion de la Syrie ou *Surie.*

Geograph. du Prince,

CE Païs étoit autrefois d'une plus grande étenduë qu'il n'est à present. Il renferme seulement le territoire d'Antioche, la Phœnicie avec la Palestine & la Celesirie, qui est entre le Mont Liban & l'Antiliban. Les Mahometans sont la plus grande partie de ses habitans, & ceux-ci sont Turcs, ou Mores originaires de la Province, ou autres. Il y a aussi des Juifs, & des Chrétiens de differentes sortes, & des Druses, qui ont une Religion particuliere. Les habitans de Damas, Ville principale de cette Province, dont je ferai ci-après un discours particulier, sont partie Turcs & Mores, suivant la Religion de Mahomet, & partie Juifs & Chrétiens de differentes créances. Les Chrétiens & les Juifs ont leur quartier separé de ceux des Mores & des Turcs. Ceux d'Emese, autre Ville de cette Province, sont la plûpart Mores ou Mahometans, & les autres sont ou Turcs ou Juifs, ou Chrétiens Jacobites. Ceux d'Haman, qui est encore une autre Ville, sont tous Mores & Chrétiens. Il y a fort peu

Davity, de l'Asie, derniere Edit.

de Turcs, & moins de Juifs. Les Chrétiens Maronites y ont une assez belle Eglise, qui est dédiée à S. Jean, où ils font leur Office conformément à leur créance, qui est à present orthodoxe. Ceux d'Alep, qui est à present la Capitale de Syrie, dont nous traiterons amplement, sont Mahometans, Juifs & Chrétiens de differentes Sectes, qui ont leurs Mosquées, leurs Synagogues, leurs Eglises & leurs Chapelles, où ils s'assemblent aux jours ordonnez. Les Chrétiens demeurent dans les Fauxbourgs de cette Ville. Ce sont des Maronites, des Armeniens, des Chaldéens ou Nestoriens, des Grecs, des Syriens & Jacobites. Chaque Secte a son Eglise & son Evêque. Nous en parlerons en leurs lieux. Les Juifs ont de même un quartier separé, où ils ont une Synagogue, qu'ils disent être fondée depuis quinze cens ans.

On voit aussi en cette Ville des Moines de l'Ordre de S. Basile & de S. Gregoire, qui font profession de chasteté.

Les Mores & les Turcs, quoique distinguez de nom, ont leurs Mosquées & leurs ceremonies communes. Ceux de cette Ville ont coûtume, au tems

du Bairam, d'accompagner solemnellement hors la Ville, ceux qui vont en pelerinage à la Meque, car les Mahometans venant d'Europe & d'Asie, s'assemblent là peu de jours auparavant le Bairam, pour cet effet, afin d'être escortez par les Janissaires contre les courses des Arabes. Ces Mahometans d'Alep ont un Mouphty, qui est comme leur Evêque, lequel a toute autorité pour le spirituel. Il fait quelques ceremonies pour ces Caravanes qui vont à la Meque, auparavant de partir.

Outre les Mahometans qui sont à Alexandrette, qui n'est qu'un amas confus de méchantes maisons, habitées par des Grecs, qui en composent la plus grande partie, il y a quelques autres Chrétiens d'Europe, qui ont deux Vice-Consuls d'Alep; l'un Anglois, & l'autre François. Celui-ci a fait bâtir une Eglise, où l'on dit la Messe, & où l'Office Divin se fait par un Religieux de l'Observance de Saint François, avec toute liberté. A l'égard des Grecs, leur Eglise est desservie par un Caloyer ou Religieux Grec.

Relat. nouv. des Missions Franc.

Chrétiens Syriens.

Il y a des Chrétiens originaires de cette Province, qui y sont en assez grand,

grand nombre. Les uns ſont Schiſmatiques Grecs, & vivent dans le deſordre ; & la plûpart ſont plongez dans le vice, à cauſe de la fréquentation qu'ils ont avec les Turcs : & ceux-ci à la verité n'ont que le nom de Chrétiens, & ſont quelquefois ſi malins, qu'ils accuſent les Chrétiens Latins, & les chargent de calomnies. Les autres ſont des Chrétiens latiniſez, ſans hereſie, & qui vivent d'une vie exemplaire ; mais le nombre en eſt fort petit. Ils ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réſide à Damas, lequel a un grand zele pour la défenſe de l'Egliſe Romaine, & ſe dit Patriarche d'Antioche. Nous en parlerons encore.

Relation d'Alep du mois de Juillet 1681.

Ces Chrétiens Syriens, particulierement ainſi nommez, ſont répandus par toute la Syrie, & ont dans les Villes des Egliſes, des Chapelles & des ruës diſtinguées & ſeparées. Ils ſe vantent d'être les plus anciens Chrétiens ; parce que S. Pierre établit premierement ſon Siege à Antioche, Ville de ce Païs, & de-là le tranſporta à Rome : Et c'eſt pour cela qu'ils refuſent avec les Grecs d'obeïr au Pape. Ils ont un Patriarche particulier, qui réſide à

Melique, auquel ils sont soûmis pour le spirituel. D'autres veulent qu'ils portent le Titre de Patriarche d'Antioche ; mais parce qu'Antioche est ruiné, il s'est retiré à Damas. L'un de ces Patriarches reconnut le Pape pour Chef de l'Eglise, en 1552. il rendit ses soumissions à l'Eglise Romaine, sous Gregoire XIII. On l'appelle aussi Melchite, & il est confirmé par le Bassa, & ensuite par le Grand Seigneur. Ce Patriarche des Syriens a plusieurs Suffragans sous lui, & les siens le nomment Catholique, qui signifie chez eux Primat ; mais ils usent de tous les deux noms indifferemment. Comme ils professent la plûpart la Religion Grecque, ils se servent dans leur Office Divin de la Langue Grecque, & ils en ont même retenu les erreurs, à la réserve qu'ils tiennent que les ames des Justes joüissent, avant le jour du Jugement, de la gloire, & que les méchans souffrent les peines de l'Enfer.

Ils ont les mêmes sentimens que les Grecs touchant la Procession du Saint Esprit & le Purgatoire, & ils mangent de la viande le Samedi. Ils n'ont en leur Eglise qu'un Autel, auquel on

ne dit qu'une Messe le jour, sur le midi. Ils tiennent aussi la Transsubstantiation de même qu'eux, & ils consacrent avec du pain levé. Il est permis à leurs Prêtres de retenir les femmes qu'ils ont avant la Prêtrise, mais non pas d'en épouser après. Ils n'ont point d'Ordre de Soûdiacre, & disent qu'il est permis à chacun d'administrer la Confirmation. Ils appellent les Rogations le Jeûne des Ninivites. Ils ont en la Ville de Damas, une Eglise sous terre, en la Maison d'Ananie. Il ne leur est pas permis en ce lieu, non plus qu'aux Juifs, d'officier en public, parce que les Juifs estiment cette Ville Sainte; & on ne souffre point que les Chrétiens y aillent à cheval.

Quoique ces Chrétiens, & toutes les autres Sectes des Grecs, languissent sous la Domination insupportable du Turc, exposez aux derniers outrages, sans oser se plaindre, neanmoins ils sont tellement accoûtumez à ce joug, qu'ils s'estiment beaucoup plus heureux que tous les Chrétiens d'Europe, parce qu'ils habitent des meilleurs Païs, & plus temperez, joint la liberté de l'exercice de leur Religion; car chaque Nation a ses Eglises & ses

Chapelles, où elle se peut assembler librement, les Turcs permettant aux Chrétiens de vivre par-tout selon leur Religion, pourvû qu'ils ne s'ingerent point de travailler à la conversion des Mahometans, & qu'ils ne trament rien sous pretexte de Religion. Et bien que les Patriarches & les Evêques; qui sont sous la Domination des Turcs, aillent quelquefois à Rome, pour être sacrez Evêques, ou pour être confirmez, ou pour suivre & prendre le parti du Saint Siege, neanmoins on n'a point vû qu'aucun ait jamais été recherché pour ce sujet, ni les Religieux mêmes, qui ont été étudier à Rome, ou qui y ont été recevoir les Ordres.

Melchites. *Relat. nouv. du Lev. nt.* Plusieurs estiment que ces Chrétiens de Syrie sont les mêmes que les Melchites, qui ne different presqu'en rien des Grecs, tant pour la créance, que pour les ceremonies. Le nom de Melchites ou Royalistes, ne leur a été donné, que parce qu'ils suivoient les sentimens communs des Grecs, qui obéïssoient aux Décisions du Concile de Chalcedoine; & comme s'ils n'eussent eu égard en cela qu'à la volonté de l'Empereur, leurs ennemis les ap-

pellerent Melchites, voulant marquer par là qu'ils étoient de la Religion de l'Empereur. Ils appellent donc aujourd'hui Melchites les Syriens, Cophtes ou Egyptiens, & les autres Nations de l'Orient, qui n'étant plus de veritables Grecs, sont neanmoins de leur opinion. Et c'est ce qui fait qu'un Historien, qui a traité de la Religion & des mœurs des Orientaux, leur donne indifferemment le nom de Grecs ou de Melchites ; & il remarque qu'ils sont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le Purgatoire, qu'ils sont ennemis jurez du Pape, & qu'il n'y en a point dans tout l'Orient, qui combattent si fortement la Primauté du même Pape. Mais il ne faut pas s'étonner de ce qu'ils sont si grands ennemis de l'Eglise Romaine, puisqu'ils conservent tous les sentimens des Grecs, qui sont restez dans le Schisme. Pour ce qui est de leur opinion touchant le Purgatoire, elle ne differe point aussi de celle des veritables Grecs ; & quoiqu'ils nient avec eux qu'il y ait un lieu particulier, nommé Purgatoire, où les ames sont punies par un feu réel & veritable, ils ne nient pas pour cela la verité du Pur-

Gabriel Sionite.

gatoire, de la maniere que nous l'avons expliqué, en parlant des Grecs. De plus, le sentiment des Melchites touchant la Primauté du Pape, est aussi le même que celui des Grecs, qui ne se sont point soûmis aux Décisions du Concile de Florence. En un mot, à la réserve de quelques points peu importans, qui appartiennent aux ceremonies & à la Discipline Ecclesiastique, les Melchites sont en toutes choses de veritables Grecs; & ils ont même traduit en Arabe l'Eucologe ou Rituel des Grecs, & la plûpart de leurs autres Livres d'Office.

Mais les premiers & les veritables Chrétiens du Levant, sont les Maronites, qui sont un Peuple de Phenicie, qui habitent le Mont Liban, entre Biblis & Tripoli, limitrophe de la Terre Sainte. Ils occupent particulierement cette Montagne, tant venerée par les saintes Ecritures, qui divise la Palestine d'avec la Syrie. Elle a quelques 60. lieuës de circuit, & contient environ 40. ou 50. Villages, & 25. qui sont au pied, tous habitez de ces Maronites, qui cultivent cette Montagne.

Maronites.

Guillaume, Archevêque de Tyr, qui

étoit leur voiſin, aſſûre que de ſon tems, ils excédoient le nombre de quarante mille, qu'ils étoient tres-vaillans, & qu'ils rendirent au Roy de Jeruſalem de grands ſervices dans les guerres contre les Sarrazins ; ce qui fit qu'on eut une joye extrême de leur converſion. Ils ſont moins nombreux, & plus pauvres que tous les autres Chrétiens du Levant. Neanmoins ils ſont diſperſez dans la Syrie, la Phenicie, la Galilée & l'Iſle de Chypre, où ils ont près de quatre cens Villages. Il n'y en a point qui ſoient plus ſoûmis à l'Evangile & au Saint Siege de l'Egliſe Romaine, que ceux qui vivent dans cette Montagne de benediction du Liban ; car les Peuples Chrétiens qui habitent le Levant, ſont les Grecs, les Armeniens, les Jacobites, les Georgiens, les Cophtes ou Egyptiens, les Abyſſins ou Ethiopiens, les Neſtoriens & les Maronites ; & ceux, qui d'entre eux ſont demeurez dans la Communion de l'Egliſe Romaine, ſont ces derniers, qui s'étant ſeparez des Jacobites & des Neſtoriens, avec qui ils étoient unis, & ne compoſoient qu'un même Peuple, avant le Schiſme qui les a infectez, ont ſuivi les traces de

l'Abbé Maron, & sont demeurez fermes dans la soûmission au Saint Siege. Ils se réünirent avec l'Eglise Romaine après le Concile de Florence, en 1445. Il y en a dans Alep, dans Damas, & dans divers autres endroits de la Syrie. Ceux du Mont Liban & de Syrie, rentrerent dans l'union avec l'Eglise Romaine, sous Baudoüin IV. Roy de Jerusalem, & sous Aymeric III. Patriarche Latin d'Antioche, en 1182. en abjurant les erreurs des Monothelites; & il y avoit alors 500. ans qu'ils s'étoient separez de l'Eglise, & leur erreur capitale étoit dans l'opinion d'une seule volonté en Jesus-Christ, condamnée par le VI. Concile, comme le rapportent Jacques de Vitri & Guillaume de Tyr. Etant depuis retombez dans les opinions & le Schisme des Grecs, ils se sont reconciliez avec l'Eglise Romaine, & depuis plus solemnellement, sous Gregoire XIII. & Clement VIII. Depuis ce tems-là, ils sont demeurez fermes dans la Communion & dans la Doctrine de l'Eglise Catholique. Ils suivent en quelques points la Discipline de l'Eglise Latine, comme dans celui de sacrifier avec du pain azyme; mais ils gardent presque

dans tout le reste la Discipline de l'Eglise Grecque, avec la permission du Pape, comme de donner la Communion aux petits enfans, de communier sous les deux especes, de ne point jeûner le Samedi, & quelque autre chose.

La Langue dont se servent les Maronites, tient un peu de la Syriaque, qui est la même que celle dont les Jacobites & les Nestoriens usent parmi eux, quoiqu'ils la prononcent, & qu'ils l'écrivent d'une maniere differente de celle des Maronites, qui approche plus de la Langue Chaldaïque, que de la Syriaque.

Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'usage naturel de cette Langue : De sorte qu'ils ne s'en servent plus que dans l'Office Divin, que S. Ephrem a composé pour la plus grande partie. Neanmoins il y a cinq ou six Villages parmi eux, qui l'ont retenuë, & qui la parlent encore; mais c'est un Syriaque, qui est mêlé de la Langue Arabe, & qui n'en doit plus porter le nom, à cause de sa corruption. On peut douter avec raison, si dans tout le monde Chrétien, il y a des Peuples plus Catholiques & plus attachez au Saint Siege, que les Maro-

nites. Ils reçoivent avec une grande soûmission toutes ses Ordonnances & tous ses Reglemens, & ils l'ont en telle veneration, qu'une des choses qui contribuë davantage à donner créance aux Ecclesiastiques qui les conduisent, c'est de leur entendre dire qu'ils sont Telmid Roumie, c'est-à-dire, Disciple de Rome.

Ils ont un Patriarche, * des Archevêques & des Evêques, & cent ou six-vingt Curez, qui veillent sur leur conduite, & qui les dirigent. Le Patriarche fait sa résidence ordinaire à Cannobin, qui est un Monastere bâti dans le roc, dans le plus âpre desert du Mont Liban, dont l'Eglise est consacrée à Dieu, sous le Titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge. C'est le Convent, où Sainte Marine avoit pris l'habit de Religieuse. Ce Monastere a bien vingt mille livres de revenu, & paye mille livres de tribut au Bassa de Tripoli, sous la Domination duquel est à present le Mont Liban. Le Turc est le tyran qui les domine, & qui les force de tems en tems d'abandonner leur Païs, & de se retirer dans les Montagnes de Chouf & du Quesroan, pour se mettre à l'abri des cruautez qu'il fait exercer sur eux.

* Il se nomme toûjours Pierre, & veut porter le Titre de Patriarche d'Antioche, que celui des Jacobites s'attribuë aussi, lequel s'appelle Ignace.

Leur pauvreté paroît aſſez grande, puiſque leurs Curez, & la plûpart de leurs Evêques, ſont reduits à gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de ſimples Artiſans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres.

Leurs Egliſes, qui ſont les ſeules de tout le Levant, où l'on voit des cloches, n'ont ni la grandeur, ni la beauté des moins conſiderables qui ſoient parmi nous. Ce ſont plûtôt de ſimples Chapelles, que des Egliſes. On y entre par des portes ſi baſſes & ſi étroites, qu'on n'y ſçauroit paſſer, qu'en ſe courbant; ce qu'ils ſont contraints de faire, pour empêcher que les Turcs n'y entrent à cheval, comme ils ſont dans les autres Egliſes des Chrétiens, qui ont des portes plus larges & plus élevées.

Ils ne ſe découvrent point en entrant dans l'Egliſe, non pas même durant la Meſſe, ni lorſqu'on chante l'Office dans le Chœur, ou qu'on y fait d'autres prieres. Ils ont toûjours la tête couverte d'un bonnet, qui eſt entouré d'une écharpe blanche, ou de quelque autre couleur. Auſſi-tôt qu'ils y ſont entrez, ils prennent de l'eau-

benîte ; & s'ils n'en trouvent pas , ils se contentent de toucher la muraille du bout des doigts, qu'ils baisent après. Ils prennent ensuite une potence de bois , soit pour paroître en la présence de Dieu, comme s'ils étoient crucifiez, soit pour protester qu'ils n'esperent pas être exaucez dans leurs prieres , que par la vertu de la Croix, que la figure de ces potences leur représente, soit que n'ayant pas l'usage de se mettre à genoux dans l'Eglise , ils ayent besoin de ces potences , pour se soûtenir durant la celebration du Service. Ils se courbent sur ces potences , faisant leurs prieres ; & ils ne sont jamais autrement , si ce n'est lorsqu'on lit l'Evangile , ou qu'on éleve le Corps & le Sang de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, qu'ils sont découverts, & qu'ils se mettent à genoux , comme pour témoigner leur anéantissement devant Dieu. Ils reçoivent la sainte Communion, après que l'élevation a été faite, & ils ne different pas plus long tems cette action de pieté. Ils font quelques prieres après la consecration ; ensuite desquelles , on éleve le Corps & le Sang de Nôtre Seigneur Jesus-Christ , pour le faire adorer. Lorsque les Prê-

tres l'élevent, ils tournent leurs mains toutes ouvertes vers les sacrez mysteres; puis ils les passent sur leurs visages, comme pour se sanctifier par cet attouchement, comme faisoient autrefois les anciens Chrétiens, & comme font encore aujourd'hui les plus anciens de quelques Villages autour de Marseille.

Dans les Eglises, les femmes sont separées du lieu où sont les hommes, par une cloison de bois, qui est faite en forme de jalousie; & elles y entrent par une porte qui n'est que pour elles, & qui est d'un autre côté que celle qui est pour les hommes.

Leur Foy est si grande, que du moment qu'ils se sentent incommodez, ils font jetter des linges sous les pieds du Prêtre, lorsqu'il est à l'Autel, afin qu'en marchant dessus pendant la celebration du Sacrifice, ils reçoivent la vertu & la force de les guerir, en les appliquant ensuite sur la partie où est le mal.

Quand celui qui dit la Messe, a lû l'Epître & l'Evangile en Syriaque, on les lit au Peuple en Arabe, parce que c'est la Langue vulgaire du Païs. Durant cette lecture, ils sont accoûtumez

de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots, *num*, c'est-à-dire, oüi, *einam*, oüi vraiment, pour témoigner que ce qu'ils entendent lire, est la verité de Dieu, & qu'ils l'approuvent : Ce qu'ils font quelquefois avec serment, en ajoûtant ce mot: *Cyvala*.

Ils font ces signes de tête, & prononcent ces mots plus hauts & plus bas, selon que leur cœur est touché à cette sainte lecture ; mais c'est par des mouvemens & des postures si differentes, qu'à les voir, on les prendroit pour des foux, si on n'avoit jamais assisté à leurs Messes, ni oüi parler d'une semblable coûtume. Ils s'entretiennent eux-mêmes de ce qu'ils ont entendu dans l'Epître ou dans l'Evangile, parlant par dialogue, & se répondant avec des gestes, comme s'ils conferoient ensemble, les uns avec les autres.

Ils observent le Carême selon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, après la celebration de la Messe, qui ne se dit que sur les quatre heures du soir. Ils mangent de la viande depuis Pâques, jusqu'à l'Ascension, même les Mercredis & les Vendredis,

qui ſont les deux jours de la ſemaine conſacrez parmi eux à l'abſtinence de la viande. Ils font le même tous les Samedis, excepté ceux du Carême, & les paſſent comme les Dimanches, en faiſant maigre, ſans jeûner.

Outre le grand Carême, ils en obſervent encore trois autres, qu'ils appellent petits; celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, celui de la Fête de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, qui ſont de quinze jours chacun; & celui de l'Avent, qui commence toûjours le 4. Decembre, jour de Sainte Barbe, & qui finit la veille de Noël, comme les deux autres finiſſent toûjours la veille des deux Fêtes, dont ils ont été comme la préparation. Durant ces trois Carêmes, ils ne ſont obligez qu'à l'abſtinence des viandes, & non pas au jeûne. Hors le jeûne du Carême, il ne leur eſt point ordonné de jeûne le long de l'année, les veilles des Fêtes des Saints. Ils ne boivent ordinairement que de l'eau, le vin n'étant point en uſage parmi eux, ſinon lorſqu'ils traitent quelqu'un.

Les Prêtres ſont reverez de ces Peuples avec un extrême reſpect, & on les diſtingue par une écharpe toute

bleuë, qu'ils portent ſeuls autour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui ſont mariez ; mais ce ſont ceux-là qui l'étoient auparavant que d'être Prêtres : car hors cela, le mariage leur eſt défendu, auſſi-bien qu'aux Evêques, pour leſquels ils ont des Loix plus ſeveres, à cauſe de l'éminence de leur Dignité : De ſorte qu'aucun ne peut être Evêque, tandis qu'il eſt engagé dans les liens du mariage. Le Prêtre qui a été marié deux fois, ne peut être admis à la Prêtriſe, ni au Diaconat ; mais celui qui eſt Diacre, peut ſe marier une fois, & peut demeurer Diacre, ou ſe faire Prêtre, s'il veut. Ce que nos Papes leur accordent, & beaucoup d'autres diſpenſes.

Lorſqu'ils ſont dans l'Egliſe, ils n'ont ni chaire, ni Chœur ; mais étant appuyez ſur des potences, comme le Peuple, ils ſe rangent autour d'une pierre, qui eſt élevée à une juſte hauteur, pour leur ſervir de pupitre, & ſur laquelle ils mettent les Livres dont ils ſe ſervent pour chanter l'Office Divin.

Dans l'adminiſtration des Sacremens, ils obſervent les mêmes ceremonies que dans les Egliſes d'Occident, ſi ce n'eſt

n'eſt qu'en celui du Baptême, ils font la benediction ſolemnelle de l'eau pour chaque enfant qu'ils baptiſent, telle qu'elle ſe fait dans l'Occident la veille de Pâques & de la Pentecôte; ce qui rend cette ceremonie beaucoup plus longue que celle que l'on pratique ici. Au lieu de coton, pour eſſuyer l'huile des Catecumenes, & les onctions du ſaint Chrême, ils ſe ſervent d'eau chaude, & de ſavon, ſans ſe mettre en peine des cris de l'enfant. Ils font de grandes réjoüiſſances au Baptême de ces enfans.

Ils croyent la préſence réelle au S. Sacrement de l'Autel, & la Tranſſubſtantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, comme nous dirons ci-après. Ils diſent la Meſſe dans les Egliſes des Catholiques de l'Europe. Les Prêtres de l'Europe la diſent auſſi dans les leurs. Ils communient à la Meſſe des Catholiques Latins, & il y a des Catholiques Latins, qui ſe joignent à l'Egliſe des Maronites. Nous parlerons auſſi à la ſuite de leurs autres Sacremens.

Les Religieux ſuivent tous la Regle de S. Antoine, & vivent dans une extrême pauvreté. Il y a autour de cette

Montagne quarante Monasteres, dont la plus grande partie est abandonnée. En ceux qui sont habitez, il n'y a que deux ou trois Religieux, qui travaillent de leurs mains.

Leurs Monasteres sont en des lieux deserts, en des rochers affreux, mais si agréables, qu'à leur vûë, on est touché de devotion, & du mépris du monde. C'est en ces lieux, où plusieurs Anachorettes ont fait penitence; & presentement, il s'en voit encore de tous les Païs, même de l'Europe. C'est le lieu où s'étoit retiré un Gentilhomme Provençal, qui s'unit à l'Eglise des Maronites, ayant eu même long tems le Pere Elie, Maronite, Pasteur d'une pette Ville de ce Païs-là, & depuis Patriarche des Maronites, pour son Directeur.

M. de Chateüil.

Ils ont parmi eux des Convents de Religieux Latins, qui tâchent d'imiter la vie pénitente des Religieux Maronites.

La Providence Divine fait que ce petit Troupeau aura toûjours de trespieux & de tres-doctes Prélats, pour les confirmer & les maintenir en la perseverance de la Foy Catholique, par le moyen du Seminaire de Rome, fondé

par Gregoire XIII, & gouverné par les Peres Jesuites, où sont élevez des enfans des Maronites du Mont Liban, que les Souverains Pontifes entretiennent; où non seulement on leur enseigne les bonnes mœurs, & les principes de nôtre Foy, mais même la Philosophie, la Theologie, & les cas de conscience. Ensuite dequoi, ils sont reçûs aux Ordres sacrez, & renvoyez au Mont Liban, où le Patriarche leur distribuë des Evêchez, ou des Cures, comme il le juge à propos.

Au reste, l'on peut dire que la vie de ces Peuples est extrêmement laborieuse & pénitente; car outre les peines qu'ils se donnent dans leurs Maisons, ils passent une grande partie de la nuit à dire leur Office, & à faire des prieres, quelques fatiguez qu'ils soient du travail, que la necessité leur a fait essuyer tout le jour, pour se procurer dequoi subsister. Enfin tout combat dans le Mont Liban sous les enseignes de la Penitence Chrétienne; mais c'est avec tant de succès, qu'on peut avec raison considerer ce Peuple comme une des plus pures portions du Christianisme. Rien jusqu'à present, quelque dur & quelque cruel qu'il ait été, n'a été

capable de le separer de la Foy de Jesus-Christ, & de l'unité de l'Eglise Catholique, & de la soûmission au S. Siege.

Leurs prieres à leurs obseques.

Ils ont une grande & charitable devotion pour les Morts, leur faisant dire plusieurs Messes, & plusieurs Services; sçavoir, le troisiéme jour après le decès, le neuviéme, le vingtiéme, le trentiéme & le quarantiéme, le centiéme & le bout de l'an. Les Prélats y assistent ordinairement avec les Religieux & les Prêtres Seculiers, & tout le Peuple. Si le Patriarche s'y trouve, il officie, ou un Evêque. Tous les autres, tant Evêques, que Prêtres, & Religieux, sont autour de lui à l'Autel, sans pourtant être revêtus d'habits Sacerdotaux; lesquels recitent, chacun en particulier, tout bas, toute la Messe, à la réserve des paroles de la consecration; car il n'y a que celui qui celebre la Messe haute, qui les prononce, & communie sous les deux especes, tous les autres Prêtres & Religieux, aussi-bien que les Seculiers. Après le Service, le Celebrant fait une petite exhortation, comme une oraison, laquelle étant finie, on donne quelque argent aux Evêques & aux

Prêtres, & à chacun un pain en forme de gâteau, qu'ils appellent pain d'oblation. A chaque Service, ils observent toutes ces choses, & font un festin, où les Prélats, les Religieux & les Prêtres assistent avec tout le Peuple qui s'y veut trouver; les femmes même & les enfans, mais séparément des hommes : Ce qui fait connoître la charité & l'union Chrétienne qui est entre eux; car tout ce qu'ils peuvent épagner toute leur vie, n'est que pour honorer leurs morts & leurs funerailles, & pour le repos de leurs ames.

Lorsque dans ces Assemblées il se trouve quelques personnes, qui ont des inimitiez, ou quand ils ont des differends, leur Prélat les reconcilie, avant de se retirer, & accommode leurs démêlez, faisant une charitable correction à celui qui a tort, & qui est l'aggresseur; car tout ce Peuple n'a point d'autre Juge, que le Patriarche & les Prélats, pardevant lesquels tous les differends sont portez. Si-tôt qu'ils ont connoissance qu'il est survenu quelque affaire, qui peut aliener la charité, ils font venir les Parties devant eux, pour les remettre ensemble, & ce qu'ils ordonnent, est executé sans

contradiction. Par ce moyen, les Turcs n'ont point connoissance des affaires qui surviennent entre les Maronites. Que si malheureusement un Maronite vient à avoir une affaire avec un Turc, en même tems le Patriarche & les Prélats, & les principaux Maronites, employent tout leur pouvoir pour l'assister, vont solliciter pour lui, jusqu'à ce que l'affaire soit terminée.

Perpet. de la Foy. tom. 3. Toutes ces choses, & celles qui suivent, sont venuës à nôtre connoissance, par le moyen de Monsieur de Nointel, Ambassadeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne à Constantinople, en 1673. par l'organe d'un Pere Jesuite, qu'il avoit envoyé chez les Maronites d'Antioche. Le Patriarche de ces Chrétiens, dans l'état de sa créance, qu'il mit ès mains de ce Pere, dit en ces mêmes termes : » Nôtre Nation des Maronites, » bien qu'elle soit éloignée du Peuple de » Rome d'un éloignement extrême, au » regard de son langage, & de l'étenduë des Païs, elle n'a jamais cessé d'en » être proche dans les quartiers d'Orient. » Elle s'est tenuë attachée à Rome, & » elle s'est soutenuë par elle d'un soûtien » parfait à la Loy Chrétienne, comme » il paroît par les Lettres du Pontife du

Siege Romain, & par leurs Bulles, « qu'ils ont envoyé à ceux qui nous ont « précedé dans le Haut Siege d'Antio- « che. « Un seul témoignage, tiré d'une Lettre envoyée par le Pape Paul V. parlant aux Maronites, suffira ici ; sçavoir, que pendant les divers Schismes, & les Heresies qui ont infecté le Païs d'Orient, & lorsque tout le monde est presque toûjours dans l'abîme, Dieu a daigné le conserver tant de siecles dans la verité de la Foy Catholique, par un don tout particulier de sa clemence; pour quoi leur Foy est loüée & annoncée par tout le monde.

Or voici l'Histoire de ces Maronites dans les premiers commencemens, de la maniere que ce Patriarche en parle : Lorsque le scelerat Severus prit possession du Siege d'Antioche, & seduisit par sa malice le cœur d'Anastase, Empereur des Grecs, & qu'ils se mirent tous deux à persecuter l'Eglise de Dieu, & à semer la zizanie des Heretiques dans les quartiers d'Orient, les Disciples de S Maron leur résisterent, & s'opposerent à leur Doctrine corrompuë, comme il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent au Pape

de Rome S. Hormisdas, & les Requêtes qu'ils presenterent au V. Concile, assemblé à Constantinople, puisqu'ils y confessent que celui qui tient le Siege de Rome, est le Chef de toute la Terre habitable, le Docteur de l'Eglise, le Medecin des ames, & le Pasteur des Oüailles Chrétiennes.

L'an *692.* Callinicus, Patriarche de Constantinople, s'égara de la droiture de la Foy. L'Empereur des Grecs, Justinien Plonotmet, commanda qu'on assemblât un Concile, & on dit que ce fut à Constantinople, dans le Palais, sous le dôme, pour changer ce qu'avoient ordonné les Saints Peres, qui étoient venus au VI. Concile.

En ce même tems, le Patriarche Jean, qui étoit du Monastere de S. Maron, étoit en possession de la Prélature du Siege d'Antioche. Ils firent un Concile dans l'Eglise de S. Jean de Latran, & ils frapperent d'excommunication le faux Synode, & celui qui le suivoit. Le Patriarche Jean retourna en Syrie, sous l'étendart du Pape, & il y apporta le manipule, la mître & l'anneau, comme l'Eglise Romaine en use.

Or l'Empereur Justinien voyant que le

le Concile qu'il avoit assemblé, avoit été rejetté, il envoya ses soldats, sous la conduite du General Zacharie, pour lui amener le Pape enchaîné. Dieu ne lui donna pas la force de le faire.

Cependant il commanda qu'on fît tourner son Armée du côté de la Syrie contre le Patriarche Jean, & les Generaux de l'Armée étoient Marcie & Marcian, hommes cruels & sans pitié. Ils ruinerent le Monastere de S. Maron, qui étoit bâti sur la Riviere, dite Rebelle, & qui renfermoit près de 800. Religieux Ils seduisirent le monde, & ils mirent à mort plusieurs personnes, dont le nombre n'a point de bornes; & quand ils furent arrivez avec leur Armée au bas de la Montagne du Liban, au-dessus de la Ville de Tripoly de Syrie, les Princes de la Ville de H..t fondirent sur eux avec l'épée: & depuis ce tems-là fut la division des deux Nations des Melchites & des Maronites dans le Païs de Syrie.

Ceux qui suivirent Justinien & son Synode dépravé, se nommerent Melchites, qui est un nom dérivé de celui de Roy; & ceux qui suivirent le Patriarche Jean & les Loix de Rome, s'appellerent Maronites, d'un nom

pris du Monastere de S. Maron, où le Patriarche Jean s'étoit fait Religieux. Et après la mort de ce Pere susmentionné, succeda au Siege d'Antioche le frere de sa sœur, le Patriarche Cyrus, lequel reçut aussi sa confirmation de Rome; jusques-là même, qu'au tems d'Innocent III. un des Papes de Rome, entra à Rome le Patriarche Jeremie, & se trouva au Concile, qui y fut celebré, & il fut confirmé Patriarche de la Nation des Maronites; puis il retourna au Mont Liban avec de glorieuses Lettres, & quantité de faveurs & de graces: & ainsi tous ceux qui lui ont succedé, jusqu'à nos jours, comme nous sommes prêts, avec la grace de Dieu, de faire voir ces choses par une explication fort longue. Et l'on n'a abregé cette déclaration, qu'afin qu'un chacun sçache que la Nation des Maronites n'a jamais cessé, en tout tems, depuis l'ancien tems, d'être unie avec l'Eglise de Rome, comme les membres avec le Chef, & soûmis au Successeur de Pierre, & au Vicaire du Messie, comme ses enfans.

Et en consequence de cette declaration, voici comme ils énoncent leur Profession de Foy: Nous croyons pre-

mierement, & nous professons d'une profession ferme, que dans l'Office de la sainte Messe, se trouve assûrément & veritablement le Corps du Sauveur Messie, & qu'il y est vivant & vivifiant, & parfait, sans qu'il lui manque rien de tout ce qui appartient aux deux natures, la divine & l'humaine; & que celui qu'a annoncé l'Ange Gabriel à Nazaret, qui est né à Bethléem de Nôtre-Dame la pure, & qui a été crucifié en Jerusalem, sur le Mont de Calvaire, & qui est assis dans le Ciel à la droite de la Grandeur; celui-là même, & non un autre, est offert sur les saints Autels par les mains des Prêtres & des Pontifes, comme nous croyons que l'a fait le Seigneur en presence de ses Disciples, & qu'il leur a commandé de le faire jusqu'au tems de sa venuë.

Secondement, nous croyons qu'après la consecration des mysteres, par la vertu de la parole & de l'esprit, le pain & le vin sont changez de leur état au Corps du Seigneur, & en son Sang vivifiant, par un changement veritable & substantiel: De sorte que les deux natures du pain & du vin sont détruites en leur être, & qu'au lieu d'elles deux, se trouve le Corps du

Sauveur & son Sang, à la maniere des esprits, & que les accidens du pain & du vin, & les ressemblances visibles ne perdent point leur être, mais qu'ils sont transportez de l'un & de l'autre au Corps du Messie, & à son Sang, comme il est évident & manifeste des Messes des Saints Apôtres, & des Peres élûs les Colomnes de l'Eglise. Et s'il plaît à Dieu, dans peu de tems nous ferons voir aux curieux de la Science, les Copies de toutes les Messes qui se trouvent dans nôtre Païs d'Orient, avec un long Commentaire, qui comprendra tout ce qui concerne l'Office de la Sainte Messe.

Troisiémement, nous croyons & nous professons que le Pain du Seigneur, que nous offrons tous les jours sur les Autels venerables, & que nous distribuons aux Oüailles raisonnables, est assûrément un Sacrifice raisonnable, & vivant, & saint, mais non sanglant, & sans passion & douleur; & qu'il est offert pour les vivans & Fideles trépassez, pour effacer leurs offenses, & leur faire avoir le pardon de leurs pechez, selon la parole du Seigneur à ses Disciples, que son Corps est donné, & son Sang répandu pour

eux & pour le pardon des pechez.

Quatriémement, nous croyons & professons que tous les Fideles, lorsqu'ils communient, reçoivent veritablement le Corps du Seigneur & son Sang précieux ; & que celui qui reçoit les deux mysteres ensemble, ne reçoit rien de plus que celui qui reçoit une des deux especes, ou une de leurs particules ; parce que nous professons que le Corps du Seigneur se trouve vivant & dans son entier, sur la patene, & dans le calice, & dans chaque partie des deux especes. Celui qui le reçoit avec devotion, & avec pureté d'intention, il le reçoit pour son salut, & pour la vie éternelle ; & celui qui le méprise, & qui le reçoit sans épreuve, il le reçoit à sa condamnation, & pour supplice des feux, comme il est marqué dans les Evangiles & les Epîtres de S. Paul.

Cinquiémement, nous croyons & professons que la sainte Hostie est toute adorable & venerable, non seulement comme les Croix & les Images, dignes de respect, mais comme l'unique Fils de Dieu ; puisque nous confessons que dans elle toute la Divinité, & que la Personne du Seigneur Sauveur s'y trouve, non en figure & représenta-

tion, mais en verité & en perfection; selon sa veritable parole : *Je suis le Pain de la vie* ; & ailleurs : *Ceci est mon Corps.*

Sixiémement, nous croyons & nous professons que le Sacrement du saint Baptême est absolument necessaire pour le salut, quoique l'homme soit né de personnes saintes; parce que comme le meurier, bien qu'il soit enté, ne produit que des meures sauvages, de même, bien que l'homme soit saint, il ne met point d'enfans au monde qui ne soient enfans de colere; & pour cela le Seigneur a dit : *En verité, en verité, je le dis, celui qui n'est point né de l'eau & de l'esprit de sainteté, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu.*

Septiémement, nous confessons que le Sacrement de la Confession est absolument necessaire pour le pardon des pechez, selon la parole du Seigneur : *Celui à qui vous pardonnerez ses pechez, ils lui seront pardonnez.* C'est pourquoi quiconque tombe en peché parfait, c'est-à-dire mortel, il ne trouve point de pardon, s'il ne s'en confesse au Prêtre, si ce n'est qu'il n'y ait point de Prêtres. Alors, que l'homme se repente du peché dont il s'est ren-

du coupable, & qu'il propose de se confesser, quand Dieu le Tres-Haut lui en donnera le pouvoir, & qu'il ne desespere point de la misericorde de Dieu & du pardon.

Huitiémement, nous croyons & nous confessons que l'Intendant de nôtre salut a honoré son Eglise du Sacrement du Sacerdoce, & qu'il est divisé en trois Ordres; le Diaconat, la Prêtrise & la Prélature, à la ressemblance des trois Ordres des Anges, qui sont dans le Ciel. Et dans ces trois Ordres, comme il est écrit dans les saints Livres, l'un est plus élevé en honneur que l'autre, & il faut que le degré inferieur soit obéïssant à celui qui lui est superieur; le Diacre au Prêtre, & le Prêtre à l'Evêque, & l'Evêque au Patriarche, d'une soûmission telle qu'est celle des membres au chef dans le corps; afin que le Corps de l'Eglise se conserve, & que le Schisme en soit banni. Et comme il n'est pas possible qu'un troupeau soit bien gouverné sans Pasteur, il en est de même des Oüailles du Messie, s'il n'y a point de Chef en l'Eglise. Et pour cette raison, nous professons que le degré des Evêques est necessaire dans l'Eglise, pour

Les Orientaux ne sont pas tous d'accord de la division ordinaire des Hierarchies des Anges.

son gouvernement, & pour l'Ordination des Prêtres; & la Prêtrise, pour la consecration du Corps du Seigneur, & sa distribution; & les Diacres, pour le Service.

Neuviémement, nous croyons & nous professons que l'Epouse du Messie est une sur la terre, c'est-à-dire, la sainte Eglise Catholique, Apostolique, qu'il a acquise au prix de son Sang; & il luy a donné les clefs, pour lier celui qui lui obéït, au bonheur de la Communion des Saints; & celui qui lui est rebelle, est comme un Payen & un Publicain. Et cette Eglise n'a jamais cessé d'être manifeste & visible dans tous les siecles & dans tous les tems, comme une Ville placée sur la cime de la Montagne, qui ne peut être cachée; afin que les hommes y viennent de tous les coins du Monde. Et par la puissance qui lui a été donnée d'enhaut, elle a ordonné les Conciles & les Canons, & elle a declaré avec assûrance les saints Livres qui doivent être conservez, & aux Loix desquels il faut se tenir; & du nombre de ces Livres reçûs, sont les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch.

Dixiémement, nous assûrons que l'Eglise a ordonné avec bonne raison les abstinences & le jeûne du Carême aux Fideles, ses enfans, pour brider la concupiscence, & l'empêcher de faire mal, pour diriger les Fideles dans l'acquisition des vertus. Et la preuve de cela, est la parole du Seigneur : *Quand l'Epoux sera enlevé, alors ils jeûneront.*

Onziémement, nous disons que le recours qu'on a aux intercessions de celle à qui il appartient d'interceder, qui est la miniere du bien & des benedictions, qui est nôtre Dame à nous tous, qui est la Mere du salut, est du nombre des choses convenables ; parce que c'est par elle que vient toute la grace de la vie, & qu'il est impossible que son bien-aimé Fils confonde son visage, lorsqu'elle offre pour nous ses demandes ; & nous supplions les Saints de Dieu, & ses Anges de lumiere, qu'ils lui presentent nos prieres, & qu'ils intercedent pour nous devant leur Seigneur, parce qu'ils sont nos Mediateurs entre lui & nous, comme l'Eglise en fait mention dans l'Office des Martyrs, disant que Dieu a exaucé les prieres des Peres Abraham, Isaac, Jacob & Joseph. En cette maniere, les

enfans du juste Abraham, bien que mis dans leurs sepulchres, ont pû détourner la mort du Peuple ; & à cause de David, Jerusalem a été sauvée de l'Armée des Egyptiens, aux jours d'Ezechias. Les os du glorieux Joseph ont été un rempart aux enfans de Jacob, lorsqu'ils sortirent de la terre d'Egypte.

Douziémement, nous disons que c'est une bonne chose d'honorer & d'adorer la Croix du Sauveur, & les Images des Saints venerables ; parce que la Croix représente la qualité du Sauveur, & les Images se rapporterent à celui qui est representé par elles. C'est pour cela que nous les honorons, comme nous honorons les Livres du saint Evangile, & nous baisons les Reliques des os des Saints, & nous visitons les Eglises bâties à Dieu en leur nom, pour avoir le bonheur de leurs benedictions, & des miracles qui procedent d'eux. Et les Peres anciens ont ordonné que les Images des Saints fussent dans les Eglises, comme leurs ames sont dans le Ciel, & que le Signe de la Croix fût mis sur les Autels & les balustres, & sur les habits du Sacerdoce, & sur les tombes des Martyrs, & sur les portes des Eglises ; & que les Prélats, à leurs Messes

& Proceſſions, & autres choſes, euſſent toûjours la Croix en leur main droite ; parce que c'eſt par elle que le Fils de Dieu a dompté le Diable, & qu'il nous a délivrez de la damnation, & il en a fait la clef du Paradis éternel.

Treiziémement, nous diſons que l'état Religieux eſt un chemin pour arriver à la vie éternelle, l'homme mépriſant le Monde, & ce qu'il y a dans le Monde, & s'offrant à Dieu en victime volontaire. C'eſt pourquoi cette maniere de vivre eſt vertueuſe, & ſes regles ſont droites, & ſes vœux ſont bons, & on eſt obligé de les maintenir & de les garder. Nos purs Peres & nos bons Saints ont tenu cette voye par l'inſpiration de l'Eſprit de ſainteté. Celui qui la combat, combat leur maniere de vivre ; & celui qui la mépriſe, mépriſe la vertu & la perfection, le Seigneur ayant dit : *Si tu veux être parfait, va & vends ce que tu as, & donnes-le aux pauvres, & tu auras un tréſor dans le Ciel, & viens, & ſuis-moi.*

Quatorziémement, nous diſons que les prieres & la maniere d'adminiſtrer les ſacrez myſteres, ont été dûëment compoſées. Elles ſe diſent en Langue

Syriaque, en Grec & en Latin, & en d'autres Langues, bien qu'elles ne soient pas entenduës du Peuple; parce que nos anciens Peres ont composé en ces Langues les prieres, les Messes & les Rites de l'Eglise, & que ceux qui leur ont succedé, ont marché sur leurs traces, jusqu'à nos jours. Quoique le Peuple n'entende pas la signification des paroles, il lui suffit que son intention soit conforme à l'intention de l'Eglise. Et a propos de cela, il est écrit dans les Histoires des Religieux, de ce Religieux, qui vint à l'Abbé Pasteur, & se plaignit à lui qu'il ne sentoit aucun goût ni plaisir à prier, parce qu'il n'entendoit pas le sens des paroles. Le vieillard lui répondit: *Mon fils, ne sois point paresseux à continuer de prier incessamment; parce que, comme l'enchanteur endort le serpent, bien qu'il n'entende pas les paroles du sortilege; de même tu confondras le Demon & tu le dompteras par la priere, bien que tu n'entende pas la signification.*

Quinziémement, nous croyons & nous professons que Dieu, à qui est la puissance & la gloire, à cause de l'abondance de l'amour qu'il porte au

genre humain, desire le salut d'un chacun des hommes ; & que par les merites de son Fils bien-aimé, qui a livré sa vie pour nous tous, il donne à un chacun de nous la grace qu'il sçait nous suffire pour garder ses Commandemens, & sauver nos ames. Et celui qui se damne, son peché est sur lui, parce que de sa propre volonté il a rejetté la grace de Dieu, & a suivi la cupidité de son corps. Et celui qui se sauve, il faut qu'avec la droiture de sa Foy, il ait encore l'amour de Dieu & la bonté des œuvres, étant certain chez nous que la Foy sans les œuvres est une Foy morte.

Enfin, pour ne pas étendre davantage cette Declaration, nous & nôtre Peuple des Maronites, recevons sans déguisement & de bonne foy ce que reçoit l'Eglise de Rome la Grande : & tout ce qu'elle rejette, nous le rejettons; parce qu'elle possede le premier Siege, & que c'est-là qu'est mort Pierre, le Chef des Apôtres, que le Seigneur lui-même a établi la pierre vive de la Foy, & pour lequel il a prié que la Foy ne manquât point, afin qu'il confirmât ses Freres, qui sont les Patriarches & les Prélats, dispersez dans les

quatre coins du Monde.

Pour ce qui est de toutes les autres Nations Chrétiennes, qui sont dans les climats d'Orient, il est vrai qu'elles sont opposées à nous & à l'Eglise de Dieu la Catholique & l'Apostolique : Mais pour ce qui regarde les quinze Articles dont nous avons fait mention ci-dessus, ils les croyent fermement, & encore d'autres mysteres, que nous passons sous silence ; & ils croyent cela parfaitement, sans doute & sans fraude. Et nous prions l'Unité Divine, dont la loüange est élevée, qu'il conduise les cœurs de tous les hommes à la charité & à l'union ; afin que tous soient un seul troupeau sous un seul Pasteur. Et Dieu est témoin de ce que nous disons. Et voici nôtre signature & le sceau de ce Haut Siege, sur lequel nous sommes assis, qui témoigne pour nous. Ecrit dans le Monastere de Cannobin le beni de Dieu, le douziéme jour de Juin, le beni de Dieu, l'année 1984. des années d'Alexandre le Grec, qui se rapporte à l'année 1673. depuis l'Incarnation du Seigneur. Et qu'à Dieu soit la gloire éternellement.

Suit le sceau du Siege Patriarchal,

dans lequel eſt gravée l'Image de la Sainte Vierge, tenant ſon Divin Fils. Elle eſt comme ſur une nuée, & on voit trois Croix autour de ſa tête, & autour ces paroles ſont écrites en Syriaque : *L'Humble & l'abjet Pierre, Patriarche d'Antioche.* Et ſous ce ſceau eſt la ſignature de la main de Monſeigneur le Patriarche, en ces termes : *Eſtienne Pierre, l'humble & l'abjet Patriarche d'Antioche.*

Puis ſuivent les noms de trois Metropolitains & de trois Religieux, & de deux Seculiers.

Ce que nous venons de voir de la Religion des Maronites, eſt aſſûrément verifié par de tres-graves Auteurs : mais un Hiſtorien critique de ce tems, qui a voyagé dans les Païs du Levant, prétend donner atteinte à bien des choſes qu'ils ont avancé ; & détruire ce que les Miſſionaires de ces quartiers ont rapporté ; & voici l'Hiſtoire qu'il en fait. Il dit premierement, qu'un Pere Jeſuite, qui fut envoyé par Clement VIII. en qualité de Nonce aux Maronites du Mont Liban, a compoſé en Italien une Relation de ſon Voyage, qui a été depuis peu traduite en François, avec des Remarques, où la

Le P. Jerôme Dandini.

Religion de ces Peuples est expliquée assez au long.

Comme l'Auteur de ces Remarques a fait la critique des fautes où ce Pere Jesuite & plusieurs autres, qui ont parlé des Maronites, sont tombez, il produit un Abregé, tant de la Relation de ce Pere, que des Remarques critiques, d'où l'on pourra, dit-il, apprendre la créance & l'état present de ces Peuples.

Il dit qu'il est difficile de sçavoir précisément l'origine des Maronites. Ceux qui portent ce nom, prétendent qu'ils le tirent de l'Abbé Maron, dont Theodoret a tiré la vie, lequel Maron vivoit au commencement du cinquiéme siecle. Cette opinion, qui a été suivie par Brerewod, est fortement appuyée par un autre Jesuite, qui prétend, aussi-bien que les nouveaux Maronites, que ces Peuples ne se sont jamais separez de l'unité de l'Eglise, & que ce qui a donné lieu à croire qu'ils ont été dans le Schisme, est que l'on a pris le renouvellement de leur réunion avec l'Eglise Catholique, pour un veritable retour à la Foy Catholique, & que les erreurs qu'on a trouvées parmi eux, leur ont été imputées, comme s'ils en eussent

Le P. Sacchini.

eussent été les Auteurs ; au lieu que cela venoit des Heretiques, parmi lesquels ils vivoient. Mais quoique cette opinion paroisse d'abord avoir quelque probabilité, elle est neanmoins sans fondement, & les témoignages d'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitry, & de plusieurs autres, sont autant de preuves évidentes pour montrer que cette Nation a veritablement été dans le parti des Monothelites : & ceux qui regardent le Monothelisme comme une Heresie, doivent aussi regarder Maron comme un Heretique, quoique les Maronites le qualifient de Saint dans leur Office. Neanmoins un sçavant Maronite, qui professe la Langue Arabe dans le College de la Sapience à Rome, a fait tout son possible, pour montrer que sa Nation n'étoit jamais tombée dans l'Heresie dont on l'accuse, & que Maron a été veritablement Orthodoxe & Saint, & non pas un Heretique.

L'on doit donc tenir pour constant que ces Peuples, après avoir été separez de l'Eglise environ 500. ans, firent abjuration de leur Heresie, soit vraie, ou imaginaire, entre les mains d'Aymeric, Patriarche d'Antioche, qui

vivoit du tems de Guillaume de Tyr. Auparavant ce tems-là, ils faisoient profession de ne reconnoître qu'une volonté & qu'une operation en Jesus-Christ, quoiqu'ils avoüassent qu'il y eût en luy deux natures.

Les Maronites ont un Patriarche, qui réside dans le Monastere de Cannubin, au Mont Liban, lequel prend la qualité de Patriarche d'Antioche. Il ne se mêle point de ce qui regarde le temporel; mais il y a deux Seigneurs, qui prennent le titre de Diacres ou Administrateurs, qui gouvernent tout le Païs qui est sous la Domination des Turcs, à qui ils payent de grands tributs. L'élection de ce Patriarche se fait par le Clergé & par le Peuple, selon l'ancienne Discipline de l'Eglise. Mais depuis qu'ils sont entierement réünis avec l'Eglise Romaine, il prend des Bulles de confirmation du Pape. Il garde un perpetuel celibat, aussi-bien que les Evêques, ses Suffragans; & il faut remarquer que de ces Evêques, il y en a de deux sortes. Les uns sont veritablement Evêques, ayant un veritable titre & des Peuples qu'ils gouvernent: Les autres ne sont proprement que de simples Abbez de Mona-

ſteres, & ils n'ont aucune charge d'ames. Ces derniers ne portent point l'habit d'Evêque, n'en ayant aucune marque; mais ils ſont habillez comme les autres Moines, dont ils ſe diſtinguent neanmoins, en ce qu'ils portent la mître & la croſſe, quand ils chantent la Meſſe. Le Patriarche ne pouvant pas lui-même faire la viſite de tout le Mont Liban, tient auprès de ſa perſonne deux ou trois Evêques; & outre les Evêques, qui ſont au Mont Liban, il y en a encore à Damas, à Alep, & en l'Iſle de Chypre.

Pour ce qui eſt des autres Eccleſiaſtiques, ils peuvent ſe marier tous avant l'Ordination; & le Patriarche même y obligeoit, il n'y a pas longtems, les Prêtres, avant de leur conferer les Ordres, à moins qu'ils ne vouluſſent ſe faire moines; car le Peuple, qui eſt fort jaloux, n'eſt pas fort aiſe de voir des jeunes Prêtres ſans femmes. Cependant depuis qu'ils ont un College à Rome, où l'on éleve une partie de leurs Eccleſiaſtiques, il leur eſt permis de garder le celibat, ſans qu'on les inquiete pour cela. Auparavant qu'ils étudiaſſent à Rome, ils n'étoient gueres plus ſçavans que le ſim-

ple Peuple, se contentant de sçavoir lire & écrire : & ceux là passent pour Doctes parmi eux, lesquels, outre la Langue Arabe, qui est la Langue du Païs, ont quelque connoissance de la Langue Chaldéenne ; parce que leur Liturgie, & leurs autres Livres d'Office, sont écrits en cette Langue.

La vie Monastique n'est pas moins en recommandation parmi les Maronites, que dans tout le reste du Levant. Leurs Moines sont de l'Ordre de S. Antoine, & il y a apparence qu'ils sont un reste de ces anciens Hermites, qui habitoient les deserts de la Syrie & de la Palestine; car ils sont retirez dans les lieux les plus cachez des Montagnes, & éloignez de tout commerce. Leur vêtement est pauvre & grossier. Ils ne mangent jamais de chair, même dans les plus grandes maladies, & ils ne boivent du vin que tres-rarement. Ils ne sçavent ce que c'est que de faire des vœux : mais lorsqu'ils sont reçûs dans le Monastere, il y a un des Religieux qui tient un Livre à la main, & il se contente de lire quelque chose qui les regarde, en les avertissant de ce qu'ils doivent faire ; par exemple, de garder la continence : ce qui suffit:

pour garder la chasteté, sans s'y engager par des vœux, comme l'on fait dans l'Eglise Romaine.

Ils ont en propre des biens & de l'argent, dont ils peuvent disposer à la mort; & lorsqu'ils ne veulent plus demeurer dans un Monastere, ils passent dans un autre, sans en demander la permission à leur Superieur. Ils ne peuvent faire aucune fonction Ecclesiastique, comme de prêcher & de confesser : De sorte qu'ils ne sont que pour eux seuls, n'ayant aucun exercice spirituel en commun pour le service de leur prochain. Ils travaillent de leurs mains, & cultivent la terre, conformément à leur Institution. Enfin ils exercent l'hospitalité dans un haut degré, principalement dans le Monastere de Cannubin, où il y a table ouverte pendant toute l'année. L'on ne traitera point ici de leur créance, parce qu'elle ne differe point des autres Orientaux, à la reserve de ce qui a établi leur Schisme, dans lequel ils ne sont plus aujourd'hui, étant soûmis entierement à l'Eglise Romaine. Ils consacrent même en pain sans levain : mais il y a de l'apparence qu'ils ne sont dans cet usage que depuis leur réünion

avec Rome, quoique les nouveaux Maronites prétendent qu'ils n'ayent jamais consacré en pain levé.

Leur Messe est assez differente de celle des Latins ; mais l'on a reformé leur Missel à Rome, & il est défendu de se servir d'autre Missel que de celui qui est reformé. Ils ne font aucun Office, qu'ils n'y encensent beaucoup, sur tout en la Messe, où ils ne se servent point de manipule, ni d'étole comme les Latins, n'ayant pas même l'usage des chasubles, si ce n'est depuis qu'on leur en a envoyé de Rome. Mais au lieu de manipule, ils portent sur les deux bras deux petites pieces d'étoffe de soye, ou de laine teinte, qui sont cousuës à l'aube, ou même qui en sont détachées. Les Prêtres ne disent pas la Messe en particulier, comme font les Prêtres Latins ; mais ils disent tous la Messe ensemble, étant à l'entour de l'Autel, où ils assistent le Celebrant, qui donne la Communion à tous : & les Laïques communient sous les deux especes ; mais les Missionaires y introduisent tous les jours la Communion sous une espece. Ils ne font pas consister les paroles de la consecration dans ces mots : *Ceci est*

mon Corps, &c. Ceci est mon Sang, &c. mais dans d'autres paroles plus longues, & qui renferment la priere qu'on appelle ordinairement l'Invocation du Saint-Esprit. Ils suivent neanmoins presentement en cela, & en beaucoup d'autres choses, les sentimens des Theologiens Latins, qu'on leur a enseignez à Rome. A l'égard des autres Offices, ils les recitent dans l'Eglise, où ils vont à minuit chanter Matines, ou plûtôt les Nocturnes. Ils recitent Laudes, qu'on peut appeller Prime, si-tôt que le jour commence. Tierce précede la Messe, après laquelle ils disent Sexte. Nones se chantent après dîné, Vêpres au coucher du Soleil ; & enfin Complies après soupé, auparavant de se mettre au lit.

Chaque Office est composé d'une Préface, de deux ou de trois, & même de plusieurs Oraisons, avec un pareil nombre d'Hymnes entre deux. Ils ont outre cela des Offices propres pour la Ferie, pour le Carême, pour les Fêtes Mobiles, & pour les autres jours. Les Prêtres & les autres Ecclesiastiques, qui sont dans les Ordres sacrez, ne croyent pas être obligez de reciter l'Office, quand ils

ne peuvent assister au Chœur, si ce n'est depuis que les Latins le leur ont fait faire.

Leurs jeûnes sont fort differens des nôtres. Ils n'observent que le Carême, & ils ne commencent à manger en ces jours-là que deux ou trois heures avant le coucher du Soleil. Ils ne jeûnent point les Quatre-Tems, ni les veilles des Saints, ni d'aucune autre Fête : mais au lieu de cela, ils ont d'autres abstinences, qu'ils observent rigoureusement ; car ils s'abstiennent de manger de la chair, des œufs & du lait deux jours de la semaine, sçavoir le Mercredi & le Vendredi ; & en ces deux jours-là, ils ne goûtent de quoi que ce soit, que midi ne soit passé : après quoi il est libre à chacun de manger tant & autant de fois qu'il lui plaît. Ils jeûnent de la même façon vingt jours avant la Nativité de Nôtre-Seigneur ; & les Religieux étendent ce jeûne encore davantage. A la Fête de S. Pierre & de S. Paul, ils jeûnent tous pendant quinze jours, & autant à la Fête de l'Assomption de la Vierge.

Les Evêques n'attendent pas les Quatre-Tems pour conferer les Ordres, comme l'on fait dans l'Eglise Latine ; mais

mais ils les administrent indifferemment tous les jours : & avant que la derniere Réformation y fût introduite, l'on donnoit en un même jour à une seule personne les Ordres de Lecteur, d'Exorciste, d'Acolyte, de Soûdiacre, de Diacre, de Prêtre, d'Archiprêtre & d'Evêque ; & tout cela en deux ou trois heures. Il faut remarquer qu'ils observent d'aussi grandes ceremonies pour faire un Archiprêtre, que pour conferer les autres Ordres ; & il semble qu'ils le considerent comme un Ordre dinstingué des autres.

Ils ne gardent point d'eau dans les Fonts baptismaux, qui ait été benîte le Samedi Saint, pour administrer le Sacrement du Baptême, comme l'on fait dans l'Eglise Latine ; mais toutefois & quantes qu'il se présente quelqu'un pour être baptisé, ils benissent l'eau, en recitant un grand nombre de prieres, puis ils plongent trois fois dans l'eau la personne qu'ils baptisent, ou bien ils en jettent trois fois sur elle, ayant fait un peu chauffer l'eau auparavant. Ils ne prononcent neanmoins qu'une fois les paroles necessaires, en nommant la personne. Ils ne se servent point de sel, & ils n'oignent pas

seulement la tête, mais aussi la poitrine, avec leurs mains, qu'ils tiennent ouvertes. Ils oignent de plus le devant & le derriere du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds ; & outre cette onction, qui se fait avant le Baptême, ils en ont encore une autre après le Baptême, qui est proprement la Confirmation parmi les Orientaux : mais ils l'ont abolie, depuis qu'ils sont réünis avec l'Eglise Romaine, afin d'administrer le Sacrement de la Confirmation à la maniere des Latins.

Ils se mettoient autrefois peu en peine de se confesser avant la Communion ; mais les Missionaires les ont portez à cela. Les Prêtres étoient aussi tous égaux en Jurisdiction dans les matieres qui regardent la Pénitence, avant leur Réformation. Il n'y avoit aucuns cas réservez aux Patriarches & aux Evêques. Ils ne portoient pas aussi beaucoup de respect, avant ce tems-là au Sacrement de l'Eucharistie, qu'ils conservoient dans les Eglises, sans aucune lumiere, renfermé dans une petite boëte, & caché dans un trou de la muraille, ou dans quelque autre endroit.

Ils ne publioient point aussi alors le

mariage dans les Eglises, avant que d'en faire la ceremonie. Ils prenoient même pour cela toutes sortes de Prêtres indifferemment, ne croyant pas qu'il fût necessaire d'avoir recours au Curé. Il y en avoit de plus qui se marioient avant l'âge de 12. & 14. ans. Et pour ce qui regarde les empêchemens du mariage, ils étoient dans un usage bien different de celui qui est mainteant reçû dans l'Eglise Romaine: Car en comptant les degrez, ils ne les prenoient pas seulement du Chef qui commence la ligne, mais ils y renfermoient les deux branches, qui sortent du Chef, croyant que deux personnes en même degré, comme sont deux freres, fissent aussi deux degrez: De sorte que s'imaginant ne se marier qu'au sixiéme degré, ils se marioient en effet au troisiéme. Ils prenoient au contraire pour empêchement, ce qui ne l'étoit point; car ils ne permettoient pas à deux freres d'épouser les deux sœurs, ni à un pere & à un fils d'épouser la mere & la fille.

Ils ont en usage certaine onction pour les malades, qu'ils appellent Lampe; parce qu'en effet ils se servent pour cela de l'huile de la lampe, en

cette maniere. Ils font un petit gâteau un peu plus grand qu'une hostie, où ils dressent sept mêches entortillées à de petites pailles, & ils mettent tout cela dans un bassin avec l'huile : puis recitant un Evangile & une Epître de S. Paul, avec quelques prieres, ils allument toutes ces mêches. Après cela, ils oignent de cette huile au front, à la poitrine & aux bras, tous ceux qui se trouvent presens, & celui qui est malade, en disant à chaque onction : *Que Dieu par cette onction te pardonne tes pechez : Qu'il affermisse & fortifie tes membres, comme il a affermi & fortifié ceux du Paralytique.* On laisse ensuite brûler la lampe tant qu'il y a de l'huile : & comme cette huile n'a été benîte que par un simple Prêtre, cela a fait croire à certaines personnes que cette ceremonie n'est pas le Sacrement de l'Extrême-Onctonction, puisqu'on le donne à des personnes qui ne sont pas fort malades. Mais ceux qui sçavent la Theologie Orientale, n'auront pas de peine à être persuadez que ces Peuples n'avoient point d'autre Sacrement d'Extrême-Onction que lui-là, avant que les Latins les eussent reformez : Aussi le mot d'Extrême-Onction

ne se trouve-t-il en usage que parmi les Latins ; parce qu'ils n'oignent les malades que quand ils sont à l'extremité : ce qui n'est point observé par les Chrétiens du Levant.

Voilà ce que rapporte cet Historien des Maronites du Levant, en rapportant ce qu'en dit le Pere Dandini, Jesuite. Un autre parlant des Maronites, qui habitent une partie du Mont Liban, appellée Quesroan, croit que les Maronites tirent leur origine de S. Maron, Abbé Syrien, & non de l'Heresiarque Maron ; & entre autres preuves qu'il rapporte, il dit que les Maronites ont accoûtumé, après que le Clergé & le Peuple ont élû un Patriarche, d'avoir recours au Pape, pour en demander la confirmation. Mais il devoit prendre garde qu'ils n'ont eu recours à Rome pour cela, que depuis leur grande liaison avec l'Eglise Romaine. Il ajoûte de plus, que Jean de Damas ne pouvoit pas ignorer l'Heresie des Maronites, s'ils eussent été en effet Heretiques, parce qu'il étoit leur voisin ; & cependant dans le dénombrement qu'il fait des Heresies, il ne parle point d'eux. Mais cela n'étoit pas necessaire, puisqu'ils sont com-

Le P. Besson Livre de la Syrie Sainte.

pris dans l'Herefie des Monothelites.

Ce même Jefuite rapporte que l'humeur des Maronites eft fort douce, & qu'ils donnent au moins de bonnes paroles, en promettant de faire ce qu'on defire d'eux : Qu'ils difent fouvent que Dieu eft bienfaifant, & qu'il fera réüffir la chofe qu'on leur propofe : Qu'ils ont toûjours à la bouche le nom de Dieu, ou quelqu'un de fes attributs. Mais fi ces Peuples font d'un naturel bon & facile, ajoûte le même Auteur, ils font auffi tres-inconftans. Quand ils ont entendu une bonne Prédication, vous les voyez entierement réfolus de fe convertir, & de faire une Confeffion exacte de leurs pechez; mais quand il en faut venir aux effets, ils paroiffent infenfibles. Leurs femmes font à la verité tres-modeftes ; mais plus elles font de qualité, moins elles vont à l'Eglife : De forte que pour loüer la qualité d'une Dame, l'on dit d'elle qu'elle n'entend la Meffe que le jour de Pâques ; & encore cela n'arrive-t-il pas tous les ans. Lorfqu'une fille eft mariée, elle demeure deux ans chez elle, fans aller à la Meffe, & elle va cependant aux bains & aux nôces. Il femble qu'elles foient bannies des Eglifes,

comme les femmes Mahometanes sont bannies des Mosquées. Il y a pourtant un Monastere de Religieuses, qui sont de l'Ordre de S. Antoine, & ce Monastere est en grande réputation de sainteté. Leur bâtiment ne consiste presque qu'en une Eglise, où ces filles sont logées en des petits recoins pratiquez entre l'élevation de la voûte & de la terrasse. Ces Cellules sont si basses, qu'elles ne peuvent s'y tenir debout; & à peine y a-t-il place pour y tenir leur corps. Tout leur emploi consiste à chanter l'Office & à méditer, à prier & à travailler. Leurs prieres commencent vers les deux heures du matin, & elles travaillent dès le point du jour, s'occupant à cultiver leurs jardins & les terres de leur Monastere.

Enfin ce Pere assûre dans la seconde partie de son Livre, où il fait voir la grande antipathie qui se trouve entre les Syriens & les Francs, que dans la Syrie, l'on ne dit ordinairement qu'une Messe chaque jour, & même les Dimanches : Qu'il y a peu d'Autels, & encore moins de Celebrans : Que tous, excepté les Maronites, consacrent avec du pain levé : Que les Prêtres qui ne

celebrent point, ne laissent point d'assister à la Messe, & tenir leur rang; mais avec un habit commun, à la réserve de ceux qui servent de Diacres ou de Soûdiacres : Qu'enfin chacun communie sous les deux especes, à la réserve des Maronites; & que même les Prêtres Maronites, qui communient, sans celebrer la Liturgie, reçoivent une particule trempée dans le Sang de Nôtre Seigneur.

Le Patriarche d'aujourd'hui assûre dans des Lettres qu'il a écrites à de graves Auteurs, qu'ils ont conservé plusieurs Livres exemts de toutes les erreurs qu'on impute à leur Nation; & ce même Patriarche nous fait esperer un Volume des Liturgies Orientales, qu'il prétend concilier avec la Messe des Latins. Il ne se peut faire que cet Ouvrage ne soit d'une grande utilité, & qu'il ne nous explique plusieurs faits qui regardent cette matiere, & qui sont encore dans l'obscurité.

Relations de 1681. L'on apprend des Missionaires d'Antoura en Syrie, sur les Montagnes du Quesroan, du Liban & Antiliban, qu'ils ont soin d'instruire les habitans de ces Contrées, en vivant à leur maniere, qui est extrêmement difficile. Il

faut jeûner avec eux quatre Carêmes l'année ; & le grand, qui précede Pâques, se jeûne avec une tres-grande rigueur. On ne mange qu'à trois heures après midi. On ne boit que de l'eau. On s'abstient même de poisson, & c'est un regale, quand on a des legumes, quoique mal apprêtées. Le pain du Païs, qui est fort chetif, cause de grands maux d'estomac. Cependant une vie si rude ne rebute point ces Peres, qui vont là avec grand zele, parce qu'il y a des fruits considerables à faire, & qu'on y travaille avec la même liberté qu'on fait en France, pourvû qu'on sçache l'Arabe. Ils peuvent s'étendre depuis Antoura, qui est le lieu de leur résidence, jusqu'à trente ou quarante lieuës de Montagnes, d'un côté, & jusqu'à plus de soixante, de l'autre. On trouve dans ces Païs perdus des Chrétiens de nom, sans instruction & sans Prêtres. On baptise leurs enfans, on administre les Sacremens à ceux qui sont capables de les recevoir, & on leur fait entendre la Messe, qu'ils n'entendent que par le moyen des Missionaires. Ces Montagnes sont partagées en divers Peuples. Les Maronites, dont nous venons de parler, en occu-

pent une bonne partie. Les Druses & les Kalbiens, les Curdes, les Amedies & les Nazaréens, occupent le reste. Les Druses sont ennemis des Turcs. Les Amedies sont des Mahometans de Perse, nommez autrement Mutuahy, ou de la Secte d'Aly. Les Kalbiens, les Curdes & les Nazaréens se disent Chrétiens. On souffre extraordinairement pour le vivre parmi ces Peuples. Outre les fatigues continuelles de monter, ou plûtôt de grimper de rocher en rocher, & de montagne en montagne, quelquefois au milieu des neiges, & quelquefois dans la plus grande ardeur du Soleil, pendant qu'on a travaillé tout le jour. il faut bien souvent coucher dehors; & pour toute nourriture, ne manger qu'une poignée de pois rôtis sur les charbons; car on ne trouve pas même de pain chez la plûpart de ces pauvres gens. Tout ce que peuvent faire ces Missionaires les plus robustes, c'est de supporter cette vie un mois ou six semaines; & quand ils reviennent, ils sont tous attenuez. Cette demeure d'Antoura, où ils sont les seuls Missionaires, est au milieu de vingt Villages, dont Antoura est le plus petit. C'est cependant le séjour du Scheik ou

Seigneur Abounoufel, qui est le Chef & le Maître des Maronites, & le Protecteur des Chrétiens. Ce fut lui qui établit en cet endroit ces Peres, il y a 22. ou 23. ans. Ils disent que si leur nombre augmentoit, ils pourroient faire trois ou quatre voyages pendant l'année à Nazareth, & dans toute la Galilée, où il y a beaucoup à travailler.

Les Druses, dont nous venons de parler, se disent Chrétiens, quoiqu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'en observent aucune Loy, la plûpart n'étant pas même baptisez. Il est vrai qu'ils confessent que Jesus-Christ est vrai Messie, & le Redempteur du Monde, qui a pris chair humaine dans les entrailles de la Sainte Vierge; & qu'il a été crucifié, par l'envie que les Juifs lui portoient. Ils croyent aussi un Jugement, un Paradis pour les bons, & un Enfer pour les méchans; & disent que tous les Turcs & les Juifs sont damnez. Ils se disent issus des Chrétiens Latins, qui se retirerent dans les Deserts au-delà du Jourdain, lorsque les Sarrazins s'emparerent de la Terre Sainte; où ils demeurerent long-tems sans Prêtres, pour les fortifier dans la Foy, & les maintenir dans l'obser-

Les Druses.

Davity, de l'Asie, derniere Edition.

vance de la Religion Chrétienne. Ils croyent encore plusieurs miracles contenus dans les Evangelistes. Quelques-uns d'entre eux se font neanmoins circoncire. Lorsqu'on leur reproche qu'ils ne sont point Chrétiens, ils vomissent mille injures contre Mahomet & ses Sectateurs, & disent qu'en dépit d'eux, ils boivent du vin, & mangent de la chair de pourceau. Voilà toutes les marques de leur Christianisme. Ils n'ont point de Temples pour prier, ni d'Ecclesiastiques pour les enseigner. Toutes leurs prieres ne sont que par intervalle, & selon les rencontres. Ils disent en leur Langue : *Dieu est grand, Dieu soit loüé, Dieu me préserve.* Voilà en quoi consiste toute leur Theologie & leur oraison. Ils n'ont ni Fêtes, ni Dimanches, ni ceremonies, ni jeûne, ni abstinence. Toute leur Loy consiste à ne point être usuriers, & ils ont une telle horreur de ce vice, qu'ils ne trafiquent jamais avec les Juifs, qu'ils haïssent comme des Demons pour ce sujet. Ils suivoient la Metempsycose de Pythagore, croyant que l'ame d'un homme de bien, qui meurt, entroit aussi tôt dans le corps de quelque autre; & que celle d'un méchant homme

passoit au corps de quelque bête. Les peres épousoient leurs filles, les meres leurs fils, les freres leurs sœurs ; & si les Maronites, leurs amis, les reprenoient, ils s'en mocquoient, disant qu'ils avoient engendré des enfans pour eux, & non pas pour les autres ; & qu'il n'y avoit personne qui leur dût défendre l'usage de ce qui leur appartenoit. Ils ajoûtoient à ces incestes l'adultere ; car en certaines Fêtes solemnelles qu'ils avoient, les hommes & les enfans s'assembloient en un festin commun ; & après avoir bien bû, les uns changeoient leurs femmes à celles des autres. Depuis quelque tems, des Evêques Maronites, & ces Missionaires, dont nous venons de parler, ont disposé ces Peuples à recevoir les mysteres de Nôtre Foy, & en ont converti beaucoup.

Nous parlerons ci-après des Curdes, & de quelques autres Peuples particuliers, qui sont dans la Syrie, lorsque nous aurons décrit les Religions de Damas, d'Alep, d'Antioche & de quelques autres lieux de ces Païs.

Damas, qui est la Capitale de cette Province, à six journées de Jerusalem, presqu'au pied du Mont Liban, est un

Damas, Capitale de Syrie.

Paradis terrestre pour son air & la beauté du Païs ; mais on peut dire que c'est un Enfer pour l'Infidelité & le Schisme, qui y regnent souverainement. On y voit plusieurs Mosquées magnifiques. La plus belle est une ancienne Eglise des Chrétiens, dédiée autrefois à S. Jean-Baptiste, ou à S. Zacharie, son pere, dont on y voit le tombeau, qui est extrêmement reveré des Mahometans. Elle a été convertie en Mosquée. Il y en a aussi plusieurs autres ; celle entre autres où étoit autrefois le Temple d'Ananie, Disciple de Nôtre-Seigneur, & Maître de Saint Paul ; & une autre, où Ananie baptisa Saint Paul. Cette Ville est peuplée de Mahometans, de Grecs, de Maronites, d'Armeniens, & des autres Sectes des Grecs. Il y a aussi quelques Marchands Catholiques d'Europe, & quelques Peres Jesuites Missionaires y sont soufferts. Depuis quelques années, ils soûtiennent les fatigues d'une Mission, qui est établie dans cette Ville. Ils y ont une Ecole d'environ deux cens petits Grecs Schismatiques, ausquels ils enseignent le Latin, & avec lesquels ils ont appris l'Arabe, qui est la Langue du Païs. Ils les ont presque

Davity, de l'Asie, dernıere Edition.

Relation du 13. Août. 1681.

tous convertis; & la plûpart de leurs parens ayant suivi leur exemple, & s'étant laissez toucher aux exhortations que ces Peres leur faisoient tous les Dimanches, les Curez Schismatiques n'ont pû voir leurs Eglises presque abandonnées, sans se porter contre eux au plus violent éclat. Ils ont d'abord empêché ces nouveaux convertis d'aller chez ces Peres. Ils ont mis des gardes à la porte de leur Eglise, pour leur en défendre l'entrée. Ils les ont excommuniez, & les ont souvent voulu livrer aux Turcs & au Soubachi, qui est le Procureur du Bacha, pour les mettre sous le bâton, & leur faire coûter quarante ou cinquante écus; mais ces Peres les ont si bien ménagez par leur douceur & leur patience, qu'ils ont toûjours détourné le coup. Cela n'a pourtant pû empêcher que dans une Assemblée de Prêtres qu'ils firent il y a quelques années, ils n'ayent conclu qu'il falloit interdire l'Ecole, & empêcher pour toûjours qu'on ne les aille écouter. Ils en sont venus à bout par leurs intrigues, étant protegez par leur Patriarche d'Antioche, dont le Siege est depuis long-tems transferé à Damas. Quoiqu'on n'ait pas tant de

C'est le traitement qu'on fait aux Excommuniez.

facilité qu'auparavant d'aller chez ces Peres, & dans leur Eglise, on ne laisse pas d'y voir de tres-frequentes conversions. Mais comme leurs ennemis sont puissans, & que leur haine augmente, ils sont en grand danger d'être chassez de cette Ville, si on ne remedie promtement à un si grand mal. Le seul moyen de le faire, seroit de faire élire un Patriarche d'Antioche Catholique.

Entre les Grecs Schismatiques que ces Peres mandent avoir convertis, il y a deux Curez, un Prêtre & un Diacre. Les plus Grands de la Nation sont portez pour ces Peres. Tout le Peuple est mal édifié de leurs deux Patriarches Grecs d'Antioche, Neophytos & Cyrillos, de voir qu'ils se détruisent presque tous les ans l'un l'autre, & en souhaiteroit un troisiéme, sous lequel il pût avoir du repos; au lieu que ceux-ci ruinent leur troupeau, afin de fournir aux frais qu'il leur faut faire, pour obtenir des Commandemens de la Porte, qui les rétablissent l'un après l'autre. Pour réüssir dans cette entreprise, il faudroit gagner le Patriarche Neophytos, qui est presentement sur le Trône, & qui est assez favorable à ces Peres, en lui faisant pendant quel-

ques

ques années un present de deux cens écus. Ils disent que s'ils avoient sa protection, ils pourroient consacrer douze ou quinze de leurs Disciples, Prêtres, & donner des Evêchez & des Archevêchez à plusieurs qui en sont capables. Ayant des Prêtres, des Curez & des Evêques, qui par leur nombre, pourroient résister aux Schismatiques, on éliroit un Patriarche Catholique, qui prendroit sur le Patriarche l'argent necessaire, pour se faire recevoir à Constantinople, comme sont les deux Patriarches de cette Eglise d'Antioche. Peut être faudroit il faire encore un present à quelque Turc des plus puissans, pour faire valoir les ordres qu'on envoyeroit de la Porte en faveur de ces Peres ; & quatre cens écus suffiroient pour cela pendant quatre ou cinq ans. Et comme on verroit par là tout cet Orient Catholique en peu de tems, il ne faut pas douter que l'importance de ce dessein étant bien connuë, tant de personnes zelées, qui n'ont pour objet que les interêts de Dieu, ne s'empressassent de contribuer à le faire réüssir.

Alep est assûrément, après Constantinople & le Caire, la plus considera- Alep.

Tavernier, tom. 1. ble de tout l'Empire des Turcs, tant pour sa grandeur & sa beauté, que pour le grand commerce qui s'y fait par toutes les Nations du Monde qui y abondent : Aussi est-elle aujourd'hui la Ville Capitale de la Syrie. On fait état qu'il y a environ deux cens cinquante mille ames, tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs, dont les Turcs sont les trois quarts, & plus; le reste consistant en Chrétiens Levantins, qui sont de quatre sortes de Grecs, des Armeniens, des Jacobites ou Suriens, & des Maronites. Les Grecs y ont un Archevêque, & sont environ quinze ou seize mille. Leur Eglise est dédiée à S. George. Les Armeniens ont un Evêque, qu'ils appellent Vertabet, & sont à peu près douze mille ames. Leur Eglise est dédiée à la Sainte Vierge. Les Jacobites ont aussi un Evêque, & ne passent pas dix mille. Leur Eglise est aussi sous l'Invocation de la Vierge. Les Maronites dépendent du Pape, & ne sont gueres plus de douze cens. Leur Eglise est dediée à S. Elie. Les Catholiques Romains ont trois Eglises servies par des Religieux, qui sont des Capucins, des Carmes Déchaussez, & les Jesuites. Les Juifs y ont aussi

une belle Synagogüe. Ils sont au nombre de cinq ou six mille. Ainsi, comme les Turcs souffrent toute sorte de Religions pour de l'argent, il ne faut pas s'étonner qu'il y en ait plusieurs dans Alep.

Il y a tant de Mosquées, tant dedans que dehors la Ville, que l'on n'en sçait presque pas le nombre. On dit communément qu'il y en a plus de 300. entre lesquelles on en marque 15. ou 20. plus grandes & plus magnifiques que les autres. La principale & la plus grande de toutes, étoit une Eglise de Chrétiens, que l'on appelle Alhha, c'est à-dire Oüie, & qu'on dit avoir été bâtie par Sainte Helene; d'autres disent par S. Jean de Damas. L'entrée de ces Mosquées est rigoureusement interdite dans cette Ville à tous ceux qui ne sont pas profession de leur Religion de Mahomet; & si l'on pouvoir y surprendre un Chrétien ou un Juif, il n'y auroit point de milieu pour lui entre le supplice du feu, ou necessité d'embrasser l'Alcoran. On n'observe pas la même rigueur dans l'Archipel, où l'on souffre avec assez de facilité que toute sorte de personnes y entrent. On n'enterre personne

Relation des Missions Franc.

dans aucune. On y porte seulement les corps sur les épaules, en chantant confusément, d'une maniere plus propre à inspirer de la joye, qu'à donner de la douleur; & après un peu de tems, on les transporte avec la même ceremonie hors de la Ville, au lieu de la sepulture publique, selon l'ancienne pratique des Juifs.

Tavernier, tom. I. Le Moufty qui est en cette Ville, est le Chef & l'Interprete de la Loy, tant pour ce qui regarde les ceremonies, que les causes civiles qui y pourroient survenir. Il y a encore entre les gens de la Loy un Chieke ou Docteur, qui est préposé pour instruire tous les nouveaux convertis au Mahometisme, & leur en apprendre les maximes & les coûtumes.

Colleges. Il y a deux ou trois Colleges dans Alep, mais peu d'écoliers, quoiqu'il y ait des gens de Lettres gagez pour enseigner la Grammaire, une espece de Philosophie, & les choses qui concernent leur Religion, qui sont les Sciences où ils s'appliquent le plus. Il y a aussi un Hôpital extrêmement riche.

Relation des Missions Franc. La protection que les Peres Missionaires & les Religieux ont reçûë de

M. Piquet, Consul de cette Ville, leur a donné moyen d'exercer leurs fonctions, & on ne lui peut refuser cette loüange, d'avoir par son autorité & par sa prudence rétabli les affaires de la Foy Catholique en ces quartiers-là, & maintenu les Missionaires dans l'usage des Privileges qui leur ont été accordez à la Porte, les assistant de ses aumônes, & les garantissant des avanies dont on les tourmente sans cesse. Outre cela, il a paru en toute occasion le peré des pauvres, tant des François, que des Schismatiques : De sorte que, sous son Consulat, les Chrétiens ont joüi d'une grande liberté. Ce qui a fort contribué à augmenter l'affection que ces Peuples portent à nôtre Nation. Les PP. Jesuites, les Capucins & les Carmes Déchaussez, qui ont leur résidence en cette Ville, comme je viens de dire, depuis plusieurs années, travaillent avec beaucoup de fruit, & d'union entre eux. Il n'y auroit rien de plus facile, que de ramener tous les Schismatiques à la pureté de la Foy, pourvû qu'on se conciliât l'amitié de leurs Superieurs, qui ne suivent leurs erreurs que par interêt, & lesquels on pourroit aisément engager dans un

meilleur parti. Ce que ces Missionaires ont fait depuis le Consulat de M. Piquet, pour la réduction de quelques-uns d'entre eux, en est une preuve suffisante.

Tous ces Missionaires souffrent une grande pauvreté ; car ils ne prennent jamais rien des Chrétiens de ce Païs-là, qui sont presque tous pauvres & miserables, & sont peu assistez d'Europe. Cependant leurs travaux sont grands, étant obligez, pour prêcher & instruire les Chrétiens, d'aller de maison en maison, ne leur étant pas permis de le faire publiquement.

Les deserts & les rochers que l'on découvre autour de cette Ville, donnent de la devotion aux Chrétiens qui y passent, les faisant souvenir de ces anciens Solitaires, qui les ont autrefois sanctifiez par leur penitence : mais cette devotion est mêlée de douleurs, par la vûë d'une infinité de ruines de Villes, Villages, Convens & Temples, dont quelques-uns paroissent avoir été beaux, à juger de tout l'édifice par les tristes restes.

Relation du mois de Juillet de 1681.

Les Missionaires de cette même Vill[e] nous apprennent qu'un de leurs Pere[s] après y avoir fait un long séjour, da[ns]

le dessein de remettre sur le Trône le Patriarche Catholique des Syriens, & pour avoir le moyen de fonder une Mission dans le Païs des Jasidies, l'y étoit allé établir : Que les deux Patriarches d'Antioche, Neophytos & Cyrillos, dont nous avons fait mention que le Siege est à Damas, ont fait un fort long séjour à Alep, & qu'ils se sont détrônez l'un l'autre par divers Commandemens de la Porte : Que le Patriarche des Armeniens de cette Ville a été aussi chassé de son Trône, depuis quelques années, par un de ses propres Evêques : Que ces desordres ont fait ouvrir les yeux à plusieurs Grecs & Armeniens, lesquels considérant que le Schisme en étoit la cause, s'attachent presentement à l'Eglise Romaine, comme à celle qui est uniquement gouvernée par l'Esprit de Dieu. Ils ne quittent pas pour cela leur Rit particulier ; mais ils y vivent sans en suivre les erreurs. Le P. Nau.

Au reste cette Ville est le Païs des plus horribles blasphêmes, ausquels les méchans Chrétiens des Païs Schismatiques sont sujets : & au contraire les Turcs n'y font retentir les ruës & leurs Mosquées nuit & jour, que des

loüanges de Mille & un nom de Dieu, dont ils ont l'usage, & dont ils composent tous leurs Discours. Mais s'il se fait bien du mal dans cette Capitale de la Syrie, ces Peres disent qu'ils ont aussi la joye d'y voir un grand nombre de bonsCatholiques Syriens & Maronites, avec lesquels ils partagent leurs travaux, qu'ils voyent avoir de jour en jour de tres-heureux succès. Les Syriens ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réside en cette Ville, comme j'ai déja dit, & qui a un grand zele pour la défense de l'Eglise Romaine. Les Maronites ont aussi le leur, nommé Estienne Pierre, qui est aussi bon Catholique que le premier, & qui fait sa résidence à Cannubin. Tous deux se disent Patriarches d'Antioche; l'un pour la Nation des Syriens; & l'autre pour celle des Maronites. On demandera peut-être pourquoi on souhaite tant dans tout l'Orient de faire élire un troisiéme Patriarche d'Antioche pour les Grecs, en la place de Neophytos ou Cyrillos, puisque ces deux autres Patriarches Catholiques des Syriens & des Maronites, pourroient consacrer des Prêtres du Rit Grec. Cette objection

ction ne peut être faite que par des personnes qui ignorent les coûtumes de ces trois Nations différentes. C'est comme si on demandoit pourquoi un Evêque de France du Rit Latin, ne pourroit pas faire un Prêtre François du Rit Grec, ou lui apprendre à faire les ceremonies & dire la Messe en Arabe. Il faut donc un troisiéme Patriarche d'Antioche pour les Grecs; & par ce moyen on convertira des milliers de ces Schismatiques.

Le Roy Tres-Chrétien ayant été informé du grand bien que font les deux zelez Patriarches Catholiques parmi leurs deux Nations, leur a donné depuis quelques années, à l'un & à l'autre, une pension considerable, à la priere du R. P. de la Chaise & du P. Verjus.

Ces deux Patriarches, qui sans cela n'eussent pû vivre selon leur Dignité, ni s'employer au salut de leurs pauvres Peuples, sans espoir d'aucune récompense, écrivirent il y a quelques années, au Roy, pour luy marquer combien ils étoient reconnoissans des graces qu'ils en avoient reçûës. Leurs Lettres étoient en Langue Syriaque. Un de ces deux Patriarches, dont l'un

eſt cet Ignace Pierre, eſt ce bon P
triarche des Syriens, qui avoit été d
trôné par l'intrigue de ſon Compe
teur. Mais les PP. Jeſuites ont eu ta
d'accès auprès du Grand Seigneur, p
l'entremiſe de M. de Guilleragues
alors Ambaſſadeur pour le Roy d
France à Conſtantinople, qui a mêm
contribué à la ſomme qu'il a fallu don
ner à la Porte, qu'on l'a remis pe
de tems après, avec grand honneur
ſur le Siege Patriarchal. L'Affaire étoi
de telle importance, que ſi ce rétabliſ
ſement eût manqué, il eut peut-êtr
fallu que ces Miſſionaires euſſent quitt
la Syrie. On eſpere que ce Patriarche
aura toûjours des ſucceſſeurs Catho-
liques, ſelon les moyens dont on s'eſ
ſervi pour venir à bout de cette entre-
priſe.

Les autres Villes plus conſiderables de la Syrie, ſont Antioche, dont nous allons faire un grand narré, Alexandrette, Laodicée & Seleucie, lieux qui ſont encore memorables par les actions & la demeure des premiers Chrétiens.

Antioche de Syrie.

Antioche, dite aujourd'hui Antachia, Ville Capitale de la Syrie, avec Titre de Patriarchat, a été ſurnom-

mée la Grande, & considerée comme
la troisiéme Ville du Monde. Quelques Anciens l'ont surnommée τετρά-πολις, comme étant divisée en quatre parties, qui faisoient comme quatre Villes differentes, & lui ont donné 36. stades de longeur, c'est-à-dire presqu'une lieuë & demie. Elle a été féconde en Grands Hommes, & a eu d'illustres Prélats, dont nous parlerons. Mais elle a aussi eu ses malheurs. Les guerres & les tremblemens de terre l'ont pensé abîmer entierement.
Dans le dernier, plus de soixante mille 588.
personnes y ont été ensevelies. On la rebâtit neanmoins, & dans le siecle suivant, elle se vit exposée à de nouveaux malheurs. Les Sarrazins, qui
avoient soûmis toute la Syrie, prirent 637.
cette Ville, sous l'Empire d'Heraclius. 966.
Nicephore Phocas la reprit. Ensuite cent mille des mêmes Sarrazins l'assiegerent, sans la pouvoir prendre. Mais dans-la suite, ils la soûmirent. Les
Chrétiens qui se croiserent avec Go- 970.
defroi de Boüillon pour la Conquête
de la Terre-Sainte, assiegerent cette 1197.
Ville. Ce Siege fut long & meurtrier; 1198.
mais ils l'emporterent après sept mois & demi de siege. Cette Ville enfin,

après avoir été souvent attaquée pa
1268. les Sarrazins, fut emportée pour un derniere fois, sous le Souldan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce tems elle a perdu sa réputation & sa grandeur. On dit qu'aujourd'hui ses murailles sont presque encore debout; mais ce qui reste de la Ville, & qui ressemble à des hameaux separez, gemit depuis plusieurs siecles, sous la Domination du Turc. La vûë des ruines de 360. Eglises de Chrétiens, que renfermoit cette grande Ville, & l'Eglise principale, qui étoit autrefois le premier Siege de S. Pierre, qui est à present une Mosquée, n'est-ce pas la matiere d'une douleur continuelle aux Chrétiens qui voyagent dans ce Païs, de voir que le Mahometisme ait envahi sur Jesus-Christ tant de beaux lieux, qu'il occupe au préjudice des Chrétiens? Parmi ces tristes spectacles, à peine peut-on retenir ses larmes & ses gemissemens à la vûë d'une si grande profanation.

Eglise d'Antioche. C'est dans l'enceinte de ses murailles que les Disciples assemblez ont pris la premiere fois, & vers l'an 41. le nom de Chrétiens. C'a été le premier Titre Patriarchal du Prince des Apô-

Eusebe, Hist. Eccles.

tres, qui y fonda cette Eglise vers l'an 38, & la gouverna sept ans comme Evêque particulier : Et depuis elle eut la Primatie de toutes les Eglises d'Orient, & fut la premiere du Monde, après Rome & Alexandrie. C'a été le Siege de l'illustre Martyr Saint Ignace, & d'un tres-grand nombre de saints Evêques, & le theâtre de la constance d'une infinité de Martyrs. C'étoit aussi le lieu de la naissance de plusieurs grands Saints, comme j'ai déja dit. Les Anciens ont nommé l'Evêque d'Antioche le Patriarche de l'Orient. Le sixiéme Canon du I. Concile General de Nicée, ordonne que l'on conserve les privileges de l'Eglise d'Antioche; & les Conciles d'Ephese & de Chalcedoine ont soûtenu ses droits, & conservé la préeminence qu'elle avoit. Mais cette Eglise a beaucoup souffert en diverses occasions, se voyant tantôt exposée à la violence des Heretiques, & tantôt déchirée par des Schismes épouventables. La paix de l'Eglise d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le quatriéme siécle. Les troubles commencerent à l'occasion de l'exil du saint Patriarche Eustathius. Eusebe de Nicomedie, & plusieurs Pré-

lats Ariens s'étant trouvez vers l'a
335. en cette Ville, y accuserent de di
vers crimes cet Evêque, qui combat
toit leurs erreurs, & le déposerent.

La nouvelle de sa déposition s'étan
répanduë parmi le Peuple, il s'ému
extrêmement pour la conservation d
son Pasteur. Les Magistrats & les Of
ficiers prirent part à cette division, &
la sedition s'alluma si fort, qu'on étoi
prêt d'en venir aux armes, & de voi
un soulevement general de toute l
Ville, si les mouvemens du Peupl
n'eussent été reprimez par la crainte
de l Empereur. Et en effet les Arien
surprirent tellement Constantin, qu'i
prit le Jugement de cette déposition
pour un Jugement équitable & Cano
nique, qu'il fit exécuter. Depuis, il
y mirent des Evêques de leur parti
comme Estienne Placille, Leonce. C'es
durant l'Episcopat de ce dernier, qu
étoit un esprit fourbe & dissimulé, que
Flavien, depuis Patriarche d'Antioche
tâcha d'y conserver la Foy; & laissant
aux autres, comme dit S. Jean Chry
sostome, les honneurs de la Prélature
prenoit pour partage les travaux des
Prélats.

Depuis le bannissement d'Eustathius,

une partie des Catholiques n'ayant pû se résoudre à communiquer avec les usurpateurs du Siege de leur saint Evêque, s'étoit separée de leur Communion, & vivoit en cet état. Les autres avoient souffert patiemment toutes les insolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette misere. L'élection de S. Melece, qui se fit en 361. les combla de joye ; mais le saint Prélat ayant été exilé, ils se séparerent des Ariens, & s'assemblerent à part dans l'Eglise des Apôtres. Les Evêques assemblez en 362. à Alexandrie, envoyerent à Antioche S. Eusebe de Verceil, pour réünir ces deux partis ; mais il trouva des obstacles invincibles aux desseins de tant de grands Prélats. Lucifer de Cagiliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette Ville, voulant pacifier tous les differends de cette Eglise, les avoit augmentez : Car voyant que les Eustathiens s'appuyoient le plus pour la paix, il leur ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin, qui étoit déja leur Chef, & ruina ainsi cette affaire par son imprudence. Cette conduite ne fit que continuer le Schisme. S. Melece mourut en 381.

Après sa mort, S. Gregoire de Naziance fut d'avis que Paulin, qui éto déja âgé, demeurât sur le Siege Patriarchal d'Antioche. Mais ceux de l Communion de S. Melece ne voulan pas déferer à Paulin, firent ensuite qu Flavien fut nommé successeur de S Melece. Ainsi cette Eglise fut plus di visée que jamais. Divers Conciles s'in teresserent pour terminer ces differends; mais ce fut inutilement. Cependant presque tous les Orientau étoient pour Flavien; & l'Eglise Romaine, avec les Occidentaux, agissoit pour Paulin. S. Chrysostome reconcilia avec l'Eglise Romaine Flavien lequel étant mort en 404. Porphyre qui étoit un tres-méchant homme, fu intrus sur ce Siege Patriarchal. Il mourut en 408. selon le Cardinal Baronius, ou en 412. selon d'autres. Alexandre, qui étoit un viellard de grand pieté, lui succeda, & eut le bonheu de voir finir ce Schisme. Alexandre en-
Innocent I. voya d'abord des Deputez au Pape pour lui apprendre l'heureuse nouvell de la paix qu'il venoit de conclure & pour lui demander en même tem sa Communion, que le saint Pontif lui accorda.

Antioche souffrit encore depuis d'autres maux, jusqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Sarrazins. Elle fut reprise sur la fin du treiziéme siecle par les Infideles sur les Chrétiens.

Il a été tenu plusieurs Conciles à Antioche. Les Apôtres s'y assemblerent au sujet des Juifs, qui ne vouloient point s'abstenir des choses legales. On prétend aussi que les mêmes Apôtres y étant assemblez vers l'an 56. y firent quelques Reglemens importans, & que le saint Martyr Pamphile en avoit trouvé les Canons dans la Bibliotheque d'Origene. C'est ce que le P. Turrien s'efforce d'établir dans la Défense qu'il a publiée des Canons des Apôtres. Il veut même que le Pape Innocent I. en ait fait mention dans son Epître à Alexandre, Patriarche d'Antioche, qui avoit fini le Schisme dans son Eglise, comme il a été dit; & que ces Canons soient encore citez par le II. Concile General de Nicée. Le Cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foy, il est difficile d'établir quelque verité sur des choses fort confuses & incertaines. Vers l'an 253. on assembla un Synode à Antioche contre

Conciles d'Antioche.

L. i. Ch. 25.

le Schisme de Novatus. Demetrianus Patriarche de cette Eglise, en recüeillit les Actes. Ce Demetrianus étant mort en 260. Paul de Samosate fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an 265. S. Gregoire Thaumaturge Evêque de Neocesarée, S. Athenodore Evêque de Pont, Helenus de Tharse Hymenée de Jerusalem, Theothecnu de Cesarée, & quelques autres Prélats s'assemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samosate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soûmettre aux décision des Evêques Catholiques ; mais on connut bien-tôt que ses sentimens n'étoient pas sinceres. En 270. les Evêques s'assemblerent encore à Antioche Ils firent entrer dans leurs Assemblée un sçavant Prêtre ; qui confondit dans une dispute reglée ce Patriarche Heretique, & découvrit à la vûë des Prelats le venin de l'Heresie, que cet ennemi de la Divinité & de l'Eternité de Jesus-Christ vouloit déguiser. Ce même Prêtre fut encore choisi pour écrire au nom du Concile l'excellente Lettre Synodale, que nous avons dans Eusebe, & qui est adressée au Pape, & Maxime, Evêque d'Alexandrie. Ce

Malchion.

Denys.

pendant Paul fut déposé, & Domnus I. fut mis à sa place. Vers l'an 335. Eusebe de Nicomedie, Eusebe de Cesarée, Patrophile de Schytopolis, Theodote de Laodicée, & quelques autres Prélats Heretiques, s'étant trouvez à Antioche, en revenant de Jerusalem, accuserent le saint Patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parce qu'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur Doctrine. Non seulement ils l'accuserent de prêcher les rêveries de Sabellius ; mais ayant encore gagné à prix d'argent une prostituée, ils la firent venir dans leur Assemblée, pour y soûtenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître assez avantageusement l'innocence du saint Prélat ; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie : Et cependant les Heretiques condamnerent Eustathius comme adultere ; & peu de tems après, il fut envoyé en exil. Quelque tems après, en 341. 90. Evêques, selon S. Athanase, ou 95. selon S. Hilaire, des Provinces de Syrie, de Phenicie, de Palestine, d'Arabie, de Mesopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de

Thrace, de Cappadoce & de Bithinie, s'assemblerent à Antioche, & y celebrerent un Concile. Les principaux de ces Evêques étoient Eusebe de Nicomedie, qui avoit usurpé le Siege de Constantinople, Dianée de Cesarée, Placille d'Antioche, Theodore d'Heraclée, & divers autres partisans de l'Arianisme, & dévoüez au même Eusebe. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Occident, ni aucune personne de la part du Pape. Divers Evêques Catholiques refuserent d'y venir, & entr'autres S. Maxime de Jerusalem, qui connut que les Eusebiens avoient quelque dessein qui seroit funeste à l'Eglise. Ils commencerent par prononcer une Sentence de déposition contre S. Athanase, & luj donnerent même pour successeur Gregoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Après cela, ils firent une Profession de Foy, dont S. Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis, n'étant pas satisfaits de cette Confession de Foy, le long séjour qu'ils firent à Antioche, leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle S. Hilaire a voulu donner un bon sens. Quelque tems après, Theophrone, Evêque de Tianes dans la Cappadoce,

Jules.

en publia encore une troisiéme dans le même Concile, & les Eusebiens l'approuverent par leurs signatures. Cassien rapporte un autre Symbole d'Antioche, dressé par les Catholiques; car le Fils y est reconnu consubstantiel au Pere. On ne sçauroit pourtant dire en quel tems il a été composé. Outre tous ces Formulaires, le même Concile d'Antioche fit encore quelques Reglemens pour la Discipline de l'Eglise, & ils sont compris dans les 25. Canons qui nous en restent encore : Mais il y en a de si purs & de si saints, qu'on doute avec raison qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'esprit de Dieu, que l'étoient les Eusebiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé ensemble les Canons de divers Conciles d'Antioche, ainsi qu'il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelque tems après ce Concile, c'est-à-dire l'an 344. selon le Cardinal Baronius, ou selon d'autres, au commencement de l'an 345. les Eusebiens donnerent de nouvelles marques de leurs inquietudes, & s'assemblerent encore en Synode à Antioche, où ils dresserent un Formulaire, rapporté par saint

Athanase & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident ; mais les Evêques le rejetterent, déclarant qu'ils se contentoient du Symbole de Nicée. En 357. Eudoxe s'étant emparé du Siege d'Antioche, fit tenir un Concile, qui autorisoit la Doctrine des Anoméens, dont il étoit composé. L'Empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361. un nouveau Concile, dans lequel il avoit dessein de faire condamner la Doctrine de la Consubstantialité. Mais les Evêques demanderent qu'avant toutes choses, on donnât un Pasteur à l'Eglise d'Antioche. S. Melece fut élevé sur ce Siege Patriarchal. Les Ariens le croyoient à eux ; mais ils se trompoient. Ce grand Prélat se déclara hautement pour la Consubstantialité. Il la prêcha devant Constance même ; & ce zele offença tellement ce Prince, qu'il l'envoya en exil environ 30. jours après son élection. Ensuite cet Empereur fit établir en sa place Euzoïus, un des fameux compagnons d'Arius. Cependant les Ariens firent un Formulaire selon leur coûtume ; & puis craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la Divinité du Fils de Dieu, ils

lûrent la même Confeſſion de Foy, qu'ils avoient autrefois dreſſée à Conſtantinople, & ſe retirerent chacun chez ſoi.

Après tous ces malheurs l'Egliſe joüit de quelque repos ſous Jovien, en 363. & S. Melece prit occaſion d'aſſembler un Concile à Antioche. Il s'y trouva 27. Evêques, où tous, d'un commun accord, prirent la réſolution de préſenter à l'Empereur une Lettre, par laquelle ils confeſſoient la Conſubſtantialité du Verbe, & confeſſoient la Foy de Nicée. Ce qu'ils firent. Vers l'an 378. on celebra un nouveau Synode à Antioche, pour finir le Schiſme des Euſtathiens & des Meleciens. On y condamna auſſi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même deſſein de finir ce Schiſme dans une autre Aſſemblée de 383. dans laquelle on déteſta les rêveries des Maſſaliens. Dans un Synode de l'an 432. Jean, Patriarche d'Antioche, condamna les erreurs de Neſtorius, & ſe reconcilia avec ſaint Cyrille d'Alexandrie. Trois ans après, en 435. on examina dans un Concile les Ecrits de Diodore de Thrace & de Theodore de Mopſueſte. On en celebra un pour l'affaire d'Ibas d'Edeſſe,

l'an 448. deux contre Pierre le Foullon, usurpateur du Siege Patriarchal d'Antioche, vers l'an 475. & en 482. un à l'élection de Calendion. C'est le dernier des Synodes assemblez en cette Ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarazins. Depuis que les Chrétiens l'eurent reprise en 1098. on y tint un Concile, l'an 1142. Ce fut au sujet de Rodolfe, nommé Mamistan. Il étoit François, du Diocese du Mans, & on l'avoit mis sur le Siege d'Antioche après la mort de Bernard. Cette élevation le rendit extrêmement fier & présomptueux. Il s'imagina qu'il ne lui seroit pas difficile de s'établir parfaitement dans cette Dignité. Il commença par s'élever contre le Saint Siege, & à parler contre l'Eglise Romaine, soûtenant qu'elle n'avoit aucun avantage sur celle d'Antioche. Le Cardinal Alberic, que le Pape avoit envoyé Legat en Orient, celebra ce Concile, dans lequel Rodolfe fut déposé, & mis dans un Monastere. Il n'y eut plus que six Patriarches après celui-ci, & le dernier fut en 1242.

Innocent II.

Epoque d'Antioche.
Le P. Petau & le P. Pagi.

Quant à l'Epoque d'Antioche, dite aussi l'Ere des Seleucides, c'est une methode de compter les années, dont quelques

quelques Historiens se sont servis, & entre autres Evagre. Cette Epoque commençoit par L'Automne, 49. ans avant la Naissance de Jesus-Christ, en l'année 705. de Rome, 700. de Nabonassar, & 4665. de la Periode Julienne. Ce fut aussi la premiere année de la liberté de la Ville d'Antioche.

La principale Ville de Syrie, après Antioche, étoit Laodicée, qui est une Ville maritime au pied du Mont Liban, bâtie par Seleucius, qui avoit aussi été Fondateur d'Antioche & d'Apamée. Quelques-uns disent que plusieurs Conciles ont été tenus dans cette Ville, mais c'est à Laodicée de Phrygie, Province de l'Asie Mineure, dont nous avons fait mention. Cette Ville est bien diminuée de ce qu'elle étoit, depuis qu'elle est entre les mains des Infideles, qui y font profession de la Religion Mahometane. Il y a aussi plusieurs Armeniens, dont nous avons parlé, & dont nous parlerons encore. Laodicée de Syrie.

Seleucie, autre Ville de Syrie, avec Archevêché. Quelques-uns la prennent pour une Ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphilie, avec Evêché, Suffragant d'Antioche. S. Paul y établit la Foy. Seleucie de Syrie.

Il y a encore une autre Ville de Syrie, appellée Seleucie, avec Evêché, Suffragant d'Apamée. La Religion dominante de cette Ville, aussi-bien que des autres, est la Mahometane.

Après leur description, & avoir fait connoître l'état auquel est la Religion presentement, il resteroit de faire voir celui des lieux circonvoisins. Les dernieres Relations portent que trois Peres Jesuites Missionaires étant arrivez à Mardin, Ville située sur le bord du Tygre, au pied de la Montagne de Sangare, Païs des Jasidies, ils y ont trouvé quantité de Catholiques Syriens, Armeniens & Nestoriens, qu'un Prêtre Syrien, mort depuis quelques années, Disciple d'un Pere Jesuite, avoit gagnez à Dieu, lesquels ont eu une extrême joye de les voir, & les ont priez instamment de ne les point abandonner.

Relations du 15. May 1681.

Le P Resteau de Laon.

Les Peuples, appellez aujourd'hui Curdes, dont nous avons déja parlé, sont répandus dans une partie de la Syrie, dans toute la Mesopotamie, l'Assyrie, la petite Armenie, jusques dans les confins de Perse & de la grande Armenie. Ils sont ou Mahometans, ou Jasidies. Les Curdes Maho-

Curdes Ma-

metans sont gouvernez par des Emirs ou Princes, dont il y en a 30, au Païs circonvoisin de Diarbekir, qui sont assez Souverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. L'adultere passe chez eux pour un monstre. Le meurtre & l'assasin y sont facilement pardonnez; mais le larcin y est défendu. Ils reçoivent presque toute sorte de Religions, & estiment fort celle des Chrétiens. Ils ont des Emirs jusqu'à la Ville d'Aisan, & jusqu'à six journées de Diarbekir, ès environs duquel il y a un grand nombre de Chrétiens Nestoriens, Jacobites & Armeniens, tous sans secours spirituel.

Les Curdes Jasidies sont de cinq sortes; les Dacenies, Sachelies, Caledies, Dennedies & Errans, qui sont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de Religion; car ils adorent ou ils respectent, comme ces anciens Heretiques, le Démon & Jesus-Christ; & cette union bizarre fait leur propre caractere. Il y en a parmi eux, qui adorent le Soleil, & on les appelle Cham Sies, qui veut dire Adorateurs du Soleil. Jasidies signifie Disciples de Jesus, du mot *Aisa*, qui veut dire Jesus en Curdes Jasidies.

Langage Turc, & Jaside en Turc. Ils different des Manichéens, en ce qu'ils confessent la Divinité de Jesus-Christ. Ils reconnoissent, avec l'origine qu'il a du Pere Eternel, sa naissance de Meyreme, c'est-à-dire de Marie, qu'ils honorent comme Mere Vierge, rien ne les charmant davantage, & rien n'étant plus usité dans leur Langue, que les noms de Jasid & de Meyreme.

Dacenies. Les Dacenies ne sont éloignez de Moustol, qui est la nouvelle Ninive, que d'une demie journée. Ils reçûrent les commencemens du Christianisme le jour même de la Descente du Saint-Esprit, & sont nommez dans l'Ecriture Syriaque & Chaldaïque, entre les Nations qui furent presentes à l'accomplissement de ce grand mystere de l'Eglise naissante ; car la traduction du mot *Parthi*, qui est dans le 2. Chapitre des Actes des Apôtres, est en Syriaque *Kerades*, qui signifie *Curdes*: Et ce sentiment general des Syriens & des Chaldéens est fondé sur l'Histoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été fondé par des fugitifs de la Scythie. Cet Empire s'étant étendu dans l'Assyrie jusques dans la Carama-

nie, soûmit à ses Loix les vastes Païs de la Mesopotamie. Les Jasidies sont donc venus des Parthes, & particulierement ces Assyriens, appellez Dacenies, qui reçûrent les lumieres de la Foy de S. Thadée, dont ils ont chez eux comme un Temple, qui est l'unique de toute la Secte, & le terme de tous les pelerinages. Ils y ont un grand nombre de lampes allumées, pour honorer la memoire de ce grand Apôtre, qu'ils appellent en leur Langue, *Cheié Adi*, comme l'Arabe dit *Tadai*.

Tous les Jasidies, qui prirent la veritable Religion de cette source dans la Mesopotamie & dans quelques autres Provinces, ont en veneration ce nom *Adi*, & n'ont point de terme plus familier après celui de *Jasid* & de *Meyreme*, que celui de *Cheié Adi*. Les Dacenies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahometans; & comme ils ont l'humeur fort guerriere, & le courage des Parthes, quelques-uns d'eux ont dit plusieurs fois que si les Francs venoient en leur Païs, ils éleveroient la Croix sur leurs têtes, & embrasseroient leur Religion.

Les Jasidies Sachelies ont leur demeure au Mont Sangare, qui contient Jasidies Sachelies.

environ trois journées de chemin. Ils se soûtiennent d'eux-mêmes, & vivent sans crainte dans cette Montagne, qui leur sert de Forteresse, & à l'abri des Turcs, ausquels ils ne payent aucun tribut. Ce peuple est Chrétien d'origine, & François d'inclination. C'est à
Le P. Nau. ces Peuples qu'un Pere Jesuite est allé porter l'Evangile.

Jasidies Dennedies. Les Jasidies Dennedies sont les Païsans des Curdes, dont quelques-uns demeurent à une journée de Mardin, & près d'une source, qui forme à une journée de là, le Fleuve Chobar, memorable pour la vision qu'y eut le Prophete Ezechiel. Il y a encore de ces Païsans Dennedies en la Terre de Serouge, à une demie journée de l'Euphrate, au-delà du Biré, où se voyent les restes de l'Eglise du sçavant Evêque Jacques de Serouge, surnommé le Docteur, qui a laissé aux Chaldéens & aux Syriens de rares Ouvrages, dignes de l'un des principaux Maîtres de l'Eglise Chaldéenne. Ces Peres Jesuites en ont une partie à Alep, qui fait un tres-gros Volume. Les Grecs de ce tems ont de la jalousie contre ce saint Evêque; mais toutes les autres Nations Chrétiennes, Heretiques & Ca-

tholiques l'ont en veneration, & lisent ordinairement ses Livres dans leurs Eglises. Il vivoit immediatement après le Concile de Chalcedoine, qu'il approuve & défend dans toutes ses propositions.

Les Caledies sont au-dessus de Diarbekir, près d'Hesou, Païs des Curdes; & comme c'est la Nation des Larrons, ils se trouvent en plusieurs endroits de la Syrie & de la Mesopotamie. On croit que ce sont les Assassins, si renommez dans l'Histoire des Croisades. Ces bandes de brigands qui suivent en ce tems-ci les Caravanes, suivoient les Pelerins dans les autres siecles. Aussi voit-on encore aujourd'hui leur Château au-dessus de Tortose, où la petite Eglise de Nôtre-Dame, bâtie durant sa vie, & conservée jusqu'à present, attiroit la devotion des Chrétiens, & servoient de passage à ceux qui alloient en Jerusalem. Caledies.

Enfin les Jasidies Errans, que les Turcs appellent Couchar, sont parmi les autres Jasidies ce que les Turcomans sont parmi les Turcs. Ce sont des Pasteurs, qui marchent au milieu de leurs troupeaux avec des armes pour les défendre. Ils vont depuis Moustol, Jasidies Errans.

jusqu'à Arzerum, dans l'espace de 25. journées de chemin. Ils passent souvent auprès du Mont Achout, où il y a plus de deux mille maisons d'autres Jasidies, c'est-à-dire vingt mille grottes, qu'ils habitent, comme des bêtes, sans Religion, ni d'autre connoissance que celle de Jasid, qu'ils reverent, & du Diable, qu'ils craignent comme le grand principe du mal. Ces Jasidies Errans ont rencontré quelques vestiges du Paradis terrestre, à trois ou quatre journées d'Arzerum, dans une Terre appellée Bengevil, c'est à-dire Mille Fontaines. Il n'est rien au monde plus charmant que ce lieu: Cependant ce Paradis n'est que pour des Jasidies Errans, qui adorent le Diable. Celui, qui par un esprit de charité, suivroit ces pauvres Pasteurs, trouveroit lui-même un Paradis, & les mettroit ensuite en un autre infiniment plus souhaitable.

Les Jasidies adorent donc le Démon, suivant le sentiment de tout l'Orient; du moins leurs petits tambours, avec leur maniere de danse dans les actions les plus solemnelles de leur devotion nocturne, font concevoir d'eux une tres-méchante idée.

Quand

Quand les enfans des Turcs & des Arabes les rencontrent dans les ruës de leurs Villes avec leurs habits tout noirs & le turban qu'ils portent, ils leur jettent des pierres, & crient après eux : *Que Dieu confonde le Diable.* On peut dire de ces Peuples ce que Saint Methodius disoit des Origenistes, qu'ils sont les Défenseurs & les Avocats du Diable. Ils croyent qu'il se reconciliera avec Dieu, & ne peuvent souffrir qu'on le maudisse, dans la crainte qu'ils ont de sa colere.

Les plus moderez d'entre eux, qui ne le cherchent pas pour ami, ne le veulent point pour ennemi; & il y auroit un tres-grand danger pour celui qui oseroit le maudire en leur présence. Un puissant Cham Sié, Chef de Nation, nommé Magdo, aux pieds duquel un de ces Peres Missionaires a couché pendant trente jours, à terre, dans une Caverne, pour le convertir, a enfin renoncé à l'adoration du Soleil, & à toute la Secte des Cham Siés. Il veut être baptisé avec tous ceux de son parti. Le P. Besson.

Le fameux Dello, Chef des Larrons, & le Scheik ou Prélat Docteur, appellé Soüard, qui préside au spiri-

tuel de ces Voleurs, & qui est aussi le grand Superieur de tous les Moines Jasidies de la Mesopotamie & de l'Assyrie, gemissent de ce qu'après plusieurs Ambassades, ils ne peuvent obtenir deux ou trois Missionaires.
Le P. Nau. C'est où l'un de ces trois Peres est allé.

Relation du mois d'Octobre. 1682. Ce Pere donc, après avoir eu la consolation, à son retour de France en Syrie, de faire établir à Alep un Patriarche d'Antioche Catholique pour la Nation des Syriens, qui s'étend dans tout l'Orient (ce qui est d'une extrême conséquence pour la conversion d'une infinité d'Heretiques & de Schismatiques) porta plus loin la Prédication de la Foy, dans le fond de la Mesopotamie & dans le Curdestan, aux Curdes Jasidies; qui sont depuis plusieurs siecles, dénuez de tout secours, & qui ayant conservé quelque connoissance du vrai Dieu, qu'ils continuënt d'adorer, adorent en même tems le Soleil & le Diable. Ce Pere étant entré dans le Païs, fut rencontré avec sa Compagnie de quelque troupe de voleurs, qui leur prirent tout; de telle sorte qu'ils furent obligez de retourner à Maredin, Capitale

de Mesopotamie, d'où ils étoient partis. Y étant arrêtez, ils réünirent à l'Eglise un tres-grand nombre d'Heretiques & de Schismatiques de toute sorte de Sectes & de Nations; & ce Pere ayant été obligé d'y rester pour l'abondante moisson qui s'y présentoit, il fit passer chez les Jasidies d'autres Peres. On a eu avis qu'il cultivoit cette autre nouvelle Mission avec tout le zele imaginable, & qu'il y avoit des dispositions tres-favorables à quantité de conversions.

Or le grand progrès que faisoit ce Pere qui étoit resté à Maredin, ayant allumé la fureur des Heretiques, on alla avertir le Bacha ou Gouverneur, qu'ils établissoient une nouvelle Eglise publique, sans en avoir la permission du Grand Seigneur.

Quoique les Officiers Turcs eussent été jusques-là favorables à ces Peres, le Cadi, soit par l'esperance de leur rançon, soit que les Heretiques l'eussent gagné par quelques presens, donna aussi-tôt ses ordres pour les arrêter. On alla chez eux, où l'on trouva douze Catholiques, qui écoutoient l'Evangile. On les mit tous dans des cachots, & on leur déclara qu'ils n'en

sortiroient que par le moyen de six cens écus pour eux,& de cinq cens pour les douze Catholiques. Ils y sont restez trois mois entiers, souffrans leurs peines constamment. Cette nouvelle s'étant répanduë, un Ecclesiastique, qui n'a point voulu être connu, a envoyé six cens écus pour délivrer les Missionaires. Une action si pleine de charité, est d'un grand exemple ; & ceux qui sont en pouvoir de rendre à Dieu une partie du bien qu'il leur a donné, ne peuvent le faire plus utilement qu'en ces sortes de rencontres.

Relation du mois de Novembre. 1685.

La derniere Relation que j'ai pû recouvrer de l'état de la Religion de quelques endroits de la Syrie, est d'une Mission de deux Peres Jesuites du côté de Tripoli de Syrie. Comme les Chrétiens de ces quartiers-là ne sont vûs de leurs Pasteurs que deux ou trois fois l'année, parce qu'étant là parmi les Turcs dans des Métairies separées les unes des autres, & éloignées des Villages, ils ne peuvent pas aisément faire venir des Prêtres, ni en aller chercher, ils manquent presque toujours d'instruction & de consolation spirituelle : ce qui fait qu'encore que la plûpart ne soient ni si miserables, ni

ſi pauvres que ceux des Montagnes qui tirent vers le Midi, ils ſongent à ſe retirer de là, aimant mieux, diſent-ils, être malheureux parmi les Maronites, qui ſont ſous la domination d'un Gouverneur Chrétien, que d'être à leur aiſe dans les Métairies des Infideles. Le premier Village où ces Peres arriverent, s'appelle Safra. Il y avoit un Curé, & environ 15. ou 20. maiſons. Après les avoir inſtruits de toutes les choſes qui regardoient leur ſalut, ils ſe rendirent à une Metairie, à une lieuë & demie de là, qui n'étoit compoſée que de chetives Cabanes. Ils employerent encore là leurs charitez. Le lendemain, ils allerent à un Bourg, nommé le Bail, ſur le rivage de la Mer, & là ils aſſemblerent tous les Païſans des lieux circonvoiſins dans la Chapelle du Bourg, & dans une aſſez belle Egliſe, qui eſt pourtant profanée par les Turcs, qui s'en ſervent comme d'une écurie. Enſuite ils prirent le chemin des Montagnes, & arriverent à Edde, à Gaffe & à Bentael. Ce ſont des petits Villages ruinez, où demeurent les Chrétiens, & où il y a des Egliſes, qui paroiſſent anciennes ; mais elles n'ont rien de rare, &

ſont bâties fort groſſierement.

Ce qu'il y a de plus remarquable ſur ces Montagnes, c'eſt le nombre prodigieux de Monaſteres ruinez & de Chapelles, dont les reſtes font voir la pieté des anciens Chrétiens. Le Carême, que ces bonnes gens obſervent en ces lieux-là, eſt bien différent du nôtre. Ils commencent à jeûner dès le Lundi, ſans uſer ni de beurre, ni de lait; mais tous les Samedis, toutes les Fêtes & Dimanches de Carême, ils ne jeûnent point: ils font ſeulement abſtinence de viande, de beurre & de laitage; & depuis Pâques, juſqu'à la Pentecôte, ils font toûjours gras, ſans faire aucune abſtinence ni le Mercredi, ni le Vendredi, qui ſont les deux jours d'abſtinence qu'ils font dans la ſemaine tout le reſte de l'année: ce que nous faiſons en Occident le Vendredi & le Samedi. Mais ce qu'il y a de plus rigoureux, c'eſt que les gens de ce Païs-là ne mangent jamais avant quatre heures après midi, & n'oſent même boire une goutte d'eau avant ce tems, à moins qu'ils ne ſoient malades à l'extremité. Les enfans commencent à jeûner regulierement à l'âge de ſix à ſept ans. Il y a des Religieux

dans quelques Convens Maronites qui gardent l'ancienne coûtume de l'Eglise, qui est de ne manger qu'après le Soleil couché. Et la principale devotion des Religieuses du Païs est de demeurer deux jours, & quelquefois trois, sans manger aucune chose. Le Patriarche, les Evêques & les Religieux font maigre toute leur vie, si ce n'est lorsqu'ils sont dangereusement malades; encore quelques-uns aiment-ils mieux mourir, que de manger de la viande. Outre le jeûne que les Maronites observent dans le même tems que nous faisons ici le Carême, ils ont encore trois abstinences comme les Grecs. Nous en avons déja parlé. Pendant ces abstinences, ils ne mangent ni viande, ni beurre, ni lait, & comme ils sont extrêmement pauvres, la plûpart d'entre eux se trouvent réduits au pain sec, qu'ils trempent dans l'huile, ou dans l'eau. Plusieurs jeûnent aussi durant le tems de ces abstinences; mais ce sont jeûnes de devotion. Ils sont tres-exacts dans cette pratique, & c'est la plus considérable vertu du Païs. Ils ont beaucoup de fermeté dans la Foy, & une veneration particuliere pour le Pape: Aussi, quand

on leur en montre quelque Bule, ils la baisent, & la mettent ensuite sur leur front & sur leur tête, pour marque de leur respect. On en voit peu parmi eux qui se fassent Turcs, au lieu que les Grecs font profession du Mahometisme à la moindre occasion qu'ils en ont. Il y a quelques années qu'un Archevêque Maronite s'embarqua, pour aller demander à Sa Sainteté la confirmation du Patriarchat des Maronites, desquels il menoit avec lui trois jeunes garçons, pour les instruire & les élever au College de Rome. Ils furent tous pris par les Corsaires de Tripoli. L'Archevêque, & deux de ces enfans furent rachetez d'abord, & remis en liberté. Les Infideles garderent le troisiéme, & firent tout leur possible pour l'obliger à renier sa Foy. Mais il leur résista avec un courage pareil à celui des Martyrs; & les Turcs desesperant de le pervertir, prirent la rançon que Sa Sainteté envoya pour lui, & le laisserent aller à Rome.

Cette fermeté fait voir que s'il y avoit de quoi entretenir un plus grand nombre de Missionaires, pour cultiver les Chrétiens de ce Païs-là, on y feroit de grands fruits, & que les cha-

titez de ceux qui assistent les Missions du Levant, ne peuvent être plus utilement employées. Ces Peres allerent ensuite à Hoquel, puis à Bije, à Ayn, à Eglaya, à Galboum, à Chamat, à Hubalin & à Maed. Ensuite ils visiterent les Chrétiens de Forgal, de Matiebail, de Bisderfel, de Keferrhai & de Regarta. Ils trouverent beaucoup d'ignorance dans tous ces Villages, & s'arrêterent dans ce dernier plus que dans les autres, à cause du grand concours de Chrétiens qui s'y assemblerent de toutes parts, pour y venir entendre la Messe. Parmi les Chrétiens de ces Païs-là, il y en a quelques-uns qui pour être éloignez des Pasteurs, tiennent beaucoup plus du Turc, que du Chrétien. C'est pourquoi, quand il passe quelque Prêtre dans leur Canton, ils se disent Chrétiens en secret ; & quand le Turc, qui fait l'Office de Pasteur, vient aussi les visiter, ils se déclarent Turcs, & lui font un present comme ils en font au Curé.

Deux ou trois journées au-delà de Regarta, vers le Septentrion, il y a une Nation, appellée les Kesbiens, c'est-à-dire, les Adorateurs des Chiens. Ces Peuples ont un mélange de toute

ſorte de Religions, & beaucoup de diſpoſition à recevoir la nôtre ; mais n'oſeroient en faire une profeſſion publique, parce qu'ils ſont ſous la Domination des Turcs. Le manque de bien des choſes empêcha les Miſſionaires d'aller de ce côté-là: Ils prirent leur route vers le Levant, & continuant leur Miſſion parmi les Chrétiens des Montagnes du Liban, ils viſiterent ceux de Kaferhaoura, d'Evieba, & de pluſieurs autres Villages & Hameaux, & arriverent enfin à Cannubin, où le Patriarche des Maronites, comme dit eſt, fait ſa réſidence. Ils en furent tres-bien reçûs. Il les conduiſit dans un Monaſtere, & leur en fit conſidérer le dedans & le dehors. Il eſt ſitué dans le fond d'une vallée affreuſe, qui s'enfonce d'une maniere à faire peur, entre deux Montagnes tres élevées, & fort voiſines l'une de l'autre. L'Egliſe eſt tres-obſcure, & n'eſt percée que d'un côté. Il y a quatre ou cinq chambres aſſez ſombres.

Cannubin, demeure du Patriarche des Maronites.

Ils partirent le lendemain pour aller aux Cedres du Liban. Ils marcherent aſſez long-temps entre ces montagnes, où ſe voyent ces ruiſſeaux, qui ſe précipitent du haut des

rochers, *quæ fluunt impetu de Libano.* On voit dans cette Vallée plusieurs grottes dans le roc, où plusieurs Solitaires ont autrefois mené une vie, qui tenoit moins de l'homme, que de l'Ange. Elles sont maintenant abandonnées, à cause de la tyrannie des Turcs, qui regnent en ce lieu-là. Il y en a encore deux ou trois qui sont habitées. Ils entrerent dans une, où étoit mort depuis peu de tems en odeur de sainteté ce Gentilhomme Provençal, dont nous avons déja parlé. Il avoit une grande connoissance des Langues Orientales, & s'y étoit perfectionné dans un voyage qu'il fit à Constantinople. Sa pieté l'engagea à visiter la Terre Sainte, & son inclination & l'étude des Livres sacrez lui fit choisir la retraite du Mont Liban, afin de s'y appliquer avec moins de distraction. Il y vécut dans une penitence continuelle. L'Histoire de sa vie a été imprimée à Paris & à Aix en Provence.

M de Chateüil.

Après que ces Peres eurent visité les autres Montagnes des Cedres, & d'autres opposées à celles-ci, ils visiterent les Chrétiens de plusieurs Villages, sur le chemin d'Antoura, où ils se rendirent au bout de six semaines de Mission,

Nous parlerons des Jacobites, en traitant de la Religion de la Mesopotamie, où leur Patriarche réside ; de même que des Nestoriens en Chaldée, & des Armeniens en Armenie. Il suffit de dire qu'il y en a plusieurs dans les Villes & les Villages de Syrie ; & quoiqu'ils soient ordinairement pauvres, il se trouve beaucoup de familles riches de cette Secte en Alep, qui y trafiquent.

Fin du Troisiéme Tome.

